LES ACTES DES APOSTRES.

LE *Livre* DES ACTES DES APÔTRES, *appellé par les Grecs* πραξεις των Αγιων Αποστόλων; (*c'eſt-à-dire*, les Actions des Saints Apôtres, *autrement*, l'Hiſtoire des actions & des faits des Apôtres *ou* Envoyés de JESUS-CHRIST pour publier ſon Evangile) *a reçû par ſaint Chryſoſtome & Oecumenius le ſurnom* de Livre des Dogmes *ou* de l'Evangile du Saint-Eſprit, *parcequ'il contient les faits miraculeux & extraordinaires que le Saint-Eſprit a operés dans tout le monde par le miniſtere de ceux qu'il avoit remplis de ſa grace, de ſa lumiere, & de ſa force. Celui qui eſt l'Auteur de ce Livre eſt ſaint Luc, le même qui a écrit l'Evangile qui porte ſon nom, comme il l'inſinue, non-ſeulement en dédiant ces deux ouvrages au même Theophile, mais en marquant dans celui-ci qu'il a écrit l'hiſtoire de* JESUS-CHRIST, *& qu'il l'a conduite depuis ſa Naiſſance juſqu'au jour de ſon Aſcenſion.* Voyez le chap. 1. v. 1. & 2. & le v. 51. *du dernier chapitre de ſon Evangile, dont il fait ici une eſpece de ſommaire ou de recapitulation. Il paroît qu'il a écrit ce Livre* DES ACTES *étant à Rome à la ſuite de ſaint Paul, la ſeconde année que cet Apôtre y fut priſonnier pour la premiere fois*, Act. 28. v. 30. *ce qui convient avec ce que ce même Apôtre dit*, 2. ad Timoth. 1. v. 8. Ne rougiſſez point de Notre Seigneur ni de moi, qui ſuis ſon captif, *& au* chap. 4. ſuivant v. 11. Luc eſt ſeul avec moi.

Le premier chapitre des Actes contient d'une maniere ſommaire tout ce qui ſe paſſa depuis la mort de JESUS-CHRIST *juſques à la deſcente du Saint-Eſprit, c'eſt-à-dire, l'hiſtoire des cinquante jours qui s'écoulerent depuis la Pâque des Juifs, juſqu'au jour qu'ils appelloient la Pentecôte. Le ſecond chapitre juſques au* v. 30. du chapitre 11. *comprend neuf années, depuis la deſcente du Saint-Eſprit juſques à la famine prédite par Agabus, arrivée la ſeconde année de l'Empire de Claude*, voyez Suetone cap. 18. *en la vie de Claude, Tacite*, Annal. 2. cap. 43. *Joſephe*, lib. 10. de bello Judaic. cap. 3. *& Dion*, lib. 60. *Le chapitre douze des Actes, juſques au* chap. 24. v. 27. *contient dix-huit années depuis cette ſeconde année du regne de Claude, juſques au Pontificat d'Ananie : Enfin le* chap. 24. v. 27. & ſuiv. *contient l'hiſtoire de deux années depuis l'établiſſement de Porcius Feſtus ſucceſſeur de Felix, juſques à la ſeconde année de la priſon de ſaint Paul à Rome*, Act. 28. v. 30. *Ainſi ce Livre comprend l'hiſtoire d'environ trente années, qui commencent la 33e année de la vie de* JESUS-CHRIST, *& finiſſent la 63e de cette même Naiſſance, vers la neuviéme année de l'Empire de Neron l'an du monde 4063. comme on l'a remarqué à la marge & dans les Tables chronologiques qui ſont à la fin du troiſiéme volume de cette Bible.*

S. Irenée lib. 3. cap. 14. *Cet Auteur n'a preſque rien écrit dans ce Livre, que ce qu'il avoit vû lui-même; c'eſt pourquoi il n'a point ſuivi les voyages de ſaint Barnabé qu'il avoit commencé à décrire, ainſi que pluſieurs autres faits qu'il a laiſſé imparfaits, comme n'ayant pas été témoin de la ſuite. Il ſemble qu'il n'ait commencé à ſuivre exactement ſaint Paul dans ſes voyages, que lorſque cet Apôtre vint à Troade ville de la Macedoine; car c'eſt la premiere fois qu'il parle au pluriel en premiere perſonne*, voyez chap. 16. v. 10. & ſuivans, *dix-huit ans ou environ après la mort de* JESUS-CHRIST.

Ce Livre eſt écrit en Grec, d'un ſtile auſſi pur que celui de ſon Evangile, & les Exordes qu'il a mis à la tête de l'un & de l'autre de ces deux Livres, prouvent qu'il avoit appris dans l'étude des belles Lettres à écrire avec ordre, & ſelon les regles de l'art. Voyez ce que l'on en a dit dans l'argument qui eſt à la tête de ſon Evangile.

Les Ebionites rejettoient ce Livre, comme contenant les actions & la doctrine de ſaint Paul, qu'ils regardoient comme l'ennemi de la Circonciſion & des ceremonies legales de la loi, voyez Euſebe lib. 4. hiſtor. cap. 29. *Saint Epiphane*, hæreſ. 30. n. 16. *Les Marcionites le regardoient auſſi comme un ouvrage apocryphe*, voyez Tertullien, lib. 5. adverſ. Marc. cap. 2. *Les Manichéens de même ne le recevoient point, parcequ'il y étoit fait mention de la deſcente du Saint-Eſprit*, voyez S. Auguſtin, lib. de utilitate credendi cap. 3. *Saint Jean Chryſoſtome ſe plaignoit de ſon temps dans ſon Homelie premiere ſur ce Livre, que la plûpart des fidelles ne s'attachoient qu'à la lecture des Livres des Evangiles & des Epîtres des Apôtres, & negligeoient celle de leurs Actes, quoiqu'elle ne fût pas moins neceſſaire à leur inſtruction, ni moins propre à les fortifier dans la foi, & à les encourager dans la pratique des vertus Chrétiennes.*

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

Les Apôtres ne doivent rien faire qu'ils n'ayent reçû le Saint-Esprit. L'Ascension de JESUS. *Les Apôtres avec la sainte Vierge perseverent dans la priere. Saint Pierre propose de substituer un autre en la place de Judas. Joseph & Matthias sont nommés. Le sort tombe sur Matthias.*

1. PRIMUM quidem sermonem feci de omnibus, ô Theophile, quæ cœpit Jesus facere, & docere,

2. usque in diem, quâ præcipiens Apostolis per Spiritum sanctum, quos elegit, assumptus est:

3. quibus & præbuit seipsum vivum post passionem suam in multis argumentis, per dies quadraginta apparens eis, & loquens de regno Dei.

4. Et convescens, præcepit eis ab Jerosolymis ne discederent, sed expectarent promissionem Patris, quam audistis (inquit) per os meum:

5. quia Joannes quidem baptizavit aqua, vos autem baptizabimini Spiritu sancto non post multos hos dies.

6. Igitur qui convenerant, interrogabant eum, dicentes: Domine, si in tempore hoc restitues regnum Israël?

7. Dixit autem eis; Non est vestrum nosse tempora vel momenta, quæ Pater posuit in sua potestate:

8. sed accipietis virtutem supervenientis Spiritûs sancti in vos; & eritis mihi testes in Jerusalem, & in omni Judæa, & Samaria, & usque ad ultimum terræ.

9. Et cum hæc dixisset, videntibus illis, elevatus est: & nubes suscepit eum ab oculis eorum.

10. Cumque intuerentur in cælum euntem illum, ecce duo viri astiterunt juxta illos in vestibus albis,

11. qui & dixerunt: Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cælum? hic Jesus, qui assumptus est a vobis in cælum, sic veniet, quemadmodum vidistis eum euntem in cælum.

12. Tunc reversi sunt Jerosolymam à monte,

1. ‡ J'AI parlé dans mon premier livre /, ô Theophile /, de tout ce que JESUS a fait & enseigné /, ‡ POUR LE JOUR DE L'ASCENS.

2. depuis le commencement / jusqu'au jour qu'il fut élevé *dans le ciel* /, après avoir instruit / par le Saint-Esprit les Apôtres qu'il avoit choisis.

3. Il s'étoit aussi montré à eux depuis sa passion, & leur avoit fait voir par beaucoup de preuves qu'il étoit vivant, leur apparoissant durant quarante jours, & leur parlant du royaume de Dieu /.

4. Et mangeant avec eux /, il leur commanda de ne point partir de Jerusalem : mais d'attendre la promesse du Pere /, que vous avez, leur dit-il, ouie de ma bouche /. *Luc. 24. 49. Joan. 14. 26*

5. Car / Jean a batisé dans l'eau, mais dans peu de jours vous serez batisés dans le Saint-Esprit /. *Matt. 3. 11. Marc. 1. 8. Luc. 3. 16. Joan. 1. 26.*

6. Alors ceux qui se trouverent présens / lui demanderent : Seigneur, sera-ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israel /?

7. Et il leur répondit : Ce n'est pas à vous de savoir le temps & les momens que le Pere a reservés à son *souverain* pouvoir /.

8. Mais vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra sur vous, & vous me rendrez témoignage / dans Jerusalem & dans toute la Judée & la Samarie, & jusqu'aux extremités de la terre /. *Infr. 2. 2. Joan. 16. 13. Luc. 24. 48.*

9. Après qu'il leur eut dit ces paroles, ils le virent s'élever en haut /, & il entra dans une nuée qui le deroba à leurs yeux.

10. Et comme ils étoient attentifs à le regarder monter au ciel /, deux hommes vêtus de blanc / se présenterent soudain à eux,

11. qui leur dirent : Hommes de Galilée /, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel? Ce JESUS, qui en se séparant de vous s'est élevé dans le ciel, viendra de la même maniere / que vous l'y avez vû monter ¶.

12. Ils partirent ensuite de la montagne appellée des

℣. 1. *Grec.* Le premier ou le précedent Ecrit que j'ai fait, *suppl.* contient, &c. *Expl.* il nomme ainsi son Evangile par humilité. Par le mot de premier il marque qu'il y avoit déja quelque temps qu'il avoit écrit son Evangile.

Ibid. *Voyez la 2. note sur S. Luc ch. 1. v. 3.*

Ibid. *lettr.* a commencé de faire, & d'enseigner. *expl.* Saint Chrysostome remarque ici que Jesus-Christ a autorisé ses paroles par ses actions, & s'est rendu digne, pour parler ainsi, d'être crû en ce qu'il disoit aux hommes, par ce qu'il faisoit en faveur des hommes. Il a été trente ans à faire, & trois ans seulement à prêcher.

℣. 2. *expl.* depuis sa conception, mais plus particulierement depuis qu'il fut batisé par son Précurseur jusqu'au jour auquel il monta dans le ciel.

Ibid. *Grec.* il fut reçû dans le ciel. On croit que ce fut le 4 de Mai de l'an 33. de l'Ere commune, l'an du monde 4036. commencé depuis le mois d'Octobre. *Voyez l'Evangile de S. Luc ch. 24. v. 50.*

Ibid. *lettr.* qu'il commanda à ses Apôtres : ces mots *qu'il commanda* peuvent avoir rapport à ceux du verset 4 ci-après. *Autr.* après avoir donné ses ordres aux Apôtres qu'il avoit choisis par le S. Esprit. *Expl.* jusqu'au jour que ses Apôtres reçûrent de lui l'ordre & la mission d'annoncer son Evangile lorsqu'ils auroient été remplis du S. Esprit.

℣. 3. *expl.* C'est-à-dire, de l'établissement de son Eglise, & de la doctrine évangelique, qui renferme beaucoup de verités, qui n'étant point dans l'Ecriture sont venues jusqu'à nous par le canal de la Tradition.

℣. 4. *Grec.* les ayant assemblés.

Ibid. *expl.* Le Saint Esprit que le Pere leur avoit promis par sa bouche. *Voyez l'Evangile de S. Luc chap. 24. v. 49.*

Ibid. *Voyez S. Jean ch. 14. v. 26. ch. 15. v. 26. & ch. 16. v. 7. & 13.*

℣. 5. autr. en vous disant que Jean, &c. mais que dans peu, &c.

Ibid. *expl.* Comme les Apôtres avoient été déja batisés, il entend ici visiblement par ce Batême, cette plenitude du Saint Esprit qui devoit dix jours après les remplir de force, & comme inonder leurs cœurs par l'abondance de ses dons celestes, pour les rendre des hommes parfaits & invincibles à toutes les puissances, tant du siecle que des démons.

℣. 6. *expl.* Ces mots semblent expliquer ceux du vers. 4. ci-dessus, *& mangeant avec eux*, & favorisent le Grec, qui porte, *les ayant assemblés*

Ibid. *autr.* présentement. *Expl.* Ils se laissoient encore aller aux vaines pensées des Juifs, touchant le rétablissement du royaume temporel de leur nation, qui étoit alors assujettie aux Romains, & dont ils envisageoient la délivrance, comme l'accomplissement de toutes les anciennes propheties. *Voyez Matth. ch. 18. v. 1. S. Augustin serm. 265. de Ascensione, n. 3. tom. 5. p. 1080.* prétend qu'ils lui demandoient si ce seroit alors & en sa présence qu'arriveroit le jugement dernier. *Voyez la 2 note sur le v. 8. ci-après.*

℣. 7. *lettr.* a mis en sa puissance. *Expl.* Saint Athanase *Serm. 4. contr. Arian.* remarque que Jesus-Christ étant ressuscité n'a pas dit que le Fils ignoroit ce temps comme il l'avoit dit, *Marc ch. 13. v. 32.* se considerant comme homme : mais qu'il dit ici simplement, ce n'est pas à vous, &c. ainsi S. Hilaire *lib. 9. de Trinitate*, & S. Basile *Apolog. ad Gesarium.*

℣. 8. *lettr.* & vous me serez témoins. *Voyez l'Evangile de S. Luc ch. 24. v. 48.*

Ibid. *expl.* C'étoit l'éclaircissement veritable de ce qu'ils lui demandoient, s'ils avoient été en état de le comprendre : car le rétablissement du royaume d'Israël consistoit proprement dans cette descente du Saint Esprit, qui en remplissant les Apôtres de grace & de force, les devoit rendre capables d'attester par-tout sa divinité & la verité de sa resurrection, afin qu'il regnât dans le cœur des vrais Israëlites, & que son regne tout spirituel s'étendît même sur les nations.

℣. 9. expl. *Voyez le v. 51. du ch. 24. de l'Evangile de S. Luc.*

℣. 10. *expl.* Ils continuoient à regarder vers le ciel, après que la nuée dans laquelle il étoit entré, l'avoit dérobé à leurs yeux.

Ibid. *expl.* deux Anges sous la figure de *deux hommes vêtus de blanc.*

℣. 11. *expl.* soit parceque Jesus-Christ & ses parens étoient de Nazareth en Galilée, soit parceque plusieurs & les principaux de ses disciples étoient de cette Province.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, dans un état glorieux, plein d'éclat & de majesté, pour ressusciter nos corps, & pour leur communiquer la gloire du sien.

Digitized by Google

Oliviers, qui est éloignée de Jerusalem de l'espace du chemin qu'on peut faire le jour du sabbat, & ils s'en retournerent à Jerusalem.

13. Et étant entrés *dans une maison*, ils monterent à une chambre haute, où demeuroient Pierre, Jean, Jacque, André, Philippe, Thomas, Barthelemi, Matthieu, Jacque *fils* d'Alphée, Simon *appellé* le zelé, & Jude *frere* de Jacque:

14. qui perseveroient tous dans un même esprit en prieres avec les femmes, & Marie mere de JESUS, & ses freres.

‡ POUR LA FESTE DE S. MATTHIAS.

15. ‡ Pendant ces jours-là, Pierre se leva au milieu des freres, qui étoient tous ensemble environ six vingts, & il leur dit:

16. *Mes* freres, il faut que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Ecriture par la bouche de David touchant Judas, qui a été le conducteur de ceux qui ont pris JESUS, soit accompli.

Ps. 40. 10. *Joan.* 13. 18.

17. Il étoit dans le même rang que nous, & il avoit été appellé aux fonctions du même ministere.

18. Et après avoir acquis un champ de la recompense de son peché, il s'est pendu & a crevé par le milieu du ventre, & toutes ses entrailles se sont répandues.

Matt. 27. 7.

19. Ce qui a été si connu de tous les habitans de Jerusalem, que ce champ a été nommé en leur langue, Haceldama, c'est-à-dire, le champ du sang.

20. Car il est écrit dans le livre des Pseaumes: Que leur demeure devienne deserte; qu'il n'y ait personne qui l'habite; & qu'un autre prenne sa place dans l'épiscopat.

Ps. 68. 26. *Ps.* 108. 8.

21. Il faut donc, qu'entre ceux qui ont été en notre compagnie pendant tout le temps que le Seigneur JESUS a vêcu parmi nous,

22. à commencer depuis le batême de Jean jusqu'au jour qu'il est monté au ciel, en nous quittant, on en choisisse un, qui soit avec nous témoin de sa resurrection.

23. Alors ils en présenterent deux: Joseph appellé Barsabas, surnommé le juste, & Matthias.

24. Et se mettant en prieres, ils dirent: Seigneur, vous qui connoissez les cœurs de tous les hommes, montrez-*nous* lequel de ces deux vous avez choisi,

25. afin qu'il entre dans ce ministere, & dans l'Apos-

qui vocatur Oliveti, qui est juxta Jerusalem, sabbati habens iter,

13. *Et cum introissent in cœnaculum, ascenderunt ubi manebant Petrus, & Joannes, Jacobus, & Andreas, Philippus, & Thomas, Bartholomæus, & Matthæus, Jacobus Alphæi, & Simon Zelotes, & Judas Jacobi.*

14. *Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus, & Maria matre Jesu, & fratribus ejus.*

15. *In diebus illis exurgens Petrus in medio fratrum, dixit, (erat autem turba hominum simul, ferè centum viginti:)*

16. *Viri fratres, oportet impleri Scripturam, quam prædixit Spiritus sanctus per os David de Juda, qui fuit dux eorum, qui comprehenderunt Jesum:*

17. *qui connumeratus erat in nobis, & sortitus est sortem ministerii hujus.*

18. *Et hic quidem possedit agrum de mercede iniquitatis, & suspensus crepuit medius: & diffusa sunt omnia viscera ejus.*

19. *Et notum factum est omnibus habitantibus Jerusalem, ita ut appellaretur ager ille, linguâ eorum, Haceldama, hoc est, ager sanguinis.*

20. *Scriptum est enim in libro Psalmorum: Fiat commoratio eorum deserta, & non sit qui inhabitet in ea: & episcopatum ejus accipiat alter.*

21. *Oportet ergo ex his viris, qui nobiscum sunt congregati in omni tempore, quo intravit & exivit inter nos Dominus Jesus,*

22. *incipiens à baptismate Joannis usque in diem, qua assumptus est à nobis, testem resurrectionis ejus nobiscum fieri unum ex istis.*

23. *Et statuerunt duos, Joseph, qui vocabatur Barsabas, qui cognominatus est Justus, & Matthiam.*

24. *Et orantes dixerunt: Tu, Domine, qui corda nosti omnium, ostende, quem elegeris ex his duobus unum,*

25. *accipere locum ministerii hujus, & apostola-*

℣. 12. *expl.* Il paroît donc que ce fut sur le mont des Oliviers où Jesus-Christ avoit souvent coutume de se retirer avec ses disciples pour prier, qu'il monta au ciel. *Voyez l'Evangile de S. Luc ch.* 21. *v.* 37. *& ch.* 22. *v.* 39. *& Joan ch.* 8. *v.* 1. *& ch.* 18. *v.* 1. *&* 2.

Ibid. *expl.* C'est environ mille pas, qui est le tiers d'une lieue, & selon la Paraphrase Syriaque, de sept stades.

Ibid. *expl.* C'est ici proprement où commence l'histoire des Apôtres.

℣. 13. *lettr.* Le lieu où l'on mange. On a traduit par *chambre haute*, parceque les Juifs aussi-bien que les Romains mangeoient au plus haut étage de leurs maisons. *Expl.* afin d'y être sans doute plus retirés, & aussi plus en sûreté du côté des Juifs qu'ils craignoient.

Ibid. *Grec.* Jacque & Jean.

Ibid. *expl.* pour le distinguer de l'autre Jacque fils de Zebedée & frere de Jean.

Ibid. *expl.* pour le distinguer de Simon-Pierre fils de Jean.

Ibid. *expl.* pour le distinguer de Judas Iscariote.

℣. 14. Grec. *Oratione & deprecatione.* Le premier est lorsqu'on demande d'obtenir quelque grace, le second lorsqu'on prie pour éloigner de soi quelque mal. *Expl.* On doit entendre que hors les heures de la priere publique où ils alloient au temple, comme il est dit, *ch.* 24. *v.* 53. dans l'Evangile de saint Luc, ils se tenoient renfermés dans cette maison & s'y appliquoient à la priere.

Ibid. *expl.* qui avoient toûjours accompagné Jesus-Christ & l'avoient assisté de leurs biens pendant qu'il vivoit. *Voyez l'Evangile de saint Luc ch.* 8. *v.* 2. *&* 3.

Ibid. *expl.* les parens de Jesus, ou ses Apôtres & ses disciples qu'il appelle ses freres, *Matth. ch.* 28. *v.* 10. & que saint Luc dit *v.* 15. *ci-après*, qui étoient au nombre de 120. *Voyez la* 2. *note sur le v suivant.*

℣. 15. *expl.* entre les dix jours qui s'écoulerent depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecôte.

Ibid. *Grec.* des disciples. *Expl.* des onze Apôtres & des septante-deux disciples, de quelques autres & de neuf à dix femmes. *Voyez Matth. ch.* 27. *v.* 55. *&* 56. *Marc. ch.* 16. *v.* 1. *Luc ch.* 8. *v.* 2. *&* 3.

℣. 16. *expl.* Ces paroles sont relatives *au v.* 20. *ci-après*, & aux paroles du *v.* 26. *du Pseaume* 68.

℣. 17. *lettr.* de notre nombre. *Autr.* l'un d'entre nous.

Ibid. *lettr.* Il a sorti le sort. *hebraïsme*, pour dire, il a eu veritablement le sort de ce ministere. Le Grec se sert de deux differens mots, mais qui signifient la même chose; le dernier est souvent employé dans l'Ecriture pour signifier le lot, la part & portion que l'on a dans quelque chose. La Vulgate l'a traduit *v.* 25. *ci-après* par le lieu ou la place. *Voyez la note sur ce lieu.* Saint Chrysostome dit que ce sort étoit l'effet de la vocation de Dieu, qui ne présuppoſoit en cet Apôtre aucun merite de sa part.

Ibid. Grec. διακονία qui signifie ici fonction, service & ministere de l'Apostolat.

℣. 18. *expl.* Il ne l'acquit pas lui-même, mais il donna l'argent qui fut employé à l'acquerir, comme il est marqué dans l'Evangile. *Voyez S. Matth. ch.* 27. *v.* 7.

Ibid. *Grec.* Il est tombé sur le visage. *Autr.* il s'est précipité.

℣. 19. *expl.* C'est-à dire, le champ que l'on avoit acheté du prix pour lequel Jesus-Christ avoit été livré aux Juifs par Judas, & que Judas leur avoit rapporté dans son desespoir avant qu'il allât se pendre. Cette explication de ce nom n'est pas de saint Pierre; mais a été ajoûtée par saint Luc pour en faire sentir toute la force aux Grecs pour lesquels il écrivoit.

℣. 20. *Grec.* sa demeure.

Ibid. *expl.* Ce que le Prophete Roi pouvoit avoir dit en general de tous les Juifs, dont le crime énorme commis en la personne de Jesus-Christ, leur fit meriter que leur pays fût reduit à la derniere desolation sous l'empire de Vespasien, & qu'ils en fussent tous chassés, S. Pierre l'applique en particulier à Judas comme à celui qui fut le *chef* de ces meurtriers de Jesus-Christ.

Ibid. *lettr.* reçoive son épiscopat, *c'est-à-dire*, sa principauté, son sacerdoce. *S. Chrysost. Voyez la note sur le v.* 8. *du Pseaume* 108.

℣. 21. *lettr.* est entré & sorti avec nous. *Hebraïsme.*

℣. 22. *expl.* Depuis le commencement de sa prédication, marqué à peu près par *le Batême de saint Jean.*

Ibid. *autr.* où il nous a été enlevé.

Ibid. *expl.* Il étoit bien juste que ceux que Jesus-Christ vouloit envoyer pour rendre témoignage de la verité de ses actions & de sa doctrine en eussent été les témoins, c'est pourquoi il leur avoit dit, S. Jean. *ch.* 15. *v.* 27. *Vous rendrez témoignage de moi, parceque vous êtes dès le commencement avec moi.*

℣. 23. *expl.* soit que ce fût un troisiéme nom qu'il eût encore, & que S. Luc a marqué peut-être pour le distinguer de quelqu'autre: soit que ce nom lui eût été donné par les Juifs à cause de sa grande pieté.

℣. 24. *expl.* l'interieur, par lequel on doit juger qui est le plus digne du ministere Ecclesiastique: au lieu que nous autres nous ne voyons que le dehors qui peut souvent tromper.

℣. 25. *lettr.* le lieu. *Grec.* qu'il reçoive le sort de ce, &c. *Autr.* la place vacante dans ce ministere. *Voyez la* 2. *note sur le v.* 17. *ci-dessus.*

latus,

Digitized by Google

latûs, de quo prævaricatus est Judas ut abiret in locum suum.

lat, dont Judas est déchû par son crime, pour s'en aller en son lieu //.

26. *Et dederunt sortes eis, & cecidit sors super Matthiam; & annumeratus est cum undecim Apostolis.*

26. Aussi-tôt ils les tirerent au sort //, & le sort tomba sur Matthias, & il fut associé aux onze Apôtres ¶.

℣. 25. *expl.* dans l'enfer, où sa honteuse prévarication lui a fait préparer une place très-funeste pour toûjours.

℣. 26. *Grec.* Ils donnerent leur sort, *c'est-à-dire*, ils les proposerent tous deux à Dieu pour remplir cette place; & cette place échut à Mathias. *Expl.* On ne sait point en quelle maniere Dieu s'expliqua en faveur de ce dernier, si ce fut par un signe sensible, ou si ce fut par une inspiration secrette faite par le Saint-Esprit à toute l'assemblée. *Voyez l'Auteur de la Hierarchie Ecclesiastique ch. 5. part. 3.* Plusieurs des Peres ont cru qu'on s'étoit servi du sort; mais ils ont eu soin en même temps de marquer aux fidelles qu'ils ne devoient pas conclure de cet exemple qu'ils pussent se servir de cette même voie. *Voyez S. Aug. in Psal. 29. n. 3. p. 160. tom. 4. lib. 5. in cap. 14. 1. Reg. p. 499. tom. 1. Epist. 228. p. 814. & 835. n. 12. & Epist. 55. n. 37. p. 143. tom. 2. de même S Jerôme, & avant eux Origenes.*

CHAPITRE II.

Le Saint-Esprit descend au jour de la Pentecôte sur les disciples. Ils parlent toutes sortes de langues. Les Juifs les accusent d'être pris de vin. Saint Pierre les refute. Il leur prêche l'innocence & la resurrection de JESUS; *qu'il a envoyé le Saint-Esprit; qu'il est le Messie. Il les excite à la penitence. Il s'en convertit ce jour-là trois mille. Ils vendent tous leurs biens & les mettent en commun.*

1. *ET cùm complerentur dies Pentecostes, erant omnes pariter in eodem loco:*

1. ‡ QUand les jours de la Pentecôte furent accomplis //, les disciples étant tous ensemble dans un même lieu //, ‡ POUR LE JOUR DE LA PENT.

2. *Et factus est repentè de cælo sonus, tamquam advenientis spiritûs vehementis, & replevit totam domum ubi erant sedentes.*

2. on entendit tout-d'un-coup un grand bruit, comme d'un vent violent & impetueux, qui venoit du ciel //, & qui remplit toute la maison où ils étoient assis //. *Supr. 1. 13.*

3. *Et apparuerunt illis dispertita lingua tamquam ignis, sedítque supra singulos eorum:*

3. En même-temps ils virent paroître comme des langues de feu qui se partagerent, & s'arrêterent sur chacun d'eux //.

4. *& repleti sunt omnes Spiritu sancto, & cœperunt loqui variis linguis, prout Spiritus sanctus dabat eloqui illis.*

4. Aussi-tôt ils furent tous remplis du Saint-Esprit //, & ils commencerent à parler diverses langues //, selon que le Saint-Esprit leur mettoit les paroles en la bouche. *Matt. 3. 11. Marc. 1. 8. Luc. 3. 16. Joan. 7. 39. Supr. 1. 8. Infr. 11. 16. & 29. 6.*

5. *Erant autem in Jerusalem habitántes Judæi, viri religiosi ex omni natione, quæ sub cælo est.*

5. Or il y avoit *alors* dans Jerusalem des Juifs // religieux // *& craignans Dieu*, de toutes les nations qui sont sous le ciel //.

6. *Facta autem hac voce, convenit multitudo, & mente confusa est, quoniam audiebat unusquisque linguâ suâ illos loquentes.*

6. Après donc que ce bruit se fut repandu //, il s'en assembla un grand nombre, qui furent tous épouvantés // de ce que chacun d'eux les entendoit parler en sa langue //.

7. *Stupebant autem omnes, & mirabantur, dicentes: Nonne ecce omnes isti, qui loquuntur, Galilæi sunt?*

7. Ils en étoient tous hors d'eux-mêmes; & dans cet étonnement ils s'entre-disoient: Ces gens-là qui parlent ne sont-ils pas tous Galiléens //?

8. *& quomodo nos audivimus unusquisque linguam nostram, in quâ nati sumus?*

8. Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays,

9 *Parthi, & Medi, & Elamitæ, & qui habitant Mesopotamiam, Judæam, & Cappadociam, Ponrum, & Asiam,*

9. Parthes, Medes //, Elamites //, ceux d'entre nous qui habitent la Mesopotamie, la Judée //, la Cappadoce, le Pont, & l'Asie,

10. *Phrygiam, & Pamphyliam, Ægyptum, & partes Libyæ, quæ est circa Cyrenen, & advenæ Romani,*

10. la Phrygie & la Pamphylie, l'Egypte, & cette partie de la Libye, qui est proche de Cyrene //, & ceux qui sont venus de Rome,

11. *Judæi quoque, & Proselyti, Cretes, &*

11. Juifs aussi // & proselytes //, Cretois // & Arabes, nous

℣. 1. *Grec.* le jour de la Pentecôte fut arrivé. *Expl.* Cinquante jours après la Pâque des Juifs, ils celebroient la fête de la *Pentecôte. Levit.* 23. 15. 16. 21. Après donc que ces cinquante jours exprimés par le mot de *Pentecôte*, furent accomplis; *c'est-à-dire*, le lendemain du sabbat, & le jour qu'on a appellé le Dimanche, depuis la resurrection de Jesus-Christ.

Ibid. Grec 2j. *Et dans un même esprit.* Neanmoins le mot Grec ὁμοθυμαδὸν, ne signifie quelquefois qu'*ensemble*. *Expl.* à ce que l'on croit dans la maison de Marie mere de Jean surnommé Marc, & sur les neuf heures du matin. *Voyez v. 15. ci-après.*

℣. 2. *expl.* Ce vent se fit entendre par toute la ville, & répandit en un moment la nouvelle de ce qui étoit arrivé. *Voyez le v. 6. ci-après*, & il figuroit la rapidité avec laquelle l'Evangile devoit être annoncé par tout le monde.

Ibid. expl. assemblés tranquillement & en prieres: car le mot *s'asseoir* ne signifie souvent dans l'Ecriture qu'être dans un lieu en repos & sans en sortir; c'est ce que Jesus-Christ leur avoit recommandé en S. Luc *ch.* 24. *v.* 49.

℣. 3. *expl.* Ces langues de feu marquoient le zele des Apôtres, leur science & la lumiere dont ils venoient d'être remplis; le don des langues & celui de se faire entendre des peuples les plus barbares, chez lesquels ils devoient porter l'Evangile.

℣. 4. *expl.* selon la qualité & les besoins de leur ministere: car autres furent les dons des Apôtres & des disciples, autres furent ceux des laïques & des femmes. *Voyez* 1. *Cor.* 12. *v.* 4. *& seq. & S. Athanase en sa lettre à Serapion. Origene hom.* 29. *sur S. Luc ch.* 4.

Ibid. expl. pour se faire entendre aux differens peuples qui étoient à Jerusalem, & pour montrer en même-temps, que la grace de l'Evangile qu'ils annonçoient regardoit toutes les nations.

℣. 5. *expl.* Car ces Juifs n'y demeuroient pas ordinairement; mais ils y venoient seulement trois fois l'année aux fêtes principales & d'obligation.

Ibid. Grec. des Juifs & des hommes religieux. *Expl.* On a ajoûté dans cette version ces mots: *craignant Dieu*, pour expliquer les précedens. Les Juifs donnoient ce nom à ceux des Gentils & des étrangers, qui n'étant pas circoncis, ne laissoient pas d'adorer Dieu dans son temple, & d'observer la loi, & de pratiquer quelques-unes des ceremonies legales. *Voyez S. Jean ch.* 12. *v.* 20. *& ci-après ch.* 10. *v.* 2. *ch.* 13. *v.* 16. *&* 42.

Ibid. expl. Saint Luc en fait l'énumeration aux vers. 9. 10. & 11. *ci-après.*

℣. 6. *expl.* le bruit du vent impetueux. *Voyez le v.* 2. *ci-dessus*, & du miracle de la descente du S. Esprit, comme de celui du don des langues.

Ibid. lettr. troublés d'esprit. *Expl.* hors d'eux-mêmes: Le Grec porte simplement, *troublés, surpris.* Voyez les premiers mots du vers. suivant; ils expliquent les précedens.

Ibid. expl. Soit que les Apôtres parlassent toutes les langues de ceux qui les écoutoient: ou que chaque Apôtre ne parlant qu'une seule langue, fût entendu de toutes sortes d'étrangers. *Voyez la* 2. *note sur le v.* 11. *ci-après*, où l'on s'explique plus au long.

℣. 7. *expl.* En effet, les principaux Apôtres de Jesus-Christ étoient de cette Province, & Jesus Christ lui-même y avoit sejourné long-temps avec ses disciples.

℣. 9. *expl.* peuples de l'Assyrie, qui fait partie de l'Asie.

Ibid. expl. les peuples de la Perse, ou qui en étoient voisins, & qui avoient conservé le nom des peuples de ce premier & ancien empire, dont il est parlé. *Genes. ch.* 14. *v.* 1. *Isaïe ch.* 21. *v.* 2.

Ibid. expl. Ils distinguent la Judée, à cause de la Galilée, d'où étoient la plûpart des Apôtres. *Voyez le v.* 7. *ci-dessus.*

℣. 10. *expl.* ville ou province d'Afrique, d'où étoit Simon qui porta la croix de Jesus-Christ. *Matth. ch.* 27. *v.* 32.

℣. 11. *expl.* Juifs originaires; *c'est à-dire*, tous Juifs naturels, quoique de differens pays.

Ibid. expl. Le mot hebreu *Agerim*, qui correspond à celui de Proselytes, signifie un étranger converti au Judaïsme, & il est employé dans ce sens, 1. *Paral. ch.* 22. *v.* 2. & en plusieurs autres endroits de l'Ecriture où la Vulgate l'a traduit par *proselytes*; ainsi étoient les Gabaonites, Rahab & ceux de sa famille. *Josue ch.* 6. *v.* 25. *& ch.* 9. les Cinéens fils de Jethro, *Judic. ch.* 1. *v.* 16. & plusieurs autres.

Ibid. expl. ceux qui habitoient l'île qu'on appelle aujourd'hui Candie.

Digitized by Google

les entendons parler chacun en notre langue *l* des merveilles de Dieu ¶?

12. Etant donc tout étonnés, & dans la derniere admiration, ils s'entredisoient: Que veut dire ceci *l*?

13. Mais d'autres s'en moquoient? & disoient: C'est qu'ils sont *ivres* & pleins de vin nouveau *l*.

‡ POUR LE MERC. DAS 4. TEMPS DE LA PENT. *Leçon I.*

14. ‡ Alors Pierre se présentant *l* avec les onze *Apôtres*, éleva sa voix, & leur dit: O Juifs, & vous tous qui demeurez dans Jerusalem considerez ce que je vais vous dire, & soyez attentifs à mes paroles.

15. Ces personnes ne sont pas ivres, comme vous le pensez, puisqu'il n'est encore que la troisiéme heure du jour *l*.

16. Mais c'est ce qui a été dit par le Prophete Joël:

Isa. 44. 3. *Joel.* 2. 28.

17. Dans les derniers temps, dit le Seigneur *l*, je répandrai de mon Esprit sur toute chair: vos fils & vos filles prophetiseront; vos jeunes-gens auront des visions, & vos vieillards auront des songes.

18. En ces jours-là je répandrai de mon Esprit sur mes serviteurs & sur mes servantes, & ils prophetiseront *l*.

19. Je ferai paroître en haut des prodiges dans le ciel, & en bas des signes *extraordinaires* sur la terre; du sang, du feu, & une vapeur de fumée *l*.

20. Le soleil sera changé en tenebres, & la lune en sang, avant que le grand jour du Seigneur arrive & paroisse avec éclat *l*;

Joel 2. 32. *Rom.* 10. 13.

21. & pour lors, quiconque invoquera le nom du Seigneur, sera sauvé *l* ¶.

22. O Israélites écoutez les paroles que je vais vous dire: Vous savez que JESUS de Nazareth a été un homme que Dieu a rendu celebre parmi vous par les merveilles, les prodiges & les miracles qu'il a faits par lui au milieu de vous.

23. Cependant *l* vous l'avez crucifié, & vous l'avez fait mourir par les mains des méchans *l*, vous ayant été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu, & par un decret de sa préscience *l*.

24. Mais Dieu l'a ressuscité, en arrêtant les douleurs de l'enfer *l*, étant impossible qu'il y fût retenu.

Ps. 15. 8.

25. Car David dit de lui *l*: J'avois toûjours le Seigneur présent devant moi; parcequ'il est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé:

26. c'est pour cela que mon cœur s'est réjoui, que ma langue a chanté de joie, & que ma chair même reposera en esperance *l*;

27. parceque vous ne laisserez point mon ame *l* dans l'enfer, & vous ne permettrez point que votre Saint *l* éprouve la corruption.

Arabes: audivimus eos loquentes nostris linguis magnalia Dei.

12. *Stupebant autem omnes, & mirabantur ad invicem dicentes: Quidnam vult hoc esse?*

13. *Alii autem irridentes dicebant: Quia musto pleni sunt isti.*

14. *Stans autem Petrus cum undecim levavit vocem suam, & locutus est eis: Viri Judæi, & qui habitatis Jerusalem universi, hoc vobis notum sit, & auribus percipite verba mea.*

15. *Non enim, sicut vos æstimatis, hi ebrii sunt, cùm sit hora diei tertia:*

16. *sed hoc est, quod dictum est per prophetam Joël:*

17. *Et erit in novissimis diebus (dicit Dominus) effundam de Spiritu meo super omnem carnem: & prophetabunt filii vestri, & filiæ vestræ, & juvenes vestri visiones videbunt, & seniores vestri somnia somniabunt.*

18. *Et quidem super servos meos, & super ancillas meas in diebus illis effundam de Spiritu meo, & prophetabunt:*

19. *& dabo prodigia in cælo sursum, & signa in terra deorsum, sanguinem & ignem, & vaporem fumi.*

20. *Sol convertetur in tenebras, & luna in sanguinem, antequam veniat dies Domini magnus & manifestus.*

21. *Et erit: omnis quicumque invocaverit nomen Domini, salvus erit.*

22. *Viri Israelitæ, audite verba hæc: Jesum Nazarenum, virum approbatum à Deo in vobis, virtutibus, & prodigiis, & signis, quæ fecit Deus per illum in medio vestri, sicut & vos scitis:*

23. *hunc definito consilio, & præscientiâ Dei traditum, per manus iniquorum affigentes interemistis:*

24. *quem Deus suscitavit, solutis doloribus inferni, juxta quod impossibile erat teneri illum ab eo.*

25. *David enim dicit in eum: Providebam Dominum in conspectu meo semper: quoniam à dextris est mihi ne commovear.*

26. *Propter hoc lætatum est cor meum, & exultavit lingua mea, insuper & caro mea requiescet in spe:*

27. *Quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis sanctum tuum videre corruptionem.*

℣. 11. *expl.* S. Gregoire de Nazianze *Orat.* 44. *Grec & Latin tom.* 1. *p.* 715. doute s'il ne faut pas mettre un point entre ces mots: *Nous les avons entendus*, & les autres, *parler nos langues*, parceque sans ce point on pouroit croire que les Apôtres ne parloient qu'une seule langue qui étoit entendue en même temps & également par tous les peuples de langues differentes, & alors ce seroit un miracle dans les auditeurs & non dans les Apôtres; ce qui n'est pas seulement vrai-semblable, mais contraire à ce qui est rapporté au vers. 13. ci après. de ceux *qui disoient qu'ils étoient ivres*, puisque cela suppose qu'ils ne les entendoient pas. *Voyez S. August. serm.* 175. *de verbis apost. n.* 3. *tom.* 5. *p.* 836. *& serm.* 266. *sur la Pentec n.* 1. *p.* 1085. *& ailleurs.*

℣. 12. *expl.* D'où vient ce prodige? A quoi cela aboutira-t-il?

℣. 13. *autr.* doux. *Expl.* Il y a apparence que ces autres Juifs étoient, selon S. Basile, des Pharisiens, ou au-moins des gens dévoués aux sentimens de cette secte orgueilleuse, qui avoit toûjours été très-animée contre Jesus-Christ.

℣. 14. *autr.* se tenant debout.

℣. 15. *expl.* C'est comme s'il leur disoit: L'heure même vous doit convaincre que ceux que vous accusés d'être ivres, ne le peuvent être; puisqu'on ne s'enyvre point dès neuf heures du matin, qui étoit le temps des prieres parmi les Juifs. Car ce peuple, selon le témoignage de Josephe, ne mangeoit point même du-tout les jours de fêtes que vers le midi.

℣. 17. *expl.* Ce passage est expliqué dans le Prophete Joël *ch.* 2. *n.* 28. *& suivans.*

℣. 18. *expl.* Saint Justin, *Dialog. contra Tryphon*, dit que de son temps on voyoit des hommes & des femmes remplis du Saint-Esprit, qui prophetisoient, & Theodoret met de ce nombre, du temps des Apôtres, Agabus, les Corinthiens, les quatre filles de Philippe & les Apôtres. *Voyez S. Irenée liv.* 3. *ch.* 12.

℣. 19. & 20. Ces signes ont paru en partie à la mort de Jesus-Christ & paroîtront encore en son second avenement.

℣. 20. L'Hebreu porte *terrible*, au-lieu de *manifestus.*

℣. 21. *expl.* Tout ce qui precede jusqu'ici est extrait du *ch.* 2. du Prophete Joël depuis le *v.* 28. *jusques au v.* 32.

℣. 23. *Grec.* vous l'avez pris. *Autr.* exposé.

Ibid. *Grec.* des personnes sans joug & sans loi.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, qu'encore qu'ils fussent très-criminels, Dieu avoit tiré de leur crime même l'accomplissement de sa volonté: puisque son extrême amour pour les hommes l'avoit porté à livrer son Fils unique pour sauver le monde. *Joan. ch.* 3. *v.* 16. 17.

℣. 24. *Grec.* en arrêtant les douleurs de la mort. *Expl.* quelques uns des premiers Peres de l'Eglise ont expliqué ces paroles de la descente de Jesus-Christ aux enfers, afin d'apprendre sa venue aux anciens Patriarches, & les assûrer de leur délivrance. Voyez saint Irenée, *lib.* 4. *cap.* 45. saint Clement d'Alexandrie, *lib.* 2. *Strom.* Tertullien, *lib.* 3. *contr. Marc.* & Eusebe, *lib* 4. *demonstr. Evang. cap.* 12. mais saint Cyrille de Jerusalem, *Catec ef.* 4. l'entend du sepulcre, de la pourriture & de l'horreur du tombeau. *Voyez Ps.* 15. *v.* 10. & ce dernier sens est déterminé par les vers. 27. & 29. ci-après. & saint Augustin, *Epist.* 164. *à Evod. tom.* 2. *p.* 573. *n.* 3. *p.* 574. convient que l'explication de cet endroit est difficile & il lui donne differens sens.

℣. 25. *autr.* en son nom ou en sa personne

℣. 26. *expl.* dans l'assûrance qu'il a que son corps ne demeurera pas dans le tombeau, mais qu'il le ressuscitera.

℣. 27. *expl.* Le mot d'*ame* dans l'Ecriture est pris très-souvent pour le sang qui est comme l'ame du corps & qui lui donne la vie animale, & c'est dans ce sens qu'il est pris ici. *Voyez le v.* 9. *du ch.* 2. *liv.* 3. *des Rois, & le v.* 31. *ci-après.*

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, le corps de Jesus-Christ sanctifié par l'union du Verbe. *Grec.* celui que vous avez regardé des yeux de votre misericorde voie la fosse. *Expl.* voir & jouir, selon les Hebreux signifient la même chose, *c'est à dire*, que vous ne permettrez pas que ce corps prédestiné par votre grande misericorde pour être uni à la nature & à la personne divine de votre Fils soit aneanti & demeure dans la poussiere du tombeau.

Digitized by Google

28. *Notas mihi feciſti vias vitæ : & replebis me jucunditate cum facie tua.*

29. *Viri fratres, liceat audenter dicere ad vos de patriarcha David, quoniam defunctus eſt, & ſepultus : & ſepulcrum ejus eſt apud nos uſque in hodiernum diem.*

30. *Propheta igitur cùm eſſet, & ſciret quia jurejurando juraſſet illi Deus de fructu lumbi ejus ſedere ſuper ſedem ejus :*

31. *providens locutus eſt de reſurrectione Chriſti, quia neque derelictus eſt in inferno, neque caro ejus vidit corruptionem.*

32. *Hunc Jeſum reſuſcitavit Deus, cujus omnes nos teſtes ſumus.*

33. *Dexterâ igitur Dei exaltatus, & promiſſione Spiritûs ſancti acceptâ à Patre, effudit hunc, quem vos videtis, & auditis.*

34. *Non enim David aſcendit in cælum : dixit autem ipſe : Dixit Dominus Domino meo, ſede à dextris meis,*

35. *donec ponam inimicos tuos ſcabellum pedum tuorum.*

36. *Certiſſimè ſciat ergo omnis domus Iſraël, quia & Dominum eum, & Chriſtum fecit Deus, hunc Jeſum, quem vos crucifixiſtis.*

37. *His autem auditis, compuncti ſunt corde, & dixerunt ad Petrum, & ad reliquos Apoſtolos : Quid faciemus, viri fratres ?*

38. *Petrus verò ad illos : Pœnitentiam (inquit) agite, & baptiſetur unuſquiſque veſtrùm in nomine Jeſu Chriſti, in remiſſionem peccatorum veſtrorum : & accipietis donum Spiritûs ſancti ;*

39. *vobis enim eſt repromiſſio, & filiis veſtris, & omnibus qui longè ſunt, quoſcumque advocaverit Dominus Deus noſter.*

40. *Aliis etiam verbis plurimis teſtificatus eſt ; & exhortabatur eos, dicens : Salvamini à generatione iſta prava.*

41. *Qui ergo receperunt ſermonem ejus, baptiſati ſunt : & appoſitæ ſunt in die illa animæ circiter tria millia.*

42. *Erant autem perſeverantes in doctrina Apoſtolorum, & communicatione fractionis panis, & orationibus.*

28. Vous m'avez fait connoître ℣ le chemin de la vie, & vous me remplirez de la joie que donne la vûe de votre viſage ℣.

29. Mes freres, qu'il me ſoit permis de vous dire hardiment du Patriarche David ℣, qu'il eſt mort, qu'il a été enſeveli ℣, & que ſon ſepulcre eſt parmi nous juſqu'à ce jour ℣. 3. Reg. 2. 10.

30. Comme il étoit donc Prophete, & qu'il ſavoit que Dieu lui avoit promis avec ſerment, qu'il feroit naître de ſon ſang un fils ℣, qui ſeroit aſſis ſur ſon trône, Pſ. 131. 11.

31. dans cette connoiſſance qu'il avoit de l'avenir, il a parlé de la reſurrection du CHRIST, *en diſant* qu'il n'a point été laiſſé dans l'enfer, & que ſa chair n'a point éprouvé la corruption ℣. Pſ. 15. 10. Infr. 13. 35.

32. C'eſt ce JESUS que Dieu a reſſuſcité, & nous ſommes tous témoins de ſa reſurrection.

33. Après donc qu'il a été élevé par la puiſſance de Dieu ℣, & qu'il a reçû l'accompliſſement de la promeſſe que le Pere lui avoit faite d'envoyer le Saint-Eſprit ℣, il a répandu cet Eſprit ſaint que vous voyez ℣ & entendez maintenant ℣.

34. Car David n'eſt point monté dans le ciel ℣; or il dit lui-même : Le Seigneur a dit à mon Seigneur ℣ : Aſſeyez-vous à ma droite,

35. juſqu'à ce que je reduiſe vos ennemis à vous ſervir de marche-pié.

36. Que toute la maiſon d'Iſraël ſache donc très-certainement, que Dieu a fait Seigneur & CHRIST ce JESUS ℣, que vous avez crucifié.

37. Ayant oui ces choſes, ils furent touchés de componction en leur cœur, & ils dirent à Pierre & aux autres Apôtres : Mes freres ℣, que faut-il que nous faſſions ?

38. Pierre leur répondit : Faites penitence ℣, & que chacun de vous ſoit batiſé au nom de JESUS-CHRIST ℣, pour obtenir la remiſſion de vos pechés ; & vous recevrez le don du Saint-Eſprit ;

39. car la promeſſe a été faite à vous & à vos enfans, & à tous ceux qui ſont éloignés ℣, autant que le Seigneur notre Dieu en appellera ℣.

40. Ils les inſtruiſit encore par pluſieurs autres diſcours ℣, & il les exhortoit en diſant : Sauvez-vous du milieu de cette race corrompue ℣.

41. Ceux donc qui reçûrent ℣ ſa parole furent batiſés : & il y eut en ce jour environ trois mille ℣ perſonnes qui ſe joignirent *aux diſciples de Jeſus-Chriſt* ℣.

42. Ils perſeveroient dans la doctrine des Apôtres, dans la communion de la fraction du pain ℣, & dans les prieres,

---

℣. 28. *expl.* rentrer dans le chemin de la vie par une prompte reſurrection.

Ibid. *expl.* La reſurrection qui eſt pour le corps la voie qui le conduit à la vie éternelle, & qui le met en état de voir la gloire de Dieu des propres yeux de ſon corps.

℣. 29. *expl.* Ce nom ſe donnoit dans l'ancien Teſtament aux chefs d'une nombreuſe famille, ou à ceux dont les exemples & la pieté avoient été recommandables.

Ibid. *expl.* C'eſt à-dire, quelque ſaint, quelque grand qu'il fût, ſon corps eſt tombé dans la pourriture, *voyez ch.* 13, *ci-après, v.* 36. & pour ainſi dire dans le neant. *autr.* enterré. *Expl* Cela étant ainſi il n'a donc pû s'attribuer à ſoi-même ce qui eſt rapporté au *v* 27. *ci-deſſus & au v.* 31. *ſuivant*, mais comme Prophete il l'a pû dire de Jeſus-Chriſt qui eſt né de ſa race.

℣. 30. *Grec.* que de ſon ſang il feroit naître le Chriſt ſelon la chair.

℣. 31. *expl.* Saint Pierre vouloit faire comprendre aux Juifs qu'ils devoient entendre de Jeſus de Nazareth, ce qu'ils pouvoient croire que David avoit dit de ſoi-même.

℣. 33. *lettr.* par la droite de Dieu. *Expl.* C'eſt-à-dire, par la vertu propre de ſa nature divine au plus haut des cieux.

Ibid. *autr.* du Pere le pouvoir d'envoyer le S. Eſprit, ſelon la promeſſe qu'il en avoit faite.

Ibid. autr. *il a fait* cette effuſion *de l'Eſprit ſaint*, que vous voyez, *c'eſt-à-dire*, dont vous voyez les effets dans les Apôtres.

Ibid. *expl.* que vous entendez en eux parler diverſes langues.

℣. 34. *expl.* ſon ſepulcre ſe voyant au milieu d'eux, & tous étant convaincus que ſes cendres y étoient encore.

Ibid. *expl.* Car il eſt viſible que ces paroles ne convenoient en aucune ſorte à David, mais à Jeſus-Chriſt, qui bien que fils de David, ſelon la chair, étoit ſon Seigneur ſelon ſa divinité. *Voyez Pſeaume* 109. *v.* 1. *& ſuiv.*

℣. 36. *expl.* au jour de ſon Incarnation, lorſque la nature humaine fut unie ſi divinement à la Perſonne du Verbe, & que par cette union hypoſtatique, Jeſus, entant qu'homme, devint le *Seigneur* de toutes les creatures, & le Chriſt, C'eſt-à-dire, le Meſſie attendu depuis ſi long temps,

℣. 37. *lettr.* Hommes freres.

℣. 38. *Grec.* repentez-vous. *Expl.* de vos infidelités, de votre incredulité ; & du deici le que vous avez commis en ſa perſonne.

Ibid. *expl.* ſelon la forme & l'inſtitution de Jeſus-Chriſt, en croyant en lui & par ſes merites.

℣. 39. *expl.* C'eſt à-dire, que cette promeſſe faite à leurs peres les regardoient & leur poſterité quelque diſperſée qu'elle fût, & enſuite les Gentils que les Juifs regardoient comme des étrangers, auſquels ces promeſſes n'appartenoient point.

Ibid. *expl.* à l'Evangile par ſa grace, le tout dépendant de la vocation interieure, gratuite & efficace de Dieu.

℣. 40. *autr.* Il leur atteſta encore par pluſieurs preuves les mêmes verités.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, des Juifs leurs freres, qui blaſphémoient contre Jeſus-Chriſt, & refuſoient de croire à ſon Evangile. Jeſus-Chriſt avoit coutume d'appeller de ce nom les Juifs incredules & rebelles aux verités qu'il leur prêchoit, *Matth. ch.* 12. *v.* 39.

℣. 41. *Grec. aj.* de bon cœur & avec joie.

Ibid. *expl.* Les anciens Peres ont conclu de ce grand nombre de perſonnes batiſées en un ſeul jour, que le batême leur avoit été conferé par aſperſion. *Voyez S Cyprien Epiſt.* 75. *ad Magn. p.* 153. *Rigault.*

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'elles commencerent à compoſer une même Egliſe avec les ſix vingts ſur qui le Saint-Eſprit étoit deſcendu en forme de feu, *v.* 3. *ci deſſus.*

℣. 42. *Grec.* dans la fraction du pain. *Expl.* Quoique cette expreſſion ſoit aſſez ſouvent employée dans l'Ecriture pour ſignifier manger avec quelqu'un comme dans Iſaïe *ch.* 58. *v.* 7. *& au v.* 46. *ci-après*, cependant elle eſt priſe ici & dans S. Luc *ch.* 24. *v.* 35. pour marquer la participation à l'Euchariſtie *Voyez S. Aug. Epiſt.* 36. *n.* 28. *p.* 79. *tom.* 2. *& la Diſſertation de Louis-Jean de Villetaneuſe ſur les deux eſpeces tom.* 14. *Concil. p.* 1367. *anu.* 1562. *& la note ſur le v.* 7. *du ch.* 20. *ci-après.*

Digitized by Google

43. Or tout le monde étoit saisi de frayeur : & il se faisoit beaucoup de prodiges & de merveilles par les Apôtres [dans Jerusalem : & tous étoient remplis de crainte].

44. Ceux qui croyoient étoient tous *unis* ensemble, & possedoient toutes choses en commun.

45. Ils vendoient leurs terres & leurs biens, & les distribuoient à tous selon le besoin que chacun en avoit.

46. Ils perseveroient aussi tous les jours dans le temple unis de cœur & d'esprit entr'eux, & rompant le pain dans leurs maisons, ils prenoient leur nourriture avec joie & simplicité de cœur,

47. louant Dieu, & étant aimés de tout le peuple. Et le Seigneur augmentoit tous les jours *le nombre de* ceux qui devoient être sauvés dans l'unité d'un même corps.

43. *Fiebat autem omni anima timor ; multa quoque prodigia & signa per Apostolos in Jerusalem fiebant, & metus erat magnus in universis.*

44. *Omnes etiam qui credebant, erant pariter, & habebant omnia communia.*

45. *Possessiones & substantias vendebant, & dividebant illa omnibus prout cuique opus erat.*

46. *Quotidie quoque perdurantes unanimiter in templo, & frangentes circa domos panem, sumebant cibum cum exultatione, & simplicitate cordis,*

47. *collaudantes Deum, & habentes gratiam ad omnem plebem. Dominus autem augebat qui salvi fierent quotidie in idipsum.*

℣. 43. Ce verset est une espece de parenthese qui coupe la description des mœurs & de la discipline de cette Eglise naissante que saint Luc a commencé au verset précedent, & qu'il continue aux versets suivans.

Ibid. Le Grec omet cette derniere partie, qui paroît une repetition venue d'une traduction differente du commencement, qui de la marge est passée dans le texte.

℣. 44. *expl.* n'avoient tous qu'un même cœur, qu'un même esprit, & qu'une même volonté.

℣. 45. *lettr.* possessions.

℣. 46. *expl.* C'est-à-dire, qu'ils s'y rendoient avec soin à toutes les heures de la priere, & qu'ils y passoient alors un temps fort considerable.

Ibid. expl. *Cette simplicité de cœur* marque l'humble disposition des riches, qui en communiquant leurs biens aux pauvres, ne s'élevoient point au-dessus d'eux, mais se regardoient comme très-heureux de pouvoir ainsi soulager la necessité des autres, en reduisant tout, comme dit S. Paul, à l'égalité. 2. *Cor.* 8. 14.

℣. 47. *expl.* On peut voir dans les anciens Peres le portrait de cette Eglise naissante. *Voyez Tertull. lib. ad Scapul.* & dans son Apolog. *cap.* 39. & Minutius Felix.

Ibid. *Grec.* dans son Eglise.

Ibid. *expl.* d'où il s'ensuit necessairement qu'il n'y a que dans l'unité de l'Eglise où l'on ait lieu d'esperer le salut.

CHAPITRE III.

Saint Pierre & saint Jean vont dans le temple à la neuviéme heure. Ils guérissent à la porte un homme qui étoit né boiteux. Saint Pierre declare que ce miracle a été fait au nom de JESUS. *Il exhorte à la penitence, & à la foi en* JESUS-CHRIST.

‡ POUR LA VEILLE DE S. PIERRE ET S. PAUL.

1. ‡ VErs le même temps Pierre & Jean montoient au temple pour être à la priere de la neuviéme heure.

2. Et il y avoit un homme boiteux dès le ventre de sa mere, que l'on portoit, & que l'on mettoit tous les jours à la porte du temple, qu'on appelle la Belle porte, afin qu'il demandât l'aumône à ceux qui entroient dans le temple.

3. Cet homme ayant vû Pierre & Jean, qui alloient entrer dans le temple, les prioit de lui donner quelque aumône.

4. Et Pierre arrêtant avec Jean sa vûe sur ce pauvre, lui dit : Regardez-nous.

5. Il les regardoit donc attentivement, esperant qu'il alloit recevoir quelque chose d'eux.

6. Alors Pierre lui dit : Je n'ai ni or, ni argent : mais ce que j'ai je vous le donne : Levez-vous au nom de JESUS-CHRIST de Nazareth, & marchez.

7. Et l'ayant pris par la main droite, il le souleva, & aussi-tôt les plantes & les os de ses piés s'affermirent.

8. Il se leva à l'heure-même, se tint ferme sur ses piés, & commença à marcher : & il entra avec eux dans le temple, en marchant, en sautant & en louant Dieu.

9. Tout le peuple le vid comme il marchoit, & qu'il louoit Dieu.

10. Et reconnoissant que c'étoit celui-là même qui avoit accoûtumé d'être assis à la Belle porte du temple pour deman-

1. *Petrus autem, & Joannes ascendebant in templum ad horam orationis nonam.*

2. *Et quidam vir, qui erat claudus ex utero matris suæ, bajulabatur ; quem ponebant quotidie ad portam templi, quæ dicitur Speciosa, ut peteret eleemosynam ab introeuntibus in templum.*

3. *Is cùm vidisset Petrum, & Joannem incipientes introire in templum, rogabat ut eleemosynam acciperet,*

4. *Intuens autem in eum Petrus cum Joanne, dixit : Respice in nos.*

5. *At ille intendebat in eos, sperans se aliquid accepturum ab eis.*

6. *Petrus autem dixit : Argentum & aurum non est mihi : quod autem habeo, hoc tibi do : In nomine Jesu Christi Nazareni surge, & ambula.*

7. *Et apprehensâ manu ejus dexterâ, allevavit eum, & protinus consolidatæ sunt bases ejus, & plantæ.*

8. *Et exiliens stetit, & ambulabat : & intravit cum illis in templum, ambulans, & exiliens, & laudans Deum.*

9. *Et vidit omnis populus eum ambulantem, & laudantem Deum.*

10. *Cognoscebant autem illum, quòd ipse erat, qui ad eleemosynam sedebat ad Speciosam portam*

℣. 1. *expl.* c'est le sens du Grec. Il est difficile de croire que cela soit dit du même jour, d'autant qu'il s'étoit passé bien peu de temps depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures après midi.

Ibid. *Grec.* ensemble.

Ibid. *autr.* pour s'y trouver à la neuviéme heure, qui étoit une heure de priere ; c'est-à-dire, vers les trois heures après midi. On a remarqué sur Daniel 6. 10. que la coûtume des Juifs étoit de prier trois fois ; c'est-à-dire, à l'heure de Tierce, à l'heure de Sexte, à l'heure de None.

℣. 2. *expl.* la suite fait concevoir qu'il n'étoit pas simplement boiteux, mais perclus des piés & des jambes : *voyez vers.* 7. & 8. *ci-après*, & *le vers.* 9. *ch.* 4. dès le sein de sa mere, circonstances qui en rendoient la guérison incurable sans miracle ; & il est dit plus bas *ch.* 4. *v.* 22. que cet homme avoit plus de 40. ans.

Ibid. *expl.* ainsi nommée à cause qu'elle étoit faite de cuivre de Corinthe, plus précieux que l'or & l'argent. *Josephe de la guerre des Juifs, liv.* 7. *ch.* 12.

Ibid. *expl.* ainsi cet homme étoit fort connu aussi-bien que son infirmité.

℣. 4. *expl.* C'est-à-dire, considerez que nous sommes pauvres aussi-bien que vous, ou, ayez la foi & esperez que quelques pauvres que nous soyons, nous pouvons vous procurer une grande charité.

℣. 6. *expl.* Il paroit que les Apôtres ne se chargeoient point eux-mêmes de l'argent que les fidelles mettoient à leurs piés. *Voyez le v.* 45. *ch.* 2. *ci-dessus*, & *v.* 35. *ch.* 4. *ci-après* ; & qu'ils n'en portoient point avec eux, se contentant d'établir quelqu'ordre pour le faire distribuer selon les besoins de tous les fidelles.

Ibid. *expl.* en usant en sa faveur du pouvoir que Jesus-Christ lui avoit donné de guérir miraculeusement les malades en son nom, & par sa vertu.

℣. 7. *expl.* pour l'aider à se lever, & en même temps pour mieux marquer qu'il servoit à Jesus-Christ d'instrument pour faire ce grand miracle.

Ibid. *Grec.* les chevilles de ses piés.

℣. 8. *lettr.* il sauta. *Expl.* hors de son lit ; ce même mot est rapporté *ci-après*, & la vulgate le traduit par celui de *marcher*.

Ibid. *expl.* Ce qu'il n'avoit jamais fait, quoiqu'il eût alors plus de 40. ans. *plus bas ch.* 4. *v.* 22.

Ibid. *expl.* de joie, & pour faire voir sa parfaite guérison.

Digitized by Google

templi & impleti sunt stupore & extasi in eo quod contigerat illi.

11. *Cùm teneret autem Petrum & Joannem, cucurrit omnis populus ad eos ad porticum, quæ appellatur Salomonis, stupentes.*

12. *Videns autem Petrus, respondit ad populum: Viri Israëlitæ, quid miramini in hoc, aut nos quid intuemini, quasi nostra virtute aut potestate fecerimus hunc ambulare?*

13. *Deus Abraham, & Deus Isaac, & Deus Jacob, Deus Patrum nostrorum glorificavit filium suum Jesum, quem vos quidem tradidistis, & negastis ante faciem Pilati, judicante illo dimitti.*

14. *Vos autem sanctum & justum negastis, & petistis virum homicidam donari vobis:*

15. *auctorem verò vitæ interfecistis, quem Deus suscitavit à mortuis, cujus nos testes sumus.*

16. *Et in fide nominis ejus, hunc, quem vos vidistis, & nostis, confirmavit nomen ejus: & fides, quæ per eum est, dedit integram sanitatem istam in conspectu omnium vestrùm.*

17. *Et nunc, fratres, scio, quia per ignorantiam fecistis, sicut & Principes vestri.*

18. *Deus autem, quæ prænuntiavit per os omnium Prophetarum, pati Christum suum, sic implevit.*

19. *Pœnitemini igitur, & convertimini, ut deleantur peccata vestra:*

20. *ut cùm venerint tempora refrigerii à conspectu Domini, & miserit eum, qui prædicatus est vobis, Jesum Christum,*

21. *quem oportet quidem cælum suscipere usque in tempora restitutionis omnium, quæ locutus est Deus per os sanctorum suorum à sæculo Prophetarum.*

22. *Moyses quidem dixit: Quoniam Prophetam suscitabit vobis Dominus Deus vester, de fratribus vestris, tamquam me, ipsum audietis juxta omnia quæcumque locutus fuerit vobis.*

23. *Erit autem omnis anima, quæ non audierit Prophetam illum, exterminabitur de plebe.*

24. *Et omnes prophetæ à Samuel, & deinceps, qui locuti sunt, annuntiaverunt dies istos.*

der l'aumône, ils furent remplis d'admiration & d'étonnement // de ce qui lui étoit arrivé ¶.

11. Et comme il // tenoit *par la main* Pierre & Jean //, tout le peuple étonné de cette merveille courut à eux à la galerie qu'on nomme de Salomon //.

12. Ce que Pierre voyant, il dit au peuple: O Israëlites, pourquoi vous étonnez-vous de ceci, ou pourquoi nous regardez-vous, comme si c'étoit par notre vertu, ou par notre puissance //, que nous eussions fait marcher ce boiteux?

13. ‡ Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac & le Dieu de Jacob, le Dieu de nos peres // a glorifié son fils JESUS que vous avez livré, & renoncé devant Pilate //, qui avoit jugé qu'il devoit être renvoyé absous.

‡ POUR LE MERCREDI APRE'S PASQUE.

14. Vous avez renoncé le Saint & le Juste; vous avez demandé qu'on vous accordât la grace d'un homme qui étoit un meurtrier //;

Matt. 27. 20 *Marc.* 15. 11. *Luc.* 23. 18. *Joan.* 18. 40.

15. & vous avez fait mourir l'auteur de la vie //: mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, & nous sommes témoins de sa resurrection.

16. C'est sa puissance // qui par la foi en son nom //, a raffermi *les piés de* cet homme, que vous avez vû *boiteux*, & que vous connoissez: & la foi qui vient de lui //, a fait devant vous tous le miracle d'une siparfaite guérison.

17. Cependant mes freres, je sai que vous avez agi en cela par ignorance //, aussi-bien que vos Senateurs //.

18. Mais Dieu a accompli de cette sorte ce qu'il avoit prédit par la bouche de tous ses Prophetes //, que le CHRIST souffriroit la mort.

19. Faites donc penitence, & convertissez-vous, afin que vos pechés soient effacés ¶,

20. // quand les temps du rafraichissement que le Seigneur doit donner par sa présence, seront venus, & qu'il aura envoyé JESUS-CHRIST // qui vous a été annoncé //.

21. Il faut cependant que le ciel le reçoive jusqu'au temps du rétablissement // de toutes choses //, que Dieu a prédit par la bouche de ses saints Prophetes depuis le commencement du monde.

22. // Moïse a dit *à nos peres*: Le Seigneur votre Dieu vous susciterа d'entre vos freres un Prophete comme moi //: écoutez-le en tout ce qu'il vous dira.

Deut. 18. 15.

23. Quiconque n'écoutera pas ce Prophete, sera exterminé du milieu du peuple //.

24. Tous les Prophetes //, qui ont prophetisé de temps en temps depuis Samuel, ont prédit *ce qui est arrivé en* ces jours.

℣. 10. *expl.* qui les mettoit *comme hors d'eux-mêmes*, selon l'expression de l'Ecriture, tant par la vûe d'un si grand miracle, que par rapport & à ceux qui l'avoient fait, dont l'exterieur leur paroissoit si mépriſable, & à JESUS de Nazareth au nom duquel ils l'avoient fait.

℣. 11. *Grec.* le boiteux qui avoit été guéri.

Ibid. *expl.* par reconnoissance, il vouloit faire connoître les auteurs de sa guérison si miraculeuse. Il les tient par la main, dans la crainte que leur modestie ne les fît disparoître dans la foule.

Ibid. *Voyez Jean* 10. 23.

℣. 12. *Grec.* par notre puissance ou par notre sainteté & notre pieté.

℣. 13. *expl.* Remarquez, dit S. Chrysostome, comment S. Pierre, en parlant aux Juifs, a soin d'alleguer leurs peres, pour leur ôter tout soupçon, qu'il voulût leur annoncer une religion contraire à celle de leurs ancêtres: leur faisant voir que le même Dieu de cet ancien patriarche étoit celui qui venoit de relever à leurs yeux la gloire de Jesus-Christ au nom duquel ce boiteux avoit été guéri; & que c'étoit lui qui étoit ce fils promis à Abraham, à Isaac & à Jacob, & en qui tous les peuples de la terre devoient être benis.

Ibid. *expl.* lorsqu'ils protesterent qu'ils n'avoient point d'autre roi que Cesar.

℣. 14. *expl.* c'est Barabbas. *Matth.* 27. *v.* 20. *Marc.* 15. *v.* 7.

℣. 15. *expl.* celui qui donne la vie & la lumiere à tous les hommes.

℣. 16. *lettr.* son nom.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que ce miracle étoit l'effet de *la foi* qu'ils avoient eux-mêmes au nom de JESUS & de l'invocation de ce nom saint & tout-puissant.

Ibid. *lettr.* est par lui. *Expl.* qui est un don de sa grace.

℣. 17. *expl.* Ceci a rapport aux *vers.* 13. 14. *&* 15. *ci-dessus*, & convient à ce que Jesus-Christ a dit, *Luc. ch.* 23. *v.* 34. S. Irenée lisoit, *lib.* 3. *cap.* 12. Vous avez fait ce mal par ignorance.

Ibid. *lettr.* Princes. *Expl.* par où il entend sans doute les Prêtres, les Senateurs & les Docteurs de la loi qui avoient été les ennemis declarés de Jesus-Christ. Il est vrai, dit S. Chrysostome, qu'ils savoient bien que celui qu'ils condamnoient étoit innocent; mais ils ne connoissoient pas de même qu'il étoit le Fils unique de Dieu. Quoique cette ignorance étant fondée sur leur malice, elle ne les excusât en une maniere qu'en les condamnant de l'autre. Saint Pierre néanmoins les excuse autant qu'il peut, depeur que l'horreur d'un si grand crime ne les jettât dans le desespoir.

℣. 18. *expl.* ayant su tirer de la malice & de l'ignorance des hommes la gloire de *la* verité.

℣. 20. *expl.* Le sens de la Vulgate est suspendu & indéterminé. Saint Pierre dit, selon l'explication de S. Irenée, *lib.* 3. *cap.* 12. Afin que vous puissiez jouir des jours de rafraîchissement que vous aurez en voyant le Seigneur, & en jouissant de sa présence. *Ainsi Tertullien*, lib. de Resur. *Autr.* ayant été justifiés par la grace de Jesus-Christ, & par les merites de sa mort.

Ibid. *expl.* dans son second avenement.

Ibid. *autr.* aura été auparavant annoncé, *ou*, a été préparé *expl.* annoncé anciennement par les Prophetes, par Jesus-Christ même, par Jean Baptiste, & par les Apôtres.

℣. 21. *expl.* rafraîchissement plein & entier, qui ne sera differé que jusqu'à son second avenement, & au renouvellement de toutes les creatures.

Ibid. *expl.* S. Irenée, *lib.* 3. *cap.* 12. lisoit, lors de l'arrangement & de la disposition de toutes choses. Tertullien, *lib. de Resur.* de la manifestation de toutes choses. *Autr.* jusqu'au temps où se trouveront accomplies toutes les choses, &c.

℣. 22. *Grec.* car.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, qu'il ne leur enseigneroit point une doctrine contraire à la sienne; mais qu'il seroit le Legislateur de la loi nouvelle, comme Moïse l'avoit été de l'ancienne. Ce nom de Prophete convenoit principalement à Jesus-Christ, en ce qu'il parloit aux hommes de la part de Dieu, & qu'il confirmoit ses paroles par des miracles: quoiqu'il soit veritable qu'il a aussi prédit beaucoup de choses.

℣. 23. *expl.* Sur l'application de cette prophetie à Jesus-Christ, on peut lire Tertullien *lib* 4 *contr. Marc cap.* 22. *p.* 437. *Rigault.* Saint Cyprien *ad Quirin lib.* 1. *adverſ. Judæos cap.* 18. *p.* 247. *Rigault* Eusebe *lib.* 3. *demonstr. Evang. cap.* 2. & S. August. *lib.* 16. *contr. Faust. cap.* 15. *& cap.* 19. *p.* 291. 293. *& seq. tom.* 8.

℣. 24. *expl.* Saint Pierre semble faire deux classes de Prophetes en faveur de Jesus-Christ: la premiere depuis le commencement du monde jusques à Samuel: & la seconde depuis Samuel jusques à Jean-Batiste; car d'abord il les avoit tous compris sous ces termes generaux *v.* 18. par la bouche de tous les Prophetes, *& v.* 21. depuis le commencement du Monde.

Digitized by Google

25. Vous êtes les enfans des Prophetes, & de l'alliance que
Gen. 12. 3. Dieu a établie avec nos peres ℓ, en disant à Abraham : Toutes les nations ℓ de la terre seront benies en votre race.

26. C'est pour vous premierement que Dieu a suscité son Fils ℓ, & il vous l'a envoyé pour vous benir ℓ, afin que chacun se convertisse de sa mauvaise vie.

25. *Vos estis filii prophetarum, & testamenti, quod disposuit Deus ad patres nostros, dicens ad Abraham : Et in semine tuo benedicentur omnes familiæ terræ.*

26. *Vobis primùm Deus suscitans Filium suum, misit eum benedicentem vobis, ut convertat se unusquisque à nequitia sua.*

℣. 25. Cet Apôtre prouve aux Juifs qu'ils doivent être les premiers à se soumettre à la foi de Jesus-Christ. 1. Parcequ'ils sont les enfans de ceux qui l'ont prophetisé. 2. Parceque c'est en lui comme né de leur race que l'alliance promise à leurs peres s'accomplit, & que c'est par lui qu'ils seront benis. *Voyez le v. suiv.*

Ibid. *lettr.* familles.

℣. 26. *expl.* Il se sert du mot de *susciter*, comme Moïse : *Dieu vous suscitera un Prophete.*

Ibid. *expl.* en vous communiquant sa grace, par laquelle vous operez votre conversion.

CHAPITRE IV.

Les Apôtres sont mis en prison. Cinq mille hommes croyent en leur parole. Le grand Conseil les interroge. Saint Pierre dit que JESUS-CHRIST *est ressuscité, & que l'on n'est sauvé que par lui. Ils défendent aux Apôtres de le plus annoncer. Ils répondent qu'il faut obeïr à Dieu plûtôt qu'aux hommes. Dieu leur donne des signes de sa présence. Les disciples n'ont rien en particulier. Barnabé vend sa terre, & en met le prix aux piés des Apôtres.*

1. LOrsqu'ils parloient ℓ au peuple, les Prêtres, le Capitaine des Gardes du temple & les Sadducéens survinrent ℓ,

2. ne pouvant souffrir qu'ils enseignassent le peuple, & qu'ils annonçassent la resurrection des morts en *la personne de* JESUS ℓ :

3. & les ayant arrêtés, ils les mirent en prison jusqu'au lendemain ; parcequ'il étoit déja tard ℓ.

4. Or plusieurs de ceux qui avoient oui le discours *de Pierre* crurent : & le nombre des hommes fut d'environ cinq mille ℓ.

5. Le lendemain les chefs du peuple ℓ, les Senateurs ℓ & les Scribes s'assemblerent dans Jerusalem,

6. avec Anne le Grand-Prêtre ℓ, Caïphe ℓ, Jean ℓ, Alexandre ℓ, & tous ceux qui étoient de la race sacerdotale.

7. Et ayant fait venir au milieu d'eux Pierre & Jean, ils leur dirent : Par quelle puissance, ou au nom de qui ℓ avez vous fait cette action ℓ ?

8. Alors Pierre rempli du Saint-Esprit : leur dit ; Princes du peuple, & vous Senateurs ℓ, écoutez-nous :

9. Puisqu'aujourd'hui l'on nous demande raison ℓ du bien que nous avons fait à un homme perclus *de l'usage de ses jambes* ℓ, & de la maniere dont il a été guéri,

10. nous vous declarons à vous tous, & à tout le peuple d'Israël, que c'est par le nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST de Nazareth, lequel vous avez crucifié, & que Dieu a resuscité d'entre les morts, que cet homme a été guéri, & qu'il est
Ps. 117. 22. Isa. 28. 16. Matt. 21. 42. Marc. 12. 10. Luc. 20. 17. Rom. 9. 32. 1. Petr. 2. 7. debout devant vous.

11. C'est cette pierre, que vous autres architectes ℓ avez rejettée, & qui cependant a été faite la principale pierre de l'angle ℓ :

1. *LOquentibus autem illis ad populum, supervenerunt Sacerdotes & magistratus templi, & Sadducæi,*

2. *dolentes quòd docerent populum, & annuntiarent in Jesu resurrectionem ex mortuis ;*

3. *& injecerunt in eos manus, & posuerunt eos in custodiam in crastinum : erat enim jam vespera.*

4. *Multi autem eorum qui audierant verbum, crediderunt : & factus est numerus virorum quinque millia.*

5. *Factum est autem in crastinum, ut congregarentur principes eorum, & seniores, & Scribæ in Jerusalem,*

6. *& Annas Princeps sacerdotum, & Caiphas, & Joannes, & Alexander, & quotquot erant de genere sacerdotali.*

7. *Et statuentes eos in medio, interrogabant : In qua virtute, aut in quo nomine feciſtis hoc vos ?*

8. *Tunc repletus Spiritu sancto Petrus, dixit ad eos : Principes populi, & seniores, audite :*

9. *Si nos hodie dijudicamur in beneficio hominis infirmi, in quo iste salvus factus est,*

10. *notum sit omnibus vobis, & omni plebi Israël : quia in nomine Domini nostri Jesu Christi Nazareni, quem vos crucifixistis, quem Deus suscitavit à mortuis, in hoc iste astat coram vobis sanus.*

11. *Hic est lapis, qui reprobatus est à vobis ædificantibus, qui factus est in caput anguli :*

℣. 1. *expl.* C'est-à-dire, que S. Pierre étant accompagné de saint Jean. *Voyez le v. 11. du ch. précedent*, étoit censé porter pour lui la parole, & parler aussi en son nom.

Ibid. *expl.* Ces Saducéens, selon quelques-uns étoient les disciples d'un nommé Sadoc, chef de cette secte des Juifs, qui nioient l'immortalité de l'ame, & ne reconnoissoient par consequent ni esprit immortel, ni resurrection. *Voyez Josephe lib. 18. antiq. cap. 2.* d'autres prétendent que ce nom de Saducéens vient de deux mots hebreux *Tsaud*, qui signifie marcher, & de *Huka*, qui signifie la loi ; *c'est-à-dire*, qui marche selon la loi. Cette secte n'a paru qu'après le temps des Prophetes, & il n'en n'est parlé que dans le nouveau Testament & dans Josephe.

℣. 2. *expl.* C'est-à-dire, qu'ils prêchassent publiquement la resurrection de Jesus-Christ. *Voyez le v. 15. du ch. précedent :* & qu'ils fissent esperer aux Juifs après leur mort un temps de rafraîchissement. *Voyez le v. 20. du ch. précedent.*

℣. 3. *expl.* Il étoit trop tard pour faire assembler tout le Conseil, & interroger les deux Apôtres en présence de toute l'assemblée : car il est dit, *ch. 3. v. 1.* que Pierre & Jean étoient entrés au temple sur les trois heures après midi.

℣. 4. *expl.* Quoique saint Chrysostome & quelques autres ayent entendu qu'il y eut alors *cinq mille hommes* de convertis, sans les femmes & qu'il semble que ce soit le plus naturel du texte ; d'autres croient que saint Luc marque seulement ici que le nombre de tous ceux qui crurent, tant à la premiere qu'à la seconde prédication de saint Pierre, fut de cinq mille hommes.

℣. 5. *lettr.* les Princes, ἄρχοντας : ce qui semble marquer les chefs des tribus, ou les Senateurs du grand Sanedrin.

Ibid. *lettr.* les Anciens πρεσβυτέρους ; ce qui semble marquer les Senateurs du grand Sanedrin, ou les Senateurs particuliers de la ville de Jerusalem.

℣. 6. *expl.* Soit qu'Anne & Caïphe fussent Grands-Prêtres tour-à-tour chacun leur année, comme l'a crû saint Augustin, soit parcequ'il l'avoit été auparavant. *Voyez la 1. note sur le v. 13. du ch. 18. de saint Jean.*

Ibid. Josephe, *lib. 18. antiq. cap. 3.* le nomme Caïphas, & dit qu'il se nommoit aussi Joseph, & qu'il avoit reçû la grande sacrificature par le credit de Valerius Gratus Préfet de la Judée pour les Romains.

Ibid. *expl.* l'un des fils d'Anne. *Josephe, lib. 2. de bello Judai. cap. 25.*

Ibid. *expl.* surnommé Lysimague, *Autr.* Alabarcha, qui étoit l'un des plus riches d'entre les Juifs. *Josephe, lib. 20. antiq. cap. 3. lib. 6. de bello Judai. cap. 1. vers la fin.*

℣. 7. *autr.* Par quelle autorité.

Ibid. *expl.* guéri ce boiteux. Ils le savoient : mais ils crurent que les Apôtres n'auroient jamais la hardiesse de declarer, étant prisonniers, que ce miracle s'étoit fait au nom de Jesus de Nazareth, qu'ils avoient eux-mêmes fait mourir comme un scelerat. Il y a de l'apparence qu'ils avoient fait aussi emprisonner avec les Apôtres, celui qui avoit été guéri, & qu'on l'amena avec eux dans l'assemblée, comme on le voit par la suite, dans l'esperance de lui faire nier que sa guérison eût été faite par la puissance & au nom de Jesus-Christ.

℣. 8. *Grec.* d'Israël.

℣. 9. *expl.* Saint Cyprien, *lib. 2. adverſ. Judæos p. 257. Rigault*, lisoit ainsi dans l'ancienne Vulgate : puisque vous nous interrogez.

Ibid. *autr.* à un homme impotent.

℣. 11. *lettr. autr.* en bâtissant.

Ibid. *expl.* Dieu l'ayant établi par la gloire de sa resurrection, le chef de l'Eglise, & comme le lien sacré qui a reüni ensemble dans la maison du Seigneur les Juifs & les Gentils, deux peuples auparavant si opposés. *Voyez la note sur le v. 22. du Psaume 117.*

Digitized by Google

12. *& non est in alio aliquo salus. Nec enim aliud nomen est sub cælo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri.*

13. *Videntes autem Petri constantiam, & Joannis, comperto quòd homines essent sine litteris, & idiotæ, admirabantur, & cognoscebant eos, quoniam cum Jesu fuerant:*

14. *hominem quoque videntes stantem cum eis, qui curatus fuerat, nihil poterant contradicere.*

15. *Jusserunt autem eos foras extra concilium secedere: & conferebant ad invicem,*

16. *dicentes: Quid faciemus hominibus istis? quoniam quidem notum signum factum est per eos, omnibus habitantibus Jerusalem: manifestum est, & non possumus negare.*

17. *Sed ne amplius divulgetur in populum, comminemur eis, ne ultrà loquantur in nomine hoc ulli hominum.*

18. *Et vocantes eos, denuntiaverunt ne omnino loquerentur, neque docerent in nomine Jesu.*

19. *Petrus verò & Joannes respondentes, dixerunt ad eos: Si justum est in conspectu Dei, vos potiùs audire quàm Deum, judicate:*

20. *non enim possumus, quæ vidimus & audivimus non loqui.*

21. *At illi comminantes dimiserunt eos: non invenientes quomodo punirent eos, propter populum, quia omnes clarificabant id quod factum fuerat in eo quod acciderat.*

22. *Annorum enim erat amplius quadraginta homo, in quo factum fuerat signum istud sanitatis.*

23. *Dimissi autem venerunt ad suos: & annuntiaverunt eis quanta ad eos principes sacerdotum & seniores dixissent.*

24. *Qui cùm audissent, unanimiter levaverunt vocem ad Deum, & dixerunt: Domine, tu es qui fecisti cælum, & terram, mare, & omnia quæ in eis sunt:*

25. *qui Spiritu sancto per os patris nostri David, pueri tui, dixisti: Quare fremuerunt gentes, & populi meditati sunt inania?*

26. *Astiterunt Reges terræ, & principes convenerunt in unum adversus Dominum, & adversus Christum ejus.*

27. *Convenerunt enim verè in civitate istâ adversus sanctum puerum tuum Jesum, quem unxisti, Herodes, & Pontius Pilatus cum Gentibus, & populis Israël,*

28. *facere quæ manus tua & consilium tuum decreverunt fieri.*

29. *Et nunc, Domine, respice in minas eorum, & da servis tuis cum omni fiducia loqui verbum tuum,*

12. & il n'y a point de salut par aucun autre ℓ; car nul autre nom ℓ sous le ciel n'a été donné aux hommes par lequel nous devions être sauvés.

13. Lorsqu'ils virent la constance ℓ de Pierre & de Jean, connoissant que c'étoient des hommes sans lettres ℓ, & du commun du peuple, ils en furent étonnés. Ils savoient aussi qu'ils avoient été disciples de JESUS.

14. Et comme ils voyoient cet homme qui avoit été guéri présent avec eux, ils n'avoient rien à leur opposer.

15. Ils leur commanderent donc de sortir de l'assemblée, & ils se mirent à déliberer entr'eux,

16. en disant: Que ferons nous à ces gens-ci ℓ, car ils ont fait un miracle qui est connu de tous les habitans de Jerusalem; cela est certain, & nous ne pouvons pas le nier?

17. Mais afin qu'il ne se répande pas davantage parmi le peuple, défendons-leur avec menaces de parler à l'avenir au nom de *Jesus* à qui que ce soit.

18. Et aussi-tôt les ayant fait appeller, ils leur défendirent de parler en quelque maniere que ce fût, ni d'enseigner au nom de JESUS.

19. Mais Pierre & Jean leur répondirent: Jugez vous-mêmes, s'il est juste devant Dieu de vous obeïr plutôt qu'à Dieu ℓ?

20. Car pour nous, nous ne pouvons pas ne point parler des choses que nous avons vûes & entendues ℓ.

21. Ils les renvoyerent donc avec menaces, ne trouvant point de moyen de les punir à cause du peuple, parceque tous rendoient gloire à Dieu de ce qui étoit arrivé ℓ;

22. car l'homme qui avoit été guéri d'une maniere si miraculeuse, avoit plus de quarante ans.

23. Après qu'on les eut laissé aller, ils vinrent trouver leurs *freres*, & leur raconterent tout ce que les Princes des Prêtres & les Senateurs leur avoient dit ℓ.

24. Ce qu'ayant entendu, ils éleverent tous leur voix à Dieu dans l'union d'un même esprit, & lui dirent: Seigneur, c'est vous qui avez fait le ciel & la terre, la mer & tout ce qu'ils contiennent ℓ;

25. qui avez dit par le Saint-Esprit, parlant par la bouche de notre pere David votre serviteur: Pourquoi les nations se sont-elles soulevées avec un grand bruit, & les peuples ont ils formé de vains desseins? *Psal. 2. h*

26. Les Rois de la terre se sont élevés ℓ, & les Princes se sont unis ensemble contre le Seigneur, & contre son CHRIST.

27. Car Herode & Ponce Pilate avec les Gentils, & le peuple d'Israël, se sont vraiment unis ensemble dans cette ville contre votre saint Fils JESUS, que vous avez consacré par votre onction ℓ,

28. pour faire tout ce que votre puissance ℓ & votre conseil avoient ordonné devoir être fait ℓ.

29. Maintenant donc, Seigneur; considerez leurs menaces, donnez à vos serviteurs la force d'annoncer votre parole avec une entiere liberté ℓ,

---

℣. 12. *expl.* hors duquel, *c'est à dire*, qu'il n'y a pas d'autre voie pour obtenir le salut que lui, & que sans la foi en lui il n'est pas possible d'être sauvé, ou par rapport aux Juifs, *c'est-à dire*, qu'ils ne devoient pas attendre d'autre Messie ni d'autre Christ.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, qu'il n'y a eu sur la terre, ni aucun autre nom, ni aucune autre puissance que la sienne, par laquelle l'homme ait pû & puisse être sauvé.

℣. 13. *autr.* la liberté de parler.

Ibid. *expl.* sans étude, & qui ne savoient que leur patois. *Voyez saint August. serm.* 175. *p.* 3. *n.* 836. *tom.* 5. *Aubr.* Gens grossiers & stupides.

℣. 16. *expl.* En parlant ainsi, dit saint Isidore, ils se confessoient vaincus. Car peut-on assez admirer, ajoûte-t-il, de ce que tenant les Apôtres entre leurs mains, & pouvant les faire mourir, ils se voyoient neanmoins reduits à ne savoir ce qu'ils leur feroient. *Isidor. Pelus. lib.* 3. *epist.* 182.

℣. 19. *expl.* C'est donc, selon S. Bernard, *lib. de præcept. & dispens. tom.* 2. *ch.* 9. *p.* 507. un renversement de l'ordre, de pretendre faire valoir son obeïssance dans les choses où l'on viole le precepte de celui qui est le plus grand pour obeïr à celui qui est plus petit, *c'est-à-dire*, où l'on ne craint pas de desobeïr à Dieu pour témoigner sa soumission aux hommes; *ainsi saint Augustin, in Psal.* 124. *n.* 7. *p.* 1416. *& serm.* 62. *n.* 8. *p.* 360. *tom.* 5.

℣. 20. *expl.* C'est-à-dire, que nulle autorité humaine ne peut prescrire contre l'évidence, elle peut obliger quelquefois à se taire; mais non pas lorsque le silence peut porter quelque prejudice à la religion & à la verité.

℣. 21. On a crû devoir éclaircir ceci par le Grec. *Aubr.* rendoient un témoignage eclatant du miracle qui s'étoit fait; comment tout s'y étoit passé.

℣. 23. *expl.* Ce qu'ils font non par un mouvement de vaine gloire, mais pour nous faire connoître les effets de la grace de Jesus-Christ, & obliger tous les autres d'en rendre avec eux la gloire à Dieu.

℣. 24. *expl.* & par conséquent qui êtes élevé infiniment au-dessus de tous les peuples qui prétendroient s'opposer à vos desseins.

℣. 26. *lettr. autr.* sont venus. *Voyez les notes sur les deux premiers versets du Psaume* 2.

℣. 27. *lettr.* que vous avez oint. *Expl.*, de l'onction de la divinité par l'union intime de la nature divine à sa nature humaine.

℣. 28. *lettr.* main.

Ibid. *expl.* en voulant s'opposer à vos desseins, ils n'ont fait qu'executer les arrêts de votre puissance, & ce qui étoit resolu de toute éternité dans votre conseil. *Voyez le v.* 23. *du chap.* 2. *& le v.* 18. *du ch.* 3. *ci dessus.*

℣. 29. *expl.* Ils ne demandent point à Dieu qu'il détourne de dessus eux les maux dont leurs ennemis les menaçoient, ils savoient qu'ils sont comme inséparables du ministere apostolique qu'ils exerçoient; mais ils le prient de les fortifier, & de leur donner le courage & la fermeté pour n'en être ni affoiblis ni ébranlés.

Digitized by Google

30. en étendant votre main *l*, pour faire des guériſons *miraculeuſes*, des merveilles & des prodiges, par le nom de votre ſaint Fils JESUS.

31. Lorſqu'ils eurent achevé leur priere, le lieu où ils étoient aſſemblés trembla *l*: ils furent tous remplis du Saint-Eſprit *l*, & ils annonçoient la parole de Dieu avec hardieſſe.

32. Toute la multitude de ceux qui croyoient *l* n'avoit qu'un cœur & qu'une ame *l*: & nul ne conſideroit *l* ce qu'il poſſedoit comme étant à lui en particulier, mais toutes choſes étoient communes entr'eux *l*.

33. *l* Les Apôtres rendoient témoignage avec une grande force *l* à la reſurrection de notre Seigneur JESUS-CHRIST; & la grace étoit grande dans tous *les fidelles l*.

34. Car il n'y avoit aucun pauvre parmi eux; parceque *Supr. 2. 45.* tous ceux qui poſſedoient des fonds de terre ou des maiſons, les vendoient, & en apportoient le prix,

35. qu'ils mettoient aux piés des Apôtres; & on le diſtribuoit enſuite à chacun ſelon qu'il en avoit beſoin.

36. Joſeph, ſurnommé par les Apôtres Barnabé, (c'eſt-à-dire, enfant de conſolation *l*) qui étoit Levite, & originaire de l'île de Chypre,

37. vendit auſſi un fonds de terre qu'il avoit *l*, & en apporta le prix, qu'il mit aux piés des Apôtres.

30. *in eo quòd manum tuam extendas ad ſanitates, & ſigna, & prodigia fieri per nomen ſancti filii tui Jeſu.*

31. *Et cùm oraſſent, motus eſt locus, in quo erant congregati; & repleti ſunt omnes Spiritu ſancto, & loquebantur verbum Dei cum fiducia.*

32. *Multitudinis autem credentium erat cor unum, & anima una: nec quiſquam eorum, quæ poſſidebat, aliquid ſuum eſſe dicebat, ſed erant illis omnia communia.*

33. *Et virtute magnâ reddebant Apoſtoli teſtimonium reſurrectionis Jeſu Chriſti Domini noſtri: & gratia magna erat in omnibus illis.*

34. *Neque enim quiſquam egens erat inter illos. Quotquot enim poſſeſſores agrorum, aut domorum erant, vendentes afferebant pretia eorum quæ vendebant,*

35. *& ponebant ante pedes Apoſtolorum. Dividebatur autem ſingulis prout cuique opus erat.*

36. *Joſeph autem, qui cognominatus eſt Barnabas ab Apoſtolis (quod eſt interpretatum Filius conſolationis,) Levites, Cyprius genere,*

37. *cùm haberet agrum, vendidit eum, & attulit pretium, & poſuit ante pedes Apoſtolorum.*

℣. 30. *expl.* C'eſt-à-dire, en faiſant éclater votre puiſſance par des guériſons, &c. La main, ſelon les Hebreux marque ſouvent la force & la puiſſance.

℣. 31. *expl.* à peu près de la même maniere qu'il eſt rapporté au *v. 2. du ch. 2 ci-deſſus.*

Ibid. *expl.* C'eſt-a-dire, ceux des nouveaux convertis, qui ayant été batiſés n'avoient pas encore reçû l'eſprit de force & de lumiere, neceſſaire pour annoncer l'Evangile aux autres & confeſſer publiquement le chriſtianiſme. *Voyez la 1. note ſur le v. ſuivant.*

℣. 32. *expl.* C'eſt-à-dire, non ſeulement les Apôtres, les diſciples, les ſaintes femmes qui étoient au nombre de cent vingt. *Voyez ch. 1. v. 15. ci deſſus.* mais auſſi le grand nombre de ceux qui avoient été convertis dans les deux differentes prédications de ſaint Pierre. *Voyez ch. 2. v. 41. & ſuiv. & ch. 4. v. 4.*

Ibid. *expl.* parcequ'ils n'avoient tous que les mêmes ſentimens, la même foi & les mêmes vûes pour leur ſalut.

Ibid. *Grec.* Et il n'y en avoit pas même un ſeul qui conſiderât, &c.

Ibid. expl *Voyez le v. 42. 44. 45. & 46. du ch. 2. ci-deſſus.* Voyez ce que diſent ſaint Irenée, *lib. 1. cap. 3.* & ſaint Cyprien, *lib. de unitate Eccleſ. p. 187. & lib. de opere & de eleemoſ. p. 221. Rigault.* de la pieté de cette Egliſe naiſſante.

℣. 33. *expl.* Ce verſ. a rapport au verſ. 31. précedent & interrompt la liaiſon qu'il y a entre le verſ. 32. & le 34. ſuivant.

Ibid. *expl.* Ce qui marque ou la force de leurs paroles animées par le Saint-Eſprit, comme 1. *Cor.* 2. 4. ou les miracles qui les accompagnoient, comme *Rom.* 15. 29.

Ibid. *expl.* chacun ſervant Dieu ſelon ſa condition dans l'eſprit de la foi & de la charité.

℣. 36. *expl.* Il ſemble qu'il ait été converti par les Apôtres, qui lui donnerent le ſurnom de *Barnabé*, marquant ſans doute la foi & la charité ardente de celui qui devoit ſervir ſi parfaitement dans la ſuite à l'édification & à la conſolation de l'Egliſe. Quelques-uns l'ont confondu avec Barſabas, ſurnommé le juſte. *Voyez ch. 1. v. 23.* mais ſaint Jerôme, *Catalog.* les diſtingue tous deux.

℣. 37. *expl.* Ce qui eſt dit au verſet précedent, qu'il étoit originaire de l'île de Chypre, donne lieu de croire que ce fond de terre pouvoit être dans cette île, & non dans la Paleſtine: puiſque les Levites y jouiſſoient ſeulement de quelques pâturages aux fauxbourgs des villes où ils demeuroient, ſans qu'il fût en leur pouvoir de les vendre. *Levit.* 25. 34.

CHAPITRE V.

Ananie & Saphire mentent au Saint-Eſprit. Saint Pierre les punit d'une mort ſubite. Les Apôtres font beaucoup de miracles. L'ombre de S. Pierre guérit tous les malades. Le grand Conſeil fait mettre les Apôtres en priſon. Un Ange les délivre & leur commande de prêcher librement la foi. Saint Pierre ſoûtient devant les Juges que JESUS-CHRIST *eſt reſſuſcité, & qu'il eſt le Meſſie. Gamaliel détourne le Conſeil de les faire mourir. On les fait foüetter, & on leur défend de prêcher au nom de* JESUS. *Ils ont de la joie d'avoir ſouffert pour lui.*

1. ALors un homme nommé Ananie, & Saphire ſa femme, vendirent enſemble un fond de terre *l*:

2. & cet homme ayant retenu de concert avec ſa femme une partie du prix qu'il l'avoit vendu, apporta le reſte, & le mit aux piés des Apôtres *l*.

3. Mais Pierre lui dit: Ananie, comment ſatan a-t-il tenté votre cœur *l*, pour *vous porter à* mentir au Saint-Eſprit *l*, & à détourner une partie du prix de ce fond de terre?

4. Ne demeuroit-il pas toûjours à vous, ſi vous l'aviez voulu garder *l*: & après même l'avoir vendu, le prix n'en étoit-il pas encore à vous? Comment donc avez-vous conçû ce deſſein dans votre cœur? Ce n'eſt pas aux hommes que vous avez menti *l*, mais à Dieu *l*.

5. Ananie ayant oui ces paroles, tomba, & rendit l'eſprit;

1. *Vir autem quidam nomine Ananias, cum Saphira ſua uxore vendidit agrum,*

2. *& fraudavit de pretio agri, conſciâ uxore ſuâ: & afferens partem quamdam, ad pedes Apoſtolorum poſuit.*

3. *Dixit autem Petrus: Ananias, cur tentavit ſatanas cor tuum, mentiri te Spiritui ſancto: & fraudare de pretio agri?*

4. *Nonne manens tibi manebat, & venumdatum in tua erat poteſtate? Quare poſuiſti in corde tuo hanc rem? Non es mentitus hominibus, ſed Deo.*

5. *Audiens autem Ananias hæc verba, cecidit*

℣. 1. *expl.* à l'exemple du deſintereſſement & de la bonne foi de Barnabé, *voyez le v. 36. & 37. du chap. precedent*, Saint Luc oppoſe un exemple de mauvaiſe foi & d'hypocriſie.

℣. 2. *expl.* faiſant entendre que c'étoit tout le prix du fonds de terre qu'ils avoient vendu, afin de ſe faire un merite de leur prétendu deſintereſſement; c'eſt ce que S. Luc appelle ici une fraude, & au verſet ſuivant, mentir au S. Eſprit.

℣. 3. *Grec.* Comment Satan a-t-il rempli, &c. *Expl.* C'eſt-à-dire, comment avez-vous laiſſé poſſeder votre cœur par le démon, juſqu'à conſentir de mentir au S. Eſprit?

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, atteſter devant les autels que l'on eſt autre que l'on n'eſt en effet à ſes propres yeux & à ceux de Dieu, & vouloir paſſer, en préſence de ſes miniſtres, pour tout autre que l'on n'eſt; c'eſt ce que S. Luc a appellé une fraude au verſet précedent.

℣. 4. *lettr.* en demeurant ne demeuroit-il pas à vous. *Hebraïſm.* pour dire, il étoit entierement à vous avant que d'en diſpoſer.

Ibid. *expl.* puiſqu'il eſt vrai qu'ils ont reçû tout ce que vous leur avez librement préſenté.

Ibid. *expl.* en feignant de lui conſacrer tout, lorſque vous en reteniez ſecrettement une partie.

& expiravit.

Digitized by Google

& expiravit. Et factus est timor magnus super omnes qui audierunt.

6. Surgentes autem juvenes amoverunt eum, & efferentes sepelierunt.

7. Factum est autem quasi horarum trium spatium, & uxor ipsius, nesciens quod factum fuerat introivit.

8. Dixit autem ei Petrus: Dic mihi mulier, si tanti agrum vendidistis? At illa dixit: Etiam tanti.

9. Petrus autem ad eam: Quid utique convenit vobis tentare Spiritum Domini? Ecce pedes eorum qui sepelierunt virum tuum ad ostium, & efferent te.

10. Confestim cecidit ante pedes ejus, & expiravit. Intrantes autem juvenes invenerunt illam mortuam, & extulerunt, & sepelierunt ad virum suum.

11. Et factus est timor magnus in universa ecclesia, & in omnes qui audierunt hæc.

12. Per manus autem Apostolorum fiebant signa & prodigia multa in plebe. Et erant unanimiter omnes in porticu Salomonis.

13. Ceterorum autem nemo audebat se conjungere illis: sed magnificabat eos populus.

14. Magis autem augebatur credentium in Domino multitudo virorum, ac mulierum,

15. ita ut in plateas ejicerent infirmos, & ponerent in lectulis ac grabatis, ut, veniente Petro, saltem umbra illius obumbraret quemquam illorum, & liberarentur ab infirmitatibus suis.

16. Concurrebat autem & multitudo vicinarum civitatum Jerusalem, afferentes ægros & vexatos à spiritibus immundis; qui curabantur omnes.

17. Exurgens autem Princeps sacerdotum, & & omnes qui cum illo erant, (quæ est hæresis Sadducæorum) repleti sunt zelo:

18. & injecerunt manus in Apostolos, & posuerunt eos in custodia publica.

19. Angelus autem Domini per noctem aperiens januas carceris, & educens eos, dixit:

20. Ite, & stantes loquimini in templo plebi omnia verba vitæ hujus.

21. Qui cum audissent intraverunt diluculo in templum, & docebant. Adveniens autem Princeps sacerdotum, & qui cum eo erant, convocaverunt

& tous ceux qui en entendirent parler furent saisis d'une extrême crainte ℓ.

6. Aussi-tôt quelques jeunes-gens prirent son corps, & l'ayant emporté ℓ ils l'enterrerent.

7. Environ trois heures après, sa femme, qui ne savoit point ce qui étoit arrivé, entra.

8. Et Pierre lui dit : Femme, dites-moi, n'avez-vous vendu votre fond de terre que cela ℓ? Elle lui répondit : Non, nous ne l'avons vendu que cela.

9. Alors Pierre lui dit : Comment vous êtes-vous ainsi accordés ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur ℓ? Voilà ceux qui viennent d'enterrer votre mari, qui sont à cette porte, & ils vous vont aussi porter en terre ℓ.

10. Au même moment elle tomba à ses piés, & rendit l'esprit. Ces jeunes-hommes étant entrés la trouverent morte, & l'emportant ils l'ensevelirent auprès de son mari.

11. Cet évenement répandit une grande frayeur dans toute l'Eglise ℓ, & parmi tous ceux qui en entendirent parler.

12. ‡ Cependant les Apôtres faisoient beaucoup de miracles & de prodiges ℓ parmi le peuple : & tous *les fidelles* étant unis dans un même esprit, s'assembloient dans la galerie de Salomon ℓ.

‡ Pour le Mercredi des Quatre-Temps de la Pent. *Leçon* II. et dans l'Octave de S. Pierre et S. Paul.

13. Aucun des autres n'osoit se joindre à eux ; mais le peuple leur donnoit de grandes louanges ℓ ;

14. & le nombre de ceux qui croyoient au Seigneur, tant des hommes que des femmes, se multiplioit de plus en plus.

15. De sorte qu'on apportoit les malades dans les rues ℓ, & qu'on les mettoit sur des lits & sur des paillasses ℓ, afin que lorsque Pierre passeroit, son ombre au-moins en couvrît quelqu'un d'eux ; & qu'ils fussent délivrés de leurs maladies ℓ.

16. Un grand nombre de personnes accouroient aussi des villes voisines à Jerusalem, où ils amenoient les malades, & ceux qui étoient tourmentés par les esprits impurs, & ils étoient tous guéris ¶.

17. Alors le Grand-Prêtre ℓ se levant ℓ, & tous ceux qui étoient avec lui, c'est-à-dire, ceux de la secte des Sadducéens ℓ, étant remplis de colere ℓ,

18. ils firent prendre les Apôtres, & les mirent dans la prison publique ℓ.

19. Mais l'Ange ℓ du Seigneur ouvrit durant la nuit les portes de la prison ; & les ayant fait sortir, il leur dit :

20. Allez dans le temple, & prêchez-y hardiment au peuple toutes les paroles de cette *doctrine de* vie ℓ.

21. Ce qu'ayant entendu, ils entrerent au temple dès le point du jour, & se mirent à prêcher. Cependant le Grand-Prêtre, & ceux qui étoient avec lui ℓ étant venus ℓ, ils assem-

---

℣. 5. *expl.* Il ne paroît point du tout que S. Pierre ait menacé Ananie, & encore moins qu'il l'ait frappé de mort. Quelques Peres comme Origene, *Tract.* 8 *sur S. Matthieu*, croient que cette mort subite fut causée par le saisissement, dans lequel la conviction & la honte de ce crime avoit jetté Ananie, ou selon d'autres, par le juste châtiment de Dieu qui voulut punir son hypocrisie, & instruire en même-temps, par ce terrible exemple les membres foibles de son Eglise naissante. *Voyez la* 2. *note sur le v.* 9. *ci-après.*

℣. 6. Le Grec peut aussi signifier *ensevelir*, ou *envelopper & couvrir*, & de même au verset 9. & 10.

℣. 8. *expl.* Sans doute que saint Pierre lui marqua la somme, quoique saint Luc ne l'exprime pas.

℣. 9. *expl.* C'est-à-dire, avez-vous eu la pensée de vous pouvoir dérober à cette divine lumiere de l'Esprit saint qui eclaire ses ministres ?

Ibid. *expl.* Porphire & Vigilance ont pris occasion de ces paroles de faire Pierre d'accuser cet Apôtre de cruauté ; mais les saints Peres & sur-tout saint Jerôme dans sa lettre à Demetrius & à Riparius l'en justifie & leur prouve, que ces paroles ne contiennent aucun arrêt de mort, mais une prophetie de la vengeance divine qui alloit éclater sur Ananie & sa femme. *Voyez Isidore de Damiette lib.* 1. *Epist.* 181. *p.* 54.

℣. 11. *expl.* C'est la premiere fois que saint Luc se sert du mot d'*Eglise* par rapport à l'assemblée des Chrétiens ; & en effet dès lors la Synagogue cessoit d'être la veritable Eglise. *Autr.* L'Eglise des élûs, qui avoit été liée jusques alors aux ceremonies de la loi, commençoit à s'en séparer & à passer dans celle de l'Evangile de Jesus-Christ. *voyez le v. suivant.*

℣. 12. *lettr.* Beaucoup de miracles se faisoient par les mains, *C'est-à-dire*, par les vertus & la puissance des Apôtres.

Ibid. expl. *Voyez la note sur le v.* 23. *du ch.* 10. *de saint Jean*, les Apôtres & leurs disciples n'ayant point encore de lieu assez grand pour prier ensemble, ils s'assembloient dans cet endroit du temple aux heures de la priere publique, & ils y faisoient un corps séparé ; c'est ce qui est marqué au *v.* 13. *suivant*, & ce qui a fait dire à Tertullien, *lib. de præscript. Nostra institutio de porticu Salomonis est.*

℣. 13. *expl.* C'est-à-dire, que quelque estime que le peuple eût pour eux, selon les raisons que saint Luc rapporte ensuite, il n'osoit cependant s'y joindre de crainte de s'exposer à la haine des Princes des Prêtres & des Docteurs de la loi & à la colere du Sanedrin & du conseil souverain des Juifs.

℣. 15. *lettr.* dans les places.

Ibid. *lettr.* couchettes.

Ibid. *expl.* On vid alors l'accomplissement de la prédiction de Jesus-Christ : Que ceux qui croiroient en lui ne feroient pas seulement les mêmes miracles que lui, mais qu'ils en feroient même de plus grands. *Jean.* 14. 12.

℣. 17. *expl.* Anne ou Caïphe, l'un des deux sans doute sous lesquels Jesus Christ avoit été crucifié.

Ibid. *Hebraïsm* pour dire, faisant attention, tint conseil.

Ibid. *expl.* qui niant la resurrection des morts ne pouvoient souffrir que l'on prêchât celle de Jesus-Christ, ni la voir autorisée par une infinité de miracles.

Ibid. *lettr.* de zele ; ainsi le Grec. *Autr.* d'envie & de jalousie.

℣. 18. *expl.* Saint Luc semble par cette épitete vouloir distinguer cette prison de celle dont il a parlé *ch.* 4. *v.* 3. *ci-dessus.*

℣. 19. *autr.* mais un Ange du Seigneur.

℣. 20. *expl.* En rapportant ce pronom *hujus*, à la vie ou à la doctrine de cette vie, on a suivi le sens du Grec. Saint Luc appelle ainsi la doctrine de la resurrection, parcequ'elle est la voie pour jouir de la vie éternelle, & que celle de Jesus-Christ étoit le fondement de toute la Religion. 1. *Cor.* 15. *v.* 14. *&* 17.

℣. 21. *autr.* & ceux de son parti.

Ibid. *expl.* au lieu où s'assembloit le grand Sanedrin, *c'est-à-dire*, le grand Conseil, où l'on traitoit des affaires les plus importantes.

Digitized by Google

blerent le Conseil ℣, & tous les Senateurs du peuple d'Israël ℣, & envoyerent à la prison, afin qu'on amenât les Apôtres.

22. Les officiers y étant venus, ouvrirent la prison, & ne les y ayant point trouvés, ils s'en retournerent faire leur rapport.

23. Nous avons, dirent-ils, trouvé la prison bien fermée, & les gardes ℣ devant les portes; mais l'ayant ouverte, nous n'avons trouvé personne dedans ℣.

24. ℣ Le Capitaine des gardes du temple, & les Princes des Prêtres ayant ouï ces paroles, se trouverent fort en peine touchant ces hommes, ne sachant ce que deviendroit cette affaire ℣.

25. Mais quelqu'un leur vint dire au même-temps. Voilà ces hommes que vous aviez mis en prison qui sont dans le temple, & qui enseignent le peuple.

26. Alors le capitaine des gardes du temple partit avec ses officiers, & les amena sans violence; car ils craignoient d'être lapidés par le peuple ℣.

27. Quand ils les eurent amenés, ils les présenterent au Conseil: & le Grand-Prêtre leur parla en ces termes:

28. Ne vous avions-nous pas, leur dit-il, expressément défendu ℣ d'enseigner en ce nom-là? Cependant vous avez rempli Jerusalem de votre doctrine, & vous voulez nous charger du sang de cet homme ℣.

29. Pierre & les Apôtres répondirent: Il faut plutôt obeïr à Dieu qu'aux hommes ℣.

30. Le Dieu de nos peres a ressuscité JESUS, que vous avez fait mourir, en le pendant sur le bois ℣.

31. C'est lui que Dieu a élevé par sa puissance ℣ comme étant le Prince & le Sauveur ℣, pour donner à Israël *la grace de* la pénitence & la remission des pechés.

32. Nous sommes nous-mêmes les témoins de ce que nous *vous* disons, & le Saint-Esprit, que Dieu a donné à tous ceux qui lui obeïssent, l'est aussi *avec nous* ℣.

33. Ayant entendu ces choses, ils étoient transportés de rage ℣, & ils déliberoient de les faire mourir.

34. Mais un Pharisien ℣ nommé Gamaliel, Docteur de la loi ℣, qui étoit honoré de tout le peuple, se levant dans le Conseil, commanda qu'on fît retirer les Apôtres pour un peu de temps,

35. & il dit à ceux qui étoient assemblés: O Israëlites, prenez garde à vous sur ce que vous avez à faire touchant ces personnes ℣.

36. Car il y a quelque-temps ℣ qu'il s'éleva un certain Theodas, qui prétendoit être quelque chose de grand ℣: il y eut environ quatre cens hommes qui s'attacherent à lui;

concilium, & omnes seniores filiorum Israël: & miserunt ad carcerem ut adducerentur.

22. *Cùm autem venissent ministri, & aperto carcere non invenissent illos, reversi nuntiaverunt,*

23. *dicentes: Carcerem quidem invenimus clausum cum omni diligentia, & custodes stantes ante januas: aperientes autem neminem intùs invenimus.*

24. *Ut autem audierunt hos sermones magistratus templi & principes sacerdotum, ambigebant de illis quidnam fieret.*

25. *Adveniens autem quidam nuntiavit eis: Quia ecce viri, quos posuistis in carcerem, sunt in templo stantes, & docentes populum.*

26. *Tunc abiit magistratus cum ministris, & adduxit illos sine vi: timebant enim populum ne lapidarentur.*

27. *Et cùm adduxissent illos, statuerunt in concilio: Et interrogavit eos Princeps sacerdotum,*

28. *dicens: Præcipiendo præcepimus vobis ne doceretis in nomine isto: & ecce replestis Jerusalem doctrinâ vestrâ; & vultis inducere super nos sanguinem hominis istius.*

29. *Respondens autem Petrus, & Apostoli, dixerunt: Obedire oportet Deo magis, quàm hominibus.*

30. *Deus patrum nostrorum suscitavit Jesum, quem vos interemistis, suspendentes in ligno.*

31. *Hunc principem & salvatorem Deus exaltavit dexterâ suâ ad dandam pœnitentiam Israëli, & remissionem peccatorum:*

32. *& nos sumus testes horum verborum, & Spiritus sanctus, quem dedit Deus omnibus obedientibus sibi.*

33. *Hæc cùm audissent, dissecabantur, & cogitabant interficere illos.*

34. *Surgens autem quidam in concilio Pharisæus, nomine Gamaliel, legis doctor honorabilis universæ plebi, jussit foras ad breve homines fieri.*

35. *Dixitque ad illos: Viri Israëlitæ, attendite vobis super hominibus istis quid acturi sitis.*

36. *Ante hos enim dies extitit Theodas, dicens se esse aliquem, cui consensit numerus virorum circiter quadringentorum; qui occisus est: & om-*

℣. 21. *expl.* Le grand Sanedrin.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, les Senateurs de Jerusalem & des autres villes de Judée, qui étoient venus à la fête.

℣. 23. *Grec.* dehors.

Ibid. *expl.* Il paroît que les Apôtres sortirent de la prison sans que les gardes qui étoient dehors s'en apperçûssent, & que les portes que l'Ange leur avoit ouvertes pour les en faire sortir furent refermées ensuite. Ainsi l'Ange avoit pourvû à la sûreté des gardes, qu'on ne pouvoit accuser de negligence, en même-temps qu'il avoit rendu le miracle plus autentique, puisqu'il falloit que les Apôtres eussent passé au milieu d'eux sans en être vûs.

℣. 24. *Grec.* Le Grand Prêtre.

Ibid. *expl.* Comment empêcher ou arrêter le progrès de la prédication de ces disciples de Jesus-Christ.

℣. 26. *expl.* à cause du grand respect que le peuple avoit pour des personnes qui les combloient de bienfaits.

℣. 28. *lettr.* En commandant ne vous avions-nous pas commandé. *Hebraïsm.* pour dire, fortement commandé.

Ibid. *expl* nous rendre odieux au peuple, & exciter des seditions contre nous en nous accusant publiquement d'être coupables de la mort de cet homme. Le Grand-Prêtre & le Conseil des Prêtres, qui avoient eux mêmes excité le peuple contre Jesus-Christ, mais qui n'avoient pas voulu paroître dans le jugement que l'on rendit contre lui, affectoient de publier qu'ils n'avoient eu aucune part à sa mort.

℣. 29. expl. *Voyez les notes sur le vers.* 19. *& 20. du chap.* 4. *ci-dessus. & S. Aug. lib.* 3. *Conf. cap.* 8. *n.* 15. *p.* 94. *tom.* 1. *& in Ps.* 70. *n.* 2. *p.* 719. *& suiv. tom.* 4.

℣. 30. *expl.* sur la croix. Saint Pierre leur soûtient, qu'il est très-vrai qu'ils étoient les auteurs de la mort de Jesus-Christ, & qu'ainsi il ne les avoit pas calomnies devant le peuple comme ils s'en plaignoient *Voyez la* 2. *note sur le v.* 28. *ci-dessus.*

℣. 31. *lettr.* par sa droite.

Ibid. *expl.* de l'univers.

℣. 32. *expl.* par les prodiges & les miracles qu'il fait par notre ministere & par le don visible des langues qu'il a mis en nous.

℣. 33. *lettr.* déchirés.

℣. 34. *expl.* Ce nom, selon quelques uns, vient du mot hebreu *pharous* qui signifie *séparé*; mais d'autres prétendent qu'il vient de deux mots hebreux *phara* qui signifie *faire du fruit* & de *sua* qui signifie *changer de lieu*; & qu'ainsi ce nom de Pharisien signifie *un homme zelé*, qui court la terre & les mers pour faire un proselite. *Voyez Matth. ch.* 23. *v.* 15. Ceux qui portoient ce nom étoient opposés aux Sadducéens & soûtenoient le dogme de la resurrection & celui de l'immortalité de l'ame.

Ibid. *expl.* Celui aux piés duquel S. Paul avoit été élevé & instruit des verités de la loi. *Voyez le v.* 3. *du ch.* 22. *ci-après* Quelques-uns croient qu'il étoit dés-lors converti, & disciple, quoique caché, de Jesus-Christ, ou au-moins qu'ayant déja une grande disposition pour favoriser la prédication des Apôtres; il jugea ne devoir pas se declarer ouvertement pour eux; mais qu'il feroit plutôt entrer ses confreres en quelque sorte de raison, par un conseil politique appuyé sur quelques exemples, dont plusieurs d'entr'eux pouvoient même avoir été témoins. *Voyez Origene lib.* 1. *contr. Celse.*

℣. 35. *expl.* pour ne pas blesser les regles de la justice & les loix que le Dieu d'Israël vous a données.

℣. 36. *lettr.* quelques jours auparavant. *expl.* pour dire quelque temps auparavant, ou quelques années auparavant. *Autr.* de nos jours. Selon notre chronologie, c'étoit vers la seconde année de la naissance de Jesus-Christ. *Voyez la note suivante.*

Ibid. *expl.* Josephe *lib.* 20. *antiq. cap.* 2. *vers la fin*, dit que ce Theodas se disoit prophete, & qu'il avoit promis d'ouvrir le Jourdain, & d'y faire un passage comme au temps de Josué, &c. Mais on croit que ce Theodas dont parle Josephe, est different de celui-ci, puisque cet Historien dit qu'il parut sous Cuspius Fadus, qui gouvernoit la Judée sous l'Empereur Claude, & ainsi long-temps apres Gamaliel. Origene *lib.* 1. *contr. Celse*, soutient que le Theodas dont il est ici question, avoit paru avant la naissance de Jesus-Christ.

Digitized by Google

nes qui credebant ei, dissipati sunt, & redacti ad nihilum.

37. *Post hunc extitit Judas Galilæus in diebus professionis, & avertit populum post se, & ipse periit: & omnes, quotquot consenserunt ei, dispersi sunt.*

38. *Et nunc itaque dico vobis, discedite ab hominibus istis, & sinite illos: quoniam si est ex hominibus consilium hoc, aut opus, dissolvetur:*

39. *si verò ex Deo est, non poteritis dissolvere illud, ne fortè & Deo repugnare inveniamini. Consenserunt autem illi.*

40. *Et convocantes Apostolos, cæsis denuntiaverunt ne omnino loquerentur in nomine Jesu, & dimiserunt eos.*

41. *Et illi quidem ibant gaudentes à conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.*

42. *Omni autem die non cessabant in templo & circa domos docentes, & evangelizantes Christum Jesum.*

mais il fut tué, & tous ceux qui avoient crû en lui se dissiperent, & furent reduits à rien.

37. Judas de Galilée s'éleva après lui *l* dans le temps du dénombrement du peuple *l*, & il attira à soi beaucoup de monde; mais il perit aussi, & tous ceux qui étoient entrés dans son parti furent dissipés *l*.

38. Voici donc le conseil que je vous donne: Ne vous mêlez point de ce qui regarde ces gens-là, & laissez-les *faire*: car si ce conseil, ou cette œuvre vient des hommes, elle se détruira *l*.

39. Que si elle vient de Dieu, vous ne pourrez la détruire, & vous seriez en danger de combattre contre Dieu même. Ils se rendirent à son avis *l*.

40. Et ayant fait venir les Apôtres, ils leur defendirent, après les avoir fait fouetter *l*, de parler à l'avenir au nom de JESUS, & ils les laisserent aller.

41. Alors les Apôtres sortirent du Conseil tout remplis de joie, de ce qu ils avoient été jugés dignes *l* de souffrir *cet* outrage pour le nom de JESUS.

42. Et ils ne cessoient point tous les jours d'enseigner & d'annoncer JESUS-CHRIST dans le temple, & dans les maisons.

℣. 37. *lettr.* après celui-ci. *Expl.* C'est-à-dire, un autre, *ou* un second exemple que j'aiesse au premier; car il ne paroît point que Gamaliel ait eu égard à l'ordre chronologique.

Ibid. *expl.* C'est le même mot grec dont s'est servi S. Luc *cap.* 2. *v.* 1. 2. *&* 3. *de son Evangile*, qui signifie *description*, *enregistrement*, *dénombrement*; ainsi il paroit que ce fut dans le temps même de la naissance de Jesus Christ; ce qui s'accorde avec ce que dit Josephe dans son histoire, *lib.* 18. *antiq. cap.* 1. *au commencement*, que Judas natif de Gaula *ou* Gamala en Galilée, s'étant joint a un Pharisien nommé Saddoc, s'eleva contre cette description, sollicitant le peuple à se soulever, & leur faisant entendre que cet enregistrement tendoit à les reduire en servitude. *Voyez Euseb. lib.* 1. *hist. cap.* 5.

Ibid. *expl.* plusieurs croient cependant qu'il en resta encore plusieurs de ce parti, & que ce fut par rapport a cette secte qu'il est dit, *Matth. ch* 22. *v.* 16. que quelques-uns des Herodiens & des Pharisiens vinrent proposer cette question à Jesus Christ si il étoit permis de payer le tribut à Cesar. *Origenes Tract.* 21. *sur S. Matth.*

℣. 38. *expl.* comme je vous l'ai fait voir dans les deux exemples que je viens de vous rapporter.

℣. 39 *expl.* Ils renoncerent au dessein qu'ils avoient pris de faire mourir les Apôtres.

℣. 40. *expl.* en plein Conseil.

℣. 41. *autr.* qu'ils avoient eu cet honneur.

CHAPITRE VI.

Les Juifs Grecs murmurent de ce qu'on mépriſe leurs veuves Les Apôtres éliſent ſept Diacres pour regler les aumônes. Il ſe fait beaucoup de converſions, même d'entre les Prêtres. Pluſieurs diſputent en vain contre ſaint Eſtienne. Ils ſuſcitent de faux témoins contre lui. Il paroît aux Juges avec le viſage d'un Ange.

1. *IN diebus autem illis, crescente numero discipulorum, factum est murmur Græcorum adversus Hebræos, eo quòd despicerentur in ministerio quotidiano viduæ eorum.*

2. *Convocantes autem duodecim multitudinem discipulorum, dixerunt: Non est æquum nos derelinquere verbum Dei, & ministrare mensis.*

3. *Considerate ergo fratres, viros ex vobis boni testimonii septem, plenos Spiritu sancto, & sapientiâ, quos constituamus super hoc opus.*

4. *Nos verò orationi, & ministerio verbi instantes erimus.*

5. *Et placuit sermo coram omni multitudine. Et elegerunt Stephanum, virum plenum fide & Spiritu sancto, & Philippum, & Prochorum, & Nicanorem, & Timonem, & Parmenam, & Nicolaum advenam Antiochenum.*

6. *Hos statuerunt ante conspectum Apostolorum: & orantes imposuerunt eis manus.*

1. EN ce temps-là le nombre des disciples *l* se multipliant, il s'éleva un murmure des *Juifs* Grecs contre les *Juifs* Hebreux *l*, de ce que leurs veuves étoient mépriſées *l* dans la diſpenſation de ce qui ſe donnoit chaque jour *l*.

2. C'est pourquoi les douze *Apôtres* ayant assemblé tous les disciples, leur dirent: Il n'est pas juste que nous quittions *la prédication de* la parole de Dieu, pour avoir soin des tables *l*.

3. Choisissez donc, *mes* freres sept hommes *l* d'entre vous d'une probité reconnue, pleins de l'Esprit saint & de sagesse *l*, à qui nous commettions ce ministere.

4. Et pour nous, nous nous appliquerons entierement à la priere *l* & à la dispensation de la parole.

5. Ce discours plût à toute l'assemblée, & ils élurent Estienne, homme plein de foi & du Saint-Esprit *l*, Philippe *l*, Prochore, Nicanor, Timon, Parmenas, & Nicolas proselyte d'Antioche *l*.

6. Ils les présenterent devant les Apôtres, qui leur imposerent les mains, en priant *l*.

℣. 1. *expl.* des fidelles & de ceux qui depuis s'appellerent Chrétiens. *Vatab.*

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, *les Juifs* nés parmi les *Grecs*, ou en general parmi les Gentils, *contre les Hebreux*, c'est-à-dire, contre les Juifs originaires de Judée, qui parloient Hebreu ou Syriaque.

Ibid. *expl.* ou parcequ'on ne leur donnoit pas le soin de distribuer les aumônes, *ou*, parcequ'on leur en distribuoit moins qu'aux autres. *Voyez les notes suivantes.*

Ibid. lettr. dans le service qui se faisoit chaque jour. *Expl.* Le verset suivant prouve que ce service regardoit celui des tables ou repas de charité, dans lesquels l'on distribuoit à manger aux fidelles; ce qui est appellé plus haut la fraction ou distribution du pain; *c'est-à-dire*, la nourriture journaliere; c'est ce qu'on a appellé des agapes ou festins de charité, dont il est fait mention 1. *Cor.* 10. *v.* 20. *& seq. & cap.* 11. *v.* 17. *& seq.* & dans Eusebe *lib.* 3. *cap.* 27. Tertullien *Apolog. cap.* 2. *& cap.* 39. *& lib. de corona militis.* Justin *oratione ad Anton.* S. Clement d'Alexand. *lib.* 1 *Strom.*

℣. 2. *expl.* pour ôter tout sujet de jalousie entre les veuves des Grecs & celles des Hebreux, ausquelles les Apôtres avoient abandonné le soin, n'y pouvant pas vaquer eux-mêmes, il fut resolu qu'on choisiroit au lieu des veuves, sept hommes qui s'en acquitteroient.

℣. 3. *expl.* Ils jugerent que *sept* suffiroient pour cet emploi, selon l'état présent de l'Eglise.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, d'une sagesse consommée qui fût à couvert de toute surprise, & à l'épreuve de tous les perils qui se rencontroient dans les fonctions d'un ministere où ils paroissoient plus exposés.

℣. 4 *expl.* ce qui comprend le sacrifice.

℣. 5. *expl.* Ce qui ne marquoit pas seulement une abondance de grace & une grande sainteté; mais encore la possession de tous les dons que cet Esprit adorable avoit répandus sur les disciples le jour de la Pentecôte.

Ibid. *expl.* C'est celui qui prêcha depuis dans Samarie, & batisa l'Eunuque de Candace reine d'Ethiopie, *plus bas ch.* 8. *v.* 5. 12. 26.

Ibid. *expl.* originaire d'Antioche. Il fut d'abord *proselyte*, c'est-à-dire, étant né de parens infidelles, il fut associé ensuite aux Juifs par la Circoncision, & depuis converti à la foi de Jesus Christ. Quelques Peres l'ont regardé comme l'auteur de l'heresie des Nicolaites dont il est parlé dans l'Apocalypse *ch.* 2. *v.* 6. quoique d'autres le justifient, & accusent ces heretiques d'avoir voulu très-injustement honorer leur heresie du nom de cet ancien Diacre. Tous ces noms des premiers Diacres étant Grecs, cela fait voir qu'on avoit eu grand égard en ce choix à la satisfaction de ces étrangers & de leurs veuves.

℣. 6. *expl.* Par cette imposition des mains jointe à la priere, ils les établissent dans le ministere sacré du diaconat, qui ne consistoit pas seulement à prendre un soin particulier des veuves & des pauvres, mais encore à servir de ministres aux Pontifes du Seigneur. *S. Jerôme sur Ezechiel ch.* 48. *v.* 13.

Digitized by Google

7. Cependant la parole du Seigneur ſe répandoit de plus en plus, & le nombre des diſciples augmentoit fort dans Jeruſalem. Il y en avoit auſſi beaucoup d'entre les Prêtres qui obeïſſoient à la foi ℓ.

7. *Et verbum Domini creſcebat, & multiplicabatur numerus diſcipulorum in Jeruſalem valdè: multa etiam turba ſacerdotum obediebat fidei.*

‡ POUR LE JOUR DE S. ESTIENE MART.

8. ‡ Or Eſtienne étant plein de grace ℓ & de force, faiſoit de grands prodiges & de grands miracles parmi le peuple.

8. *Stephanus autem plenus gratiâ & fortitudine faciebat prodigia & ſigna magna in populo.*

9. Et quelques-uns de la ſynagogue, qui eſt appellée celle des affranchis ℓ, & des Cyrenéens, & des Alexandrins, & de ceux qui étoient de Cilicie & d'Aſie ℓ, s'éleverent contre Eſtienne, & diſputoient avec lui ℓ:

9. *Surrexerunt autem quidam de ſynagoga, quæ appellatur Libertinorum, & Cyrenenſium, & Alexandrinorum, & eorum qui erant à Cilicia & Aſia, diſputantes cum Stephano:*

10. mais ils ne pouvoient reſiſter à la ſageſſe & à l'Eſprit qui parloit *en lui* ℓ. *

10. *& non poterant reſiſtere ſapientiæ, & Spiritui, qui loquebatur.*

* La ſuite de cette Epître eſt au v. 54. du chapitre ſuivant.

11. Alors ils ſubornerent des gens, pour leur faire dire qu'ils l'avoient entendu blaſphemer contre Moïſe & contre Dieu.

11. *Tunc ſummiſerunt viros, qui dicerent ſe audiviſſe eum dicentem verba blaſphemiæ in Moyſen & in Deum.*

12. Ils émurent donc le peuple, les Senateurs, & les Scribes; & ſe jettant ſur Eſtienne, ils l'entraînerent & l'emmenérent au Conſeil.

12. *Commoverunt itaque plebem, & ſeniores, & Scribas: & concurrentes rapuerunt eum, & adduxerunt in concilium,*

13. Et ils produiſirent contre lui de faux témoins, qui diſoient: Cet homme ne ceſſe point de parler contre le lieu ſaint, & contre la loi ℓ.

13. *& ſtatuerunt falſos teſtes, qui dicerent: Homo iſte non ceſſat loqui verba adverſus locum ſanctum, & legem:*

14. Car nous lui avons oui dire, que ce JESUS de Nazareth détruira ce lieu-ci, & changera les ordonnances que Moïſe nous a laiſſées ℓ.

14. *audivimus enim eum dicentem: Quoniam Jeſus Nazarenus hic deſtruet locum iſtum, & mutabit traditiones quas tradidit nobis Moyſes.*

15. Et tous ceux qui étoient aſſis dans le Conſeil ayant les yeux ſur lui, ſon viſage leur parut comme le viſage d'un Ange ℓ.

15. *Et intuentes eum omnes, qui ſedebant in concilio, viderunt faciem ejus tamquam faciem Angeli.*

℣. 7. *expl.* de Prêtres Juifs qui embraſſoient la foi.

℣ 8. *Grec.* de foi.

℣. 9. *expl.* Pluſieurs croient que ſaint Luc ſuppoſe ici, qu'il y avoit alors dans Jeruſalem pluſieurs ſynagogues, celle des Cyrenéens, celle des Alexandrins, &c. & que celle qu'il appelle *libertinorum* étoit compoſée d'enfans des Juifs affranchis par les Romains, que leurs peres faiſoient élever dans cette ville, pour les inſtruire dans la loi de Dieu *Voyez Tacite lib. 11. Annal.* mais d'autres prétendent que ce mot de *libertinorum*, eſt compoſé de deux mots hebreux de *libber*, qui ſignifie *au côté* ou *au-delà* & de *tenu* ou *tiné* qui ſignifie *deux*, c'eſt-à-dire, des deux côtés. *Autr.* des environs *ou* des peuples voiſins de la terre promiſe, & que par conſequent l'on doit traduire ainſi ce verſet. Or quelques-uns de la ſynagogue des quatre nations voiſines, ſçavoir des Cyrenéens, &c. s'éleverent pour diſputer contre Eſtienne.

Ibid. *expl.* de celle qu'on nomme l'Aſie mineure.

Ibid. *expl.* Ils ne pouvoient ſouffrir ſans doute qu'il leur prouvât par les Ecritures, que celui qui avoit été crucifié étoit le Chriſt veritable, attendu depuis ſi long-temps par toute leur nation.

℣. 10. *Grec.* par lequel il parloit.

℣. 13. *expl.* Accuſation vague, & qui n'étoit veritable que dans le ſens étendu que les Prêtres & les Phariſiens donnoient à ces expreſſions: car ils prétendoient qu'ayant prédit & prophetiſé la deſtruction du temple, & l'abolition des ceremonies legales, il avoit blaſphemé contre le lieu ſaint & contre la loi. *Voyez le verſ. 11. ci-deſſus & le verſ. 14. ci-après, & Saint Gregoire de Niſſe, orat. de ſancto Stephano.*

℣. 14. *lettr.* Les traditions que Moïſe nous a laiſſées, il y avoit une équivoque ſous ce mot, ils y confondoient la loi avec les traditions humaines qu'ils y avoient ajoûtées, & ſuppoſoient fauſſement qu'elles venoient de Moïſe. Jeſus Chriſt, ainſi que ſes Apôtres, étoit bien éloigné de détruire la loi de Moïſe, puiſqu'il avoit aſſûré, *Matth. ch. 5. v. 17. & ſuiv.* qu'il étoit venu pour l'accomplir & la perfectionner, & pour abolir & rejetter les traditions que les Prêtres n'avoient inventées que pour en éluder l'accompliſſement.

℣. 15. *expl.* C'eſt-à-dire, majeſtueux & tout brillant de lumiere, tels qu'étoient ordinairement les Anges lorſqu'ils apparoiſſoient aux hommes; ou ſelon l'idée que les Juifs en avoient.

CHAPITRE VII.

Saint Eſtienne devant les Juges. Il montre qu'il n'a parlé ni contre Moïſe, ni contre le temple. Mais que les Juifs ſe ſont toûjours oppoſés aux Prophetes & au Saint-Eſprit. Il voit JESUS *à la droite de Dieu. Les Juifs le lapident. Saul garde leurs habits. Saint Eſtienne prie à genoux pour eux.*

1. ALors le Grand-Prêtre ℓ lui demanda, ſi ce que l'on diſoit *de lui* étoit veritable ℓ.

1. *DIxit autem princeps ſacerdotum: Si hæc ita ſe habent?*

2. Il répondit: Mes freres & mes peres ℓ, écoutez-*moi*. Le Dieu de gloire apparut à notre pere Abraham, lorſqu'il étoit en Meſopotamie ℓ, avant qu'il demeurât à Charan ℓ,

2. *Qui ait: Viri fratres, & patres, audite: Deus gloriæ apparuit patri noſtro Abrahæ cùm eſſet in Meſopotamia, priùs quàm moraretur in Charan,*

Gen. 12. 1. 3. & lui dit: Sortez de votre pays & de votre parenté, & venez dans la terre que je vous montrerai.

3. *& dixit ad illum: Exi de terra tua, & de cognatione tua, & veni in terram, quam monſtravero tibi.*

4. Alors il ſortit du pays des Chaldéens, & vint demeurer à Charan. Et après que ſon pere fut mort ℓ, Dieu le fit paſſer en cette terre que vous habitez aujourd'hui,

4. *Tunc exiit de terra Chaldæorum, & habitavit in Charan. Et inde, poſtquàm mortuus eſt pater ejus, tranſtulit illum in terram iſtam, in quâ nunc vos habitatis.*

5. où il ne lui donna aucun heritage ℓ, non pas même pour aſſeoir le pié: mais il lui promit de lui en donner la poſ-

5. *Et non dedit illi hereditatem in eâ, nec paſſum pedis; ſed repromiſit dare illi eam in poſſeſſio-*

℣. 1. *expl.* Anne où Caïphe. *Voyez le v. 6. du ch. 4. ci deſſus.*

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, s'il avouoit ce qu'on avançoit contre lui, où s'il avoit quelque choſe à dire pour s'en défendre.

℣. 2. expl. *Mes freres*. par rapport au peuple qui étoit preſent, & *mes peres*, par rapport au Grand-Prêtre, aux Prêtres & aux anciens

Ibid. *expl.* Saint Luc prend ici la Meſopotamie pour un lieu indeterminé, *c'eſt-à-dire*, pour tout le pays qui eſt entre le Tygre & l'Euphrate, & non pas pour la province particuliere de ce nom.

Ibid. *expl.* La Vulgate a lû *Haran, Gen. ch. 11. v. 31.* Ce n'eſt qu'une diverſité de leçon d'un même nom ſur l'équivoque d'une lettre. Ce qui eſt dit ici ne ſignifie rien autre choſe, ſinon que Dieu apparut à Abraham entre ſa ſortie de l'Ur des Chaldéens ville de la Meſopotamie, *voyez ci-après v. 4.* & ſa demeure à Haran ou Charan ville de la province du même nom, où mourut Tharé ſon pere. Ce verſet eſt obſcur & a donné occaſion à quelques-uns de ſuppoſer deux apparitions & deux ſorties de l'Ur des Chaldéens en deux differens temps, ce qui a obligé ſaint Auguſtin de faire de cette queſtion le titre de pluſieurs chapitres. *Voyez lib. 16. de civit. cap. 16. p. 429. tom. 7. & queſt. 25. ſur la Gen. n. 3. p. 384. & ſuiv.* où il tâche d'accorder ce qui eſt dit ici avec ce qui eſt rapporté hors de ſa place, *Gen. ch. 12. v. 1. & ſuiv.* où il ſoûtient qu'Abraham n'eſt ſorti qu'une fois de l'Ur des Chaldéens.

℣. 4. *autr.* après être ſorti de l'Ur des Chaldéens, & après la mort de Tharé ſon pere qui mourut à Charan.

℣. 5. *expl.* à titre de don; car il y acheta à prix d'argent une caverne double, pour y enterrer ſa femme, *Gen. ch. 23. v. 11.* & c'eſt en ce ſens qu'il eſt dit, *Gen. chap. 21. verſ. 23.* qu'il y demeura comme un étranger.

Digitized by Google

rem, & semini ejus post ipsum, cùm non haberet filium.

6. Locutus est autem ei Deus: Quia erit semen ejus accola in terra aliena, & servituti eos subjicient, & malè tractabunt eos annis quadringentis:

7. & gentem cui servierint, judicabo ego, dixit Dominus: & post hæc exibunt, & servient mihi in loco isto.

8. Et dedit illi testamentum circumcisionis: & sic genuit Isaac, & circumcidit eum die octavo: & Isaac, Jacob: & Jacob, duodecim Patriarchas.

9. Et Patriarchæ æmulantes, Joseph vendiderunt in Ægyptum: & erat Deus cum eo:

10. & eripuit eum ex omnibus tribulationibus ejus: & dedit ei gratiam & sapientiam in conspectu Pharaonis Regis Ægypti, & constituit eum præpositum super Ægyptum, & super omnem domum suam.

11. Venit autem fames in universam Ægyptum & Chanaan, & tribulatio magna: & non inveniebant cibos patres nostri.

12. Cùm audisset autem Jacob esse frumentum in Ægypto, misit patres nostros primùm:

13. & in secundo cognitus est Joseph à fratribus suis, & manifestatum est Pharaoni genus ejus.

14. Mittens autem Joseph accersivit Jacob patrem suum, & omnem cognationem suam in animabus septuagintaquinque.

15. Et descendit Jacob in Ægyptum, & defunctus est ipse, & patres nostri.

16. Et translati sunt in Sichem, & positi sunt in sepulchro, quod emit Abraham pretio argenti à filiis Hemor filii Sichem.

17. Cùm autem appropinquaret tempus promissionis, quam confessus erat Deus Abrahæ, crevit populus, & multiplicatus est in Ægypto,

18. quoadusque surrexit alius Rex in Ægypto, qui non sciebat Joseph.

19. Hic circumveniens genus nostrum, afflixit patres nostros, ut exponerent infantes suos ne vivificarentur.

20. Eodem tempore natus est Moyses, & fuit gratus Deo, qui nutritus est tribus mensibus in domo patris sui.

21. Exposito autem illo, sustulit eum filia Pharaonis, & nutrivit eum sibi in filium.

22. Et eruditus est Moyses omni sapientiâ Ægyptiorum, & erat potens in verbis, & in operibus suis.

session, & // à sa posterité après lui lorsqu'il n'avoit point encore de fils //.

6. Et Dieu lui prédit que sa posterité demeureroit en une terre étrangere, où elle seroit tenue en servitude & fort maltraitée pendant quatre cents ans //. *Gen. 15.13.*

7. Mais j'exercerai, dit le Seigneur, ma justice contre la nation qui l'aura tenue en servitude; & elle sortira enfin *de ce pays-là* // & me viendra servir en ce lieu-ci //.

8. Il lui donna ensuite l'alliance de la circoncision; & ainsi Abraham ayant engendré Isaac, le circoncit le huitiéme jour. Isaac *engendra* // Jacob, & Jacob les douze Patriarches //. *Gen. 17. 10. & 21. 2. 4. & 25. 25. & 29. 32. & 35. 23.*

9. Les Patriarches émus d'envie vendirent Joseph pour être mené en Egypte; mais Dieu étoit avec lui; *Gen. 37. 28.*

10. Et il le délivra de toutes ses afflictions: & l'ayant rempli de sagesse, le rendit agréable à Pharaon Roi d'Egypte, qui lui donna la conduite de son royaume & de toute sa maison. *Gen. 41. 37.*

11. Cependant toute l'Egypte & la terre de Chanaan furent affligées d'une grande famine; & nos peres ne pouvoient trouver de quoi vivre.

12. Mais Jacob ayant oui dire qu'il y avoit du blé en Egypte, il y envoya nos peres pour la premiere fois. *Gen. 42. 2.*

13. Et la seconde fois *qu'ils y vinrent*, Joseph fut reconnu de ses freres, & Pharaon fut de quelle famille il étoit. *Gen. 41. 4.*

14. Alors Joseph envoya querir Jacob son pere, & toute sa famille, qui consistoit en soixante & quinze personnes //.

15. Jacob descendit donc en Egypte, où il mourut, & nos peres après lui: *Gen. 46. 5. Gen. 49. 32.*

16. & ils furent transportés en Sichem, & on les mit dans le sepulcre qu'Abraham avoit acheté à prix d'argent des enfans d'Hemor fils de Sichem //. *Gen. 23. 16. & 50. 5. 13. Jos. 24. 32.*

17. Mais comme le temps de la promesse que Dieu avoit faite à Abraham //, s'approchoit //, le peuple s'accrut, & se multiplia beaucoup en Egypte, *Exod. 1. 7.*

18. jusqu'au regne d'un autre Roi, qui n'avoit point connu Joseph //.

19. Ce Prince, usant d'une malice artificieuse contre notre nation, accabla nos peres de maux, jusqu'à les contraindre d'exposer leurs enfans, pour en exterminer la race //.

20. Ce fut en ce temps-là que nâquit Moïse, qui étoit agréable à Dieu //. Il fut nourri trois mois dans la maison de son pere. *Exod. 2. 2. Hebr. 11. 23.*

21. Et ayant été exposé ensuite, la fille de Pharaon l'emporta, & le nourrit comme son fils.

22. *Depuis*, Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Egyptiens //, & devint puissant en paroles & en œuvres //.

℣. 5. *expl.* La particule *&* signifie ici *c'est-à-dire*.

Ibid. *expl.* Lorsque Dieu lui fit cette promesse, il n'avoit point encore engendré Isaac, ni Ismaël. *Voyez Genes. ch. 16. v. 15.*

℣. 6. *expl.* Saint Estienne a extrait mot pour mot ce qu'il rapporte ici du *v. 13. du ch 15. de la Genes.* où il n'est fait mention que de 400. Il est vrai qu'il est dit, *Exod. ch. 12. v. 40.* que le pelerinage d'Abraham & de sa posterité a été de quatre cent trente ans: mais il faut observer que dans la Genese & ici l'Ecriture ne compte pas ce pelerinage comme dans l'Exode depuis la promesse faite à Abraham, mais depuis la naissance d'Isaac, c'est pourquoi saint Estienne dit que Dieu prédit à Abraham que sa posterité, *c'est-à-dire*, Isaac & ses enfans, seroient en servitude pendant 400. ans. *Voyez la 2. note sur la Gen. ch. 15. v. 13. & Exod. ch. 12. vers. 40. & S. August. quæst. 47. sur l'Exode n. 3. p. 434. tom. 3.*

℣. 7. *expl.* Ceci est extrait, quant au sens du *v. 14. du ch. 15. de la Genese* & s'entend prohetiquement des plaies & de la sortie de l'Egypte.

Ibid. *expl.* dans la terre de Chanaan.

℣. 8. *lettr.* Isaac Jacob, & Jacob les douze Patriarches. On a rapporté ceci dans la version au mot *d'engendré*, cependant quelques-uns le rapportent au dernier mot, *le circoncit*, mais cela ne paroît pas si naturel.

Ibid. *expl.* ses enfans sont ainsi appellés, parcequ'ils ont été les chefs de douze familles, ou de douze tribus, qui composoient tout le peuple d'Israël. *Voyez la 1. note sur le v. 29. du ch. 2. ci-dessus.*

℣. 14. *Voyez la note Genes. ch. 46. v. 27.* Il paroît que S. Etienne a suivi dans ce nombre la version des Sept. & S. Augustin avoue qu'il ne sauroit comprendre d'où vient cette variation. *Voyez quæst. 152. sur la Genese tom. 3. p. 415. & lib. de civit. 16. cap. 40. p. 431. tom. 7.*

℣. 16. *expl.* Il est dit à la verité *Genes. 23. v. 16. & 17.* qu'Abraham acheta d'Ephron une caverne double; ainsi il ne l'acheta pas d'Emor; c'est ce qui fait que l'on soupçonne ici le copiste d'avoir alteré par quelque omission le texte de ce verset, & d'y avoir confondu Abraham avec Jacob; car ce fut Jacob & non Abraham qui acheta cette caverne des enfans d'Emor, *Genese ch. 33. v. 19.* ce soupçon paroît d'autant plus vrai-semblable, qu'il paroît visiblement que le copiste s'est trompé dans le même endroit, en transcrivant Hemor fils de Sichem au-lieu d'écrire Hemor pere de Sichem, & par consequent on pourroit rétablir ainsi ce verset: *Ils furent transportés en Sichem, & les uns furent mis dans le sepulchre d'Abraham, & les autres dans celui que Jacob acheta à prix d'argent des enfans d'Hemor pere de Sichem.* Le Syriaque & l'Arabe, n'ont point *fils de Sichem.*

℣. 17. *Grec aj.* avec serment.

Ibid. *expl.* Le temps venoit que Dieu vouloit accomplir ce qu'il avoit promis à Abraham, qui étoit de mettre sa posterité en possession de la terre de Chanaan. Il s'en falloit encore près de cent ans: mais devant Dieu mille ans sont comme un jour.

℣. 18. *expl.* ni les grands services qu'il avoit rendus à l'Egypte.

℣. 19. *lettr.* ne voulant pas les laisser vivre.

℣. 20. *Grec.* beau à Dieu; *ou*, devant Dieu; *c'est-à-dire*, fort beau. *Hebraïsm.*

℣. 22. *expl.* Ce qui semble se devoir entendre principalement des instructions que Josephe avoit données aux Princes & aux anciens de l'Egypte, pour les rendre sages de la sagesse dans laquelle il avoit si fort excellé, comme il est marqué *Ps.* 104. 19.

Ibid. *expl.* Il se faisoit admirer par la maniere dont il parloit & il agissoit.

Digitized by Google

23. Mais quand il eut atteint l'âge de quarante ans, il lui vint dans l'eſprit d'aller viſiter ſes freres les enfans d'Iſraël //.

Exod. 2. 12. 24. Et voyant qu'on faiſoit injure à l'un d'eux, il le défendit & le vengea en tuant l'Egyptien qui l'outrageoit.

25. Or il croyoit que ſes freres comprenoient bien // que ce ſeroit par ſa main que Dieu les délivreroit //; mais ils ne le comprirent pas.

26. Le lendemain s'étant rencontré lorſque quelques-uns d'eux ſe querelloient, & tâchant de les accorder, il leur dit: Mes amis, vous êtes freres, comment vous faites-vous injure les uns aux autres?

27. Mais celui qui faiſoit injure à l'autre le rebuta, en lui diſant: Qui vous a établi Prince & Juge ſur nous?

28. Ne voudriez-vous point me tuer, comme vous tuâtes hier cet Egyptien?

29. Moïſe s'enfuit en entendant cette parole //; & il demeura comme étranger au pays de Madian //, où il eut deux fils.

Exod. 3. 2. 30. Quarante ans après un Ange // lui apparut au deſert de la montagne de Sina dans la flamme d'un buiſſon qui brûloit.

31. Ce que Moïſe ayant apperçû, il fut étonné de ce qu'il voyoit: & s'approchant pour conſiderer ce que c'étoit, il entendit la voix du Seigneur, qui lui dit:

32. Je ſuis le Dieu de vos peres, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Iſaac, & le Dieu de Jacob //. Et Moïſe tout tremblant n'oſoit conſiderer ce que c'étoit.

33. Alors le Seigneur lui dit: Otez vos ſouliés de vos piés; car le lieu où vous êtes eſt une terre ſainte.

34. J'ai vû & conſideré l'affliction de mon peuple, qui eſt en Egypte, j'ai entendu leur gemiſſement, & je ſuis deſcendu pour les délivrer. Venez donc maintenant, afin que je vous envoye en Egypte.

35. Ce Moïſe qu'ils avoient renoncé en diſant: Qui vous a établi Prince & Juge? fut celui-là même que Dieu envoya pour Prince & pour Liberateur ſous la conduite // de l'Ange, qui lui étoit apparu dans le buiſſon.

Exod. 7. & *ſuivans.* 36. Ce fut lui qui les fit ſortir, faiſant des prodiges & des miracles en Egypte, en la mer-rouge, & au deſert durant quarante ans.

Deut. 18. 15. 37. C'eſt ce Moïſe qui a dit aux enfans d'Iſraël: // Dieu vous ſuſcitera d'entre vos freres un Prophete comme moi, écoutez-le //.

Exod. 19. 3. 38. C'eſt lui, qui pendant que le peuple étoit aſſemblé au deſert, s'entretenoit avec l'Ange // qui parloit à lui en la montagne de Sina. C'eſt lui qui étoit avec nos Peres, & qui a reçû les paroles de vie // pour nous les donner.

39. Nos Peres ne voulurent point lui obeïr; mais ils le rebuterent, retournant de cœur en Egypte //,

Exod. 32. 1. 40. & diſant à Aaron: Faites-nous des dieux qui marchent devant nous; car nous ne ſavons ce qu'eſt devenu ce Moïſe qui nous a tirés du pays d'Egypte.

23. *Cùm autem impleretur ei quadraginta annorum tempus, aſcendit in cor ejus ut viſitaret fratres ſuos filios Iſraël.*

24. *Et cùm vidiſſet quemdam injuriam patientem, vindicavit illum, & fecit ultionem ei qui injuriam ſuſtinebat, percuſſo Ægyptio.*

25. *Exiſtimabat autem intelligere fratres, quoniam Deus per manum ipſius daret ſalutem illis; at illi non intellexerunt.*

26. *Sequenti verò die apparuit illis litigantibus: & reconciliabat eos in pace; dicens: Viri, fratres eſtis, ut quid nocetis alterutrum?*

27. *Qui autem injuriam faciebat proximo, repulit eum, dicens: Quis te conſtituit principem & judicem ſuper nos?*

28. *Numquid interficere me tu vis, quemadmodum interfeciſti heri Ægyptium?*

29. *Fugit autem Moyſes in verbo iſto: & factus eſt advena in terra Madian, ubi generavit filios duos.*

30. *Et expletis annis quadraginta, apparuit illi in deſerto montis Sina Angelus in igne flammæ rubi.*

31. *Moyſes autem videns, admiratus eſt viſum: & accedente illo ut conſideraret, facta eſt ad eum vox Domini, dicens:*

32. *Ego ſum Deus patrum tuorum, Deus Abraham, Deus Iſaac, & Deus Jacob. Tremefactus autem Moyſes, non audebat conſiderare.*

33. *Dixit autem illi Dominus: Solve calceamentum pedum tuorum: locus enim in quo ſtas, terra ſancta eſt.*

34. *Videns vidi afflictionem populi mei, qui eſt in Ægypto, & gemitum eorum audivi, & deſcendi liberare eos. Et nunc veni, & mittam te in Ægyptum.*

35. *Hunc Moyſen, quem negaverunt, dicentes: Quis te conſtituit principem & judicem? hunc Deus principem & redemtorem miſit, cum manu Angeli, qui apparuit illi in rubo.*

36. *Hic eduxit illos faciens prodigia & ſigna in terra Ægypti, & in rubro mari, & in deſerto annis quadraginta.*

37. *Hic eſt Moyſes, qui dixit filiis Iſraël: Prophetam ſuſcitabit vobis Deus de fratribus veſtris, tamquam me, ipſum audietis.*

38. *Hic eſt qui fuit in Eccleſia in ſolitudine cum Angelo, qui loquebatur ei in monte Sina, & cum patribus noſtris: qui accepit verba vita dare nobis.*

39. *Cui noluerunt obedire patres noſtri, ſed repulerunt, & averſi ſunt cordibus ſuis in Ægyptum,*

40. *dicentes ad Aaron: Fac nobis deos, qui præcedant nos. Moyſes enim hic, qui eduxit nos de terra Ægypti, neſcimus quid factum ſit ei.*

℣. 23. *expl.* ſans doute pour les conſoler dans leurs travaux.

℣. 25. *autr.* ſavoient.

Ibid. *expl.* de l'eſclavage où ils étoient reduits ſous les Egyptiens.

℣. 29. *expl.* Il eſt marqué dans l'Exode, que Pharaon ayant ſû ce qui étoit arrivé, *c'eſt-à-dire*, la mort de l'Egyptien tué par Moïſe, voulut le faire mourir lui-même. *Exod.* 2. 15.

Ibid. *expl.* Ce fut par un effet de la providence qu'il demeura longtemps dans le deſert pour ſe préparer aux grandes choſes pour leſquelles le Seigneur l'avoit choiſi. Ce fut auſſi l'inſenſibilité des Iſraëlites, qui fut la cauſe d'un ſi long retardement.

℣. 30. *expl.* Les premiers Peres de l'Egliſe, & ſaint Jean Chryſoſtome, ont cru que c'étoit le Verbe & le Fils de Dieu même, qui avoit paru dans ce buiſſon. *Voyez la* 1. *note ſur le v.* 38. *ci-après*, mais ſaint Auguſtin & ſaint Gregoire Pape, prétendent que c'étoit un Ange qui repreſentoit la perſonne du Fils de Dieu.

℣. 32. *expl.* Saint Etienne vouloit par là refuter l'erreur des Sadducéens, qui nioient l'immortalité de l'ame: car Dieu n'eſt pas le Dieu des morts, mais des vivans, comme dit Jeſus-Chriſt. *Matth.* 22. 32.

℣. 35. *lettr.* avec la main. *Autr.* avec la puiſſance de l'Ange.

℣. 37. *Grec.* Le Seigneur votre Dieu.

Ibid. *lettr.* Vous l'écouterés, le futur pour l'imperatif. *Hebraïſme. Expl.* tout ce que ſaint Etienne a rapporté juſqu'ici pour relever la grandeur de Dieu & de Moïſe ſon miniſtre, n'eſt que pour prouver aux Juifs que Moïſe a été un veritable Prophete, & que ce qu'il a prophetiſé touchant le Meſſie eſt veritable. *Voyez la* 2. *note ſur le v.* 22. *du ch.* 3. *ci deſſus.*

℣. 38. *expl.* Celui que ſaint Etienne appelle un Ange, Moïſe au *v.* 3. *ch.* 19. *de l'Exode*, l'appelle Dieu & Seigneur, le nom d'Ange ſignifie Envoyé, & en ce ſens il convient au Verbe de Dieu.

Ibid. *expl.* Les préceptes de la loi, de l'obſervation deſquels dépendoient le ſalut & la vie des hommes. Ceci a rapport au *v.* 7. *du ch.* 19. *de l'Exode.*

℣. 39. *expl.* Ceci ſemble avoir rapport au murmure du peuple dans le deſert. *Exode* 16. *v.* 3. *chap.* 17. *v.* 3. *Nomb.* 11. *v.* 5. *& chap.* 14. *verſet* 3.

Digitized by Google

41. *Et vitulum fecerunt in diebus illis, & obtulerunt hoſtiam ſimulacro, & lætabantur in operibus manuum ſuarum.*

42. *Convertit autem Deus, & tradidit eos ſervire militiæ cæli, ſicut ſcriptum eſt in libro Prophetarum: Numquid victimas & hoſtias obtuliſtis mihi annis quadraginta in deſerto, domus Iſraël?*

43. *Et ſuſcepiſtis tabernaculum Moloch, & ſidus Dei veſtri Rempham, figuras, quas feciſtis, adorare eas. Et transferam vos trans Babylonem.*

44. *Tabernaculum teſtimonii fuit cum patribus noſtris in deſerto, ſicut diſpoſuit illis Deus, loquens ad Moyſen, ut faceret illud ſecundùm formam quam viderat.*

45. *Quod & induxerunt, ſuſcipientes patres noſtri cum Jeſu in poſſeſſionem Gentium, quas expulit Deus à facie patrum noſtrorum, uſque in diebus David,*

46. *qui invenit gratiam ante Deum, & petiit ut inveniret tabernaculum Deo Jacob.*

47. *Salomon autem ædificavit illi domum.*

48. *Sed non excelſus in manufactis habitat, ſicut Propheta dicit:*

49. *Cælum mihi ſedes eſt; terra autem ſcabellum pedum meorum. Quam domum ædificabitis mihi, dicit Dominus? aut quis locus requietionis meæ eſt?*

50. *Nonne manus mea fecit hæc omnia?*

51. *Durâ cervice, & incircumciſis cordibus & auribus, vos ſemper Spiritui ſancto reſiſtitis: ſicut patres veſtri, ita & vos.*

52. *Quem Prophetarum non ſunt perſecuti patres veſtri? Et occiderunt eos, qui prænuntiabant de adventu Juſti, cujus vos nunc proditores & homicidæ fuiſtis:*

53. *qui accepiſtis legem in diſpoſitione Angelorum, & non cuſtodiſtis.*

54. *Audientes autem hæc, diſſecabantur cordibus ſuis, & ſtridebant dentibus in eum.*

55. *Cùm autem eſſet plenus Spiritu ſancto, intendens in cælum, vidit gloriam Dei, & Jeſum ſtantem à dextris Dei. Et ait: Ecce video cælos apertos, & Filium hominis ſtantem à dextris Dei.*

56. *Exclamantes autem voce magnâ continuerunt aures ſuas, & impetum fecerunt unanimiter in eum.*

57. *Et ejicientes eum extra civitatem lapidabant: & teſtes depoſuerunt veſtimenta ſua ſecus pedes adoleſcentis, qui vocabatur Saulus.*

41. Ils firent enſuite un veau, & ſacrifiérent à l'idole; mettant leur joie / dans cet ouvrage de leurs mains.

42. Alors Dieu ſe détourna d'eux, & les abandonna de telle ſorte, qu'ils adorérent l'armée du ciel /, comme il eſt écrit au livre des Prophetes /: Maiſon d'Iſraël, m'avez-vous offert des ſacrifices & des hoſties dans le deſert durant quarante ans /? *Amos. 5. 25*

43. Et vous avez porté le tabernacle de Moloch, & l'aſtre de votre dieu Rempham /, qui ſont des figures que vous avez faites pour les adorer. C'eſt pourquoi je vous tranſporterai au-delà de Babylone /.

44. Nos Peres eurent au deſert le tabernacle du témoignage /, comme Dieu, parlant / à Moïſe, lui avoit ordonné de le faire ſelon le modelle qu'il avoit vû.

45. Et nos Peres l'ayant reçû ils l'emporterent ſous la conduite de Joſué au pays qui avoit été poſſedé par les nations, que Dieu chaſſa devant eux. *Et il y fut* juſqu'au temps de David, *Joſ. 3. 14. Hebr. 8. 9.*

46. qui trouva grace devant Dieu /, & qui lui demanda qu'il pût bâtir une demeure au Dieu de Jacob. *1. Reg 16. 13. Pſ. 131. 5.*

47. Ce fut neanmoins Salomon qui lui bâtit un temple. *3. Reg. 6. 1. 1. Par. 17. 12.*

48. Mais le Très-haut n'habite point dans *des temples* faits par la main des hommes, ſelon cette parole du Prophete: *Inſr. 17. 24.*

49. Le ciel eſt mon trône, & la terre eſt mon marche-pié. Quelle maiſon me bâtiriez-vous, dit le Seigneur, & quel pourroit être le lieu de mon repos /? *Iſa 66. 1.*

50. Ma main n'a-t-elle pas fait toutes ces choſes /?

51. Têtes dures, *hommes* incirconcis de cœur & d'oreilles, vous reſiſtez toûjours au Saint-Eſprit, & vous êtes tels que vos peres ont été /.

52. Qui eſt celui d'entre les Prophetes que vos peres n'ayent point perſecuté? Ils ont tué ceux qui *leur* prédiſoient l'avenement du Juſte /, que vous venez de trahir /, & dont vous avez été les meurtriers /.

53. Vous avez reçû la loi par le miniſtere des Anges /, & vous ne l'avez point gardée.

54. A ces paroles ils entrerent dans une rage qui leur déchiroit le cœur, & ils grinçoient les dents contre lui. Suite de l'Epître de S. Eſtienne.

55. Mais Eſtienne étant rempli du Saint-Eſprit, & levant les yeux au ciel, vid la gloire de Dieu /, & Jesus qui étoit debout à la droite de Dieu; & il dit: Je voi les cieux ouverts, & le Fils-de-l'homme / qui eſt debout / à la droite de Dieu /.

56. Alors ils s'écrierent tous d'une voix /, & ſe bouchant les oreilles /, ils ſe jetterent ſur lui tous enſemble:

57. & l'ayant entraîné hors de la ville /, ils le lapiderent; & les témoins / mirent leurs vêtemens / aux piés d'un jeune-homme nommé Saul /.

℣. 41. *expl.* Il comprend les jeux, les danſes & les feſtins. *Voyez le v. 6. du ch. 32. de l'Exode.*

℣. 42. *expl.* pour ſignifier le ſoleil & la lune & le grand nombre d'étoiles qui ſont l'ornement du ciel. *Voyez Deut. 17. v. 3.*

Ibid. *expl.* Ceci ſuppoſe que dès lors les douze petits Prophetes ne compoſoient qu'un volume, comme ils n'en font qu'un à preſent.

Ibid. *Voyez la note ſur cet endroit du Prophete Amos ch. 5. v. 25.*

℣. 43. *expl.* Saturne, ou Lucifer. *Hieronym. Voyez les notes ſur le v. 26. du ch. 5. d'Amos.*

Ibid. expl. *Voyez la note ſur le v. 27. du ch. 5. d'Amos.*

℣. 44. *expl.* où étoit la loi de Dieu, qui atteſtoit ſa volonté: ou bien, le tabernacle qui atteſtoit la préſence & la protection de Dieu.

Ibid. *Grec.* comme celui qui parloit.

℣. 46. *autr.* qui fut agreable à Dieu.

℣. 49. *expl.* Il leur faiſoit entendre que Dieu n'avoit deſiré d'eux des temples materiels que pour leur inſinuer qu'il en vouloit avoir un tout ſpirituel & inviſible dans leur cœur.

℣. 50. *expl.* C'eſt à dire, n'eſt ce pas moi qui ai fait pour vous tant de merveilles? cependant vous m'avez méconnu, & vous avez mieux aimé recourir aux idoles & aux faux-dieux.

℣. 51. *expl.* C'eſt-à-dire, vous avez été ſourds au ſens ſpirituel de la loi: Vous n'avez rien compris de ce qui vous étoit ſignifié ſous les ombres & les figures de l'ancien Teſtament, & vous avez rejetté les avis & les enſeignemens des Prophetes.

℣. 52. *expl.* de Jeſus-Chriſt le juſte par eſſence & le principe de toute juſtice.

Ibid. *expl.* en ſollicitant Judas de le trahir & de vous le livrer.

Ibid. *expl.* en forçant Pilate contre ſa propre conſcience de le condamner à la mort.

℣. 53. *expl.* Cela étoit veritable; c'eſt dequoi les Juifs ſe vantoient, mais ils en nourriſſoient leur orgueil, & ne ſe mettoient guere en peine de l'accomplir.

℣. 55. *expl.* C'eſt-à-dire, une lumiere toute brillante, au milieu de laquelle Jeſus lui parut debout à la droite de Dieu.

Ibid. *expl.* Il ne dit pas le Fils-de-Dieu, mais le Fils-de-l'homme, afin que les Juifs ne doutaſſent point que c'étoit de Jeſus-Chriſt qu'il leur parloit.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, ou toûjours prêt à aſſiſter ceux qui combattent pour lui, ou combattant lui-même pour eux par le ſecours de ſa grace.

Ibid. *expl.* dans une parfaite égalité & une même puiſſance avec ſon Pere.

℣. 56. *lettr.* à haute voix.

Ibid. *expl.* comme s'ils euſſent entendu un blaſphême.

℣. 57 *expl.* hors de Jeruſalem, où il n'étoit pas permis de faire mourir perſonne. *Levit ch. 24. v. 14.*

Ibid. *expl.* Les faux-témoins dont il eſt parlé au chapitre précedent verſet 13. Car les témoins étoient obligés par la loi de Dieu, de mettre la main les premiers ſur le coupable pour le tuer.

Ibid. *expl.* Ils ſe dépouillerent d'une partie de leurs vêtemens pour jetter plus facilement des pierres contre S. Etienne.

Ibid. *expl.* Il avoit alors plus de trente ans. Le mot grec *νεανίας* peut auſſi ſignifier *un imprudent, un emporté, & un violent*; c'eſt ce que S. Luc ſemble avoir expliqué au verſet 1. chap. 9. par ces paroles, *ne reſpirant que le ſang*: il étoit de Tarſe en Cilicie, *Act. ch 22. v. 3.* & étoit venu à Jeruſalem pour y étudier la loi dans cette ſynagogue dont il eſt parlé chap. 6. verſ. 9. ci-deſſus.

Digitized by Google

58. Ils lapidoient Eſtienne, & lui invoquoit JESUS, & diſoit: Seigneur JESUS, recevez mon eſprit ℣.

59. Et s'étant mis à genoux, il cria à haute voix ℣: Seigneur, ne leur imputez point ce peché. Après cette parole il s'endormit au Seigneur ℣ ¶. Or Saul avoit conſenti *comme les autres* à la mort d'Eſtienne ℣.

58. *Et lapidabant Stephanum invocantem, & dicentem: Domine Jeſu, ſuſcipe ſpiritum meum.*

59. *Poſitis autem genibus, clamavit voce magnâ, dicens: Domine, ne ſtatuas illis hoc peccatum. Et cùm hoc dixiſſet, obdormivit in Domino. Saulus autem erat conſentiens neci ejus.*

℣. 58. *expl.* C'eſt-à-dire, donnez-moi part en votre royaume.

℣. 59. *expl.* afin de marquer d'une part l'ardeur de ſa charité pour eux, & d'être en état de l'autre par la poſture même de ſon corps humilié auſſi-bien que ſon cœur, d'obtenir plus facilement le pardon du crime qu'ils commettoient, imitant en cela, dit S. Irenée *lib.* 3. *cap.* 12. le maître & le chef des martyrs.

Ibid. expl. il mourut de la mort des juſtes.

Ibid. expl. Saint Luc vouloit nous faire obſerver que celui dont il doit bien-tôt raconter le changement ſi miraculeux, étoit alors un des grands ennemis de Jeſus-Chriſt.

CHAPITRE VIII.

Perſecution contre les fidelles. Tous ſont diſperſés, excepté les Apôtres. Saul tourmente l'Egliſe. Philippe batiſe pluſieurs perſonnes en Samarie. Saint Pierre & ſaint Jean y ſont envoyés, pour leur donner le Saint-Eſprit. Simon veut acheter le pouvoir de le donner. Saint Pierre le reprend fortement. Philippe eſt envoyé à un Seigneur d'Ethiopie. Il l'inſtruit par le chemin, & le batiſe. Un Ange emporte Philippe en Azot.

Sur la fin de la 33. année.

1. AU même-temps il s'éleva une grande perſecution ℣ contre l'Egliſe de Jeruſalem ℣; & tous *les fidelles*, excepté les Apôtres, furent diſperſés en divers endroits de la Judée & de la Samarie.

1. *Facta eſt autem in illa die perſecutio magna in Eccleſia, quæ erat Jeroſolymis, & omnes diſperſi ſunt per regiones Judææ & Samariæ præter Apoſtolos.*

2. Or ℣ quelques hommes qui craignoient Dieu ℣: prirent ſoin d'*enſevelir* Eſtienne, & firent *ſes funerailles avec* un grand deuil.

2. *Curaverunt autem Stephanum viri timorati, & fecerunt planctum magnum ſuper eum.*

3. Cependant Saul ravageoit l'Egliſe ℣, & entrant dans les maiſons, il en tiroit par force les hommes & les femmes, & les faiſoit mettre en priſon ℣.

3. *Saulus autem devaſtabat Eccleſiam per domos intrans, & trahens viros ac mulieres, tradebat in cuſtodiam.*

4. Mais ceux qui étoient diſperſés annonçoient la parole de Dieu dans tous les lieux où ils paſſoient ℣.

4. *Igitur qui diſperſi erant pertranſibant, evangelizantes verbum Dei.*

✠ POUR LE JEUDI APRÈS LA PENT.

5. ‡ Philippe ℣ étant donc venu dans la ville de Samarie ℣, leur prêchoit JESUS-CHRIST ℣.

5. *Philippus autem deſcendens in civitatem Samariæ, prædicabat illis Chriſtum.*

6. Et les peuples étoient attentifs aux choſes que Philippe leur diſoit, & l'écoutoient tous avec une même ardeur, voyant les miracles qu'il faiſoit.

6. *Intendebant autem turbæ his quæ à Philippo dicebantur, unanimiter audientes, & videntes ſigna quæ faciebat.*

7. Car les eſprits impurs ſortoient des corps de pluſieurs poſſedés, en jettant de grands cris.

7. *Multi enim eorum, qui habebant ſpiritus immundos, clamantes voce magnâ exibant.*

8. Et beaucoup de paralytiques & de boiteux furent auſſi guéris ℣:

8. *Multi autem paralytici & claudi curati ſunt.*

9. ce qui remplit la ville d'une grande joie ℣ ¶. Il y avoit en la même ville un homme nommé Simon, qui y avoit exercé la magie auparavant, & qui avoit ſéduit ℣ le peuple de Samarie, ſe diſant être quelque choſe de grand ℣:

9. *Factum eſt ergo gaudium magnum in illa civitate. Vir autem quidam nomine Simon, qui ante fuerat in civitate magus, ſeducens gentem Samariæ, dicens ſe eſſe aliquem magnum:*

10. de ſorte qu'ils le ſuivoient tous depuis le plus grand juſqu'au plus petit, & diſoient: Celui-ci eſt la grande vertu de Dieu.

10. *cui auſcultabant omnes à minimo uſque ad maximum, dicentes: Hic eſt virtus Dei, quæ vocatur magna.*

11. Et ce qui les portoit à le ſuivre, c'eſt qu'il y avoit déja long-temps qu'il leur avoit renverſé l'eſprit par ſes enchantemens.

11. *Attendebant autem eum, propter quod multo tempore magiis ſuis dementaſſet eos.*

12. Mais ayant crû ce que Philippe leur annonçoit du royaume de Dieu, ils étoient batiſés hommes & femmes au nom de JESUS-CHRIST ℣.

12. *Cùm verò credidiſſent Philippo evangelizanti de regno Dei, in nomine Jeſu Chriſti baptizabantur viri ac mulieres.*

13. Alors Simon crut ℣ auſſi lui-même, & après qu'il eut

13. *Tunc Simon & ipſe credidit: & cùm bapti-*

℣. 1. *expl.* Cette perſecution eſt celle à laquelle Saul eut grande part, & que S. Luc va décrire au verſ. 3. ci-après: elle s'éleva à l'occaſion de S. Etienne; elle eſt appellée grande, parcequ'elle a pour objet toute l'Egliſe, à l'exception des Apôtres. *Voyez Euſebe lib.* 2. *Hiſt. cap.* 1. il dit que ce fut la premiere des perſecutions.

Ibid. letr. dans l'Egliſe. On a ſuivi dans la verſion le ſens du Grec. *Expl.* S. Luc avoit déja donné *chap.* 5. *v.* 11. aux premiers chrétiens le nom d'Egliſe, & depuis il s'étoit contenté de les déſigner ſous les noms de croyans, *ch.* 5. *v.* 14. de diſciples, *ch.* 6. *v.* 1. *&* 2. & de multitude, *v.* 5.

℣. 2. *expl.* Ce qui eſt rapporté ici eſt une parentheſe qui coupe la liaiſon naturelle qui doit être entre le verſet 1. & le 3. & il auroit dû être placé à la fin du chapitre précedent.

Ibid. expl. d'entre les chrétiens.

℣. 3. *expl.* Ce qu'on doit entendre principalement de la ville de Jeruſalem.

Ibid. expl. Il a dit lui-même ci-après *ch.* 22. *v.* 19. qu'il faiſoit battre de verges ceux qui croyoient en Jeſus-Chriſt. *Voyez ce qu'il ajoûte ibid. ch.* 26. *v.* 9. *& ſiq.*

℣. 4. *expl.* ainſi le moyen dont les Juifs ſe ſervirent pour détruire le chriſtianiſme, contribua à le répandre par-tout.

℣. 5. *expl.* non l'Apôtre, mais l'un des ſept Diacres, qui eſt appellé plus bas, Philippe l'Evangeliſte, *ch.* 21. *v.* 8. *Voyez Euſebe lib.* 2. *hiſt. cap.* 1.

Ibid. expl. dans la ville capitale de la province qui portoit auſſi ce nom.

Ibid. expl. à ceux des Juifs qui y demeuroient, *Voyez ch.* 11. *v.* 19. *ci-après:* car Jeſus-Chriſt leur avoit recommandé de préférer les brebis perdues de la maiſon d'Iſraël, *Matth. ch.* 10. *v.* 6. & de ne prêcher aux Gentils & aux Samaritains qu'à leur refus, *ibid. v.* 5.

℣. 8. *expl.* maladies naturellement incurables, ſous leſquelles il comprend toutes les autres.

℣. 9. *expl.* pour tant de marques ſenſibles de la viſite favorable du Seigneur.

Ibid. expl. par ſes enchantemens.

Ibid. expl. C'eſt-à-dire, ſelon l'explication des Peres, comme s'il avoit été le Verbe & la parole de Dieu, ſon Chriſt, ſa ſageſſe & ſa ſouveraine puiſſance. Saint Irenée dit que Simon ſe faiſoit paſſer pour être deſcendu du ciel, qu'il avoit vêcu parmi les Juifs en la perſonne du Fils, qu'il vivoit parmi eux en la perſonne du Pere, à qui on attribue ordinairement la toute-puiſſance, & qu'il vivroit encore parmi les Gentils en la perſonne du Saint-Eſprit. *S. Irenée, liv.* 1. *ch.* 20. *Voyez Tertull. lib. de anima cap.* 16. *& Apolog. cap.* 13. *Euſeb. lib.* 2. *hiſt. cap.* 12. Origene *lib.* 1. *&* 5. *contra Celſe.*

℣. 12. *expl.* du Batême inſtitué par Jeſus-Chriſt.

℣. 13. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il fit ſemblant de croire, pour ne pas perdre entierement la confiance de ceux qui l'avoient ſuivi auparavant, ou dans l'eſperance de faire de veritables miracles comme Philippe.

Zatus

Digitized by Google

zatus esset, adhærebat Philippo. Videns etiam signa, & virtutes maximas fieri, stupens admirabatur.

été batisé, il s'attachoit à Philippe. Et voyant les prodiges & les grands miracles qui se faisoient, il en étoit dans l'admiration & dans le dernier étonnement.

14. *Cùm autem audissent Apostoli, qui erant Jerosolymis, quòd recepisset Samaria verbum Dei, miserunt ad eos Petrum & Joannem.*

14. ‡ Les Apôtres qui étoient à Jerusalem ayant appris que ceux de Samarie avoient reçû la parole de Dieu, ils leur envoyerent Pierre & Jean;

‡ POUR LE MARDI DE LA PENT. ET LES MESSES VOTIVES. DU SAINT ESPRIT.

15. *Qui cùm venissent, oraverunt pro ipsis ut acciperent Spiritum sanctum:*

15. qui étant venus, firent des prieres pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit;

16. *nondum enim in quemquam illorum venerat; sed baptizati tantum erant in nomine Domini Jesu.*

16. car il n'étoit point encore descendu sur aucun d'eux ∥, mais ils avoient seulement été batisés au nom du Seigneur JESUS ∥.

17. *Tunc imponebant manus super illos, & accipiebant Spiritum sanctum.*

17. Alors ils leur imposerent les mains ∥, & ils reçurent le Saint-Esprit ¶.

18. *Cùm vidisset autem Simon quia per impositionem manûs Apostolorum daretur Spiritus sanctus, obtulit eis pecuniam,*

18. Lorsque Simon eut vû que le Saint-Esprit étoit donné par l'imposition de la main des Apôtres ∥, il leur offrit de l'argent ∥,

19. *dicens: Date & mihi hanc potestatem, ut cuicumque imposuero manus, accipiat Spiritum sanctum. Petrus autem dixit ad eum:*

19. & leur dit: Donnez-moi aussi ce pouvoir, que ceux à qui j'aurai imposé les mains, reçoivent le Saint-Esprit ∥. Mais Pierre lui dit:

20. *Pecunia tua tecum sit in perditionem: quoniam donum Dei existimasti pecuniâ possideri.*

20. Que votre argent perisse avec vous ∥, vous qui avez crû que le don de Dieu peut s'acquerir avec de l'argent.

21. *Non est tibi pars, neque sors in sermone isto: cor enim tuum non est rectum coram Deo.*

21. Vous n'avez point de part, & vous ne pouvez ∥ rien prétendre à ce ministere ∥; car votre cœur n'est pas droit devant Dieu ∥.

22. *Pœnitentiam itaque age ab hac nequitia tua: & roga Deum, si forte remittatur tibi hæc cogitatio cordis tui:*

22. Faites donc pénitence de cette méchanceté, & priez Dieu, afin que s'il est possible ∥, il vous pardonne cette *mauvaise* pensée de votre cœur,

23. *in felle enim amaritudinis, & obligatione iniquitatis video te esse.*

23. car je vois que vous êtes dans un fiel amer ∥, & dans les liens de l'iniquité.

24. *Respondens autem Simon, dixit: Precamini vos pro me ad Dominum, ut nihil veniat super me horum quæ dixistis.*

24. Simon répondit: Priez vous autres le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit ∥.

25. *Et illi quidem testificati, & locuti verbum Domini, redibant Jerosolymam, & multis regionibus Samaritanorum evangelizabant.*

25. Pierre & Jean ayant rendu témoignage au Seigneur, & annoncé sa parole, s'en retournerent à Jerusalem, après avoir prêché ∥ l'Evangile en plusieurs cantons ∥ des Samaritains.

26. *Angelus autem Domini locutus est ad Philippum, dicens: Surge, & vade contra meridianum ad viam quæ descendit ab Jerusalem in Gazam: hæc est deserta.*

‡ POUR LE JEUDI DE PASQUE.

26. ‡ Or l'Ange du Seigneur parla à Philippe ∥, & lui dit: Levez-vous, & allez vers le midi, au chemin ∥ qui descend de Jerusalem à Gaze, qui est deserte.

27. *Et surgens abiit. Et ecce vir Æthiops, eunuchus potens Candacis Reginæ Æthiopum, qui erat super omnes gazas ejus, venerat adorare in Jerusalem:*

27. Et se levant il s'en alla. Or un Ethiopien Eunuque ∥, l'un des premiers officiers de Candace Reine d'Ethiopie, & surintendant de tous ses tresors ∥, étoit venu à Jerusalem pour adorer ∥.

28. *& revertebatur sedens super currum suum, legensque Isaïam prophetam.*

28. Et s'en retournant il étoit assis dans son chariot ∥, & lisoit le Prophete Isaïe ∥.

29. *Dixit autem Spiritus Philippo: Accede, & adjunge te ad currum istum.*

29. Alors l'Esprit dit à Philippe: Avancez, & approchez-vous de ce chariot.

30. *Accurrens autem Philippus, audivit eum*

30. Aussi-tôt Philippe accourut, & ayant oui que l'Eunu-

℣. 16. *expl.* visiblement. *Voyez le v.* 18. *ci après.* & d'une maniere surabondante. *Autr.* car ils n'avoient point encore reçû la grace du Sacrement de Confirmation, parceque, selon la remarque de saint Epiphane, *hæres* 21. Philippe n'étant que Diacre, ne pouvoit pas leur donner le Saint Esprit par l'imposition des mains. *Voyez le v. suivant.*

Ibid. *Voyez v.* 12. *plus haut.*

℣. 17. *expl.* Cette imposition de mains étoit précedée par des prieres *Voyez v.* 15. *ci dessus.*

℣. 18. *expl.* Ceci prouve que cette reception du Saint-Esprit paroissoit à l'exterieur par quelque signe visible.

Ibid. *expl.* Il s'imaginoit qu'il en étoit du don du Saint-Esprit comme du secret de l'art magique qui se pouvoit apprendre à prix d'argent. *Voyez le v.* 20. *ci-après.*

℣. 19. *expl.* Il esperoit par là conserver le credit qu'il s'étoit acquis sur l'esprit des Samaritains & en tirer quelque profit plus considerable.

℣. 20. *expl.* Saint Pierre marquoit par là à cet impie l'horreur qu'il avoit de sa pensée, & quel étoit le châtiment qu'il s'attiroit par son avarice & son ambition, mais il étoit bien éloigné de lui souhaiter sa perte, puisqu'au verset 22. il l'exhorte à faire pénitence.

℣. 21. *expl.* car des vûes d'interêt & d'ambition ne convenoient point à l'Apostolat qui demandoit un desintéressement tout entier.

Ibid. *lettr.* dans ce discours. Grec ἐν τῷ λόγῳ τούτῳ dans cette parole, *c'est à-dire*, selon l'Hebreu dans cette chose. *Expl.* à ce don du Saint-Esprit, c'est pourquoi on a traduit, *à ce ministere.*

℣. 22. *expl.* Saint Pierre ne doutoit point de la toute-puissance de la grace de Jesus-Christ, ni de l'étendue de son infinie bonté; mais il vouloit marquer par là à Simon l'énormité de son crime. Peut-être aussi le Saint-Esprit vouloit-il lui faire connoître obscurement par ces paroles l'impénitence de son cœur: c'est le sens des paroles du verset suivant.

℣. 23. *lettr.* dans le fiel de l'amertume; *hebraïsm.* pour dire une profonde amertume. *Expl.* c'est-à-dire, dans une entiere corruption par l'avarice & l'ambition.

℣. 24. C'étoit un hypocrite, qui feignoit une humiliation exterieure pour mieux couvrir son orgueil, & qui pouvoit bien apprehender la fin funeste dont saint Pierre l'avoit menacé: mais qui n'avoit pas la même crainte pour le peché qui en étoit la cause. Voyez ce qui est rapporté de sa fin malheureuse dans saint Epiphane, *hæres.* 21. Arnobe, *lib.* 2. *contra Gentiles*, S. Cyrille de Jerusalem, *Cateches.* 6.

℣. 25. *autr.* & prêcherent *en chemin. Expl.* car leurs voyages n'étoient pas steriles; mais ils les faisoient servir pour le bien commun des peuples.

Ibid. *Grec.* bourgs.

℣. 26. *expl.* le même dont il est parlé ci-dessus *vers.* 5.

Ibid. *autr.* au chemin desert qui descend de Jerusalem à Gaze. *Expl.* car on peut l'entendre soit de l'ancienne Gaze qui étoit alors deserte & ruinée, soit d'un chemin fort desert qui menoit de Jerusalem à Gaze, & qui étoit different d'un autre qui y menoit aussi, mais qui étoit moins desert, parceque dans le Grec le mot de *chemin* & celui de *Gaze* sont également feminins aussi-bien que dans le latin.

℣. 27. *expl.* Ce mot d'*Eunuque* est souvent pris chez les Orientaux pour designer celui qui occupe les principales charges chez les Rois.

Ibid. *expl.* Ce mot de *Gazas* étoit commun aux Perses pour signifier les tresors & la chambre des tresors des Princes.

Ibid. *expl.* C'est le sentiment le plus commun des anciens, que l'Eunuque, dont il est parlé ici, étoit payen: mais les payens venoient à Jerusalem offrir leurs prieres & leurs sacrifices, comme il paroît par d'autres endroits de l'Ecriture. D'autres l'ont regardé comme proselyte & associé à la religion des Juifs.

℣. 28. *autr.* Il s'en retournoit alors assis, &c.

Ibid. *expl.* Il paroît ici combien la lecture de l'Ecriture sainte attire de graces.

Digitized by Google

que lisoit le Prophete Isaïe, il lui dit : Croyez-vous entendre ce que vous lisez ℓ?

31. Il lui répondit : Comment le pourrois-je si quelqu'un ne me l'explique ? Et il pria Philippe de monter, & de s'asseoir près de lui.

Isa. 53.7. 32. Or le passage de l'Ecriture qu'il lisoit étoit celui-ci : Il a été mené comme une brebi à la boucherie, & il n'a point ouvert la bouche non plus qu'un agneau, qui demeure muet devant celui qui le tond.

33. Dans son abaissement il a été délivré de la mort à laquelle il avoit été condanné ℓ. Qui pourra raconter son origine ℓ, parceque sa vie sera retranchée de la terre ?

34. L'Eunuque dit donc à Philippe : Je vous prie de me dire de qui le Prophete entend parler ; si c'est de lui-même, ou de quelqu'autre ?

35. Alors Philippe prenant la parole, commença par cet endroit de l'Ecriture à lui annoncer JESUS ℓ.

36. Après avoir marché quelque-temps, ils rencontrerent de l'eau dans le chemin ; & l'Eunuque lui dit : Voilà de l'eau, qui est-ce qui empêche que je ne sois batisé ?

37. Philippe lui répondit : Vous pouvez l'être, si vous croyez de tout votre cœur ℓ. Il lui repartit : Je croi que JESUS-CHRIST est le Fils de Dieu ℓ.

38. Il commanda aussi-tôt qu'on arrêta son chariot, & ils descendirent tous deux dans l'eau, & Philippe batisa l'Eunuque.

39. Etant remontés hors de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe ℓ, & l'Eunuque ne le vid plus : mais il continua son chemin étant plein de joie ℓ.

40. Quant à Philippe, il se trouva dans Azot, & ℓ il annonça l'Evangile à toutes les villes par où il passa, jusqu'à ce qu'il vint à Cesarée ℓ ¶.

legentem Isaiam propheram, & dixit : Putasne intelligis quæ legis ?

31. *Qui ait : Et quomodo possum, si non aliquis ostenderit mihi ? Rogavitque Philippum ut ascenderet, & sederet secum.*

32. *Locus autem Scripturæ, quam legebat, erat hic : Tanquam ovis ad occisionem ductus est ; & sicut agnus coram tondente se, sine voce, sic non aperuit os suum :*

33. *in humilitate judicium ejus sublatum est ; generationem ejus quis enarrabit, quoniam tolletur de terra vita ejus ?*

34. *Respondens autem eunuchus Philippo, dixit : Obsecro te, de quo Propheta dicit hoc ? de se, an de alio aliquo ?*

35. *Aperiens autem Philippus os suum, & incipiens à Scriptura ista, evangelizavit illi Jesum.*

36. *Et dum irent per viam, venerunt ad quamdam aquam : & ait Eunuchus ; Ecce aqua, quid prohibet me baptizari ?*

37. *Dixit autem Philippus : Si credis ex toto corde, licet. Et respondens ait : Credo, Filium Dei esse Jesum Christum.*

38. *Et jussit stare currum, & descenderunt uterque in aquam, Philippus, & Eunuchus, & baptizavit eum.*

39. *Cùm autem ascendissent de aqua, Spiritus Domini rapuit Philippum, & amplius non vidit eum Eunuchus. Ibat autem per viam suam gaudens.*

40. *Philippus autem inventus est in Azoto, & pertransiens evangelizabat civitatibus cunctis, donec veniret Cæsaream.*

℣. 30. *expl.* C'est-à-dire, en savez-vous faire l'application. Ce sont, il est vrai, des propheties ; mais savez-vous sur qui elles tombent, & connoissez-vous celui qu'elles regardent ?

℣. 33. *autr.* Il a été jugé & condanné dans son humiliation. *Cyrill. Autr.* On ne lui a point fait justice : *ou*, on l'a traité avec injustice.

Ibid. *autr.* compter la posterité qui naîtra de lui. *Lettr.* sa generation. *Voyez les notes sur ces endroits d'Isaïe ch. 53. v. 7. & 8.*

℣. 35. *expl.* C'est-à-dire, que commençant par ces paroles du Prophete, sur lesquelles le Saint-Esprit avoit permis qu'il fût tombé, il continua à lui expliquer par d'autres passages des livres saints, tout ce qui regardoit Jesus Christ & son royaume. Tout est compris, dit S. Augustin, dans ces paroles abregées de S. Luc. Car il nous fait entendre par là que Philippe lui donna toutes les instructions necessaires pour le rendre digne de recevoir le Batême.

℣. 37. *expl.* Il lui parloit de la creance d'une foi vive, d'une foi qui agit par la charité.

Ibid. *expl.* Ce qui comprend la promesse de vivre selon son Evangile.

℣. 39. *expl.* d'une maniere surnaturelle, & sans doute par le ministere de l'Ange même, dont il s'étoit servi pour lui parler, *v. 26. & 29. ci-dessus.* Pour apprendre à cet officier, dit S. Chrysostome, que la main de Dieu avoit agi dans tout ce qui s'étoit passé.

Ibid. *expl.* tout occupé tant de ce que le Fils de Dieu avoit fait en general pour tous les hommes, que de ce qu'il avoit fait pour lui en particulier. Il en fut, selon les anciens, si reconnoissant, qu'il répandit les semences de la foi dans l'Ethiopie, & mérita de devenir l'Apôtre de son pays. *Voyez S. Irenée lib. 3. cap. 12.* S. Cyrille de Jerusalem *Catechis. 17.* Eusebe *lib. 2. hist. cap. 1.*

℣. 40. *autr.* dans Azot, *d'où étant sorti*, il.

Ibid. *expl.* Ce fut par un mouvement du Saint-Esprit qu'il s'arrêta à Cesarée, qui étoit une ville de Palestine, très-celebre, & bâtie sur le bord de la mer mediterranée, nommée auparavant la Tour de Straton. On voit ailleurs que c'étoit aussi sa propre patrie. *Voyez ci-après ch. 21. v. 8. & 9.*

CHAPITRE IX.

La conversion de saint Paul. Son batême. Il annonce JESUS-CHRIST *dans les synagogues de Damas. Les Juifs lui dressant des embûches, on le sauve par la muraille. Barnabé le mène aux Apôtres à Jerusalem. Il se retire à Tarse. Pierre guérit un paralytique. Il ressuscite une femme morte.*

‡ POUR LA CONVERSION DE S. PAUL. *Galat. 1. 13.*

1. ‡ CEpendant Saul étant encore plein de menaces, & ne respirant que le sang des disciples du Seigneur ℓ, vint trouver le Grand-Prêtre,

2. & lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas ℓ ; afin que s'il trouvoit quelques personnes de cette secte ℓ, hommes ou femmes, il les amenât prisonniers à Jerusalem.

Infr. 22. 6. 11. & 26. 13. 3. Mais lorsqu'il étoit en chemin, & qu'il approchoit déja de Damas, il fut tout-d'un-coup environné & frappé d'une lumiere du ciel ℓ.

1. Cor. 15. 8. 2. Cor. 12. 2. 4. Et tombant par-terre ℓ, il entendit ℓ une voix qui lui disoit ℓ : Saul, Saul, pourquoi me persecutez-vous ?

5. Il répondit : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Seigneur

1. *SAulus autem adhuc spirans minarum, & cædis in discipulos Domini, accessit ad principem sacerdotum,*

2. *& petiit ab eo epistolas in Damascum, ad synagogas ; ut si quos inveniisset hujus viæ viros, ac mulieres, vinctos perduceret in Jerusalem.*

3. *Et cùm iter faceret, contigit ut appropinquaret Damasco, & subitò circumfulsit eum lux de cœlo.*

4. *Et cadens in terram audivit vocem dicentem sibi : Saule, Saule, quid me persequeris ?*

5. *Qui dixit : Quis es, Domine ? Et ille : Ego*

℣. 1. *expl.* C'est-à-dire, que n'étant pas content d'avoir persecuté les chrétiens dans Jerusalem, & de les en avoir chassés, il voulut les poursuivre jusques aux lieux où ils s'étoient retirés. On peut voir le *verset 9. & suivans du chap. 26. ci-après*, où il décrit lui-même fort en détail la persecution qu'il fit alors aux chrétiens.

℣. 2. *expl.* C'est-à-dire, pour les Juifs qui étoient en cette ville ; mais on peut entendre qu'elles étoient aussi pour toutes les villes où il iroit, comme il le marque assez ailleurs, *v. 11. ch. 26. ci-après.*

Ibid. *autr.* de cette religion. *Lettr.* de cette voie.

℣. 3. *expl.* C'étoit en plein midi. *Voyez v. 13. ch. 26. ci-après* ; ce qui peut faire juger de l'éclat extraordinaire de cette lumiere surnaturelle qui le frappa lui & tous ceux qui l'accompagnoient.

℣. 4. *expl.* lui & tous ceux qui étoient présens. *Voyez v. 14. ch. 26. ci-après.*

Ibid. *expl.* seul, *v. 14. ch. 26. ci-après.*

Ibid. *au ch. 26. ci-après v. 14.* qui lui disoit en Hebreu.

Digitized by Google

ſum Jeſus, quem tu perſequeris, durum eſt tibi contra ſtimulum calcitrare.

6. *Et tremens, ac ſtupens dixit, Domine, quid me vis facere?*

7. *Et Dominus ad eum: Surge, & ingredere civitatem, & ibi dicetur tibi quid te oporteat facere. Viri autem illi qui comitabantur cum eo, ſtabant ſtupefacti, audientes quidem vocem, neminem autem videntes.*

8. *Surrexit autem Saulus de terra, apertiſque oculis nihil videbat. Ad manus autem illum trahentes, introduxerunt Damaſcum.*

9. *Et erat ibi tribus diebus non videns, & non manducavit, neque bibit.*

10. *Erat autem quidam diſcipulus Damaſci, nomine Ananias: & dixit ad illum in viſu Dominus: Anania. At ille ait: Ecce ego, Domine.*

11. *Et Dominus ad eum: Surge, & vade in vicum, qui vocatur rectus: & quære in domo Judæ Saulum nomine, Tarſenſem: ecce enim orat.*

12. *(Et vidit virum Ananiam nomine, introeuntem, & imponentem ſibi manus ut viſum recipiat.)*

13. *Reſpondit autem Ananias: Domine, audivi à multis de viro hoc, quanta mala fecerit ſanctis tuis in Jeruſalem:*

14. *& hic habet poteſtatem à principibus ſacerdotum alligandi omnes qui invocant nomen tuum.*

15. *Dixit autem ad eum Dominus: Vade, quoniam vas electionis eſt mihi iſte, ut portet nomen meum coram gentibus, & Regibus, & filiis Iſraël.*

16. *Ego enim oſtendam illi quanta oporteat eum pro nomine meo pati.*

17. *Et abiit Ananias, & introivit in domum; & imponens ei manus, dixit: Saule frater, Dominus miſit me Jeſus, qui apparuit tibi in via, quâ veniebas, ut videas, & implearis Spiritu ſancto.*

18. *Et confeſtim ceciderunt ab oculis ejus tamquam ſquamæ, & viſum recepit: & ſurgens baptizatus eſt.*

19. *Et cùm accepiſſet cibum, confortatus eſt. Fuit autem cum diſcipulis, qui erant Damaſci, per dies aliquot.*

20. *Et continuò in ſynagogis prædicabat Jeſum, quoniam hic eſt Filius Dei.*

21. *Stupebant autem omnes qui audiebant, &*

lui dit: Je ſuis Jesus que vous perſecutez: il vous eſt dur de regimber contre l'éguillon ℓ.

6. Alors tout tremblant & tout effrayé, il dit: Seigneur, que voulez-vous que je faſſe?

7. Le Seigneur lui répondit: Levez-vous, & entrez dans la ville ℓ, on vous dira là ce qu'il faut que vous faſſiez ℓ. Or les hommes qui l'accompagnoient demeurerent tout étonnés: car ils entendoient une voix ℓ, mais ils ne voyoient perſonne ℓ.

8. Saul ſe leva donc de terre, & ayant les yeux ouverts, il ne voyoit point. Ainſi ils le conduiſirent par la main, & le menerent à Damas,

9. où il fut trois jours ſans voir, ſans manger, & ſans boire ℓ.

10. Or il y avoit un diſciple à Damas, nommé Ananie, *Act. 22. 12.* à qui le Seigneur dit dans une viſion: Ananie. Et il répondit: Me voici, Seigneur.

11. Le Seigneur ajoûta: Levez-vous, & vous en allez dans la rue qu'on appelle Droite: cherchez en la maiſon de Judas ℓ un nommé Saul de Tarſe ℓ; car il y eſt en prieres ℓ.

12. ℓ (Et *au même-temps Saul* voyoit en viſion un homme nommé Ananie, qui entroit & lui impoſoit les mains, afin qu'il recouvrât la vûe.)

13. Ananie lui répondit: Seigneur, j'ai entendu dire à pluſieurs combien cet homme a fait de maux à vos ſaints ℓ dans Jeruſalem.

14. Et même il a reçû un pouvoir des Princes des Prêtres *de cette ville*, d'emmener priſonniers tous ceux qui invoquent votre nom.

15. Le Seigneur lui repartit: Allez le trouver, parceque cet homme eſt un inſtrument que j'ai choiſi ℓ pour porter mon nom devant les gentils, devant les Rois, & devant les enfans d'Iſraël.

16. Car je lui montrerai combien il faudra qu'il ſouffre pour mon nom ℓ.

17. Ananie s'en alla donc; & étant entré en la maiſon *où étoit Saul*, il lui impoſa les mains ℓ, & lui dit: Saul mon frere, le Seigneur Jesus, qui vous eſt apparu dans le chemin par où vous veniez ℓ, m'a envoyé afin que vous recouvriez la vûe, & que vous ſoyez rempli du Saint-Eſprit ℓ.

18. Auſſi-tôt il tomba de ſes yeux comme des écailles ℓ, & il recouvra la vûe; & s'étant levé, il fut batiſé ℓ.

19. Ayant enſuite mangé, il reprit des forces ℓ: & il demeura durant quelques jours avec les diſciples qui étoient à Damas.

20. Et il ſe mit auſſi-tôt à prêcher Jesus dans les ſynagogues, *aſſurant* qu'il étoit le Fils de Dieu ℓ.

21. Tous ceux qui l'écoutoient étoient frappés d'étonne-

℣. 5. *expl.* Expreſſion figurée, priſe de l'uſage où l'on eſt de piquer les bœufs pour les faire aller plus vîte; *c'eſt-à-dire*, il vous paroît dur que je vous arrête au milieu de la plus grande ferveur de votre faux zele; c'eſt ce zele que S. Luc *v.* 1. a exprimé par ces paroles, étant plein de menaces, & ne reſpirant que le ſang.

℣. 7. *expl.* de Damas, dont il étoit proche.

Ibid. *expl.* Saint Paul dans le recit qu'il fait lui-même de cette apparition, *ch* 26 *v.* 16. *&c.* ſupplée ce que S. Luc a omis ici.

Ibid. *expl.* Pour concilier ceci avec ce que S. Paul dit lui-même *ch* 22. *v.* 9. que ces perſonnes n'ouirent point la voix de celui qui lui parloit, il ſemble qu'on doit dire qu'ils entendirent le bruit de la voix, ſans entendre le ſens des paroles, d'autant qu'il eſt dit *v.* 14. *ch.* 26. *ci-après*, le Seigneur lui parloit en Hebreu, & que les ſoldats qui l'accompagnoient n'entendoient ſans doute que le Grec.

Ibid. *expl.* Ce qui ſemble donner lieu de croire que Saul vid quelqu'un outre la lumiere qu'ils virent auſſi bien que lui. Et en effet, le même S. Paul témoigne en pluſieurs endroits, qu'il avoit vû notre Seigneur Jeſus-Chriſt, *1. Cor.* 9. 1. *&* *c.* 15. *v.* 8. ce qu'on ne peut guere entendre que de cette occaſion.

℣. 9. *expl.* Ces trois jours furent pour lui comme un abregé de la longue penitence qu'il fit tout le reſte de ſa vie, & ils y ſervirent de préparation auſſi-bien qu'à ſon Batême.

℣. 11 *expl.* C'étoit ſans doute un Juif de la connoiſſance de Saul, chez qui ceux qui l'accompagnoient l'avoient conduit.

Ibid. *expl.* ville de Cilicie. *Voyez v.* 3. *ch.* 22. *ci après.*

Ibid. *expl.* C'étoit lui dire qu'il le trouveroit changé & en poſture de ſuppliant, & non furieux comme il ſe l'imaginoit.

℣. 12. *expl.* C'eſt une reflexion que S. Luc fait en paſſant. D'autres regardant ceci comme la ſuite du diſcours que Dieu fit à Ananie, traduiſent: *Et il voit préſentement en viſion un homme nommé Ananie qui entre, & lui impoſe les mains, afin qu'il recouvre la vûe.*

℣. 13. *expl.* C'eſt le nom qu'on donna d'abord aux fidelles.

℣. 15. *lettr.* m'eſt un vaſe d'election: vaſe *pour* inſtrument. *Hebraïſ.* C'eſt-à-dire, qu'il avoit choiſi cet homme pour devenir ſon miniſtre dans la prédication de l'Evangile.

℣. 16. *expl.* C'eſt-à-dire, que bien loin qu'il y eût à craindre que Saul ne continuât à perſecuter l'Egliſe, il alloit ſouffrir lui-même les plus cruelles perſécutions.

℣. 17. *expl.* pour lui redonner la vûe, ſuivant le pouvoir que Jeſus-Chriſt avoit donné à ſes diſciples avant qu'il montât au ciel, *Marc ch.* 16. *v.* 18.

Ibid. *expl.* Il paroît que Dieu avoit revelé à Ananie tout ce qui s'étoit paſſé dans le chemin à l'égard de Saul.

Ibid. *expl.* Il fut batiſé par Ananie, & rempli en même-temps du Saint-Eſprit. *Voyez le verſ ſuiv. & le v.* 16. *du ch.* 22. *ci-après.*

℣. 18. *expl.* des pellicules ſemblables à des écailles, qui avoient été le ſigne de l'aveuglement de ſon cœur, & qui furent alors la preuve de ſa guériſon & des lumieres dont il fut rempli. *Voyez S. Gregoire de Niſſe dans l'Oraiſ. funeb. de S. Baſil.*

Ibid. *expl.* Saint Luc omet dans toute cette narration pluſieurs choſes que S. Paul rapporte ailleurs, *ch.* 22. *ci-après v.* 14. *& ſuiv* & il ſe peut faire qu'il en ait encore omis d'autres, que S. Paul ne rapporte pas non plus.

℣. 19. *expl.* car il avoit été trois jours ſans boire ni ſans manger. *Voyez v.* 9. *ci-deſſus.*

℣. 20. *expl.* Témoignage d'autant plus recevable, qu'il étoit parfaitement inſtruit de tout ce qui regardoit la loi, & qu'il en avoit été un zelateur ardent.

Digitized by Google

ment, & ils disoient : N'est-ce pas là celui qui persecutoit avec tant d'ardeur dans Jerusalem, ceux qui invoquoient ce nom //, & qui est venu ici pour les emmener prisonniers aux Princes des Prêtres ?

22. Mais Saul se fortifioit de plus en plus, & confondoit les Juifs qui demeuroient à Damas, leur prouvant que JESUS étoit le CHRIST ¶.

L'an 37. de Jesus-Christ. 23. Long-temps après //, les Juifs resolurent ensemble de le faire mourir.

24. Saul fut averti du dessein qu'ils avoient formé contre sa vie : & comme ils faisoient garde jour & nuit aux portes pour le tuer //,

2. Cor. 11. 32. 25. Les disciples le prirent, & le descendirent durant la nuit par la muraille dans une corbeille //.

26. Etant venu à Jerusalem //, il cherchoit à se joindre aux disciples //; mais tous le craignoient, ne croyant pas qu'il fût disciple //,

Gal. 1. 19. 27. Alors Barnabé // l'ayant pris *avec lui* l'amena aux Apôtres //, & leur raconta comment le Seigneur lui étoit apparu dans le chemin, & ce qu'il lui avoit dit, & comme depuis il avoit parlé librement & fortement dans la ville de Damas au nom de JESUS //.

28. Saul demeura donc dans Jerusalem vivant avec eux //, & parlant avec force au nom du Seigneur //.

29. Il parloit aussi aux Gentils //, & il disputoit avec les *Juifs* Grecs //; & eux cherchoient un moyen de le tuer.

30. Ce que les freres ayant reconnu //, ils le menérent à Cesarée //, & l'envoyerent // à Tarse //.

31. Cependant l'Eglise étoit // en paix par toute la Judée, la Galilée & la Samarie, & elle s'établissoit marchant dans la crainte du Seigneur //, & étoit remplie de la consolation du Saint-Esprit //.

32. Or Pierre, visitant *de ville en ville* tous les disciples //, vint aussi voir les saints qui habitoient à Lydde //.

33. Il y trouva // un homme, nommé Enée, qui depuis huit ans étoit couché sur un lit étant paralytique.

34. & Pierre lui dit : Enée, le Seigneur JESUS-CHRIST vous guérit : levez-vous, faites-vous-même votre lit //. Et aussi-tôt il se leva.

35. Tous ceux qui demeuroient à Lydde & dans Sarone // virent cet homme *guéri*, & ils se convertirent au Seigneur.

36. Il y avoit aussi à Joppé // entre les disciples une femme

dicebant : Nonne hic est, qui expugnabat in Jerusalem eos, qui invocabant nomen istud : & huc ad hoc venit, ut vinctos illos duceret ad principes sacerdotum ?

22. Saulus autem multò magis convalescebat, & confundebat Judæos, qui habitabant Damasci, affirmans quoniam hic est Christus.

23. Cùm autem implerentur dies multi, consilium fecerunt in unum Judæi ut eum interficerent.

24. Nota autem facta sunt Saulo insidiæ eorum. Custodiebant autem & portas die ac nocte, ut eum interficerent.

25. Accipientes autem eum discipuli nocte, per murum dimiserunt eum, submittentes in sporta.

26. Cùm autem venisset in Jerusalem, tentabat se jungere discipulis, & omnes timebant eum, non credentes quòd esset discipulus.

27. Barnabas autem apprehensum illum duxit ad Apostolos ; & narravit illis quomodo in via vidisset Dominum, & quia locutus est ei, & quomodo in Damasco fiducialiter egerit in nomine Jesu.

28. Et erat cum illis intrans, & exiens in Jerusalem, & fiducialiter agens in nomine Domini.

29. Loquebatur quoque Gentibus, & disputabat cum Græcis ; illi autem quærebant occidere eum.

30. Quod cùm cognovissent fratres, deduxerunt eum Cæsaream, & dimiserunt Tarsum.

31. Ecclesia quidem per totam Judæam, & Galilæam, & Samariam, habebat pacem, & ædificabatur ambulans in timore Domini, & consolatione sancti Spiritûs replebatur.

32. Factum est autem ut Petrus dum pertransiret universos, deveniret ad sanctos, qui habitabant Lyddæ.

33. Invenit autem ibi hominem quemdam, nomine Æneam, ab annis octo jacentem in grabato, qui erat paralyticus.

34. Et ait illi Petrus : Ænea, sanat te Dominus Jesus Christus : surge, & sterne tibi. Et continuò surrexit.

35. Et viderunt eum omnes qui habitabant Lydda & Saronæ : qui conversi sunt ad Dominum.

36. In Joppe autem fuit quædam discipula,

¥. 21. *expl.* La jalousie dont ils étoient transportés contre Jesus-Christ, les empêche même de le nommer.

¥. 23. *expl.* Saint Jerôme prétend que ce fut à Damas après un voyage que S. Paul fit en Arabie, comme cet Apôtre le dit lui même, *Galat. ch.* 1. *v.* 17.

¥. 24. *expl.* Les Juifs ayant gagné celui qui étoit Gouverneur de la province pour le Roi Aretas, faisoient faire garde dans Damas, pour se rendre maîtres de sa personne & pour le tuer, 2. *Corinth. chap.* 11. *vers.* 32.

¥. 25. *autr.* dans un panier. *Expl.* par une fenêtre le long du mur, qui regardoit hors de la ville, 2. *Cor. ch.* 11. *v.* 33.

¥. 26. *expl.* Ce ne fut que trois ans après sa conversion qu'il vint à Jerusalem, *Galat. ch.* 1. *v.* 18. l'an 37. de l'Ere vulgaire.

Ibid. *expl.* Le principal dessein de ce voyage étoit de voir Pierre, *Galat. ch.* 1. *v.* 18. & d'être admis au College des Apôtres, & de s'unir à toute l'Eglise.

Ibid. *expl.* qu'il fût converti, & que de persecuteur de Jesus-Christ il fût devenu son disciple.

¥. 27. *expl.* Celui dont il est parlé *v.* 36. *ch.* 4. *ci-dessus*. peut-être avoit-il connu Saul à Jerusalem dans les Colleges où ils avoient étudié la loi, ou dans Damas même depuis sa conversion ; c'est le sentiment de saint Chrysostome.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, à Pierre & à Jacque, car saint Paul dit lui-même, qu'il ne vid d'entre les Apôtres que Jacque, *Gal. ch.* 1. *v.* 19.

Ibid. *expl.* & sur ce témoignage que Barnabé rendit de lui il fut reçû au nombre des Apôtres.

¥. 28. *lettr.* entrant & sortant avec eux. *hebraïsm. Expl.* Il vivoit & conversoit familierement avec les disciples pendant quinze jours qu'il y demeura, *Gal. ch.* 1. *v.* 18.

Ibid. *expl.* prêchant hardiment la resurrection de Jesus-Christ, & faisant voir qu'il étoit le Christ attendu depuis si long-temps.

¥. 29. *expl.* Ces deux mots ne sont point dans le Grec.

Ibid. *expl.* Les Juifs étrangers, & qui parloient la langue Grecque : car il crut particulierement être obligé de détromper tous ces Juifs qui étoient ses compatriotes, & qui l'avoient vû long-temps dans la même erreur où ils étoient encore engagés.

¥. 30. *expl.* Saint Paul au *v.* 17. *& suivans du ch.* 22. *ci-après*, rapporte diverses autres circonstances, qui l'engagerent à sortir de Jerusalem. Quelques Interpretes appliquent ceci au second voyage qu'il fit en Jerusalem dix-sept ans après sa conversion ; mais ce qu'il se fait dire par Ananie à ce sujet convient mieux à son premier voyage.

Ibid. *expl.* qui étoit le chemin de Cilicie.

Ibid. *autr.* le laisserent aller.

Ibid. *expl.* dans sa propre ville, sans doute pour y prêcher la foi. *Voyez Act. ch.* 26. *v.* 20. & il y demeura jusques à ce que Barnabé le fût venu prendre, pour aller ensemble à Antioche. *Voyez ci après Act. ch.* 11. *v.* 25.

¥. 31. *Grec.* Les Eglises étoient, &c.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que cette crainte, qui n'étoit plus celle de l'ancienne loi, mais celle de l'Evangile & des enfans, accompagnée de charité les conduisoit dans toutes leurs actions, afin qu'ils ne fissent rien d'indigne de la saintete de leur vocation.

Ibid. *expl.* qui adoucissoit toutes leurs peines, leur faisant trouver une onction spirituelle dans tout ce qu'ils enduroient pour l'amour de Jesus-Christ.

¥. 32. *expl.* pour reparer le mal que la persecution pouvoit avoir fait. On croit que ce fut alors qu'il alla jusqu'à Antioche & qu'il y établit son siege.

Ibid. *expl.* ville nommée depuis Diospolis, & située sur le rivage de la mer mediterranée, entre Joppé & Jerusalem.

¥. 33. *expl.* apparemment exposé en quelque lieu à la vûe des passans, où on le plaçoit pour exciter leur compassion, & lui attirer leurs aumônes.

¥. 34. *expl.* C'est-à-dire, qu'il l'emportât pour le faire lui-même ailleurs.

¥. 35. *expl.* dans tout le canton de Sarone. Sarone étoit une montagne & une ville dont il est parlé, *Josué ch.* 12. *v.* 18. qui avoit donné le nom à tout le pays qui s'étendoit depuis Cesarée de Palestine jusqu'à Joppé. *Menoch.*

¥. 36. *expl.* ville de Judée, très-celebre pour son port.

Digitized by Google

nomine Tabitha, quæ interpretata dicitur Dorcas. Hæc erat plena operibus bonis, & eleemoſynis, quas faciebat.

nommée Tabithe, ou Dorcas *l*, ſelon que *les Grecs* expliquent ce nom; elle étoit remplie des bonnes œuvres & des aumônes qu'elle faiſoit *l*.

37. *Factum eſt autem in diebus illis, ut infirmata moreretur. Quam cùm laviſſent, poſuerunt eam in cœnaculo.*

37. Or étant tombée malade en ce temps-là elle mourut; & après qu'on l'eut lavée *l*, on la mit dans une chambre haute *l*.

38. *Cùm autem propè eſſet Lydda ad Joppen, diſcipuli audientes quia Petrus eſſet in ea, miſerunt duos viros ad eum, rogantes: Ne pigriteris venire uſque ad nos.*

38. Et comme Lydde étoit près de Joppé, les diſciples ayant oui dire que Pierre y étoit, ils envoyerent vers lui deux hommes, pour le prier de prendre la peine de venir juſques chez eux.

39. *Exurgens autem Petrus venit cum illis. Et cùm adveniſſet, duxerunt illum in cœnaculum: & circumſteterunt illum omnes viduæ flentes, & oſtendentes ei tunicas & veſtes, quas faciebat illis Dorcas.*

39. Pierre partit auſſi-tôt, & s'en alla avec eux. Lorſqu'il fut arrivé, ils le menerent à la chambre haute, où toutes les veuves ſe préſenterent à lui en pleurant, & en lui montrant les robes & les habits que Dorcas leur faiſoit *l*.

40. *Ejectis autem omnibus foras, Petrus ponens genua oravit: & converſus ad corpus, dixit: Tabitha, ſurge. At illa aperuit oculos ſuos; & viſo Petro reſedit.*

40. Alors Pierre ayant fait ſortir tout le monde *l*, ſe mit à genous & en prieres; & ſe tournant vers le corps, il dit: Tabithe, levez-vous. Elle ouvrit les yeux *au même inſtant*; & ayant vû Pierre, elle ſe mit ſur ſon ſeant.

41. *Dans autem illi manum, erexit eam. Et cùm vocaſſet ſanctos, & viduas, aſſignavit eam vivam.*

41. Il lui donna auſſi-tôt la main, & la leva; & ayant appellé les ſaints & les veuves, il la leur rendit vivante.

42. *Notum autem factum eſt per univerſam Joppen: & crediderunt multi in Domino.*

42. Ce miracle fut ſu de toute la ville de Joppé: & pluſieurs crurent au Seigneur.

43. *Factum eſt autem ut dies multos moraretur in Joppe, apud Simonem quemdam coriarium.*

43. Et Pierre demeura pluſieurs jours dans Joppé, chez un corroyeur nommé Simon *l*.

℣. 36. *expl.* Dorcas ſignifie *chevreuil*, auſſi-bien que *Tabithe* en hebreu.

Ibid. *expl.* Ce qui marque que non ſeulement elle faiſoit quantité de bonnes œuvres & d'aumônes; mais que ces aumônes & ces bonnes œuvres étoient *pleines* devant Dieu; *c'eſt-à-dire*, qu'elles les faiſoit avec un cœur plein d'amour, puiſque ſans la charité toutes les bonnes œuvres ſont vuides à ſes yeux. *Voyez Matth. ch. 3. v. 2.*

℣. 37. *expl.* pour la purifier des impuretés qu'elle pouvoit avoir contractées pendant ſa maladie; & de crainte qu'elle ne fût une occaſion aux autres de ſe ſouiller par quelque impureté legale.

Ibid. *lettr.* Cenacle. *Expl.* On donnoit ce nom à ce lieu, parce-qu'étant au plus haut de la maiſon il étoit deſtiné à y manger le ſoir en été, afin d'y être plus à l'air & au frais, & on y expoſoit les morts, pour qu'ils ne fuſſent à perſonne une occaſion de contracter quelque impureté legale.

℣. 39. *Grec.* lorſqu'elle étoit avec elles.

℣. 40. *expl.* Saint Pierre imite ſon Maître dans le deſſein qu'il avoit de reſſuſciter Tabithe. Il vouloit, dit ſaint Chryſoſtome, éviter toute oſtentation, & n'être point troublé par les larmes de tant de perſonnes; mais offrir à Dieu ſa priere dans le ſecret.

℣. 43. Saint Luc ajoûte cette qualité de *corroyeur* pour le diſtinguer de beaucoup d'autres qui portent le même nom.

CHAPITRE X.

Un Ange avertit Corneille d'envoyer querir ſaint Pierre. Saint Pierre voit deſcendre dans une nappe toutes ſortes d'animaux impurs. Refuſant d'en manger, Dieu lui dit qu'il les a ſanctifiés. Il connoît qu'il doit recevoir les Gentils dans l'Egliſe. Il va chez Corneille & lui annonce JESUS-CHRIST. *Le Saint-Eſprit deſcend ſur lui & ſur tous les ſiens. Saint Pierre voyant cela les baptiſe.*

1. *Vir autem quidam erat in Cæſarea, nomine Cornelius, Centurio cohortis, quæ dicitur Italica,*

1. IL y avoit un homme à Ceſarée *l*, nommé Corneille *l*, qui étoit centenier *l* dans une cohorte appellée l'Italienne *l*: L'an 39. de Jeſus-Chriſt.

2. *religioſus, ac timens Deum cum omni domo ſua, faciens eleemoſynas multas plebi, & deprecans Deum ſemper.*

2. il étoit religieux *l* & craignant *l* Dieu avec toute ſa maiſon, il faiſoit beaucoup d'aumônes au peuple, & il prioit Dieu inceſſamment *l*.

3. *Is vidit in viſu manifeſtè, quaſi horâ diei nonâ, Angelum Dei introeuntem ad ſe, & dicentem ſibi: Corneli.*

3. Un jour vers la neuviéme heure *l*, il vid clairement dans une viſion un Ange de Dieu *l*, qui ſe préſenta devant lui, & lui dit: Corneille.

4. *At ille intuens eum, timore correptus, dixit: Quid eſt, Domine? Dixit autem illi: Orationes tuæ, & eleemoſynæ tuæ aſcenderunt in memoriam in conſpectu Dei.*

4. Alors regardant l'Ange, il fut ſaiſi de frayeur, & lui dit: Seigneur, que demandez-vous de moi? L'Ange lui répondit: Vos prieres & vos aumônes ſont montées juſqu'en la préſence de Dieu *l*, & il s'en eſt ſouvenu.

5. *Et nunc mitte viros in Joppen, & accerſi Simonem quemdam, qui cognominatur Petrus:*

5. Envoyez donc préſentement des perſonnes à Joppé, & faites venir un certain Simon, ſurnommé Pierre *l*,

---

℣. 1. *expl.* dans la Paleſtine, la même dont on a parlé auparavant, *ch. 8. v. 40.*

Ibid. *expl.* Ce nom marque qu'il étoit originaire de Rome.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il commandoit une compagnie de cent hommes.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, dans un regiment ou bataillon ſurnommé *Italien*, ou d'une legion Romaine. Les Romains s'étoient emparés de Ceſarée & en avoient fait comme la capitale de la Paleſtine, & y entretenoient une garniſon; ce qui a duré depuis Auguſte juſqu'à Neron.

℣. 2. *Grec.* plein de pieté. *Autr.* juſte. *Voyez le v. 22. ci-après. Expl.* Ce mot ne marque pas qu'il fût Juif & circoncis. *Voyez la note ſur le v. 5. du ch. 2. ci-deſſus*, mais que ſans avoir reçû ce ſigne il croyoit en Dieu & pratiquoit la loi & aſſiſtoit aux prieres.

Ibid. *expl.* Cette épithete ſe donnoit aux Gentils, qui ſans être circoncis adoroient Dieu & ſervoient ſa loi.

Ibid. *expl.* Cette pieté, ces aumônes & ces prieres étoient un effet de la grace dont Dieu l'avoit déja prévenu en ſe faiſant connoître à lui au milieu des tenebres du paganiſme, dans lequel il étoit malheureuſement né. *Voyez S. Auguſt. lib. 1. quæſt. 2. ad Simplic. n. 2. & lib. de prædeſt. ſanct. cap. 7. n. 12. S. Gregoire le Grand, lib. 2. hom. 19. in Ezechiel.* car ſans cela elles ne ſeroient pas montées juſqu'en la préſence de Dieu, comme il eſt dit au *verſ. 4. ci-après*, & Dieu n'auroit pas dit à S. Pierre, *v. 15. ci-après*, n'appellez pas impur ce que Dieu a purifié.

℣. 3. *expl.* ſur les trois heures après midi, qui étoit une heure particulierement deſtinée à la priere parmi les Juifs.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, que cet Ange parut à ſes yeux d'une maniere qu'il ne put douter en aucune ſorte de la verité de ce qu'il voyoit. Il dit *v. 30. ci-après*, qu'il lui apparut un homme vêtu d'une robe blanche.

℣. 4. *lettr.* en memoire devant Dieu.

℣. 5. *expl.* Saint Auguſtin *Prolog. lib. 1. de doctr. Chriſti. 1. part. n. 6.* dit que Dieu auroit pû inſtruire Corneille par le même Ange; mais qu'afin d'humilier l'homme & établir une ſubordination il le renvoya à S. Pierre.

Digitized by Google

6. qui eſt logé chez un corroyeur, nommé Simon, dont la maiſon eſt près de la mer, c'eſt lui qui vous dira ce qu'il faut que vous faſſiez ℣.

7. L'Ange qui lui parloit s'étant retiré, il appella deux de ſes domeſtiques, & un ſoldat craignant Dieu ℣, du nombre de ceux qui lui obeïſſoient ℣.

8. & leur ayant dit tout ce qui lui étoit arrivé, il les envoya ℣ à Joppé ℣.

9. Le lendemain lorſqu'ils étoient en chemin, & qu'ils approchoient de la ville, Pierre monta ſur le haut de la maiſon ℣ *où il étoit*, vers la ſixiéme heure ℣, pour prier.

10. Et ayant faim, il voulut manger. Mais pendant qu'on lui en apprêtoit, il lui ſurvint un raviſſement d'eſprit ℣:

11. il vid le ciel ouvert, & comme une grande nappe ℣ qu'on deſcendoit ℣ par les quatre coins, du ciel en terre.

12. où il y avoit de toutes ſortes d'animaux terreſtres à quatre piés ℣, de reptiles, & d'oiſeaux du ciel ℣.

13. Et il ouit une voix qui lui dit: Levez-vous, Pierre, tuez, & mangez.

14. Mais Pierre répondit: Je n'ai garde, Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé de tout ce qui eſt impur ℣ & ſouillé.

15. Et la voix lui parlant encore une ſeconde fois; lui dit: N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié ℣.

16. Cela s'étant fait juſqu'à trois fois ℣, la nappe fut retirée dans le ciel ℣.

17. Lorſque Pierre étoit en peine en lui-même de ce que pouvoit ſignifier la viſion qu'il avoit eue, les hommes envoyés par Corneille s'étant enquis de la maiſon de Simon, ſe préſenterent en ce même-temps à ſa porte;

18. & ayant appellé quelqu'un, demanderent ſi ce n'étoit pas là que Simon ſurnommé Pierre, étoit logé.

19. Cependant Pierre penſant à la viſion qu'il avoit eue, l'Eſprit lui dit: Voilà trois hommes qui vous demandent.

20. Levez-vous donc, deſcendez, & ne faites point difficulté d'aller avec eux; car c'eſt moi qui les ai envoyés ℣.

21. Pierre étant deſcendu pour aller trouver ces hommes *qui le demandoient* ℣, leur dit; Je ſuis celui que vous cherchez; quel eſt le ſujet pour lequel vous êtes venus?

22. Ils lui répondirent: Corneille centenier, homme juſte ℣ & craignant Dieu, ſelon le témoignage que lui rend toute la nation Juive, a été averti par un ſaint ℣ Ange de vous faire venir en ſa maiſon, & d'écouter vos paroles ℣.

23. Pierre les ayant donc fait entrer, les logea, & le lendemain il partit avec eux; & quelques-uns des freres ℣ de la ville de Joppé l'accompagnerent.

24. Le jour d'après ils arriverent à Ceſarée ℣, où Cor-

6. *hic hoſpitatur apud Simonem quemdam coriarium, cujus eſt domus juxta mare: hic dicet tibi quid te oporteat facere.*

7. *Et cùm diſceſſiſſet Angelus, qui loquebatur illi, vocavit duos domeſticos ſuos, & militem metuentem Dominum, ex his qui illi parebant.*

8. *Quibus cùm narraſſet omnia, miſit illos in Joppen.*

9. *Poſterâ autem die iter illis facientibus, & apropinquantibus civitati, aſcendit Petrus in ſuperiora ut oraret circa horam ſextam.*

10. *Et cùm eſuriret, voluit guſtare. Parantibus autem illis, cecidit ſuper eum mentis exceſſus;*

11. *& vidit cælum apertum, & deſcendens vas quoddam, velut linteum magnum, quatuor initiis ſubmitti de cælo in terram.*

12. *in quo erant omnia quadrupedia, & ſerpentia terræ, & volatilia cæli.*

13. *Et facta eſt vox ad eum: Surge, Petre, occide, & manduca.*

14. *Ait autem Petrus: Abſit, Domine, quia numquam manducavi omne commune & immundum.*

15. *Et vox iterùm ſecundò ad eum: Quod Deus purificavit, tu commune ne dixeris.*

16. *Hoc autem factum eſt per ter: & ſtatim receptum eſt vas in cælum.*

17. *Et dum intra ſe hæſitaret Petrus quidnam eſſet viſio, quam vidiſſet: ecce viri, qui miſſi erant a Cornelio, inquirentes domum Simonis, aſtiterunt ad januam.*

18. *Et cùm vocaſſent, interrogabant ſi Simon, qui cognominatur Petrus, illic haberet hoſpitium.*

19. *Petro autem cogitante de viſione, dixit Spiritus ei: Ecce viri tres quærunt te.*

20. *Surge itaque, deſcende, & vade cum eis nihil dubitans; quia ego miſi illos.*

21. *Deſcendens autem Petrus ad viros, dixit: Ecce ego ſum, quem quæritis: quæ cauſa eſt, propter quam veniſtis?*

22. *Qui dixerunt: Cornelius Centurio, vir juſtus, & timens Deum, & teſtimonium habens ab univerſa gente Judæorum, reſponſum accepit ab Angelo ſancto accerſire te in domum ſuam, & audire verba abs te.*

23. *Introducens ergo eos, recepit hoſpitio. Sequenti autem die ſurgens profectus eſt cum illis; & quidam ex fratribus ab Joppe comitati ſunt eum.*

24. *Alterâ autem die introivit Cæſaream. Cor-*

℣. 6. *expl.* pour être ſauvé, ainſi que toute votre famille, *voyez ci-après v.* 14. *ch.* 11. ce que ſans doute Corneille avoit demandé à Dieu dans toutes ſes prieres.

℣. 7. expl. *Voyez la* 2. *note ſur le v.* 2. *ci-deſſus.*

Ibid. *Grec.* qui étoient toûjours auprès de lui. *Expl.* qui lui étoit un des plus affectionnés.

℣. 8. *expl.* entre trois & quatre heures du ſoir.

Ibid. *expl.* Cette ville étoit éloignée de Ceſarée de treize ou quatorze lieues.

℣. 9. *expl* ſur la plate-forme ou terraſſe qui ſe pratiquoit ordinairement ſur les maiſons dans la Paleſtine: afin d'y être plus recueilli dans la priere qu'il vouloit offrir à Dieu pendant qu'on lui préparoit chez ſon hôte quelque choſe qu'il pût manger.

Ibid. *expl.* ſur le midi, qui étoit un des temps auſquels les fidelles avoient accoutumé de prier.

℣. 10. *Grec.* une extaſe. C'eſt une inapplication de l'ame à toutes les choſes ſenſibles, & une attention interieure pleine & entiere à ce qui lui eſt communiqué de la part de Dieu. *S. Auguſt. in Pſal.* 103. *num.* 2.

℣. 11. *lettr.* comme un vaſe. *Autr.* quelque choſe de grand. Les Hebreux ſe ſervent de ce mot dans un ſens fort étendu, & pour tout ce qui eſt capable de contenir & de renfermer quelque choſe.

Ibid. *Grec.* liée.

℣. 12. *Grec.* de bêtes ſauvages; c'eſt le même mot que les Sept. ont employé pour traduire le mot *Cajoth*, du verſ. 20. du chap. 2. de la Geneſe.

Ibid. *expl.* qui, autant qu'on en peut juger par la ſuite, étoient cenſés impurs, ſelon la loi de Moïſe, & dont elle défendoit aux Juifs de manger. *Voyez Levit.* 11.

℣. 14. *lettr.* commun. *Expl.* C'eſt-à-dire, de tout ce que les Gentils & les idolâtres mangent communément & indifferamment ſans aucun diſcernement, & qui étoit défendu aux Juifs par la loi.

℣. 15. *expl.* Sous ce ſymbole le Saint-Eſprit lui fait connoître, qu'il n'y avoit plus devant Dieu de diſtinction de Juifs & de Gentils, depuis que le Fils de Dieu étoit mort pour tous, parcequ'ils pouvoient tous être lavés & purifiés dans ce ſang divin.

℣. 16. *expl.* C'eſt-à-dire, que la même voix lui repeta juſqu'à trois fois les mêmes paroles, *tuës & mangés.... n'appellez pas impur ce que Dieu a purifié*, afin qu'il ne put douter de la realité de ce commandement.

Ibid. *expl* La nappe deſcendue du ciel eſt le ſymbole du decret que Dieu avoit fait de toute éternité d'appeller les Gentils à ſon feſtin; *c'eſt-à-dire*, à la foi, & la deſcente de cette nappe eſt la manifeſtation & l'execution de ce decret dans le temps; c'eſt ce qui eſt expliqué au *v.* 19. *& ſuiv.* & ſur-tout au *v.* 28.

℣. 20. *expl.* quoiqu'ils vinſſent de la part de Corneille: parcequ'il avoit inſpiré effectivement à Corneille de les envoyer.

℣. 21. *Grec.* qui lui étoient envoyés de la part de Corneille.

℣. 22. *expl.* dans le grec le mot eſt different de celui du *v.* 2. *ci-deſſus*, mais il paroît qu'il lui eſt ſinonime, & qu'ils ſignifient tous deux la même choſe.

Ibid. *expl.* cette epitette de Saint donnée par ces trois Envoyés, marque leur foi & leur reſpect.

Ibid. *autr.* & d'écouter ce que vous auriez à lui dire.

℣. 23. *autr.* des fidelles. *Expl.* Quelques-uns des Juifs convertis à la foi de Jeſus-Chriſt. *Voyez le v.* 45. *ci-après, & chap.* 11. *v.* 12. il eſt dit qu'ils vinrent ſix avec lui.

℣. 24. *expl.* ſur les trois ou quatre heures après midi, quatre jours s'étant paſſés tant à aller qu'à revenir. *Voyez le v.* 30. *ci-après.*

Digitized by Google

nelius verò expectabat illos, convocatis cognatis suis, & necessariis amicis.

neille les attendoit avec ses parens & ses plus intimes amis qu'il avoit assemblés chez lui.

25. Et factum est, cùm introisset Petrus, obvius venit ei Cornelius: & procidens ad pedes ejus adoravit.

25. Lorsque Pierre fut entré, Corneille vint audevant de lui ℣, & se jettant à ses piés, il l'adora ℣.

26. Petrus verò elevavit eum, dicens: Surge, & ego ipse homo sum.

26. Mais Pierre le releva, lui disant: Levez-vous, je ne suis qu'un homme non plus que vous.

27. Et loquens cum illo intravit, & invenit multos, qui convenerant:

27. Et s'entretenant avec lui, il entra dans sa maison; où il trouva beaucoup de personnes qui s'y étoient assemblees.

28. dixitque ad illos: Vos scitis quomodo abominatum sit viro Judæo conjungi, aut accedere ad alienigenam: sed mihi ostendit Deus, neminem communem aut immundum dicere hominem.

28. Alors il leur dit: Vous savez que les Juifs ont en grande horreur d'avoir quelque liaison avec un étranger, ou de l'aller trouver chez lui; mais Dieu m'a fait voir que je ne devois estimer aucun homme impur & souillé.

29. Propter quod sine dubitatione veni accersitus. Interrogo ergo, quam ob causam accersistis me?

29. C'est pourquoi dès que vous m'avez mandé, je n'ai fait aucune difficulté de venir. Je vous prie donc de me dire pourquoi vous m'avez envoyé querir.

30. Et Cornelius ait: A nudiusquarta die usque ad hanc horam, orans eram horâ nonâ in domo meâ, & ecce vir stetit ante me in veste candida, & ait:

30. Alors Corneille lui dit: Il y a maintenant quatre jours ℣ que m'étant mis en priere ℣ dans ma maison à la neuviéme heure, un homme ℣ vêtu d'une robe blanche ℣ vint se présenter tout-d'un-coup devant moi, & me dit:

31. Corneli, exaudita est oratio tua, & eleemosyna tua commemorata sunt in conspectu Dei.

31. Corneille, votre priere a été exaucée, & Dieu s'est souvenu de vos aumônes.

32. Mitte ergo in Joppen, & accersi Simonem, qui cognominatur Petrus, hic hospitatur in domo Simonis coriarii juxta mare.

32. C'est pourquoi envoyez à Joppé, & faites venir de là Simon surnommé Pierre; il est logé en la maison de Simon corroyeur près de la mer ℣.

33. Confestim ergo misi ad te, & tu benè feciſti veniendo. Nunc ergo omnes nos in conspectu tuo adsumus audire omnia quæcumque tibi præcepta sunt à Domino.

33. J'ai envoyé à l'heure-même vers vous, & vous m'avez fait la grace de venir. Nous voilà donc maintenant tous assemblés devant vous ℣ pour ouir de votre bouche tout ce que le Seigneur vous a ordonné de nous dire.

34. Aperiens autem Petrus os suum, dixit: In veritate comperi, quia non est personarum acceptor Deus:

34. Alors Pierre prenant la parole, dit: En verité je voi bien que Dieu n'a point d'égard aux diverses conditions des personnes ℣; *Deut. 10. 17. 2. Par. 19. 7. Job. 34. 19. Sap. 6. 8. Eccli. 35. 15. Rom. 2. 11. Gal. 2. 6. Ephes. 6. 9. Col. 3. 25. 1. Petr. 1. 17.*

35. sed in omni gente, qui timet eum, & operatur justitiam, acceptus est illi.

35. mais qu'en toute nation celui qui le craint, & dont les œuvres sont justes, lui est agreable.

36. Verbum misit Deus filiis Israël, annuntians pacem per Jesum Christum: (hic est omnium Dominus.)

36. Dieu s'est fait entendre aux enfans d'Israël, en leur annonçant la paix ℣ par JESUS-CHRIST, qui est le Seigneur de tous.

37. Vos scitis quod factum est verbum per universam Judæam: incipiens enim à Galilæa, post baptismum, quod prædicavit Joannes,

37. ‡ Et vous savez ce qui est arrivé dans toute la Judée ℣, & qui a commencé par la Galilée ℣, après le batême que Jean a prêché: ‡ POUR LE LUNDI DE PASQUE.

38. Jesum à Nazareth: quomodo unxit eum Deus Spiritu sancto, & virtute, qui pertransiit benefaciendo & sanando omnes oppressos à diabolo, quoniam Deus erat cum illo.

38. comment Dieu a oint de l'Esprit saint & de force, JESUS de Nazareth ℣, qui allant de lieu en lieu faisoit du bien *par-tout*, & guérissoit tous ceux qui étoient sous la puissance du diable, parceque Dieu étoit avec lui ℣. *Luc. 4. 14.*

39. Et nos testes sumus omnium, quæ fecit in regione Judæorum, & Jerusalem, quem occiderunt suspendentes in ligno.

39. Et nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites dans la Judée & dans Jerusalem. Cependant ils l'ont fait mourir, l'attachant à une croix:

40. Hunc Deus suscitavit tertiâ die, & dedit eum manifestum fieri,

40. mais Dieu l'a ressuscité le troisiéme jour, & a voulu qu'il se montrât *vivant:*

41. non omni populo, sed testibus præordinatis à Deo: nobis, qui manducavimus & bibimus cum illo, postquam resurrexit à mortuis.

41. non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avoit choisis avant tous les temps: à nous qui avons mangé & bu avec lui depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts.

42. Et præcepit nobis prædicare populo, & testificari, quia ipse est, qui constitutus est à Deo judex vivorum & mortuorum.

42. Et ‡ il nous a commandé de prêcher & d'attester devant le peuple, que c'est lui qui a été établi de Dieu ℣ pour être le juge des vivans & des morts. ‡ POUR LE LUNDI DE LA PENT.

43. Huic omnes Prophetæ testimonium perhibent, remissionem peccatorum accipere per nomen ejus, omnes qui credunt in eum.

43. Tous les Prophetes lui rendent témoignage, que tous ceux qui croiront en lui ℣ recevront par son nom ℣ la remission de leurs pechés. *Jerem. 31. 34. Mich. 7. 18.*

℣. 25. *expl.* Corneille averti de son arrivée sortit au-devant de lui, soit dans la ville, soit dans la cour de sa maison.

Ibid. *expl* Il se jetta à ses piés, & lui témoigna par cette humiliation exterieure, l'extrême veneration qu'il avoit pour une personne qu'il regardoit comme revêtue de l'autorité de Dieu même.

℣. 30. *Grec* qu'étant à jeun.

Ibid. *autr.* depuis quatre jours jusqu'à présent étant resté en priere.

Ibid. *expl.* un Ange sous la forme d'un homme.

Ibid. *autr.* éclatante.

℣. 32 *Grec. aj.* aussi-tôt qu'il sera venu, il vous parlera.

℣. 33. *Grec.* devant Dieu.

℣. 34. *lettr.* ne fait point acception de personnes, *c'est-à-dire*, ne met point de difference entre le Juif & le Gentil.

℣. 36. *expl.* la reconciliation des hommes avec leur Createur.

℣. 37. *expl.* pendant les trois années de la prédication de Jesus-Christ.

Ibid. *expl.* où il fit son premier miracle dans la ville de Cana.

℣. 38. *expl.* a declaré qu'il étoit son Fils, & qu'il étoit revêtu de sa toute-puissance, & l'a établi Roi & Messie.

Ibid. *expl.* parceque la divinité étoit en lui, & qu'il étoit Dieu.

℣. 42. *expl.* entant qu'homme, par le merite même de sa mort & de sa resurrection.

℣. 43. *expl.* en le regardant veritablement comme le Fils de Dieu, comme le CHRIST envoyé pour le salut de l'univers.

Ibid. *expl.* par son autorité, ses merites, l'invocation de son nom.

Digitized by Google

44. Pierre parloit encore lorſque le Saint-Eſprit deſcendit ſur tous ceux qui écoutoient la parole ℣.

44. *Adhuc loquente Petro verba hæc, cecidit Spiritus ſanctus ſuper omnes qui audiebant verbum.*

45. Et les fidelles circoncis ℣ qui étoient venus avec Pierre, furent frappés d'étonnement, de voir que la grace du Saint-Eſprit ſe répandoit auſſi ſur les Gentils:

45. *Et obſtupuerunt ex circumciſione fideles, qui venerant cum Petro; quia & in nationes gratia Spiritûs ſancti effuſa eſt.*

46. car ils les entendoient parler *diverſes* langues, & glorifier Dieu ℣.

46. *audiebant enim illos loquentes linguis, & magnificantes Deum.*

47. Alors Pierre dit: Peut-on refuſer l'eau du batême à ceux qui ont déja reçû le Saint-Eſprit comme nous ℣?

47. *Tunc reſpondit Petrus: Numquid aquam quis prohibere poteſt, ut non baptizentur hi, qui Spiritum ſanctum acceperunt ſicut & nos?*

48. Et il commanda qu'on les batiſât ℣ au nom du Seigneur JESUS-CHRIST ℣ ¶. Après cela ils le prierent de demeurer quelques jours avec eux ℣.

48. *Et juſſit eos baptizari in nomine Domini Jeſu Chriſti. Tunc rogaverunt eum ut maneret apud eos aliquot diebus.*

℣. 44. *expl.* Dieu fit un miracle, en renverſant, pour ainſi dire, l'ordre commun de ſa grace, par l'effuſion de ſon Saint-Eſprit ſur tous ces Gentils avant même qu'ils euſſent été batiſés, pour faire connoître aux Juifs convertis à la foi, qu'il étoit maître de faire grace à qui il vouloit, & que ſa miſericorde s'étendroit ſur toutes les nations de la terre.

℣. 45. *expl.* les Juifs convertis. *Voyez ci-deſſus* ℣. 23.

℣. 46. *expl.* Dieu par ces dons exterieurs & ſenſibles leva le doute dans lequel ſaint Pierre & ſes diſciples pouvoient être, ſi ils devoient batiſer des Gentils; c'eſt la penſée de ſaint Auguſtin, *Enarrat. in Pſal. 96. n. 13. tom. 4. p. 1049. & ſeq.*

℣. 47. *expl.* Il ſemble, dit ſaint Chryſoſtome, que ſaint Pierre prévienne l'objection que ceux d'entre les Juifs convertis devoient faire contre le batême qu'il étoit prêt de donner à ces Gentils. *Voyez le verſ. 16. & ſuivans chap. 11. ci-après.*

℣. 48. *expl.* Ce qui ſemble marquer, que comme les Apôtres ne ſe chargeoient pas ordinairement de batiſer ceux qu'ils convertiſſoient, leur principale fonction étant de prêcher l'Evangile, ils laiſſoient aux inferieurs le ſoin de donner le ſaint Batême. Ainſi ce furent ſans doute quelques-uns de ceux qui avoient accompagné ſaint Pierre de Joppé à Ceſarée, qui batiſerent la maiſon de Corneille.

Ibid. *expl.* non pour exclure de la formule du Batême l'invocation des autres Perſonnes de la ſainte Trinité; mais pour leur faire entendre que le Batême qu'ils recevroient, étoit le fruit de la mort & de la reſurrection de Jeſus-Chriſt.

Ibid. *expl.* par reconnoiſſance, & pour être plus parfaitement inſtruits de tous leurs devoirs, & plus affermis dans la ſainteté de leur vocation.

CHAPITRE XI.

Les Juifs fidelles ont peine que ſaint Pierre traite avec les Gentils. Il leur raconte ce qui s'eſt paſſé. Pluſieurs ſe convertiſſent à Antioche. Barnabé y eſt envoyé. Il y mene Saul. Les diſciples y ſont appellés Chrétiens. Les Prophetes prédiſent une grande famine. L'Egliſe d'Antioche envoye des aumônes aux fidelles de Judée.

La même année de Jeſus-Chriſt 39.

1. LEs Apôtres & les freres qui étoient ℣ dans la Judée, apprirent que les gentils mêmes avoient reçû la parole de Dieu ℣.

1. *AUdierunt autem Apoſtoli, & fratres, qui erant in Judæa, quoniam & gentes receperunt verbum Dei.*

2. Et lorſque Pierre fut venu à Jeruſalem, les fidelles circoncis diſputoient contre lui,

2. *Cùm autem aſcendiſſet Petrus Jeroſolymam, diſceptabant adverſus illum, qui erant ex circumciſione,*

3. & lui diſoient: Pourquoi avez-vous été chez des hommes incirconcis, & avez-vous mangé avec eux?

3. *dicentes: Quare introiſti ad viros præputium habentes, & manducaſti cum illis?*

4. Mais Pierre commença à leur raconter par ordre comment la choſe s'étoit paſſée ℣.

4. *Incipiens autem Petrus exponebat illis ordinem, dicens:*

5. Lorſque j'étois, dit-il, dans la ville de Joppé, en priere, il me ſurvint un raviſſement d'eſprit, & j'eus une viſion dans laquelle je vis deſcendre du ciel comme une grande nappe tenue par les quatre coins, qui s'abaiſſoit & venoit juſqu'à moi.

5. *Ego eram in civitate Joppe orans, & vidi in exceſſu mentis viſionem, deſcendens vas quoddam velut linteum magnum quatuor initiis ſummitti de cælo, & venit uſque ad me:*

6. Et la conſiderant avec attention, j'y vis des animaux terreſtres à quatre piés, des bêtes ſauvages, des reptiles, & des oiſeaux du ciel.

6. *in quod intuens conſiderabam, & vidi quadrupedia terræ, & beſtias, & reptilia, & volatilia cæli.*

7. J'entendis auſſi une voix qui me dit: Pierre, levez-vous, tuez, & mangez.

7. *Audivi autem & vocem dicentem mihi: Surge, Petre, occide, & manduca.*

8. Je répondis: Je n'ai garde, Seigneur; car jamais rien d'impur & de ſouillé n'entra dans ma bouche.

8. *Dixi autem: Nequaquam, Domine, quia commune aut immundum nunquam introivit in os meum.*

9. Et la voix me parlant du ciel une ſeconde fois, me dit: N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié.

9. *Reſpondit autem vox ſecundò de cælo: Quæ Deus mundavit, tu ne commune dixeris.*

10. Cela ſe fit juſqu'à trois fois ℣, & enſuite toutes ces choſes furent retirées dans le ciel.

10. *Hoc autem factum eſt per ter: & recepta ſunt omnia rurſum in cælum.*

11. Au même-temps trois hommes qui avoient été envoyés vers moi de la ville de Ceſarée, ſe préſenterent à la porte de la maiſon où j'étois.

11. *Et ecce viri tres confeſtim aſtiterunt in domo, in qua eram, miſſi à Cæſarea ad me.*

12. Et l'Eſprit me dit que j'allaſſe avec eux ſans en faire aucune difficulté. Ces ſix de nos freres que vous voyez vinrent auſſi avec moi ℣, & nous entrâmes dans la maiſon de cet homme;

12. *Dixit autem Spiritus mihi ut irem cum illis, nihil hæſitans. Venerunt autem mecum & ſex fratres iſti, & ingreſſi ſumus in domum viri.*

℣. 1. *expl.* qui s'y étoient diſperſés & répandus à l'occaſion de la perſecution qui s'étoit excitée contre eux dans Jeruſalem après la mort d'Eſtienne. *Voyez ci-après* ℣. 19.

Ibid. *expl.* non ſans quelque jalouſie, prétendant que l'Evangile ne devoit appartenir qu'aux Juifs, & conſiderant les Gentils comme indignes de jouir de l'accompliſſement des prophéties qui avoient été faites à leurs peres.

℣. 4. *expl.* Saint Pierre pratique le premier ce qu'il a enſeigné lui-même: Qu'on doit être toûjours prêt de répondre pour ſa défenſe à toutes perſonnes, avec modeſtie & douceur. 1. *Pet. ch. 3. v. 15.* Saint Gregoire le Grand à Theoctiſte Patricienne, *lib. 9. Indict. 4. Epiſt. 39.* admire la conduite de ſaint Pierre, qui quoique rempli du Saint-Eſprit & revêtu de la puiſſance de faire des miracles, veut bien rendre raiſon de ſes actions aux ſimples fidelles & ſe juſtifier devant eux.

℣. 10. *expl.* pour marquer que ce n'étoit pas une illuſion de ſon imagination.

℣. 12. *expl.* Saint Pierre les avoit menés avec lui pour rendre témoignage de ſa conduite.

13. *Narravit*

Digitized by Google

13. *Narravit autem nobis, quomodo vidisset Angelum in domo sua, stantem & dicentem sibi: Mitte in Joppen, & accersi Simonem, qui cognominatur Petrus,*

14. *qui loquetur tibi verba, in quibus salvus eris tu, & universa domus tua.*

15. *Cùm autem cœpissem loqui, cecidit Spiritus sanctus super eos, sicut & in nos in initio.*

16. *Recordatus sum autem verbi Domini, sicut dicebat: Joannes quidem baptizavit aquâ, vos autem baptizabimini Spiritu sancto.*

17. *Si ergo eamdem gratiam dedit illis Deus, sicut & nobis, qui credidimus in Dominum Jesum Christum, ego quis eram, qui possem prohibere Deum?*

18. *His auditis, tacuerunt, & glorificaverunt Deum, dicentes: Ergo & Gentibus pœnitentiam dedit Deus ad vitam.*

19. *Et illi quidem, qui dispersi fuerant à tribulatione, quæ facta fuerat sub Stephano, perambulaverunt usque Phœnicem, & Cyprum, & Antiochiam, nemini loquentes verbum, nisi solis Judæis.*

20. *Erant autem quidam ex eis viri Cyprii, & Cyrenæi, qui cum introissent Antiochiam, loquebantur & ad Græcos, annuntiantes Dominum Jesum.*

21. *Et erat manus Domini cum eis: multusque numerus credentium conversus est ad Dominum.*

22. *Pervenit autem sermo ad aures ecclesiæ, quæ erat Jerosolymis super istis; & miserunt Barnabam usque ad Antiochiam.*

23. *Qui cùm pervenisset, & vidisset gratiam Dei, gavisus est: & hortabatur omnes in proposito cordis permanere in Domino:*

24. *quia erat vir bonus, & plenus Spiritu sancto, & fide. Et apposita est multa turba Domino.*

25. *Profectus est autem Barnabas Tarsum, ut quæreret Saulum; quem cùm invenisset, perduxit Antiochiam.*

26. *Et annum totum conversati sunt ibi in Ecclesia; & docuerunt turbam multam, ita ut cognominarentur primùm Antiochiæ discipuli Christiani.*

27. *In his autem diebus supervenerunt ab Jerosolymis Prophetæ Antiochiam,*

28. *& surgens unus ex eis, nomine Agabus, significabat per spiritum famem magnam futuram in universo orbe terrarum, quæ facta est sub Claudio.*

29. *Discipuli autem, prout quis habebat, proposuerunt singuli in ministerium mittere habitantibus in Judæa fratribus:*

13. qui nous raconta aussi comment il avoit vû en sa maison un Ange, qui s'étoit présenté devant lui, & lui avoit dit: Envoyez à Joppé, & faites venir Simon surnommé Pierre.

14. Il vous dira des paroles par lesquelles vous serez sauvé vous & toute votre maison.

15. Quand j'eus commencé à leur parler, le Saint-Esprit descendit sur eux, comme il étoit descendu sur nous au commencement.

16. Alors je me souvins de cette parole du Seigneur: Jean a batisé dans l'eau; mais vous serez batisés dans le Saint-Esprit. *Matt. 3. 11. Marc. 1. 8. Luc. 3. 16. Joan. 1. 26. Supr 1. 5. Infr 19. 4.*

17. Puis donc que Dieu leur a donné la même grace qu'à nous, qui avons crû au Seigneur JÉSUS-CHRIST ℓ, qui étois-je moi, pour empêcher *le dessein de* Dieu?

18. Ayant entendu ce discours *de Pierre*, ils s'appaisérent, & glorifierent Dieu, en disant: Dieu a donc aussi fait part aux Gentils du don de la pénitence qui méne à la vie.

19. Cependant ceux qui avoient été dispersés par la persecution qui s'étoit élevée à la mort d'Estienne, avoient passé jusqu'en Phenicie, en Chypre & à Antioche, & n'avoient annoncé la parole qu'aux Juifs seulement ℓ.

20. Mais quelques-uns d'entr'eux ℓ qui étoient de Chypre & de Cyrene, étant entrés dans Antioche, parlerent aussi aux Grecs ℓ, & leur annoncerent le Seigneur JESUS.

21. Et la main du Seigneur étoit avec eux ℓ; ‡ de sorte qu'un grand nombre de personnes crurent & se convertirent au Seigneur ℓ. ‡ POUR LE JOUR DE S. BARNABE.

22. Le bruit en étant venu jusqu'à l'Eglise de Jerusalem ℓ, ils envoyerent Barnabé ℓ à Antioche ℓ.

23. Lequel y étant arrivé, & ayant vû la grace de Dieu ℓ, il s'en réjouit, & les exhorta tous de demeurer dans le *service du* Seigneur avec un cœur ferme & inébranlable;

24. car c'étoit un homme *vraiment* bon, plein du Saint-Esprit & de foi; & un grand nombre de personnes crurent & se joignirent au Seigneur ℓ.

25. Barnabé s'en alla ensuite à Tarse pour chercher Saul ℓ; & l'ayant trouvé, il l'amena à Antioche. L'an 41.

26. Ils demeurerent un an entier dans cette Eglise: où ils instruisirent un grand nombre de personnes; de sorte que ce fut à Antioche que les disciples furent premierement nommés CHRE'TIENS ℓ. *

27. En ce même-temps quelques Prophetes vinrent de Jerusalem à Antioche, * La suite de cette Epître est au chap. 13. verset 1.

28. l'un desquels nommé Agabus ℓ prédit par l'Esprit de Dieu, qu'il y auroit une grande famine par toute la terre, comme elle arriva ensuite sous *l'Empereur* Claude ℓ.

29. Et les disciples resolurent d'envoyer chacun selon son pouvoir quelques aumônes aux freres qui demeuroient en Judée ℓ:

℣. 17. Grec. *autr.* parcequ'ils ont crû en Jesus-Christ.

℣. 19. *expl.* soit naturels, soit proselytes: car ce ne fut qu'après avoir appris la conversion de Corneille qu'ils commencerent à annoncer l'Evangile aux Gentils, & ils ne vinrent même à Antioche qu'après avoir parcouru diverses provinces lorsque saint Pierre en étoit parti.

℣. 20. *expl.* plus hardis que les autres, & poussés par un instinct surnaturel de l'Esprit de Dieu, ou peut-être même excités par le bruit de ce qui étoit arrivé à Cesarée.

Ibid. *expl.* aux Gentils comme aux Juifs, l'Evangile & la foi de Jesus-Christ.

℣. 21. *expl.* C'est-à-dire, que la puissance de Dieu secondoit leurs predications, tant en leur communiquant le don de faire plusieurs miracles, qu'en agissant efficacement sur les cœurs de ceux à qui ils parloient.

Ibid. *expl.* Plusieurs d'entre les Gentils crurent à l'Evangile & se convertirent.

℣. 22. *expl.* On doit entendre principalement les Apôtres qui y étoient demeurés, lorsque la persecution avoit dispersé la plus grande partie des fidelles.

Ibid. *expl.* le même dont il est parlé ci-dessus *ch.* 9. *v.* 27.

Ibid. *expl.* pour affermir dans la pieté tous ces nouveaux convertis.

℣. 23. *expl.* l'effusion abondante de la grace du Seigneur sur ces Gentils.

℣. 24. *expl.* C'est-à-dire, selon saint Chrysostome, qu'outre ceux qu'il eut la joie de trouver déja convertis, il en convertit encore beaucoup d'autres par la maniere dont *il* leur parla, étant bon & rempli de charité & de foi.

℣. 25. *expl.* Barnabé songe à s'associer Paul plutôt qu'un autre, pour la prédication de l'Evangile, parcequ'il lui étoit uni très-étroitement, comme on le voit *ch.* 9. *v.* 27. & qu'il connoissoit d'ailleurs son zele ardent pour l'accroissement de l'Eglise.

℣. 26 *expl.* C'est-à-dire, disciples de Jesus-Christ. Le nombre de ceux qui embrasserent la foi de Jesus-Christ dans cette ville fut si grand, qu'ils commencerent à composer un corps considerable, que l'on distingua des autres peuples par le nom honorable de *Chrétiens*; car jusques alors ils ne se nommoient entr'eux que les disciples, les fidelles, les saints & les croyans; mais ils étoient appellés par les Juifs *Galiléens* ou *Nazaréens*. *Voyez ch.* 24. *v.* 5. *ci-après.*

℣. 28. lettr. *aj.* se levant.

Ibid. *expl.* la seconde année de son empire, un an ou environ après cette prédiction. *Voyez* Dion, Cassius, *lib.* 60. Joseph. *lib.* 20. *antiq. cap.* 2. & Eusebe, *lib.* 2. *cap.* 3. *& cap.* 8.

℣. 29. *expl.* Ceux des Juifs qui se convertirent les premiers à la foi de Jesus-Christ, avoient vendu tous leurs biens: & la persecution qui s'excita dans la Judée contre les fidelles à la mort de saint Estienne, fit exercer de grandes violences contre eux: de sorte que les autres Juifs les avoient dépouillés sans doute de leurs biens. *Hebr. ch.* 10. *v.* 34. Saint Paul parle de ces aumônes, *Gal. ch.* 2. *vers.* 10. il en prescrit l'ordre, 1. *Cor. ch.* 12. *v.* 28. *& ch.* 16. *v.* 1. *& suiv.*

Digitized by Google

30. ce qu'ils firent en effet, les envoyant aux Prêtres *de Jerusalem* par les mains de Barnabé & de Saul.

30. *quod & fecerunt, mittentes ad seniores per manus Barnabæ & Sauli.*

CHAPITRE XII.

Herode fait mourir saint Jacque. Il met saint Pierre en prison. L'Eglise prie incessamment pour saint Pierre. Un Ange le délivre. Herode punit les Gardes. Sa harangue devant le peuple. Il souffre qu'on lui rende des honneurs divins. Il meurt étant mangé de vers.

L'an 42. de Jesus-Christ. ‡ POUR LA FESTE DE S. PIERRE ET S. PAUL.

1. ‡ EN ce même temps // le Roi Herode // employa sa puissance // pour maltraiter quelques-uns de l'Eglise //.

2. & il fit mourir par l'épée // Jacque frere de Jean.

3. Et voyant que cela plaisoit aux Juifs, il fit encore prendre Pierre, c'étoit alors les jours des pains sans levain //.

4. L'ayant donc fait arrêter, il le mit en prison, & le donna à garder à quatre bandes de quatre soldats chacune //, dans le dessein de le faire mourir // devant tout le peuple après la fête de Pâque.

5. Pendant que Pierre étoit ainsi gardé dans la prison, l'Eglise faisoit sans cesse des prieres à Dieu pour lui //.

6. Mais la nuit même de devant le jour qu'Herode avoit destiné à son supplice //, comme Pierre dormoit entre deux soldats, lié de deux chaînes, & que les gardes qui étoient devant la porte gardoient la prison,

7. l'Ange du Seigneur parut tout-d'un-coup, & remplit le lieu de lumiere; & poussant Pierre par le côté il l'éveilla, & lui dit: Levez-vous promtement. Au même moment les chaînes tomberent de ses mains.

8. Et l'Ange lui dit: Mettez votre ceinture, & chaussez vos souliés. Il le fit. Et l'Ange ajoûta: Prenez votre vêtement, & suivez-moi.

9. Il sortit donc, & il le suivoit, ne sachant pas que ce qui se faisoit par l'Ange fût veritable; mais s'imaginant que ce qu'il voyoit n'étoit qu'un songe //.

10. Lorsqu'ils eurent passé le premier & le second corps-de-garde, ils vinrent à la porte de fer par où l'on va à la ville //, qui s'ouvrit d'elle-même devant eux //, & étant sortis, ils allerent *ensemble* le long d'une rue //; mais l'Ange le quitta aussi-tôt après.

11. Alors Pierre étant revenu à soi //, dit *en lui-même*: C'est à cette heure que je reconnois veritablement que le Seigneur a envoyé son Ange, & qu'il m'a délivré de la main d'Herode, & de toute l'attente du peuple Juif // ¶.

12. Et ayant pensé *à ce qu'il feroit*, il vint en la maison de Marie // mere de Jean, surnommé Marc //, où plusieurs étoient assemblés, & en prieres //.

13. Quand il eut frappé à la porte, une fille nommée Rhodé vint pour ouir // qui c'étoit.

14. Et ayant reconnu la voix de Pierre, elle en eut une si grande joie, qu'au-lieu de lui ouvrir, elle courut dire à ceux qui étoient dans la maison, que Pierre étoit à la porte.

1. *Eodem autem tempore misit Herodes Rex manus, ut affligeret quosdam de Ecclesia.*

2. *Occidit autem Jacobum fratrem Joannis gladio.*

3. *Videns autem quia placeret Judæis, apposuit ut apprehenderet & Petrum. Erant autem dies Azymorum.*

4. *Quem cùm apprehendisset, misit in carcerem, tradens quatuor quaternionibus militum custodiendum, volens post Pascha producere eum populo.*

5. *Et Petrus quidem servabatur in carcere, Oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo.*

6. *Cum autem productus eum esset Herodes, in ipsa nocte erat Petrus dormiens inter duos milites, vinctus catenis duabus: & custodes ante ostium custodiebant carcerem.*

7. *Et ecce Angelus Domini astitit; & lumen refulsit in habitaculo: percussoque latere Petri, excitavit eum, dicens: Surge velociter. Et ceciderunt catenæ de manibus ejus.*

8. *Dixit autem Angelus ad eum: Præcingere, & calcea te caligas tuas. Et fecit sic. Et dixit illi: Circumda tibi vestimentum tuum, & sequere me.*

9. *Et exiens sequebatur eum, & nesciebat quia verum est, quod fiebat per Angelum; existimabat autem se visum videre.*

10. *Transeuntes autem primam & secundam custodiam, venerunt ad portam ferream, quæ ducit ad civitatem; quæ ultrò aperta est eis. Et exeuntes processerunt vicum unum: & continuò discessit Angelus ab eo.*

11. *Et Petrus ad se reversus, dixit: Nunc scio verè quia misit Dominus Angelum suum, & eripuit me de manu Herodis, & de omni expectatione plebis Judæorum.*

12. *Consideransque venit ad domum Mariæ matris Joannis, qui cognominatus est Marcus, ubi erant multi congregati, & orantes.*

13. *Pulsante autem eo ostium januæ, processit puella ad audiendum, nomine Rhode.*

14. *Et ut cognovit vocem Petri, præ gaudio non aperuit januam, sed intrò currens nuntiavit stare Petrum ante januam.*

¥. 1. *expl.* Ce temps a rapport à celui de la famine qui arriva sous l'empire de Claude *v.* 28. *du chap. précedent.* Jusqu'alors l'Eglise avoit été dans quelque sorte de paix. *Voyez v.* 31. *ch.* 9. *ci dessus*, & les Princes n'avoient point encore excité contre elle de persécution.

Ibid. *expl.* Cet Herode étoit fils d'Aristobule, & frere de la fameuse Herodias, qui procura la mort de Jean-Baptiste. Il fut surnommé Agrippa en l'honneur de Marc-Agrippa gendre d'Auguste.

Ibid. *lettr.* mit les mains pour affliger. *Autr.* se mit à maltraiter.

Ibid. *expl.* Il le fit pour flatter la passion, & se concilier l'estime & l'affection du peuple Juif.

¥. 2. *expl.* C'est-à-dire, qu'il lui fit trancher la tête, sans lui faire son procès, & par une violence toute manifeste.

¥. 3. *lettr.* azymes; *c'est-à-dire*, vers la Pâque des Juifs. Saint Luc marque cette circonstance pour indiquer le temps de la mort de saint Jacque, ou pour rendre raison de ce que S. Pierre n'avoit pas été mis à mort aussi-tôt après qu'il eut été arrêté. Cette solennité en ayant retardé l'execution, *Voyez le vers. suiv.*

¥. 4. *expl.* à seize soldats de quatre differentes compagnies.

Ibid. *lettr.* à dessein de le produire.

¥. 5. *expl.* Plusieurs entre les fidelles craignant la persécution, s'étoient retirés dans la maison de Marie mere de Jean, où ils faisoient leurs prieres. *Voyez le v.* 12. *ci-après*, *& le v.* 13. *du ch.* 1. *ci-dessus.*

¥. 6. *lettr.* devoit le produire.

¥. 9. *autr.* qu'une vision.

¥. 10. *expl.* qui lui ouvroit l'entrée dans une des rues de la ville. En suivant la lettre, quelques-uns ont cru que cette prison étoit hors de la ville.

Ibid. *expl.* par un effet de la puissance du Seigneur, ou par le ministere invisible de l'Ange.

Ibid. *expl.* jusqu'à ce que S. Pierre fût en lieu de sûreté.

¥. 11. *expl.* parcequ'il se trouva libre au milieu de la ville, & qu'il reconnut le lieu où il étoit.

Ibid. *expl.* de la mort que tout le peuple Juif s'attendoit de lui voir souffrir.

¥. 12. *expl.* Il y a quelqu'apparence que cette maison n'étoit pas éloignée du lieu où il se trouva lorsque l'Ange l'eut quitté, & que ce fut en partie ce qui le détermina à y aller d'abord.

Ibid. *expl.* Celui-ci est different de l'Evangeliste; mais il est le même que celui qui est dit ci-après *Act.* 15. *v.* 37. *Coloss.* 4. *v.* 10. & 2. *Timoth.* 4. *v.* 11. cousin de Barnabé, & disciple de S. Paul. Saint Chrysostome de son temps ne lisoit point dans son exemplaire ce surnom de Marc. *Voyez hom.* 26. *sur les Actes.*

Ibid. *expl.* C'étoit le lieu, ou un des lieux où les fidelles s'assembloient ordinairement, & où ils faisoient alors des prieres continuelles à Dieu pour S. Pierre.

¥. 13. *Grec.* tout doucement. *expl.* Parcequ'outre que c'étoit au milieu de la nuit, le temps même de la persécution les obligeoit de se tenir davantage sur leurs gardes.

Digitized by Google

15. *At illi dixerunt ad eam: Insanis. Illa autem affirmabat sic se habere. Illi autem dicebant: Angelus ejus est.*

16. *Petrus autem perseverabat pulsans. Cùm autem aperuissent, viderunt eum, & obstupuerunt.*

17. *Annuens autem eis manu ut tacerent, narravit quomodo Dominus eduxisset eum de carcere, dixitque: Nuntiate Jacobo & fratribus hæc. Et egressus abiit in alium locum.*

18. *Factâ autem die, erat non parva turbatio inter milites, quidnam factum esset de Petro.*

19. *Herodes autem cùm requisisset eum, & non invenisset, inquisitione facta de custodibus, jussit eos duci: descendensque à Judæa in Cæsaream, ibi commoratus est.*

20. *Erat autem iratus Tyriis, & Sidoniis. At illi unanimes venerunt ad eum, & persuaso Blasto, qui erat super cubiculum Regis, postulabant pacem, eo quod alerentur regiones eorum ab illo.*

21. *Statuto autem die Herodes vestitus veste regiâ, sedit pro tribunali, & concionabatur ad eos.*

22. *Populus autem acclamabat: Dei voces, & non hominis.*

23. *Confestim autem percussit eum Angelus Domini, eo quòd non dedisset honorem Deo; & consumtus à vermibus, expiravit.*

24. *Verbum autem Domini crescebat, & multiplicabatur.*

25. *Barnabas autem & Saulus reversi sunt ab Jerosolymis expleto ministerio, assumto Joanne, qui cognominatus est Marcus.*

15. Ils lui dirent: Vous avez perdu l'esprit. Mais elle les assûra que c'étoit lui. Et ils disoient: C'est son Ange ℣.

16. Cependant Pierre continuoit à frapper ℣. Et lorsqu'ils eurent ouvert, l'ayant vû, ils furent saisis d'un extrême étonnement.

17. Mais lui leur ayant fait signe de la main qu'ils se tussent ℣, il leur raconta comment le Seigneur l'avoit tiré de la prison, & leur dit: Faites savoir ceci à Jacque ℣ & aux freres. Et aussi-tôt il sortit, & s'en alla en un autre lieu ℣.

18. Quand il fut jour il y eut un grand trouble parmi les soldats, pour savoir ce que Pierre étoit devenu.

19. Et Herode l'ayant fait chercher, & ne l'ayant point trouvé, après avoir fait donner la question aux gardes, il commanda qu'ils fussent menés ℣ *au supplice*; & il s'en alla de Judée à Cesarée ℣, où il demeura ℣.

20. Or il étoit irrité ℣ contre les Tyriens & les Sidoniens: mais ils le vinrent trouver d'un commun accord, & ayant gagné Blaste, qui étoit chambellan du Roi, ils demanderent la paix, parceque leur pays tiroit sa subsistance *des terres* du Roi ℣.

21. Herode ayant donc pris jour pour leur parler ℣, parut vêtu d'une robe royale; & étant assis dans son trône, il haranguoit devant eux ℣;

22. & le peuple ℣ crioit dans ses acclamations: C'est la voix d'un Dieu, & non pas d'un homme.

23. Mais au même instant un Ange du Seigneur le frappa, parcequ'il n'avoit pas donné gloire à Dieu ℣; & étant mangé de vers, il mourut.

24. Cependant la parole du Seigneur faisoit de grands progrès, & se répandoit de plus en plus.

25. Et après que Barnabé & Saul se furent acquittés de leur ministere ℣, ils retournerent de Jerusalem ℣, ayant pris avec eux Jean surnommé Marc. *Supr.* 11. 30.

℣. 15. *expl.* C'est-à-dire, Dieu a permis que son Ange gardien se soit apparu à cette fille, pour nous assûrer de la protection du Seigneur à son égard, & nous consoler.

℣. 16. *expl.* pensant à se mettre en sûreté le plus promtement qu'il pourroit.

℣. 17. *expl.* soit pour l'entendre, soit pour empêcher que le bruit même ne servît à les découvrir.

Ibid. *expl.* Jacque le mineur, dit le frere du Seigneur, *Galat.* 1. *v.* 19. qui étoit Evêque de Jerusalem, different de celui dont il est parlé ci-dessus *v.* 2.

Ibid. *expl.* soit dans Jerusalem, ou comme plusieurs l'ont crû, hors de la ville. Ce n'étoit pas assûrément par timidité; mais il regarda comme une suite de ce que l'Ange avoit fait pour lui de pourvoir à sa sûreté: & il crut que Dieu vouloit qu'il se conservât pour son Eglise. Quelques-uns croient que ce fut alors qu'après avoir parcouru diverses provinces, il arriva enfin à Rome sur le commencement de l'année suivante 43. & que les autres Apôtres se dispersérent pour aller prêcher dans tout le monde. *Voyez Eusebe lib. 2. hist. cap 13. & lib. 3. cap. 1.*

℣. 19. *lettr.* s'étant informé exactement des gardes, il ordonna qu'on les conduisît. *Autr.* après avoir fait le procès aux gardes. Ce verset est très-obscur, & est traduit fort differemment par les Interpretes: quelques-uns l'expliquent ainsi: Herode ayant interrogé & examiné ces soldats chacun en particulier, les renvoya; mais les versions anciennes Syriaque, Arabe & Ethiopique, portent que les ayant interrogés, il les condamna à mort & les envoya au supplice. *Expl.* voulant par là marquer aux Juifs qu'il n'avoit eu aucune part à l'évasion de cet Apôtre. *Voyez ci-dessus v.* 3.

Ibid. *expl.* Le dépit & la honte qu'il eut de n'avoir pû executer ce qu'il prétendoit, le porta à sortir de Jerusalem pour s'en aller à Cesarée, chercher sans qu'il y pensât, la punition que la justice divine lui préparoit en ce lieu: d'autres prétendent qu'il ne partit précipitamment de Jerusalem que pour aller à Cesarée y celebrer la réjouissance de la convalescence de l'Empereur. *Voyez Eusebe lib. 2. hist. cap. 9. Joseph. lib. 19. antiq. cap. 7. p. 678. & seq.*

Ibid. *expl.* environ deux ans jusqu'à sa mort.

℣. 20. *autr.* prêt de faire la guerre aux Tyriens.

Ibid. *expl.* à cause du grand trafic qu'ils faisoient dans ses états, & sur-tout des vivres qu'ils retiroient de ses provinces. Le territoire de Tyr & de Sidon resserré entre la mer & les montagnes, étoit trop petit pour fournir suffisamment à la nourriture de deux si grands peuples: ainsi ils étoient obligés de tirer leur subsistance des terres du Roi Herode, à qui l'Empereur Claude avoit donnée la Judée & la Samarie. Josephe, *lib. 19. antiq. cap 7. p. 678.* rapporte ce fait tout autrement.

℣. 21. *expl.* pour donner audience à leurs députés.

Ibid. *autr.* il les haranguoit. *Expl.* Il relevoit apparemment devant eux & la puissance qu'il auroit pû leur faire ressentir, & sa bonté dont il aimoit mieux leur donner des marques, puisqu'ils venoient l'implorer.

℣. 22. *expl.* qui étoit accouru de toute la province à Cesarée, à cause des jeux solennels qu'on y celebroit pour la conservation de l'Empereur. *Joseph. antiq. l. 19. c. 7. p. 678.*

℣. 23. *expl.* Au-lieu de s'aneantir dans ce moment à la vûe de Dieu, & de rejetter avec horreur cette indigne flatterie, il s'y complut, & merita qu'un Ange le frappât dans le moment d'une plaie honteuse & mortelle; *c'est-à-dire*, que les vers s'étant engendrés de sa propre chair, le mangérent tout vivant & lui donnerent la mort. Josephe *ibid. p. 679.* rapporte d'autres circonstances.

℣. 25. *expl.* touchant les aumônes que ceux d'Antioche avoient envoyées par eux. *Sup. ch. 11. v. 29. & 30.*

Ibid. *expl.* à Antioche, pour y affermir de plus en plus le bien qu'ils y avoient établi.

CHAPITRE XIII.

Le Saint-Esprit sépare S. Paul & saint Barnabé. Ils sont ordonnés & envoiés aux Gentils. Saint Paul rend aveugle un magicien qui lui resiste. Ce miracle convertit Serge Paul Proconsul. Saint Paul prêche à Antioche de Pisidie. Les Juifs combattent sa doctrine. Il se tourne vers les Gentils. Les Juifs excitent une sedition contre lui.

1. *Erant autem in Ecclesiâ, quæ erat Antiochiæ, Prophetæ & doctores, in quibus Barnabas, & Simon qui vocabatur Niger, & Lucius Cyrenensis, & Manahen qui erat Herodis Tetrarchæ collactaneus, & Saulus.*

1. Il y avoit alors dans l'Eglise d'Antioche des Prophetes ℣ & des Docteurs ℣, entre lesquels étoient Barnabé & Simon, qu'on appelloit le Noir ℣, Lucius le Cyrenéen, Manahen frere de lait d'Herode le Tetrarque, & Saul. Suite de l'Epître de S. Barnabé.

℣. 1. *expl.* du nombre de ceux qui étoient venus de Jerusalem. *Voyez v. 27 & 28. du ch. 11. ci dessus.* Sous le nom de Prophetes S. Luc n'entend pas uniquement ceux qui predisoient l'avenir, entre lesquels étoit Agabus; mais ceux qui ayant été remplis du S. Esprit expliquoient les Ecritures au peuple d'une maniere sublime & élevée.

Ibid. *expl.* Ceux qui expliquoient aux fidelles d'une maniere sensible & instructive les principaux mysteres de la Religion; ainsi que l'ont fait depuis les Catechistes.

Ibid. *expl.* Le Grec porte *Niger*; c'étoit son surnom, & ce mot ne signifie rien en Grec. La Vulgate l'a laissé tel qu'il est dans le Grec; & on auroit pû se dispenser de le traduire comme un mot latin.

Digitized by Google

2. Or pendant qu'ils s'acquittoient des fonctions de leur ministere // devant le Seigneur, & qu'ils jeûnoient, le Saint-
Supr. 9. 15. Esprit leur dit //: Séparez-moi // Saul & Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les ai appellés.

3. Et après qu'ils eurent jeûné & prié, ils leur imposerent les mains, & les laisserent aller // ¶.

4. Etant ainsi envoyés par le Saint-Esprit, ils allerent à Seleucie, & de là ils s'embarquerent pour passer en Chypre.

5. Lorsqu'ils furent arrivés à Salamine, ils prêchoient la
Subr. 12. 25. parole de Dieu dans les synagogues des Juifs //: & ils avoient
Infr. 15. 37. avec eux Jean //, pour leur servir d'aide & de ministre //.

6. Ayant été dans toute l'île jusqu'à Paphos, ils trouverent un Juif magicien & faux prophete, nommé Barjesu //,

7. qui étoit avec le Proconsul Serge Paul //, homme sage & prudent //. Ce Proconsul ayant envoyé querir Barnabé & Saul, desiroit d'entendre la parole de Dieu.

8. Mais Elymas, *c'est-à-dire*, le magicien (car c'est ce que signifie ce nom d'Elymas //) leur resistoit, s'efforçant d'empêcher le Proconsul d'embrasser la foi.

9. Alors Saul, qui s'appelle aussi Paul //, étant rempli du Saint-Esprit, & regardant fixement cet homme,

10. lui dit: O homme plein de toute sorte de tromperie & de fourberie, enfant du diable, ennemi de toute justice //, ne cesserez-vous jamais de pervertir les voies droites du Seigneur //?

11. Mais maintenant la main du Seigneur est sur vous //; vous allez devenir aveugle, & vous ne verrez point le soleil jusqu'à un certain temps //. Aussi tôt les tenebres tomberent sur lui, ses yeux s'obscurcirent; & tournant de tous côtés, il cherchoit quelqu'un qui lui donnât la main.

12. Le Proconsul ayant vû ce miracle, embrassa la foi; & il admiroit la doctrine du Seigneur.

13. Quand Paul & ceux qui étoient avec lui furent partis de Paphos //, ils vinrent à Perge en Pamphylie. Mais Jean // les ayant quittés, s'en retourna à Jerusalem.

La même année 42. 14. Et pour eux, étant partis de Perge sans s'y arrêter //, ils vinrent à Antioche de Pisidie; & étant entrés dans la synagogue // au jour du sabbat //, ils s'assirent.

15. Après la lecture de la loi & des Prophetes, les chefs de la synagogue leur envoyerent dire: Mes freres, si vous avez quelque exhortation à faire au peuple, vous pouvez parler.

16. Aussi-tôt Paul se levant, fit signe de la main qu'on

2. *Ministrantibus autem illis Domino, & jejunantibus, dixit illis Spiritus sanctus: Segregate mihi Saulum & Barnabam, in opus ad quod assumsi eos.*

3. *Tunc jejunantes, & orantes, imponentesque eis manus, dimiserunt illos.*

4. *Et ipsi quidem missi à Spiritu sancto, abierunt Seleuciam; & inde navigaverunt Cyprum.*

5. *Et cùm venissent Salaminam, prædicabant verbum Dei in synagogis Judæorum. Habebant autem & Joannem in ministerio.*

6. *Et cùm perambulassent universam insulam usque Paphum, invenerunt quemdam virum magum pseudoprophetam, Judæum, cui nomen erat Barjesu,*

7. *qui erat cum Proconsule Sergio Paulo viro prudente. Hic, accersitis Barnabâ & Saulo, desiderabat audire verbum Dei.*

8. *Resistebat autem illis Elymas magus, (sic enim interpretatur nomen ejus,) quærens avertere Proconsulem à fide.*

9. *Saulus autem, qui & Paulus, repletus Spiritu sancto, intuens in eum,*

10. *dixit: O plene omni dolo, & omni fallacia, fili diaboli, inimice omnis justitiæ, non desinis subvertere vias Domini rectas.*

11. *Et nunc ecce manus Domini super te, & eris cæcus, non videns solem usque ad tempus. Et confestim cecidit in eum caligo, & tenebræ, & circuiens quærebat qui ei manum daret.*

12. *Tunc Proconsul cùm vidisset factum, credidit admirans super doctrina Domini.*

13. *Et cùm à Papho navigassent Paulus, & qui cum eo erant, venerunt Pergen Pamphiliæ. Joannes autem discedens ab eis, reversus est Jerosolymam.*

14. *Illi verò pertranseuntes Pergen, venerunt Antiochiam Pisidiæ; & ingressi synagogam die sabbatorum, sederunt.*

15. *Post lectionem autem legis & Prophetarum, miserunt principes synagogæ ad eos, dicentes: Viri fratres, si quis est in vobis sermo exhortationis ad plebem, dicite.*

16. *Surgens autem Paulus, & manu silentium*

℣. 2. *expl.* le mot Grec peut signifier particulierement, qu'ils faisoient des prieres, & qu'ils offroient le sacrifice. Les Sept. se sont servis du même mot, en traduisant le mot hebreu *Mescharetti* du v. 13. du ch. 1. de Joël, qui signifie les Prêtres du Seigneur, & ceux qui étoient chargés de lui offrir des sacrifices, & de faire les libations.

Ibid. *expl.* ou d'une maniere sensible par une voix intelligible, ou par le ministere de quelqu'un des Prophetes mêmes dont on a parlé.

Ibid. *expl.* Cette *separation* marquoit proprement l'ordination ecclesiastique, par laquelle le Saint-Esprit vouloit qu'en les séparant des autres Prophetes & Docteurs, on les établît tous deux Apôtres, pour porter la parole de Dieu aux nations: car ils n'avoient pas encore reçû ni l'un ni l'autre le caractere de l'ordination épiscopale.

℣. 3. *expl.* où l'Esprit de Dieu les appelloit.

℣. 5. *expl.* Encore qu'ils fussent destinés principalement pour prêcher aux nations, ils ne laissoient pas neanmoins d'annoncer d'abord la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs: parceque toutes les promesses les regardoient les premiers, que c'étoit à eux que le Fils de Dieu avoit été envoyé d'abord, & qu'il ne falloit pas leur donner lieu de se plaindre qu'on les avoit negligés.

Ibid. *expl.* surnommé Marc. *Voyez ch. 12. v. 12. & 25. & ch. 15. v. 37.*

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, afin qu'il servît sous eux à l'instruction particuliere de ceux que leur prédication avoit gagnés à Jesus-Christ.

℣. 6. *expl.* Ce mot est Chaldéen, & signifie *fils de Jesu*, & si on lit *barjesu*, il signifie *un magicien*, il est appellé *Elymas v. 8. ci-après.*

℣. 7. *expl.* Il n'est pas appellé *Proconsul*, par rapport à l'île de Cypre qui n'étoit pas érigée à ce titre, mais par rapport à la Sicile dont il étoit Proconsul.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, homme de bon sens qui jugeoit sainement & sans prévention, ce qui est dit par rapport à la suite.

℣. 8. *expl.* Quelques-uns prétendent que ce surnom est grec, & qu'il signifie *Mage* ou *Magicien*, comme ce qui suit l'explique; mais d'autres prétendent que c'est un nom adjectif Arabe, & que quelque copiste ayant pris ce mot pour un nom propre a cru en devoir donner la signification. Sur le mot de *Mage*, *voyez la 3. note sur le v. 1. du ch. 2. de saint Matthieu.*

℣. 9. *expl.* C'est ici la premiere fois que saint Luc donne à Saul le nom de Paul; ce qui a fait croire à saint Jerome *dans son Commentaire sur l'Epître à Philemon*, que ce fut à l'occasion de la conversion de ce Proconsul Serge-Paul, que cet Apôtre reçut ce nom. *Voyez le v. 12. ci-après.* L'Auteur du Commentaire sur l'Epître aux Romains attribué à Origene, ne rejette pas ce sentiment, mais il ajoûte que cet Apôtre avoit ces deux noms. Saint Chrisostome. *Homil. de conversion. Paul. tom. 3.* prétend qu'il reçut ce nom dans son ordination à Antioche; & saint Augustin, *lib. de spiritu & litt. c. 12. tom. 10.* & ailleurs, prétend que cet Apôtre avoit pris ce nom par humilité, comme s'il eût voulu dire qu'il étoit *Paululus*, le plus petit d'entre les Apôtres, comme en effet il se l'est dit, *1. Cor. ch. 15. v. 9.* D'autres enfin prétendent que ce changement n'a point eu d'autre motif que de rendre ce nom de Saul plus aisé & facile à prononcer par les Latins.

℣. 10. *expl.* Il semble que saint Paul fasse allusion aux differens noms qu'avoit cet imposteur. *Voyez v. 6. & 8. ci-dessus.*

Ibid. *expl.* en enseignant une doctrine contraire à la verité, & en détournant par des prestiges le Proconsul & le peuple d'embrasser la foi de Jesus-Christ.

℣. 11. *expl.* Sa justice est toute prête de vous faire sentir son pouvoir.

Ibid. *expl.* Les Peres ont cru que par cet aveuglement exterieur, Dieu toucha le cœur de ce Juif & le fit entrer dans l'esprit de pénitence. *S. Chrysost. Origen.*

℣. 13. *expl.* sans être retenus par les liens de l'amitié d'un Proconsul converti si divinement à Jesus Christ: mais se hâtant d'aller travailler ailleurs à l'œuvre à laquelle Dieu les avoit appellés.

Ibid. *expl.* surnommé Marc.

℣. 14. *expl.* parcequ'ils se hâtoient d'aller à *Antioche de Pisidie*, qui étoit la capitale du pays, & dans l'Asie mineure.

Ibid. *expl.* des Juifs qui y étoient établis comme dans toutes les villes, & qui y vivoient parmi les Gentils.

Ibid. *letter.* le jour des sabbats. *expl.* un jour de la semaine. *Voyez la version du v. 7. du ch. 20. ci après.*

Digitized by Google

indicens, ait: Viri Israëlitæ, & qui timetis Deum, audite:

17. *Deus plebis Israël elegit patres nostros, & plebem exaltavit cùm essent incolæ in terra Ægypti, & in brachio excelso eduxit eos ex ea,*

18. *& per quadraginta annorum tempus mores eorum sustinuit in deserto.*

19. *Et destruens gentes septem in terra Chanaan, sorte distribuit eis terram eorum,*

20. *quasi post quadringentos & quinquaginta annos; & post hæc dedit judices, usque ad Samuel Prophetam.*

21. *Et exinde postulaverunt Regem; & dedit illis Deus Saül filium Cis, virum de tribu Benjamin, annis quadraginta,*

22. *& amoto illo, suscitavit illis David Regem, cui testimonium perhibens, dixit: Inveni David filium Jesse, virum secundùm cor meum, qui faciet omnes voluntates meas.*

23. *Hujus Deus ex semine secundùm promissionem eduxit Israël salvatorem Jesum,*

24. *Prædicante Joanne ante faciem adventûs ejus baptismum pœnitentiæ omni populo Israël.*

25. *Cùm impleret autem Joannes cursum suum, dicebat: Quem me arbitramini esse, non sum ego; sed ecce venit post me, cujus non sum dignus calceamenta pedum solvere.*

26. *Viri fratres, filii generis Abraham, & qui in vobis timent Deum, vobis verbum salutis hujus missum est.*

27. *Qui enim habitabant Jerusalem, & principes ejus hunc ignorantes, & voces prophetarum quæ per omne sabbatum leguntur, judicantes impleverunt:*

28. *& nullam causam mortis invenientes in eo, petierunt à Pilato, ut interficerent eum.*

29. *Cùmque consummassent omnia, quæ de eo scripta erant, deponentes eum de ligno, posuerunt eum in monumento.*

30. *Deus verò suscitavit eum à mortuis tertiâ die: qui visus est per dies multos his,*

31. *qui simul ascenderant cum eo de Galilæa in Jerusalem; qui usque nunc sunt testes ejus ad plebem.*

32. *Et nos vobis annunciamus eam, quæ ad patres nostros repromissio facta est:*

33. *quoniam hanc Deus adimplevit filiis nostris,*

lui donnât audience, & leur dit: O Israëlites, & vous qui craignez Dieu ℣, écoutez:

17. Le Dieu du peuple d'Israël a choisi nos peres ℣, & a élevé ce peuple ℣ en honneur pendant qu'il demeuroit en Egypte, d'où il les tira avec un bras *fort &* élevé. *Exod.* 1. 1. *Exod.* 13. 21. 22.

18. Et durant l'espace de quarante ans, il souffrit leurs mœurs *déreglées* ℣ dans le desert: *Exod.* 16. 3

19. & ayant détruit sept nations au pays de Chanaan, il leur en distribua les terres par sort ℣, *Jos.* 14. 2.

20. environ quatre cens cinquante ans après ℣. Il leur donna ensuite ℣ des Juges, jusqu'au Prophete Samuel. *Judic.* 3. 9

21. Alors ℣ ils demanderent un Roi; & Dieu leur donna Saül fils de Cis, de la tribu de Benjamin, *qui regna* quarante ans ℣. 1. *Reg.* 8. 5. 9. 16. & 10. 1.

22. Puis l'ayant ôté du monde ℣, il leur donna David pour Roi, à qui il rendit témoignage, en disant: J'ai trouvé David fils de Jesse ℣, *qui est* un homme selon mon cœur, & qui accomplira toutes mes volontés ℣. 1. *Reg.* 13. 14. & 16. 13. *Ps.* 88. 21.

23. C'a été de sa race que Dieu, selon sa promesse, a suscité JESUS pour *être le* Sauveur d'Israël ℣. *Isa.* 11. 1.

24. Jean ayant prêché avant lui à tout le peuple d'Israël le batême de la pénitence, pour *le* préparer *à* son avenement ℣. *Matt.* 3. 1. *Marc.* 1. 4. *Luc* 3. 3.

25. Et lorsque Jean achevoit sa course, il disoit: Qui croyez-vous que je sois? Je ne suis point celui que vous pensez. Mais il en vient un autre après moi, dont je ne suis pas digne de délier les souliés. *Matt.* 3. 11. *Marc.* 1. 7. *Joan.* 1. 27.

26. ‡ C'est à vous, mes freres, qui êtes enfans de la race d'Abraham, & à ceux d'entre vous qui craignent Dieu ℣, que cette parole de salut a été envoyée. ‡ POUR LE MARDI DE PASQUE.

27. Car les habitans de Jerusalem ℣, & leurs Princes ne l'ayant point connu pour ce qu'il étoit, & n'ayant point entendu les paroles des Prophetes, qui se lisent chaque jour de sabbat, ils les ont accomplies en le condannant ℣.

28. & quoiqu'ils ne trouvassent rien en lui qui fût digne de mort, ils demanderent à Pilate qu'il le fît mourir. *Matt.* 27. 20 23. *Marc.* 15. 13. *Luc.* 23. 21. 23. *Joan.* 19. 15.

29. Et lorsque tout ce qui avoit été écrit de lui fut accompli, on le descendit de la croix; & on le mit dans le tombeau.

30. Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts le troisiéme jour; & il a été vû durant plusieurs jours par ceux *Matt.* 28. 6. *Marc* 16. 6. *Luc.* 24. 6. *Joan.* 20. 19.

31. qui étoient venus avec lui de Galilée à Jerusalem: qui lui rendent encore aujourd'hui témoignage devant le peuple ℣.

32. Ainsi nous vous annonçons l'accomplissement de la promesse qui a été faite à nos peres,

33. Dieu nous en ayant fait voir l'effet, à nous qui som-

℣. 16. *expl.* C'est ainsi qu'on appelloit ceux des Gentils qui servoient le vrai Dieu sans se faire Juifs, ni s'assujettir à la loi; c'est le même nom que saint Luc a donné à Corneille *ch.* 10. *v.* 2. *ci-dessus* *Voyez le v.* 48. *ci-après.*

℣. 17. *expl.* en les séparant par une élection toute gratuite du milieu d'une nation idolâtre, pour les attacher à son service.

Ibid. *autr.* le peuple *descendu d'eux. Expl.* Il a fait éclater sa puissance en leur faveur par de grands prodiges.

℣. 18. *expl.* leurs revoltes & leurs murmures, sans se lasser de les supporter & de les nourrir.

℣. 19. *expl.* en assignant à chaque tribu la portion qu'elle devoit posseder.

℣. 20. *expl.* Ce qui est dit ici de ces quatre cens cinquante années est mis ici comme en parenthese & hors de sa place, & a rapport à tout ce qui est dit depuis le v. 17. jusqu'au v. 21. où les Israëlites demanderent un Roi. Ainsi on doit commencer à les compter environ vers le temps auquel Moïse vint à Madian, & qu'il reçut l'ordre de Dieu de délivrer les Israëlites de la captivité de l'Egypte vers l'an du monde 2419 ou environ: car il ne faut pas prendre ces sortes de supputations à la rigueur, l'usage de l'Ecriture étant de se servir plus ordinairement de nombres complets que de précis & de rompus.

Ibid. *lettr.* après ces choses. *Expl.* Ces mots ont rapport au v. précedent, *c'est-à-dire*, après le partage de la terre promise & la mort de Josué, il leur donna des Juges, &c.

℣. 21. *lettr.* & de-là, *ou* après cela. *Expl.* C'est-à-dire, & à la fin de ces quatre cens cinquante années, pendant lesquelles ils furent conduits par le Seigneur sous Moïse, Josué, & les Juges.

Ibid. *expl.* Ces années se comptent depuis la demande d'un Roi faite par les Israëlites jusqu'à la mort de ce Prince. *Voyez le v. suiv.*

℣. 22. *expl.* par sa mort. *Autr.* l'ayant rejetté.

Ibid. *Hebr.* ויקם qui selon diverses leçons dit *Isaïe* ou *Jessé.*

Ibid. *expl.* Ce qui s'entend dans un sens general, par rapport à la disposition naturelle de son cœur & aux vûes que Dieu avoit sur lui; mais non pas en particulier de toutes ses actions, dont quelques unes, quoique souillées par quelques infidelités passageres furent neanmoins purifiées par sa penitence.

℣. 23. *expl.* Il prétend faire voir aux Juifs que Jesus qui est descendu de la race royale de David, est le Messie, qu'ils devoient attendre selon les promesses que Dieu en avoit faites à leurs ancêtres.

℣. 24. *expl.* selon la prédiction d'Isaïe; ch. 40. v. 3. & de Malachie ch. 3. v. 1.

℣. 26. *expl.* Soit que ceux-ci marquent les vrais Israëlites, qui sont aussi enfans d'Abraham selon l'esprit & selon la promesse; soit que l'on entende par là ceux d'entre les Gentils qui avoient embrassé la religion Juive, & qu'on appelloit proselytes, ou ceux qui n'étant pas circoncis, observoient cependant la loi de Dieu. *Voyez le v.* 16. *ci-dessus.*

℣. 27. *expl.* Il les oppose aux Juifs Helleniſtes, tels qu'étoient ceux à qui il parloit. Or on sait la jalousie qui se rencontroit entre ceux-ci & les Juifs originaires de Jerusalem qui parloient Hebreu ou Syriaque, ce qu'on peut voir par le chapitre sixiéme de ce livre.

Ibid. *expl.* Une preuve manifeste, que celui qu'ils ont si cruellement condanné est vraiment le Messie, c'est que ce qu'ils ont fait d'une maniere si scandaleuse, n'a servi que pour accomplir dans sa personne les propheties qui marquoient que toutes ces choses devoient arriver au Messie.

℣. 31. *expl.* Pendant que les Apôtres dispersés par les provinces prêchoient la resurrection de Jesus-Christ, S. Jacque Evêque de Jerusalem & plusieurs des cinq cens disciples auſquels Jesus-Christ s'étoit fait voir en Galilée, lui rendoient ce témoignage devant tout le peuple dans cette ville capitale, au temps où S. Paul parloit: mais la maniere libre & resolue avec laquelle ils le faisoient, rendoit la chose tout-à-fait hors de doute.

Digitized by Google

mes leurs enfans ℣, en reſſuſcitant JESUS ℣ ¶, ſelon qu'il eſt
Pſ. 2. 7. écrit dans le ſecond Pſeaume ℣: Vous êtes mon Fils; je vous ai engendré aujourd'hui ℣.

34. Et pour montrer qu'il l'a reſſuſcité d'entre les morts
Iſai. 55. 3. pour ne plus retourner au ſepulcre ℣, il dit: J'accomplirai fidelement les promeſſes que j'ai faites à David ℣.

Pſ. 15. 10. 35. Et il dit encore en un autre endroit ℣: Vous ne permettrez pas que votre Saint éprouve la corruption.

36. Car pour David, après avoir ſervi en ſon temps aux
1. Reg. 2. 10. deſſeins de Dieu, il s'eſt endormi ℣, & a été mis avec ſes peres, & il a éprouvé la corruption.

37. Mais celui ℣ que Dieu a reſſuſcité, n'a point éprouvé la corruption.

38. Sachez donc, mes freres, que c'eſt par lui que la remiſſion des pechés vous eſt annoncée,

39. & que quiconque croit *en lui* eſt juſtifié par lui de toutes les choſes dont vous n'avez pû être juſtifiés par la loi de Moïſe ℣.

40. Prenez donc garde qu'il ne vous arrive ce qui eſt prédit par les Prophetes:

Habac. 1. 5. 41. Voyez, vous qui mépriſez ℣ *ma parole*, ſoyez dans l'étonnement, & tremblez de frayeur; car je ferai une œuvre en vos jours ℣, une œuvre que vous ne croirez pas lors même qu'on vous l'annoncera ℣.

42. Après qu'ils furent ſortis ℣, on les pria ℣ de parler encore du même ſujet au ſabbat ſuivant ℣.

43. Et quand l'aſſemblée fut ſéparée, pluſieurs des Juifs & des proſelytes craignans Dieu ℣ ſuivirent Paul & Barnabé, qui les exhortoient à perſeverer dans la grace de Dieu ℣.

44 Le ſabbat ſuivant ℣ preſque toute la ville ℣ s'aſſembla pour ouir la parole de Dieu.

45. Mais les Juifs voyant ce concours de peuple, furent remplis d'envie & de colere ℣; & ils s'oppoſoient avec des paroles de blaſphêmes ℣, à ce que Paul diſoit.

46. Alors Paul & Barnabé leur dirent hardiment: Vous étiez les premiers à qui il falloit annoncer la parole de Dieu; mais puiſque vous la rejettez, & que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle ℣, nous nous en allons préſentement vers les Gentils ℣.

47. Car le Seigneur nous l'a ainſi commandé, *ſelon qu'il*
Iſai. 49. 6. *eſt écrit*: Je vous ai établi pour être la lumiere des Gentils; afin que vous ſoyez leur ſalut juſques aux extremités de la terre ℣.

reſſuſcitans Jeſum, ſicut & in Pſalmo ſecundo ſcriptum eſt: Filius meus es tu, ego hodie genui te.

34. Quòd autem ſuſcitavit eum à mortuis, amplius jam non reverſurum in corruptionem, ita dixit: Quia dabo vobis ſancta David fidelia.

35. Ideóque & alias dicit: Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem.

36. David enim in ſua generatione, cùm adminiſtraſſet voluntati Dei, dormivit, & appoſitus eſt ad patres ſuos, & vidit corruptionem.

37. Quem verò Deus ſuſcitavit à mortuis, non vidit corruptionem.

38. Notum igitur ſit vobis, viri fratres, quia per hunc vobis remiſſio peccatorum annuntiatur; & ab omnibus, quibus non potuiſtis in lege Moyſi juſtificari;

39. in hoc omnis, qui credit, juſtificatur.

40. Videte ergo ne ſuperveniat vobis quod dictum eſt in prophetis:

41. Videte contemtores, & admiramini, & diſperdimini? quia opus operor ego in diebus veſtris, opus quod non credetis, ſi quis enarraverit vobis.

42. Exeuntibus autem illis; rogabant ut ſequenti ſabbato loquerentur ſibi verba hec.

43. Cúmque dimiſſa eſſet ſynagoga, ſecuti ſunt multi Judæorum, & colentium advenarum, Paulum & Barnabam, qui loquentes ſuadebant eis ut permanerent in gratia Dei.

44. Sequenti verò ſabbato penè univerſa civitas convenit audire verbum Dei.

45. Videntes autem turbas Judæi, repleti ſunt zelo; & contradicebant his, quæ à Paulo dicebantur, blaſphemantes.

46. Tunc conſtanter Paulus & Barnabas dixerunt: Vobis oportebat primùm loqui verbum Dei; ſed quoniam repellitis illud, & indignos vos judicatis æterna vita, ecce convertimur ad gentes.

47. Sic enim præcepit nobis Dominus: Poſui te in lucem gentium, ut ſis in ſalutem uſque ad extremum terræ.

℣. 33. *expl.* on a ſuivi le Grec. *Lettr.* Dieu en ayant fait voir l'effet à nos enfans, ce qu'on peut entendre des Juifs qui étoient du temps de S. Paul.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, que Dieu en reſſuſcitant Jeſus, avoit accompli de leur temps la promeſſe qu'il avoit faite à leurs peres, de leur envoyer un Meſſie qui ſeroit leur liberateur. Car cette promeſſe ne trouve point ſon accompliſſement dans David ni dans aucun de ſa race, ſinon dans Jeſus-Chriſt, qui eſt veritablement reſſuſcité. *Voyez v. 36. ci-après.*

Ibid. *expl.* Ce Pſeaume étoit joint dans pluſieurs exemplaires avec le premier, & tous deux n'en faiſoient qu'un; c'eſt pourquoi il eſt cité par S. Juſtin & Tertullien comme le premier.

Ibid. *expl.* Il paroît que S. Paul applique ce verſet du Pſeaume à la reſurrection de Jeſus-Chriſt, qui a été pour lui & pour nous une nouvelle naiſſance. *Voyez la 2. note ſur le v. 7. du Pſeaume 2.*

℣. 34. *lettr* dans la corruption. *Autr.* pour ne plus mourir.

Ibid. *expl.* Une des principales eſt que le Chriſt Fils de David ſeroit immortel après ſa reſurrection, & que ſon regne ſeroit éternel. Saint Paul pour s'accommoder aux Juifs Helleniſtes à qui il parloit, rapporte ce paſſage ſelon l'édition des Sept. dont ils ſe ſervoient.

℣. 35. *expl.* C'eſt une double preuve que S. Paul ajoûte pour établir la certitude de la reſurrection & de l'immortalité du Meſſie, qui ne peut point être appliquée à David, ſelon la lettre. *Voyez le verſet ſuivant.*

℣. 36. *expl.* du ſommeil de la mort. *Voyez la 2. note ſur le v. 29. du ch. 2. ci-deſſus.*

℣. 37. *expl.* C'eſt-à-dire, Jeſus-Chriſt.

℣. 39. *expl.* car ce n'étoit ni le ſang des animaux, ni aucune autre des ceremonies légales, qui effaçoient les pechés; mais la foi dans le Meſſie, dont les ſacrifices de l'ancienne loi étoient la figure, & comme le ſacrement.

℣. 41. *expl.* Saint Jerôme dit, qu'il a lû deux differentes traductions de ces paroles: dans l'une, *Vous verrez ce que ces calomniateurs deviendront*: & dans l'autre, *Vous verrez ce qui arrivera à ceux qui rejettent ces verités.*

Ibid. *expl.* Cette œuvre ſurprenante que Dieu devoit faire éclater, c'étoit, ſelon la lettre du Prophete, la ruine des Juifs par le miniſtere de Nabuchodonoſor: mais dans le ſens figuré, c'étoit non ſeulement la ruine entiere de ce peuple ſous Tite & Veſpaſien; mais l'abandon de Dieu & l'aveuglement ſpirituel dont ils devoient être frappés juſques à la conſommation des ſiecles, pour n'avoir pas cru en Jeſus-Chriſt, ni à ſes miniſtres.

Ibid. *expl.* Il ſemble que le ſens eſt: Que vous ne croiriez jamais, ſi on vous l'annonçoit ſans vous la faire voir de vos yeux.

℣. 42. *Grec.* comme les Juifs ſortoient.

Ibid. *Grec.* Les Gentils les prierent; *c'eſt à dire*, prierent les Apôtres de leur parler durant la ſemaine ſur le même ſujet. Par ces Gentils on peut entendre, ou les proſelites, ou ceux d'entre eux, qui n'étant point circoncis, obſervoient neanmoins la loi de Dieu. *Voyez ci-deſſus v. 16. & 26.*

Ibid. *autr.* un autre jour de la ſemaine, ou le jour ſuivant. *Voyez la 3. note ſur le v. 14. ci-deſſus.*

℣. 43. *lettr.* de ceux des etrangers qui adoroient *Dieu*. *Grec.* de ceux qui adoroient *Dieu*, & des Proſelytes. *Expl.* Les premiers, ſont ceux qui ſont appellés *ci-deſſus* craignans Dieu, qui étant Gentils & incirconcis ne laiſſoient pas d'adorer Dieu, & de lui offrir des victimes. *Voyez les verſ. 16. & 26. ci deſſus.* Les ſeconds, étoient des Gentils convertis, qui s'étant fait circoncire étoient aſſociés & incorporés avec les Juifs.

Ibid. *expl.* dans le don de la foi qu'ils avoient reçû de Dieu.

℣. 44. *autr.* le jour ſuivant.

Ibid. *expl.* ſoit Juifs, ſoit Gentils, indifferemment.

℣. 45. *lettr.* de zele. *Expl.* Mais d'un faux zele de ſoûtenir leur loi; & de jalouſie & d'indignation contre les Gentils qu'ils voyoient diſpoſés à recevoir l'Evangile.

Ibid. *Grec.* de contradiction & de blaſphême.

℣. 46. *expl.* à laquelle conduit l'Evangile.

Ibid. *expl.* Jeſus-Chriſt le leur ayant ainſi ordonné. *Voyez Matth. 10. v. 11. & ſuiv.*

℣. 47. *expl.* Ces paroles s'adreſſent à Jeſus-Chriſt, qui ayant commencé par les Juifs la prédication de ſon Evangile, a ordonné à ſes Apôtres & à leurs ſucceſſeurs d'en faire part, non ſeulement aux Juifs, mais auſſi à toutes les nations de la terre. Les Juifs, dit ſaint Juſtin, *dialog.* prétendoient que ce paſſage ne s'entendoit pas de Jeſus-Chriſt ni du Chriſtianiſme, mais des Proſelytes Juifs; mais ce Pere leur ſoûtient le contraire.

Digitized by Google

48. *Audientes autem gentes, gaviſæ ſunt, & glorificabant verbum Domini, & crediderunt quotquot erant præordinati ad vitam æternam.*

48. Les Gentils entendant ceci ſe réjouirent, & ils glorifioient la parole du Seigneur : & tous ceux qui avoient été prédeſtinés à la vie éternelle embraſſérent la foi ℣.

49. *Diſſeminabatur autem verbum Domini per univerſam regionem.*

49. Ainſi la parole du Seigneur ſe répandoit dans tout ce pays.

50. *Judæi autem concitaverunt mulieres religioſas, & honeſtas, & primos civitatis, & excitaverunt perſecutionem in Paulum & Barnabam, & ejecerunt eos de finibus ſuis.*

50. Mais les Juifs ayant animé des femmes devotes ℣ & de qualité, & les principaux de la ville, exciterent une perſecution contre Paul & Barnabé, & les chaſſérent de leur pays.

51. *At illi, excuſſo pulvere pedum in eos, venerunt Iconium.*

51. Alors Paul & Barnabé ayant ſecoué contre eux la pouſſiere de leurs piés ℣, ils vinrent à Icone ℣. La même année 42. *Matt.* 10. 14. *Marc.* 6. 11. *Luc.* 9. 5.

52. *Diſcipuli quoque replebantur gaudio, & Spiritu ſancto.*

52. Cependant les diſciples ℣ étoient remplis de joie, & du Saint-Eſprit.

℣. 48. *expl.* Ce qui ne ſignifie pas que tous ceux qui pour lors embraſſerent la foi fuſſent prédeſtinés à la vie éternelle ; mais qu'il n'y en eut aucun d'entre ceux qui étant prédeſtinés à la vie éternelle, n'embraſſât la foi.

℣. 50. *expl.* qui ayant embraſſé la religion des Juifs, l'obſervoient avec un attachement qui leur donnoit la reputation d'être fort devotes.

℣. 51. *expl.* pour leur marquer qu'ils déteſtoient leur impieté, & qu'ils ne vouloient avoir rien de commun avec des gens qui rejettoient Jeſus-Chriſt.

Ibid. *expl.* ville celebre de la Lycaonie, éloignée de quatre ou cinq lieues d'Antioche, & proche du mont Taurus.

℣. 52. *expl.* Les nouveaux diſciples d'Antioche de Piſidie ne ſe troublerent point au milieu de cette perſecution. *Voyez le v. 50. ci-deſſus.*

CHAPITRE XIV.

Saint Paul & ſaint Barnabé font de grandes converſions à Icone. Les Juifs les traverſent ; ils portent l'Evangile ailleurs. Saint Paul guérit à Lyſtre un homme qui étoit né boiteux. Le peuple leur veut ſacrifier. Ils y reſiſtent. On les lapide. Ils établiſſent des Egliſes en pluſieurs endroits. Ils retournent à Antioche, où ils demeurent long-temps.

1. *Factum eſt autem Iconii, ut ſimul introirent in ſynagogam Judæorum, & loquerentur ; ita ut crederet Judæorum & Græcorum copioſa multitudo.*

1. OR il arriva qu'étant à Icone, ils entrérent enſemble ℣ dans la ſynagogue des Juifs : & ils y parlerent d'une telle ſorte, qu'une grande multitude de Juifs & de Grecs ℣ embraſſa la foi.

2. *Qui verò increduli fuerunt Judæi, ſuſcitaverunt, & ad iracundiam concitaverunt animas Gentium adverſùs fratres.*

2. Mais ceux des Juifs qui demeurerent dans l'incredulité, exciterent & irriterent l'eſprit des Gentils ℣ contre les freres ℣.

3. *Multo igitur tempore demorati ſunt, fiducialiter agentes in Domino, teſtimonium perhibente verbo gratiæ ſuæ, dante ſigna & prodigia fieri per manus eorum.*

3. Ils demeurerent donc long-temps *en cette ville* ℣, ſe conduiſant ℣ avec grande liberté pour la gloire du Seigneur ℣, qui rendoit témoignage à la parole de ſa grace, en leur faiſant faire des prodiges & des miracles.

4. *Diviſa eſt autem multitudo civitatis : & quidam quidem erant cum Judæis, quidam verò cum Apoſtolis.*

4. Ainſi toute la ville fut partagée, les uns étant pour les Juifs, & les autres pour les Apôtres.

5. *Cum autem factus eſſet impetus Gentilium & Judæorum cum prineipibus ſuis, ut contumeliis afficerent, & lapidarent eos,*

5. Mais comme les Gentils & les Juifs avec leurs principaux chefs ℣ alloient ſe jetter ſur eux pour les outrager & les lapider,

6. *intelligentes confugerunt ad civitates Lycaoniæ, Lyſtram & Derben, & univerſam in circuitu regionem, & ibi evangelizantes erant.*

6. les Apôtres l'ayant ſu, ils s'enfuirent à Lyſtre & à Derbe, villes de Lycaonie, & au pays d'alentour ℣, où ils prêchoient l'Evangile. L'an 43.

7. *Et quidam vir Lyſtris infirmus pedibus ſedebat, claudus ex utero matris ſuæ, qui nunquam ambulaverat.*

7. Or il y avoit à Lyſtre un homme perclus de ſes jambes, qui étoit boiteux dès le ventre de ſa mere, & qui n'avoit jamais marché.

8. *Hic audivit Paulum loquentem. Qui intuitus eum, & videns quia fidem haberet ut ſalvus fieret,*

8. Cet homme entendit la prédication de Paul ; & Paul arrêtant les yeux ſur lui, & voyant qu'il avoit la foi qu'il ſeroit guéri,

9. *dixit magnâ voce : Surge ſuper pedes tuos rectus. Et exiluit, & ambulabat.*

9. il lui dit à haute voix ℣ : Levez-vous & tenez-vous droit ſur vos piés. Auſſi-tôt il ſe leva en ſautant ℣, & commença à marcher.

10. *Turbæ autem cùm vidiſſent quod fecerat Paulus, levaverunt vocem ſuam Lycaonicè dicentes : Dii ſimiles facti hominibus deſcenderunt ad nos.*

10. Le peuple ayant vû ce que Paul avoit fait, ils éleverent leurs voix, & dirent en langue Lycaonienne ℣ : Ce ſont des dieux qui ſont deſcendus vers nous ſous la forme d'hommes.

℣. 1. *expl.* Saint Paul & S. Barnabé, dont il eſt parlé au *v.* 51. du chapitre précedent.

Ibid. *expl.* On entendoit ordinairement par les Grecs lorſque l'on les oppoſoit aux Juifs, non ſeulement ceux qui parloient grec, mais generalement tous les Gentils. Cependant comme au *v.* 2. *ci-après* S. Luc parle nommément des Gentils, il paroît que ces Grecs dont il eſt queſtion étoient Juifs.

℣. 2. *expl.* S. Luc ne dit point quels furent les effets de ce ſoulevement : mais nous apprenons de S. Paul lui-même, qu'il a ſouffert de grandes afflictions à Antioche & à Icone, auſſi bien qu'à Lyſtre, & que Dieu l'avoit tiré de ces rudes perſecutions. 2. *Tim.* 3. 11.

Ibid. *expl.* contre les Chrétiens qui ſe nommoient ainſi freres. *Voyez Tertul. Apolog. ch.* 39.

℣. 3. *expl.* Etant protegés & ſoûtenus par la plus grande partie des habitans de cette ville : *voyez le v. ſuivant*, l'on croit qu'ils y demeurerent environ un an ; & que pendant leur ſejour à Icone, l'illuſtre ſainte Thecle ſe convertit. *Voyez S. Greg. de Naz. exhort de Virginit. Saint Chryſoſtôme ſur ce lieu des Actes, S. Jerôme epiſt. ad Ocean. S. Aug. lib.* 30. *contr Fauſt. cap.* 4. *tom.* 8. *p.* 446. *S. Epiph. hereſ.* 78.

Ibid. *Græc.* parlant.

Ibid. *anstr.* par la grace du Seigneur.

℣. 5. *expl.* les Magiſtrats de la ville & les chefs de la ſynagogue des Juifs.

℣. 6. *expl.* non qu'ils craigniſſent la mort ; mais pour obeir à l'ordre de Jeſus-Chriſt. *Matth.* 10. 23.

℣. 9. *Græc.* au nom du Seigneur.

Ibid. expl. *Voyez les notes ſur le v. 8. du ch.* 3. *ci-deſſus.*

℣. 10. *expl.* en leur patois ou langue du pais, qui étoit un grec corrompu particulier à cette Province.

Digitized by Google

11. Et ils appelloient Barnabé Jupiter, & Paul Mercure ℣, parceque c'étoit lui qui portoit la parole.

12. Et même le sacrificateur *du temple* de Jupiter, qui étoit près de la ville, amena des taureaux, & apporta des couronnes devant la porte ℣, voulant aussi-bien que le peuple *leur* sacrifier.

13. Mais les Apôtres Barnabé & Paul, ayant entendu ceci, déchirerent leurs vêtemens ℣, & s'avançant au milieu de la multitude, ils crierent :

14. Mes amis, que voulez-vous faire ? Nous ne sommes que des hommes non plus que vous, & sujets aux mêmes infirmités ℣ : & nous vous annonçons que vous vous convertissiez de ces vaines superstitions ℣ au Dieu vivant, qui a fait le ciel & la terre, la mer, & tout ce qu'ils contiennent :

Gen. 1. 1. Ps. 145. 6. Apoc. 14. 7.

15. qui dans les siecles passés a laissé marcher toutes les nations dans leurs voies ℣.

16. Et neanmoins il n'a point cessé de rendre toûjours témoignage de ce qu'il est, en faisant du bien aux hommes, en dispensant les pluies du ciel, & les saisons favorables pour les fruits, en nous donnant la nourriture avec abondance, & rempliſſant nos cœurs de joie ℣.

17. Mais quoi qu'ils pussent dire, ils eurent bien de la peine à empêcher que le peuple ne leur sacrifiât.

18. En ce même-temps ℣ quelques Juifs d'Antioche & d'Icone survenus, gagnerent le peuple ℣, & ayant lapidé Paul, ils le traînerent hors de la ville ℣, croyant qu'il fût mort.

19. Mais les disciples s'étant amassés autour de lui ℣, il se leva ℣ & rentra dans la ville : & le lendemain il partit avec Barnabé pour aller à Derbe ℣.

L'an 44.

20. Et après avoir annoncé l'Evangile dans cette ville-là, & instruit plusieurs personnes, ils retournerent à Lystre, à Icone, & à Antioche ℣,

21. fortifiant le courage des disciples, les exhortant à perseverer dans la foi ; & *leur remontrant* que c'est par beaucoup de peines & d'afflictions que nous devons entrer dans le royaume de Dieu.

22. Ayant donc ordonné des Prêtres en chaque Eglise avec des prieres & des jeûnes, ils les recommanderent au Seigneur, auquel ils avoient cru ℣.

23. Ils traverserent ensuite la Pisidie, & vinrent en Pamphylie ℣.

24. Et ayant annoncé la parole du Seigneur à Perge ℣, ils descendirent à Attalie ℣ :

Supr. 13. 2.

25. de là ils firent voile à Antioche ℣, d'où on les avoit envoyés, en les abandonnant ℣ à la grace de Dieu, pour l'œuvre qu'ils avoient accomplie.

26. Y étant arrivés, & ayant assemblé l'Eglise, ils raconterent combien Dieu avoit fait de grandes choses avec eux ℣, & comme il avoit ouvert aux Gentils la porte de la foi ℣.

11. *Et vocabant Barnabam Jovem, Paulum verò Mercurium : quoniam ipse erat dux verbi.*

12. *Sacerdos quoque Jovis, qui erat ante civitatem, tauros, & coronas ante januas afferens, cum populis volebat sacrificare.*

13. *Quod ubi audierunt Apostoli, Barnabas & Paulus, conscissis tunicis suis exilierunt in turbas, clamantes,*

14. *& dicentes : Viri, quid hæc facitis ? & nos mortales sumus, similes vobis homines, annuntiantes vobis ab his vanis converti ad Deum vivum, qui fecit cælum & terram, & mare, & omnia quæ in eis sunt :*

15. *Qui in præteritis generationibus dimisit omnes gentes ingredi vias suas.*

16. *Et quidem non sine testimonio semetipsum reliquit benefaciens de cælo, dans pluvias, & tempora fructifera, implens cibo & lætitiâ corda nostra.*

17. *Et hæc dicentes, vix sedaverunt turbas ne sibi immolarent.*

18. *Supervenerunt autem quidam ab Antiochia & Iconio Judæi : & persuasis turbis, lapidantesque Paulum, traxerunt extra civitatem, existimantes eum mortuum esse.*

19. *Circumdantibus autem eum discipulis, surgens intravit civitatem, & posterâ die profectus est cum Barnaba in Derben.*

20. *Cùmque evangelizassent civitati illi, & docuissent multos, reversi sunt Lystram, & Iconium, & Antiochiam,*

21. *confirmantes animas discipulorum, exhortantesque ut permanerent in fide : & quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.*

22. *Et cùm constituissent illis per singulas ecclesias presbyteros, & orassent cum jejuniis, commendaverunt eos Domino, in quem crediderunt.*

23. *Transeuntesque Pisidiam, venerunt in Pamphyliam ;*

24. *& loquentes verbum Domini in Perge, descenderunt in Attaliam :*

25. *& inde navigaverunt Antiochiam, unde erant traditi gratiæ Dei, in opus quod compleverunt.*

26. *Cùm autem venissent, & congregassent Ecclesiam, retulerunt quanta fecisset Deus cum illis, & quia aperuisset Gentibus ostium fidei.*

℣. 11. *expl.* Comme Barnabé avoit apparemment la taille plus avantageuse & l'air plus venerable que Paul, ils l'appelloient Jupiter, & croyoient que Paul qui portoit la parole étoit son Interprete, & qu'il étoit Mercure, que le paganisme prenoit pour l'interprete des dieux & le patron de l'éloquence. *S. Chrysostôme sur ce lieu.*

℣. 12. *expl.* Ce sacrificateur voulant donner encore une plus grande reputation au dieu de son temple, il vint du fauxbourg de la ville, où étoit le temple de Jupiter, & il amena dans la ville devant la porte du logis où étoient les Apôtres, des taureaux couronnés de guirlandes de fleurs, selon la coutume, pour leur immoler ces victimes en présence de tout le peuple.

℣. 13. *expl.* pratique des Juifs pour témoigner la douleur & l'horreur qu'ils avoient de quelque chose.

℣. 14. *lettr.* des hommes mortels comme vous.

Ibid. *expl.* en abandonnant le culte des Idoles sans vie & sans sentiment.

℣. 15. *expl.* Si Dieu a laissé vivre à leur gré toutes les nations, & les a abandonnées à leurs propres tenebres depuis le commencement du monde, ç'a été pour punir leurs crimes, & pour leur faire desirer le liberateur qu'il vouloit leur donner.

℣. 16. *expl.* par l'abondance de toutes sortes de biens.

℣. 18. *autr.* depuis cela.... étant survenus.

Ibid. *expl.* Ils firent croire au peuple que c'étoient des imposteurs qui faisoient des prodiges par des enchantemens. On voit ici un exemple surprenant de l'inconstance du peuple.

Ibid. *expl.* pour le jetter à la voirie. Saint Paul parle de cette lapidation, 2. *Cor. ch.* 11. *v.* 25. & l'on croit que ce fut pour lors que son ame devant naturellement être séparée d'avec son corps, *il fut ravi au troisiéme ciel.* 2. *Cor. ch.* 12. *v.* 2.

℣. 19. *expl.* ou pour l'enterrer s'il étoit mort, ou pour le panser s'il lui restoit encore un peu de vie.

Ibid. *expl.* sain & vigoureux.

Ibid. *expl.* autre ville de Lycaonie.

℣. 20. *expl.* de Pisidie.

℣. 22. *expl.* Ils prierent Dieu qu'il les assistât de sa grace, eux & le peuple qu'ils avoient à conduire. Ces dernieres paroles semblent marquer que les Apôtres choisirent parmi les Neophytes ceux qu'ils jugerent les plus dignes du ministere sacré de la prêtrise.

℣. 23. *expl.* province le long de la mer, où ils vouloient s'embarquer.

℣. 24. *expl.* ville de ce pays-là, où ils avoient passé auparavant sans y prêcher l'Evangile, quand ils vinrent en Asie, Dieu le permettant ainsi pour des raisons qui ne laissent pas d'être justes, quoiqu'elles nous soient inconnues.

Ibid. *expl.* autre ville de la même province, située sur le bord de la mer.

℣. 25. *expl.* de Syrie : en laissant à droite l'île de Chypre, par où ils avoient passé en Asie en partant de cette même ville d'Antioche.

Ibid. *autr.* recommandant.

℣. 26. *autr.* par eux.

Ibid. *expl.* en leur ouvrant le cœur par sa grace pour recevoir la parole de l'Evangile.

27. *Morati*

Digitized by Google

27. *Morati sunt autem tempus non modicum cum discipulis.*

27. Et ils demeurerent là assez long-temps avec les disciples //.

℣. 27. *expl.* Les Apôtres demeurerent à Antioche environ deux ans; & y travaillerent pour la gloire de l'Evangile avec leur zele ordinaire. Il y a quelque apparence que ce fut dans ce temps-là que saint Paul prêcha dans toute la Judée, & qu'il porta l'Evangile depuis Jerusalem jusqu'à l'Illyrie & les provinces d'alentour. *Rom. ch.* 15. *v.* 19. & qu'il souffrit ce qu'il rapporte lui-même écrivant aux Corinthiens. 2. *Cor. ch.* 11. *v.* 24.

CHAPITRE XV.

Les Juifs convertis veulent obliger les Gentils de garder la loi. Saint Paul & Saint Barnabé vont à Jerusalem pour faire decider cette question par les Apôtres. Ils déclarent que les Gentils n'y sont pas obligés. Saint Paul desire visiter les lieux où il avoit prêché. Saint Barnabé & lui se separent à cause de Marc.

1. *Et quidam descendentes de Judæa, docebant fratres: Quia nisi circumcidamini secundùm morem Moysi, non potestis salvari.*

1. OR quelques-uns-uns qui étoient venus de Judée //, enseignoient *cette doctrine* aux freres: Si vous n'êtes circoncis selon la pratique *de la loi* de Moïse, vous ne pouvez être sauvés //. A la fin de la 49. année de J. C. *Gal.* 5. 2.

2. *Factâ ergo seditione non minimâ Paulo & Barnabæ adversùs illos, statuerunt ut ascenderent Paulus & Barnabas, & quidam alii ex aliis, ad Apostolos & presbyteros in Jerusalem super hac quæstione.*

2. Paul & Barnabé s'étant donc élevés fortement contre eux //, il fut resolu que Paul & Barnabé //, & quelques-uns d'entre les autres // iroient à Jerusalem vers les Apôtres // & les Prêtres, pour *leur proposer* cette question.

3. *Illi ergo deducti ab Ecclesia pertransibant Phœnicem & Samariam, narrantes conversionem Gentium: & faciebant gaudium magnum omnibus fratribus.*

3. Les fidelles de cette Eglise les ayant accompagnés à leur départ //, ils traverserent la Phenicie & la Samarie, racontant la conversion des Gentils; ce qui donnoit beaucoup de joie à tous les freres.

4. *Cùm autem venissent Jerosolymam, susceptí sunt ab Ecclesia, & ab Apostolis, & senioribus, annuntiantes quanta Deus fecisset cum illis.*

4. Et étant arrivés à Jerusalem //, ils furent reçûs par l'Eglise, par les Apôtres & par les Prêtres //, & ils leur rapporterent // combien Dieu avoit fait de grandes choses avec eux //.

5. *Surrexerunt autem quidam de hæresi Pharisæorum, qui crediderunt, dicentes: Quia oportet circumcidi eos, præcipere quoque servare legem Moysi.*

5. Mais quelques-uns de la secte des Pharisiens // qui avoient embrassé la foi, s'éleverent & soûtinrent qu'il falloit circoncire les Gentils, & leur ordonner de garder la loi de Moïse.

6. *Convenerunt que Apostoli & seniores videre de verbo hoc.*

6. Les Apôtres donc & les Prêtres // s'assemblerent, pour examiner *& resoudre* cette affaire.

7. *Cùm autem magna conquisitio fieret, surgens Petrus, dixit ad eos: Viri fratres, vos scitis quoniam ab antiquis diebus Deus in nobis elegit, per os meum audire Gentes verbum Evangelii, & credere.*

7. Et après en avoir beaucoup conferé ensemble //, Pierre se leva & leur dit: Mes freres, vous savez qu'il y a long-temps que Dieu *m'*a choisi d'entre nous, afin que les Gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Evangile, & qu'ils crussent //. *Supr.* 10. 20.

8. *Et qui novit corda Deus, testimonium perhibuit, dans illis Spiritum sanctum, sicut & nobis:*

8. Et Dieu qui connoît les cœurs leur a rendu témoignage, leur donnant le Saint-Esprit // aussi-bien qu'à nous. *Supr.* 10. 44.

9. *& nihil discrevit inter nos & illos, fide purificans corda eorum.*

9. Et il n'a point fait de difference entr'eux & nous; ayant purifié leurs cœurs par la foi.

10. *Nunc ergo quid tentatis Deum, imponere jugum super cervices discipulorum, quod neque patres nostri, neque nos portare potuimus?*

10. Pourquoi donc tentez-vous maintenant Dieu //, en imposant aux disciples // un joug, que ni nos peres ni nous n'avons pu porter //?

11. *Sed per gratiam Domini Jesu Christi credimus salvari, quemadmodum & illi.*

11. Mais nous croyons // que c'est par la grace du Seigneur JESUS-CHRIST que nous serons sauvés aussi-bien qu'eux //.

℣. 1. *expl.* Il paroit par ce qui est dit au *v.* 5. *ci-après*, que c'étoient des Juifs de la secte des Pharisiens, qui avoient nouvellement embrassé la foi de Jesus-Christ. Saint Paul *Galat. ch.* 2. *v.* 4. dit que c'étoient des faux freres, qui s'étoient introduits dans l'Eglise par surprise, qui vouloient asservir le christianisme aux loix & aux ceremonies du Judaïsme. *Voyez ci-après v.* 24. peut-être les mêmes qui avoient repris saint Pierre, d'avoir fait part de la grace de l'Evangile aux Gentils. *Voyez ci-dessus ch.* 11. *v.* 1. *& suiv.*

Ibid. *expl.* Il falloit qu'il y eût entre les Juifs differens sentimens sur la necessité de la circoncision pour le salut, puisque ceux qui sont appellés *craignans Dieu*, embrassoient la loi des Juifs sans se faire circoncire, *voyez ch.* 2. *v.* 14. *& ch.* 13. *v.* 42. *ci-dessus*; & que Josephe & Philon ne disent pas un mot de cette necessité de la circoncision pour le salut.

℣. 2. *autr. Græc.* S'étant donc élevé *sur cela* un grand trouble, & Paul & Barnabé ayant long-temps disputé avec eux. *Voyez Galat. ch.* 2. *v.* 5.

Ibid. *expl.* Tite fut aussi de leur compagnie, *Galat.* 2. *v.* 1. *&* 2.

Ibid. *expl.* qui soûtenoient un sentiment contraire, & qui avoient été de la secte des Pharisiens. *Voyez v.* 5. *ci après.*

Ibid. *expl.* Il paroît par ce que dit saint Paul, *Gal.* 2. *v.* 9. qu'il n'y avoit alors à Jerusalem que saint Pierre, saint Jacque & saint Jean; Saint Pierre y étant revenu de Rome, d'où il avoit été chassé avec tous les autres Juifs par un édit de l'Empereur Claude: les autres Apôtres étoient dispersés par tout le monde. *Act. ch.* 18. *v.* 2. *ci-après & Eusebe lib.* 2. *hist. cap.* 17.

℣. 3. *autr.* Les fidelles de *cette Eglise les ayant conduits* jusques hors de la ville, *ou bien: ils furent conduits* jusques hors de la ville *par* les fidelles de *cette Eglise*; & traverserent, &c, *ou*, quelques uns de cette Eglise les ayant accompagnés à leur départ. *Græc.* étant donc députés par l'Eglise. *Autr.* ayant reçû l'ordre de partir, *ou*, ayant pris congé de cette Eglise.

℣. 4. L'an 50. ou 51. quatorze ans après le voyage qu'il fit en Jerusalem; trois ans après sa conversion. *Galat. ch.* 2. *v.* 1.

Ibid. *expl.* Il pouvoit aussi se trouver dans la ville des Evêques, qui sont souvent compris sous le nom de Prêtres dans les écrits des Apôtres.

Ibid. *expl.* Paul & Barnabé leur exposerent le sujet de leur voyage, & pour faire voir par avance la bonté de leur cause, ils leur rapporterent, &c.

Ibid. *autr.* par eux. *expl.* en faveur des Gentils: sans les avoir obligés à pratiquer ni la circoncision, ni aucune autre observation légale.

℣. 5. *expl.* les mêmes dont il est parlé aux *v.* 1. *&* 2. *ci-dessus.*

℣. 6. *expl.* du nombre desquels furent Pierre, Jacque, Jean, *Galat. ch.* 2. *v.* 9. Paul, Barnabé & Tite, *Galat. ch.* 2. *v.* 1. *&* 2. Jude & Silas, *v.* 22. *ci-après.*

℣. 7. *expl.* Sans doute que S. Paul, pour appuyer son sentiment, se servit de toutes les raisons qu'il a rapportées. *Galat. ch.* 2. *v.* 16. *& suiv. & aux ch.* 3. *&* 4. *& suiv. de la même Epître.*

Ibid. *expl.* Saint Pierre parle de l'ordre qu'il avoit reçû de la part de Dieu, d'aller trouver Corneille le Centenier qui étoit Gentil de naissance, il y avoit alors environ onze ans. *Supr.* 10. 20. *& ch.* 11. *v.* 5. *& suiv.*

℣. 8. *expl.* tout incirconcis qu'ils étoient.

℣. 10. *expl.* en cherchant d'autres moyens de connoître sa volonté, après qu'il s'est declaré si nettement & si précisément par des signes visibles.

Ibid. *expl.* aux Gentils convertis à la foi.

Ibid. *expl.* La circoncision que nos peres ont eu de la peine à supporter eux-mêmes, & qu'ils n'ont pas crû devoir imposer aux étrangers, comme étant necessaire à leur salut. *Voyez le v. suiv.*

℣. 11. *autr* Mais nous croyons comme eux.

Ibid. *expl.* aussi-bien que les Gentils seront sauvés: *ou*, aussi-bien que nos peres ont été sauvés. *August.* Ce qui prouve qu'ils n'ont pû être sauvés que par la foi & la grace du Christ qui devoit venir, & non par les ceremonies de la loi.

Digitized by Google

12. Alors toute la multitude se tut ℓ; & ils écoutoient Barnabé & Paul, qui leur racontoient combien de miracles & de prodiges Dieu avoit faits par eux parmi les Gentils ℓ.

13. Après qu'ils se furent tus, Jacque prit la parole, & dit: Mes freres, écoutez-moi:

14. Simon vous a représenté de quelle sorte Dieu a commencé de regarder favorablement les Gentils ℓ, pour choisir parmi eux un peuple *consacré* à son nom.

15. & les paroles des Prophetes s'y accordent, selon qu'il est écrit:

Amos. 9. 11. 16. Après cela je reviendrai édifier de nouveau la maison de David ℓ, qui est tombée: je reparerai ses ruines, & la releverai;

17. afin que le reste des hommes & tous les Gentils qui seront appellés de mon nom ℓ, cherchent le Seigneur. C'est ce que dit le Seigneur qui fait ces choses.

18. Dieu connoît son œuvre ℓ de toute éternité.

19. C'est pourquoi ℓ je juge qu'il ne faut point inquieter ceux d'entre les Gentils qui se convertissent à Dieu ℓ;

20. mais qu'on leur doit seulement écrire ℓ qu'ils s'abstiennent des souillures ℓ des idoles, de la fornication ℓ, des chairs étouffées ℓ, & du sang ℓ.

21. Car quant à Moïse, il y a de tout temps ℓ en chaque ville des hommes qui le prêchent dans les synagogues, où on le lit chaque jour de sabbat ℓ.

22. Alors il fut resolu par les Apôtres & les Prêtres avec toute l'Eglise de choisir quelques-uns d'entr'eux pour envoyer à Antioche avec Paul & Barnabé ℓ. *Ils choisirent donc* Jude, surnommé Barsabas ℓ, & Silas ℓ, qui étoient des principaux entre les freres;

23. & ils écrivirent par eux cette lettre: LES APÔTRES, les Prêtres & les freres, à nos freres d'entre les Gentils qui sont à Antioche ℓ, en Syrie & en Cilicie ℓ, Salut.

24. Comme nous avons su que quelques-uns qui venoient d'avec nous ℓ, vous ont troublés par leurs discours, & ont renversé vos ames ℓ, sans toutefois que nous leur en eussions donné aucun ordre;

25. après nous être assemblés dans un même esprit, nous avons jugé à propos de vous envoyer des personnes choisies, avec nos très-chers *freres* Barnabé & Paul;

26. qui sont des hommes qui ont exposé leur vie ℓ pour le nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST ℓ.

27. Nous vous envoyons donc Jude ℓ & Silas ℓ, qui vous feront entendre les mêmes choses de vive voix.

28. Car il a semblé bon au Saint-Esprit & à nous ℓ, de ne vous point imposer d'autre charge, que celles-ci qui sont necessaires ℓ:

12. *Tacuit autem omnis multitudo: & audiebant Barnabam & Paulum, narrantes quanta Deus fecisset signa & prodigia in Gentibus per eos.*

13. *Et postquam tacuerunt, respondit Jacobus, dicens: Viri fratres, audite me.*

14. *Simon narravit quemadmodum primùm Deus visitavit sumere ex Gentibus populum nomini suo.*

15. *Et huic concordant verba Prophetarum, sicut scriptum est:*

16. *Post hæc revertar, & reædificabo tabernaculum David quod decidit, & diruta ejus reædificabo, & erigam illud:*

17. *ut requirant ceteri hominum Dominum, & omnes Gentes super quas invocatum est nomen meum, dicit Dominus faciens hæc.*

18. *Notum à sæculo est Domino opus suum.*

19. *Propter quod ego judico non inquietari eos, qui ex Gentibus convertuntur ad Deum:*

20. *sed scribere ad eos ut abstineant se à contaminationibus simulachrorum, & fornicatione, & suffocatis, & sanguine.*

21. *Moyses enim à temporibus antiquis habet in singulis civitatibus qui eum prædicent in synagogis, ubi per omne sabbatum legitur.*

22. *Tunc placuit Apostolis & senioribus cum omni Ecclesia, eligere viros ex eis, & mittere Antiochiam cum Paulo & Barnaba, Judam qui cognominabatur Barsabas, & Silam, viros primos in fratribus,*

23. *scribentes per manus eorum:* APOSTOLI *& seniores fratres, his qui sunt Antiochiæ, & Syriæ, & Ciliciæ, fratribus ex Gentibus, salutem.*

24. *Quoniam audivimus quia quidam ex nobis exeuntes, turbaverunt vos verbis, evertentes animas vestras, quibus non mandavimus:*

25. *placuit nobis collectis in unum, eligere viros, & mittere ad vos cum charissimis nostris Barnaba & Paulo,*

26. *hominibus qui tradiderunt animas suas pro nomine Domini nostri Jesu Christi.*

27. *Misimus ergo Judam & Silam, qui & ipsi vobis verbis referent eadem.*

28. *Visum est enim Spiritui sancto & nobis, nihil ultrà imponere vobis oneris quàm hæc necessaria:*

℣. 12. *expl.* C'est-à-dire, qu'elle témoigna par son silence l'approbation qu'elle donnoit au sentiment de S. Pierre.

Ibid. *expl.* soit dans l'Eglise de Chypre, soit dans l'Asie.

℣. 14. *expl.* par Corneille & sa famille, & plusieurs autres.

℣. 16. *lettr.* Le peuple de Dieu qui sembloit être alors renfermé au milieu du peuple Juif, avoit part à leur ruine & à l'abandon de Dieu: ces paroles sont extraites du Prophete Amos, quant au sens, & non quant aux paroles. *Voyez S. Irenée, lib. 3. cap. 12.* Eusebe *lib. 2. demonstr. Evang. cap. 26.* Theodoret *sur ce lieu*, qui soûtiennent contre les Juifs que cette prophetie n'a eu son accomplissement entier que sous Jesus Christ.

℣. 17. *lettr.* sur qui mon nom a été invoqué. Hebraism. *expl.* serviteurs de Dieu, ceux qui le craignent.

℣. 18. *Grec.* toutes ses œuvres. *Expl.* C'est-à-dire, qu'il sait & prévoit tout ce qu'il a résolu d'accomplir dans le temps.

℣. 19. *expl.* C'est-a-dire, en consequence de ces autorités de l'Ecriture & des signes éclatans dont Dieu a bien voulu confirmer la vocation des Gentils au christianisme, sans les obliger à la loi de la circoncision, &c. Je juge, &c. *Voyez la 2. note sur le v. 24. ci-après.*

Ibid. *expl.* C'est-a-dire, leur faire de scrupule sur l'inobservation des pratiques légales, & autres ceremonies de la loi. *V. le v. 24. ci après.*

℣. 20. *expl.* aux Gentils convertis de l'Eglise d'Antioche, de Syrie & de Cilicie. *Voyez le v. 23. ci-après.*

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, de l'usage des viandes immolées aux idoles, qu'il appelle *souillures*; parcequ'elles souillent ceux qui en mangent pour honorer l'idole.

Ibid. *expl.* de la fornication simple que les payens ne regardoient pas comme un grand peché.

Ibid. expl. *Voyez la 1. note sur le v. 29. ci-après.*

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, du sang des animaux, soit qu'il fût demeuré dans leurs corps, ou qu'il eût été recueilli avant ou après leur mort.

℣. 21. *autr.* depuis long-temps.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, qu'il n'étoit pas necessaire de faire aux Juifs la même défense, parcequ'ils en avoient été suffisamment instruits par la loi de Moïse qu'on leur lisoit chaque jour de sabbat. *S. Chrysostome.*

℣. 22. *expl.* pour porter à Antioche le decret du Concile. Paul & Barnabé qui s'étoient si fort opposés aux Juifs, auroient été peu propres à leur faire agréer une décision qui étoit contraire à leurs prétentions. *Voyez le v. 27. ci-après.*

Ibid. *expl.* que quelques-uns croient frere de Joseph Barsabas, qui fut proposé avec S. Mathias pour être Apôtre. *Act. ch. 1. v. 23.*

Ibid. *expl.* On prétend qu'il est le même que Silvain, nommé 2. *Cor. ch. 1. v. 19. &* 1 *Thessal. ch. 1. v. 1.*

℣. 23. *expl.* C'étoit-là qu'étoit née la dispute, & elle étoit la capitale de la Syrie, pleine de Gentils & de Juifs fidelles.

Ibid. *expl.* province voisine de la Syrie.

℣. 24 *expl.* qui étoient venus de Jerusalem à Antioche.

Ibid. *expl.* en y jettant le scrupule, & troublant la paix des consciences; comme si la foi en Jesus Christ ne suffisoit point pour être sauvé, sans être circoncis & garder la loi. *Le Grec aj.* en voulant vous obliger à être circoncis & à garder la loi.

℣. 26. *lettr.* qui ont livré leurs ames.

Ibid. *expl.* Ils opposent leurs louanges aux calomnies que les faux zelés pour le Judaïsme, répandoient de tous côtés contr'eux.

℣. 27. *expl.* surnommé *Barsabas*, vers. 22. plus haut.

Ibid. expl. ou Silvain. 1. *&* 2. *Thess.*

℣. 28. *expl.* Ils ne s'attribuent que la declaration & l'execution des decisions qui leur sont dictées & revelées par le Saint-Esprit.

Ibid. *expl.* pour quelque temps seulement, d'autant que ces observances legales aussi-bien que les autres devoient être abolies peu-à-peu, lorsqu'il n'y auroit plus à craindre aucun scandale de la part des Juifs nouvellement convertis. *Voyez la 2. note sur le v. 3. du ch. 16. ci après*: car ces observances étoient indifferentes d'elles-mêmes, 1. *Cor. ch. 8. v. 4. & suivans*, à l'exception seule de la fornication, dont la défense comprise dans le Decalogue devoit subsister dans tout son entier. *Voyez 1. Cor. ch. 6. v. 9.*

Digitized by Google

29. *ut abstineatis vos ab immolatis simulachrorum, & sanguine, & suffocato, & fornicatione; à quibus custodientes vos, benè agetis. Valete.*

30. *Illi ergo dimissi, descenderunt Antiochiam: & congregatâ multitudine tradiderunt epistolam.*

31. *Quam cùm legissent, gavisi sunt super consolatione.*

32. *Judas autem & Silas, & ipsi cùm essent Prophetæ, verbo plurimo consolati sunt fratres, & confirmaverunt.*

33. *Facto autem ibi aliquanto tempore, dimissi sunt cum pace à fratribus, ad eos qui miserant illos.*

34. *Visum est autem Silæ ibi remanere: Judas autem solus abiit Jerusalem.*

35. *Paulus autem & Barnabas demorabantur Antiochiæ, docentes, & evangelizantes cum aliis pluribus verbum Domini.*

36. *Post aliquot autem dies: dixit ad Barnabam Paulus: Revertentes visitemus fratres per universas civitates, in quibus prædicavimus verbum Domini, quomodo se habeant.*

37. *Barnabas autem volebat secum assumere & Joannem; qui cognominabatur Marcus.*

38. *Paulus autem rogabat eum (ut qui discessisset ab eis de Pamphylia, & non isset cum eis in opus) non debere recipi.*

39. *Facta est autem dissensio, ita ut discederent ab invicem, & Barnabas quidem assumto Marco navigaret Cyprum.*

40. *Paulus verò electo Sila profectus est, traditus gratiæ Dei à fratribus.*

41. *Perambulabat autem Syriam, & Ciliciam, confirmans Ecclesias, præcipiens custodire præcepta Apostolorum & seniorum.*

29. Savoir, de vous abstenir de ce qui aura été sacrifié aux idoles, du sang, des chairs étouffées /, & de la fornication, donc vous ferez bien de vous garder /. Adieu /.

30. Ayant donc été envoyés de la sorte, ils vinrent à Antioche, où ils assemblerent les fidelles, & leur rendirent cette lettre,

31. qu'ils lurent avec beaucoup de consolation & de joie /.

32. Jude & Silas étant eux-mêmes Prophetes /, consolerent & fortifierent aussi les freres par plusieurs discours.

33. Et après qu'ils eurent demeuré là quelque temps, les freres les renvoyerent en paix / à ceux qui les avoient envoyés /.

34. Silas neanmoins jugea à propos de demeurer à Antioche: & Jude retourna seul à Jerusalem /.

35. Paul & Barnabé demeurerent aussi à Antioche, où ils enseignoient & annonçoient avec plusieurs autres la parole du Seigneur /.

36. Quelques jours après Paul dit à Barnabé: Retournons visiter nos freres par toutes les villes où nous avons prêché la parole du Seigneur, pour voir en quel état ils sont.

37. Or Barnabé vouloit / prendre avec lui Jean surnommé Marc /.

38. Mais Paul le prioit de considerer qu'il n'étoit pas à propos de prendre avec eux celui qui les avoit quittés en Pamphilie, & qui ne les avoit point accompagnés dans leur ministere. *Supr. 13. 13.*

39. Il se forma donc entr'eux une contestation /, qui fut cause qu'ils se séparerent l'un de l'autre. Barnabé prit Marc avec lui, & s'embarqua pour aller en Chypre /.

40. Et Paul ayant choisi Silas, partit avec lui, après avoir été abandonné / à la grace de Dieu par les freres.

41. Il traversa la Syrie & la Cilicie, confirmant les Eglises, & leur ordonnant de garder les reglemens des Apôtres & des Prêtres /.

¥. 29. *expl.* Saint Irenée, *lib. 3. cap. 12.* Tertul. *lib. de pudicitia cap. 12.* S. Cyprien, *lib. 3. ad Quirin.* ne lisoient point dans leurs exemplaires ces paroles: *& des chairs étouffées*; & S. Ambroise sur le *ch. 2. de l'Epître aux Galates*, dit que quelques copistes voulant expliquer ces mots, *& du sang*, ont ajoûté un quatriéme commandement: mais sous l'abstinence du sang, les Juifs ont toûjours entendu l'interdiction des viandes suffoquées, & Origenes, *liv. 8. contre Celse*, lisoit dans son exemplaire: *des chairs suffoquées.*

Ibid. *autr.* desquelles choses si vous vous abstenez vous ferez votre devoir.

Ibid. *expl.* Saint Paul *Galat. ch. 2. v. 5. & suiv.* rapporte quelques autres circonstances particulieres de cette assemblée que saint Luc omet ici.

¥. 31. *expl.* sur tous les Gentils, qui se virent par là débarrassés du joug des ceremonies legales, auxquelles ils n'avoient pas prétendu s'engager en embrassant la Religion Chrétienne. Plusieurs Juifs neanmoins ne cesserent point de prêcher par-tout l'obligation de garder les ceremonies de la loi avec l'Evangile: ce qui donna lieu à saint Paul d'écrire la plûpart de ses Epîtres, pour soûtenir les fidelles contre leurs seductions & leurs entreprises.

¥. 32. *expl.* C'est-à-dire, grands Prédicateurs & habiles Interpretes de l'Ecriture. *Voyez ch. 13. v. 1.*

¥. 33. *expl.* leur souhaitant un heureux retour.

Ibid. *Grec.* aux Apôtres. La Vulgate a mis la signification pour le nom, mais c'est toûjours le même sens.

¥. 34. *expl.* pour rendre compte aux Apôtres du succès de leur commission.

¥. 35. *expl.* On croit que ce fut pendant ce temps-là qu'arriva la contestation entre l'Apôtre saint Pierre & saint Paul, qui est rapportée, *Galat. ch. 2. v. 11. & suivans.*

¥. 37. *Grec.* étoit d'avis de, &c.

Ibid. *expl.* son cousin. *Coloss. 4. 10.*

¥. 39. *expl.* Barnabé par une charité indulgente crut qu'une premiere faute reconnue & reparée étoit pardonnable; Paul, par le zele de la discipline & pour l'exemple, crut devoir user de cette severité, & Dieu a tiré sa gloire de cette contestation pour la consolation de Marc, & pour le progrès de l'Evangile.

Ibid. *expl.* c'étoit son pays.

¥. 40. *autr.* recommandé, remis.

¥. 41. *expl.* qui avoient été nouvellement publiés, & particulierement adressés à ces deux provinces. Ces dernieres paroles de ce chapitre ne se trouvent point dans le Grec, & semblent avoir été prises du *v. 4. du ch. suivant. Voyez en la 1. note.*

CHAPITRE XVI.

Saint Paul circoncit Timothée. Il recommande l'obeïssance aux decrets des Apôtres. Le Saint-Esprit le détourne de prêcher en Asie & en Bithynie. Il est appellé par une vision en Macedoine. A Philippes il convertit Lydie, marchande de pourpre. Il chasse d'une fille un esprit de Python. Le peuple s'émeut contre lui & Silas; les fouette, & les met en prison. A minuit la terre tremblant, la prison s'ouvre. Saint Paul empêche le Geolier de se tuer, & le convertit. Les Magistrats mandent qu'on les mette en liberté. Saint Paul les oblige de le venir faire eux-mêmes.

1. *Pervenit autem Derben, & Lystram. Et ecce discipulus quidam erat ibi nomine Timotheus, filius mulieris Judææ fidelis, patre Gentili*

2. *Huic testimonium bonum reddebant qui in Lystris erant & Iconio fratres.*

3. *Hunc voluit Paulus secum proficisci: & assu-*

1. OR Paul arriva à Derbe, & *ensuite* à Lystre, où il rencontra un disciple nommé Timothée, fils d'une femme Juive fidelle, & d'un pere Gentil /. *La même année 51.*

2. Les freres qui étoient à Lystre & à Icone, rendoient un témoignage avantageux à ce disciple.

3. Paul voulut donc qu'il vînt avec lui: & / il le circoncit

¥. 1. *expl.* La loi qui défendoit le mariage avec les étrangers, ne s'entendoit que des Chananéens. Ainsi on ne peut point blâmer Eunice d'avoir épousé un Grec, qui d'ailleurs ne paroît pas avoir apporté aucun obstacle à sa religion, ni empêché qu'elle & Loïde sa mere, que l'Apôtre avoit convertie dans sa premiere mission, n'ayent élevé le jeune Timothée dans la pieté & dans la lecture des Ecritures, comme il le témoigne dans la *2. ep. à Tim. ch. 3. v. 15.* Il loue la foi de l'une & de l'autre. *Ibid. ch. 1. v. 5.*

¥. 3. *letty.* l'ayant pris.

Digitized by Google

à cauſe des Juifs qui étoient en ces lieux-là; car tous ſavoient que ſon pere étoit Gentil *l*.

4. Or allant de ville en ville, ils donnoient pour regle aux fidelles de garder les ordonnances qui avoient été établies par les Apôtres & par les Prêtres de Jeruſalem *l*.

5. Ainſi les Egliſes étoient fortifiées en la foi, & croiſſoient en nombre de jour en jour.

6. Lorſqu'ils eurent traverſé la Phrygie & la Galatie *l*, le Saint-Eſprit leur défendit *l* d'annoncer la parole de Dieu en Aſie.

7. Et étant venus en Myſie, il ſe diſpoſoient à paſſer en Bithynie: mais l'eſprit de JESUS ne le leur permit pas *l*.

8. Ils paſſérent enſuite la Myſie, & deſcendirent à Troade *l*;

9. où Paul eut la nuit cette viſion: Un homme de Macedoine *l* ſe préſenta devant lui, & lui fit cette priere: Paſſez en Macedoine, & venez nous ſecourir.

10. Auſſi-tôt qu'il eut eu cette viſion, nous nous diſpoſâmes à paſſer en Macedoine, ne doutant point que Dieu ne nous y appellât *l* pour y prêcher l'Evangile.

11. Nous étant donc embarqués à Troade, nous vînmes droit à Samothrace *l*, & le lendemain à Naples *l*;

12. de là à Philippes *l*, qui eſt la premiere colonie *Romaine l* qu'on rencontre de ce côté-là dans la Macedoine *l*, où nous demeurâmes quelques jours *l*.

13. Le jour du ſabbat nous ſortîmes hors de la ville, & nous allâmes près de la riviere où étoit le lieu ordinaire de la priere *l*. Nous nous aſsîmes, & nous parlâmes aux femmes qui étoient là aſſemblées.

14. Il y en avoit une nommée Lydie, de la ville de Thyatire *l*, marchande de pourpre, qui ſervoit Dieu *l*. Elle nous écouta; & le Seigneur lui ouvrit le cœur pour entendre *avec ſoumiſſion* ce que Paul diſoit *l*.

15. Après qu'elle eut été batiſée, & ſa famille avec elle, elle nous fit cette priere: Si vous me croyez fidelle au Seigneur, entrez en ma maiſon, & y demeurez. Et elle nous y força *l*.

16. Or il arriva que comme nous allions *au lieu ordinaire de* la priere, nous rencontrâmes une ſervante, qui ayant un eſprit de python *l*, apportoit un grand gain à ſes maîtres en devinant.

mens circuncidit eum, propter Judæos qui erant in illis locis. Sciebant enim omnes quòd pater ejus erat Gentilis.

4. *Cùm autem pertranſirent civitates, tradebant eis cuſtodire dogmata, quæ erant decreta ab Apoſtolis & ſenioribus, qui erant Jeroſolymis.*

5. *Et Eccleſiæ quidem confirmabantur fide, & abundabant numero quotidie.*

6. *Tranſeuntes autem Phrygiam, & Galatiæ regionem, vetati ſunt à Spiritu ſancto loqui verbum Dei in Aſia.*

7. *Cùm veniſſent autem in Myſiam, tentábant ire in Bithyniam: & non permiſit eos Spiritus Jeſu.*

8. *Cùm autem pertranſiſſent Myſiam, deſcenderunt Troadem:*

9. *& viſio per noctem Paulo oſtenſa eſt. Vir Macedo quidam erat ſtans, & deprecans eum, & dicens: Tranſiens in Macedoniam, adjuva nos.*

10. *Ut autem viſum vidit, ſtatim quæſivimus proficiſci in Macedoniam, certi facti quòd vocaſſet nos Deus evangelizare eis.*

11. *Navigantes autem à Troade, recto curſu venimus Samothraciam, & ſequenti die Neapolim:*

12. *& inde Philippos, quæ eſt prima partis Macedoniæ civitas, colonia. Eramus autem in hac urbe diebus aliquot, conferentes.*

13. *Die autem ſabbatorum egreſſi ſumus foras portam juxta flumen, ubi videbatur oratio eſſe: & ſedentes loquebamur mulieribus, quæ convenerant.*

14. *Et quædam mulier nomine Lydia, purpuraria civitatis Thyatirenorum, colens Deum, audivit: cujus Dominus aperuit cor intendere his quæ dicebantur à Paulo.*

15. *Cùm autem baptizata eſſet, & domus ejus, deprecata eſt, dicens: Si judicaſtis me fidelem Domino eſſe, introite in domum meam, & manete. Et coëgit nos.*

16. *Factum eſt autem euntibus nobis ad orationem, puellam quamdam habentem ſpiritum pythonem obviare nobis, quæ quæſtum magnum præſtabat dominis ſuis divinando.*

℣. 3. *expl.* Comme Timothée étoit incirconcis, & qu'en cet état il n'auroit pu travailler à la converſion des Juifs, qui l'auroient évité comme un homme impur & profane, l'Apôtre jugea à propos de le faire circoncire; parcequ'il étoit Juif du côté de ſa mere. L'Apôtre avoit au-contraire marqué une reſiſtance vigoureuſe pour empêcher que Tite Gentil de pere & de mere, ne fût obligé à cette loi *Galat.* 2. 3. Depuis la publication de l'Evangile, la circonciſion & les autres ceremonies de la loi ont ceſſé d'être neceſſaires à ſalut: & c'eſt ce que le Concile de Jeruſalem a défini. Mais il n'a pas laiſſé d'en tolerer l'uſage pour condeſcendre à la foibleſſe des Juifs, qui y étoient attachés, juſqu'à ce qu'ils fuſſent plus inſtruits. *Voyez S. Auguſtin lib. de mendac. ad Conſent. cap.* 5. *n.* 8. *p.* 424 *Tom.* 6.

℣. 4. *expl.* ces ordonnances étoient celles du Concile. *Voyez ch.* 15. *v.* 29. *ci-deſſus.*

℣. 6. *expl.* en y prêchant l'Evangile. La Galatie étoit une province de l'Aſie mineure ſur la côte de la mer, qui a pour capitale la ville d'Epheſe. Elle avoit reçû ce nom d'une colonie de Gaulois qui s'y étoit venu établir ſous la conduite de Brennus.

Ibid. *expl.* par quelque inſpiration ſecrette.

℣. 7. *expl.* Saint Chryſoſtome & pluſieurs autres croient que ces provinces étoient reſervées à S. Jean, qui pour lors étoit à Epheſe; ou qu'étant voiſines de celles où la foi avoit déja été plantée, elles en pouvoient recevoir du ſecours; (car l'on croit que S. Pierre avoit déja prêché l'Evangile dans la Bithynie & dans l'Aſie) qu'il étoit plus juſte de porter la lumiere de l'Evangile à ceux qui ne l'avoient pas encore reçûe.

℣. 8. *expl.* ville ſituée ſur le bord de la mer, environ à une demi-lieue des ruines de l'ancienne Troie.

℣. 9. *expl.* qui lui paroiſſoit être de Macedoine à l'habillement & au langage. C'étoit l'Ange tutelaire de cette province, qui deſiroit procurer la connoiſſance & les moyens du ſalut à ce peuple qui en étoit très-éloigné.

℣. 10. *expl.* Saint Luc auteur de ce livre, commence en cet endroit à ſe mettre du nombre des compagnons de S. Paul: c'eſt la remarque de S. Irenée, *lib.* 3. *cap.* 14. juſqu'ici il n'avoit parlé qu'en troiſiéme perſonne; mais dans preſque tout le reſte du livre, il paroît qu'il l'a toûjours ſuivi par-tout. Ainſi il faut ou qu'il ait attendu l'Apôtre à Troade, ou qu'ayant été choiſi par les fidelles d'Antioche pour l'accompagner dans ſes voyages, il le ſoit venu joindre là, comme l'Apôtre ſemble le dire dans la ſeconde epître aux Corinthiens, *ch.* 8. *v.* 18. & 19.

℣. 11. *expl.* île de l'Archipel, la derniere du côté de la Thrace.

Ibid. *expl.* ville ſituée ſur les frontieres de la Thrace & de la Macedoine.

℣. 12. *expl.* ainſi nommée du nom de Philippe pere d'Alexandre le Grand, qui l'avoit retablie; c'étoit une des plus conſiderables de la Macedoine.

Ibid. *autr.* colonie Romaine, qui eſt la premiere qu'on rencontre, &c. *Expl.* C'eſt-à-dire, qu'elle étoit compoſée de vieux ſoldats ou de pauvres Romains, à qui on avoit diſtribué les terres des anciens habitans, lorſque ce pays fut aſſujetti à l'empire.

Ibid. *autr.* dans cette partie de la Macedoine.

Ibid. *expl.* en attendant l'occaſion de parler aux Juifs qui s'y trouveroient: mais il y en avoit fort peu en ce lieu-là, les habitans étant preſque tous Gentils, & vivant ſelon les loix Romaines. *Voyez les v.* 20. & 21. *ci-après*, ſous un Empereur qui haïſſoit les Juifs, & ils n'avoient là qu'un petit oratoire hors la ville, où ils s'aſſembloient pour prier & pour conferer des Ecritures. *Voyez S. Epiph. hereſ.* 80. il fait la deſcription de ce lieu.

℣. 13. *expl.* C'étoit une maniere de chapelle appellée *Proſeucha*, où les Juifs dans les lieux où ils n'avoient point de ſynagogue, s'aſſembloient pour prier.

℣. 14. *expl.* Cette femme étoit originaire de Thyatire ville de Lydie dans l'Aſie mineure: & comme elle étoit étrangere à Philippe, il ſemble que ce nom de Lydie ſoit plutôt celui de ſon pays, qu'un nom propre, comme ſi l'on diſoit la Lydienne; ce qui eſt aſſez ordinaire.

Ibid. C'eſt-à-dire, qu'elle adoroit le vrai Dieu, quoique née dans l'idolatrie, & étoit du nombre de ceux dont il eſt parlé ci-deſſus *ch.* 13. *v.* 16. 26. & 43.

Ibid. *expl.* Elle écouta; mais il lui eût été fort inutile d'écouter des oreilles du corps, ſi, comme remarque S. Luc, Dieu ne lui avoit ouvert en même temps par ſa grace celles du cœur.

℣. 15. *expl.* elle nous preſſa avec tant d'inſtances, que nous fûmes contraints de nous rendre.

℣. 16. *expl.* Ce mot eſt grec, & ſelon Origene *Homil.* 16. *in Numer.* il ſignifie qui parle du ventre ou d'un creux profond; il étoit donné aux idoles qui prononçoient des oracles, & depuis il fut donné auſſi aux démons & aux devins. Les Sept. ſe ſont ſouvent ſervis de ce mot dans le Deuteronome & les livres des Rois, pour traduire le mot hebreu אוב *ov* ou *ob*, qui ſignifie la même choſe: les peuples de Delphes avoient donné ce nom à l'idole d'Apollon, qui avoit un temple en cette ville ſous le nom de Pythien ou de Python.

Digitized by Google

17. *Hæc ſubſecuta Paulum & nos, clamabat dicens: Iſti homines ſervi Dei excelſi ſunt, qui annuntiant vobis viam ſalutis.*

17. Elle ſe mit à nous ſuivre Paul & nous, en criant : Ces hommes ſont des ſerviteurs du Dieu très-haut, qui vous annoncent la voie du ſalut ℓ.

18. *Hoc autem faciebat multis diebus. Dolens autem Paulus, & converſus, ſpiritui dixit: Præcipio tibi in nomine Jeſu Chriſti exire ab ea. Et exiit eâdem hora.*

18. Elle fit la même choſe durant pluſieurs jours. Mais Paul ayant peine à le ſouffrir ſe retourna vers elle, & dit à l'eſprit : Je te commande au nom de JESUS-CHRIST de ſortir de cette fille : & il ſortit à l'heure même.

19. *Videntes autem domini ejus quia exivit ſpes quæſtûs eorum, apprehendentes Paulum & Silam perduxerunt in forum ad principes:*

19. Mais les maîtres de cette ſervante voyant qu'ils avoient perdu l'eſperance de leur gain, ſe ſaiſirent de Paul & de Silas ; & les ayant emmenés au palais devant ceux qui commandoient dans la ville,

20. *& offerentes eos magiſtratibus, dixerunt: Hi homines conturbant civitatem noſtram, cùm ſint Judæi:*

20. ils les préſenterent aux Magiſtrats, en leur diſant : Ces hommes troublent toute notre ville, car ce ſont des Juifs ℓ,

21. *& annuntiant morem, quem non licet nobis ſuſcipere, neque facere, cùm ſimus Romani.*

21. qui veulent introduire une maniere de vie, qu'il ne nous eſt point permis, à nous qui ſommes Romains, de recevoir ni de ſuivre.

22. *Et cucurrit plebs adverſus eos: & magiſtratus, ſciſſis tunicis eorum; juſſerunt eos virgis cædi.*

22. Le peuple accourut en foule contre eux : & les Magiſtrats ℓ ayant fait déchirer leurs robes ℓ, commanderent qu'ils fuſſent battus de verges ℓ.

2. Cor. 11. 25. Philip. 1. 13. 1. Theſſ. 2. 2.

23. *Et cùm multas plagas eis impoſuiſſent, miſerunt eos in carcerem, præcipientes cuſtodi ut diligenter cuſtodiret eos.*

23. Et après qu'on leur eut donné pluſieurs coups, ils les mirent en priſon, & ils ordonnerent au Geolier de les garder ſûrement ℓ.

24. *Qui cùm tale præceptum accepiſſet, miſit eos in interiorem carcerem, & pedes eorum ſtrinxit ligno.*

24. Le Geolier ayant reçû cet ordre, les mit dans un cachot, & leur ſerra les piés dans des ceps.

25. *Mediâ autem nocte, Paulus & Silas orantes, laudabant Deum, & audiebant eos qui in cuſtodia erant.*

25. Sur le minuit Paul & Silas s'étant mis en prieres chantoient *des hymnes* à la louange de Dieu ℓ ; & les priſonniers ℓ les entendoient.

26. *Subitò verò terræ motus factus eſt magnus, ita ut moverentur fundamenta carceris. Et ſtatim aperta ſunt omnia oſtia: & univerſorum vincula ſoluta ſunt.*

26. Et tout-d'un-coup il ſe fit un ſi grand tremblement de terre ℓ, que les fondemens de la priſon en furent ébranlés : toutes les portes s'ouvrirent en même-temps, & les liens de tous les priſonniers furent rompus ℓ.

27. *Expergefactus autem cuſtos carceris, & videns januas apertas carceris, evaginato gladio volebat ſe interficere, æſtimans fugiſſe vinctos.*

27. Le Geolier s'étant éveillé, & voyant toutes les portes de la priſon ouvertes, tira ſon epée, & voulut ſe tuer, s'imaginant que les priſonniers ſe fuſſent ſauvés ℓ.

28. *Clamavit autem Paulus voce magnâ, dicens: Nihil tibi mali feceris; univerſi enim hic ſumus.*

28. Mais Paul ℓ lui cria à haute voix : Ne vous faites point de mal ; car nous voici encore tous ℓ.

29. *Petitoque lumine, introgreſſus eſt: & tremefactus procidit Paulo & Silæ ad pedes:*

29. Alors *le Geolier* ayant demandé de la lumiere entra dedans ; & tout tremblant ſe jetta aux piés de Paul & de Silas :

30. *& producens eos foras, ait: Domini, quid me oportet facere, ut ſalvus fiam?*

30. & les ayant tirés de ce lieu-là, il leur dit : Seigneurs que faut-il que je faſſe pour être ſauvé ?

31. *At illi dixerunt: Crede in Dominum Jeſum: & ſalvus eris tu, & domus tua.*

31. Ils lui répondirent croyez au Seigneur JESUS ℓ, & vous ſerez ſauvé vous & votre famille.

32. *Et locuti ſunt ei verbum Domini cum omnibus qui erant in domo ejus.*

32. Et ils lui annoncerent la parole du Seigneur, & à tous ceux qui étoient dans ſa maiſon.

33. *Et tollens eos in illa hora noctis, lavit plagas eorum: & baptizatus eſt ipſe; & omnis domus ejus continùo.*

33. A cette même-heure de la nuit il lava leurs playes : & auſſi-tôt il fut batiſé avec toute ſa famille ℓ.

34. *Cúmque perduxiſſet eos in domum ſuam, appoſuit eis menſam, & lætatus eſt cum omni domo ſua credens Deo.*

34. Puis les ayant menés en ſon logement il leur ſervit à manger ; & il ſe rejouit avec toute ſa maiſon de ce qu'il avoit cru en Dieu ℓ.

35. *Et cùm dies factus eſſet, miſerunt magiſtratus lictores, dicentes: Dimitte homines illos.*

35. Le jour étant venu, les Magiſtrats lui envoyérent dire par des Huiſſiers ℓ, qu'il laiſſât aller ces priſonniers ℓ.

℣. 17. *expl.* Ce malin eſprit eſperoit que s'ils ſe laiſſoient gagner à ſes flatteries, il ſe maintiendroit dans ſon poſte : que ſi au-contraire ils l'en chaſſoient, ils s'attireroient une perſecution qui romproit leurs meſures : c'eſt auſſi ce qui arriva.

℣. 20. *expl.* Les Juifs commençoient d'être haïs de tous côtés, & avoient été depuis peu chaſſés de Rome par le commandement de Claude, comme des ſéditieux qui troubloient toute la ville. *Voyez ch. 18. v. 2.* & le peuple de Philippes ne diſtinguoit pas encore les Chrétiens des Juifs.

℣. 22. *expl.* ſans leur donner le loiſir de ſe défendre.

Ibid. *lettr.* leurs tuniques. *Expl.* l'habit de deſſous.

Ibid. *expl.* Saint Paul fait mention de cet outrage, 1. *Theſſ. ch. 2. v. 2.* & il ajoûte qu'il en fut conſolé par l'eſpoir qu'il eut d'annoncer en toute liberté la foi à Theſſalonique. 2. *Corinth. chap. 11. v. 25.* Il dit qu'il a *été battu de verges trois fois*, quoique S. Luc ne parle que de cette fois-ci. L'Apôtre étant citoyen Romain, eût bien pû s'épargner ce ſupplice ; mais il voulut le ſouffrir pour l'amour de Jeſus-Chriſt, & pour tenir compagnie à Silas qui n'avoit pas le même droit que lui de s'en exemter.

℣. 23. *expl.* en attendant qu'on examinât leur cauſe plus à fond.

℣. 25. *expl.* C'étoit un uſage commun parmi les premiers Chrétiens. *Voyez S. Clement d'Alexand. lib. 2. Pædag. cap. 9.* Tertullien *Apolog. cap. 39. & lib. 2. ad uxor.* & il s'eſt perpetué dans les deſerts chez les ſolitaires, dans les monaſteres, & dans pluſieurs Egliſe cathedrales.

Ibid. *expl.* qui étoient au-deſſus d'eux.

℣. 26. *expl.* Dieu fit connoître par là l'innocence de ſes ſerviteurs, & que leurs prieres étoient exaucées.

Ibid. *expl.* Ce qu'un tremblement ordinaire ne pouvoit pas faire.

℣. 27. *expl.* car il répondoit des priſonniers ſur ſa vie.

℣. 28. *expl.* connoiſſant du fond de ſon cachot par une lumiere divine, qu'il étoit ſur le point de ſe tuer.

Ibid. *expl.* Paul & Silas ne voulurent point remuer de leur place. Pour ce qui eſt des autres priſonniers, ſoit que le tremblement les eût étourdis, ou qu'ils ne ſuiſent pas que les portes de la priſon fuſſent ouvertes, ils ne penſerent point à s'échapper.

℣. 31. *expl* Cette creance renferme auſſi l'obſervation des commandemens de Dieu, & les autres choſes neceſſaires au ſalut, dont ils l'inſtruiſirent lui & ſes domeſtiques.

℣. 33. *expl.* peut-être dans la priſon même.

℣. 34. *lettr.* croiant en Dieu.

℣. 35. *Grec.* des porte-verges, *ou* porteurs de faiſceaux romains.

Ibid. *expl.* ou ils avoient ſû ce qui étoit arrivé, ou ils crurent que l'émotion qu'ils avoient cauſée étant calmée, ils en avoient été ſuffiſamment punis, ou ſelon d'autres, parcequ'ils avoient appris que Paul étoit citoyen Romain. *Voyez le v. 37. ci-après.*

Digitized by Google

36. Auſſi-tôt le Geolier vint dire à Paul : Les Magiſtrats ont mandé qu'on vous élargît : ſortez donc maintenant, & vous en allez en paix.

36. *Nuntiavit autem custos carceris verba hæc Paulo : Quia miserunt magistratus ut dimittamini : nunc igitur exeuntes, ite in pace.*

37. Mais Paul dit à ces Huiſſiers : Quoi, après nous avoir publiquement battus de verges, ſans connoiſſance de cauſe, nous qui ſommes citoyens Romains ℣, ils nous ont mis en priſon, & maintenant ils nous en font ſortir en ſecret ? Il n'en ſera pas ainſi : *il faut* qu'ils viennent eux-mêmes nous en tirer ℣.

37. *Paulus autem dixit eis : Cæsos nos publicè, indemnatos, homines Romanos miserunt in carcerem, & nunc occultè nos ejiciunt ? Non ita : sed veniant,*

38. Les Huiſſiers rapporterent ceci aux Magiſtrats ; qui eurent peur, ayant appris qu'ils étoient citoyens Romains.

38. *& ipsi nos ejiciant. Nuntiaverunt autem magistratibus lictores verba hæc. Timueruntque audito quòd Romani essent :*

39. Ils vinrent donc leur faire des excuſes, & les ayant mis hors de la priſon, ils les ſupplierent de ſe retirer de leur ville ℣.

39. *& venientes deprecati sunt eos, & educentes rogabant ut egrederentur de urbe.*

40. Et eux au ſortir de la priſon allerent chez Lydie ; & ayant vû les freres ℣, ils les conſolerent, & puis partirent.

40. *Exeuntes autem de carcere, introierunt ad Lydiam : & visis fratribus consolati sunt eos, & profecti sunt.*

37. *expl.* Ce qui étoit un attentat contre la majeſté du peuple Romain, & un violement des privileges du droit de bourgeoiſie. On peut voir ſur cela ce qui arriva aux habitans de Rhodes, pour avoir fait inſulte à des citoyens Romains. *Voyez Dion, lib. 60.*

Ibid. *expl.* Paul qui ne vouloit pas qu'on crût qu'il s'étoit échappé de la priſon comme criminel, & qui avoit beſoin de la reputation de ſon innocence pour la prédication de l'Evangile, ne voulut point en ſortir ſans que les Magiſtrats eux-mêmes rendiſſent témoignage à leur innocence. C'étoit auſſi pour les engager à laiſſer en repos les fideles de Philippe, dans la crainte d'être entrepris eux-mêmes ſur le violement des privileges du peuple Romain.

℣. 39. *expl.* depeur que le peuple ne leur fît encore quelqu'inſulte qui leur pourroit être attribuée.

℣. 40. *expl.* Luc, Timothée & les nouveaux convertis, qui étoient dans une grande peine de ce qui leur ſeroit arrivé.

CHAPITRE XVII.

Saint Paul fait de grandes converſions à Theſſalonique. Les Juifs y excitent une ſédition contre lui. Ils en font de même à Berée. Il confere à Athenes avec les Philoſophes. Il eſt mené dans l'Areopage comme un introducteur de nouveaux dieux. Il declare que c'eſt leur Dieu inconnu qu'il annonce. Denys Areopagite avec quelques autres ſe convertit.

La même année 51. de Jeſus-Chriſt.

1. ILs paſſerent de là, par Amphipolis, par Apollonie ℣, & vinrent à Theſſalonique ℣, où il y avoit une ſynagogue des Juifs.

1. *CUm autem perambulassent Amphipolim, & Apolloniam, venerunt Thessalonicam, ubi erat synagoga Judæorum.*

2. Paul y entra ſelon ſa coûtume ℣, & il les entretint des Ecritures durant trois jours de ſabbat ℣,

2. *Secundum consuetudinem autem Paulus introivit ad eos, & per sabbata tria disserebat eis de scripturis ;*

2. *Theſſ.* 2. 2.

3. leur découvrant & leur faiſant voir qu'il avoit fallu que le CHRIST ſouffrît, & qu'il reſſuſcitât d'entre les morts ℣ : & ce CHRIST, *leur diſoit-il*, eſt JESUS-CHRIST que je vous annonce.

3. *adaperiens & insinuans quia Christum oportuit pati, & resurgere à mortuis ; & quia hic est Jesus Christus, quem ego annuntio vobis.*

4. Quelques-uns d'entr'eux crurent, & ſe joignirent à Paul & à Silas ; comme auſſi une grande multitude de Grecs ℣ craignant Dieu ℣, & pluſieurs femmes de qualité.

4. *Et quidam ex eis crediderunt, & adjuncti sunt Paulo & Silæ : & de colentibus Gentilibusque multitudo magna, & mulieres nobiles non paucæ.*

5. Mais les Juifs ℣ pouſſés d'un *faux* zele prirent avec eux quelques méchans hommes de la lie du peuple ℣, & ayant excité un tumulte ℣, ils troublerent toute la ville, & vinrent en troupe à la maiſon de Jaſon ℣, voulant enlever Paul & Silas, & les mener devant le peuple ℣.

5. *Zelantes autem Judæi, assumentesque de vulgo viros quosdam malos, & turbâ factâ, concitaverunt civitatem : & assistentes domui Jasonis, quærebant eos producere in populum.*

6. Mais ne les ayant point trouvés, ils traînerent Jaſon & quelques-uns des freres devant les Magiſtrats de la ville ℣, en criant : ce ſont là ces gens qui ſont venu *nous troubler* ici ℣ ;

6. *Et cùm non invenissent eos, trahebant Jasonem & quosdam fratres ad principes civitatis, clamantes : Quoniam hi qui urbem concitant, & huc venerunt :*

7. & Jaſon les a reçûs chez lui. Ils ſont tous rebelles aux ordonnances de Ceſar, en ſoûtenant qu'il y a un autre Roi, *qu'ils nomment* JESUS.

7. *quos suscepit Jason, & hi omnes contra decreta Cæsaris faciunt, Regem alium dicentes esse Jesum.*

8. Ils émurent donc la populace, & les Magiſtrats de la ville qui les écoutoient.

8. *Concitaverunt autem plebem & principes civitatis audientes hæc.*

℣. 1. *expl.* ſans s'y arrêter : parcequ'il n'y avoit point de ſynagogue.

Ibid. *expl.* capitale de la Macedoine. L'Apôtre nous apprend lui-même que ce fut après avoir beaucoup ſouffert auparavant, & après avoir été traité avec outrage dans Philippes. 1. *Theſſ. ch.* 2. *v.* 2.

℣. 2. *expl.* Quoiqu'il fût l'Apôtre des Gentils, il avoit toûjours accoûtumé de commencer ſon miniſtere par les ſynagogues où les Juifs s'aſſembloient pour lire & expliquer les Ecritures, parceque ce lui étoit une occaſion de les appliquer à Jeſus-Chriſt, & de prouver qu'il étoit le Meſſie.

Ibid. *autr.* durant trois jours de la ſemaine. *Voyez les notes ſur le v.* 14. *& 42. du ch.* 13. *ci-deſſus.*

℣. 3. *expl.* pour établir un regne tout ſpirituel, & non point terreſtre, comme ils ſe l'imaginoient.

℣. 4. *lettr.* des Gentils ; on a ſuivi le Grec dans la verſion.

Ibid. *expl.* de Gentils, qui faiſoient profeſſion du Judaiſme, ou qui étant incirconcis, croyoient en un ſeul Dieu & le craignoient. Le texte Grec ſe peut entendre en l'un ou l'autre ſens. *Voyez les notes ſur les verſ.* 16. 26. *&* 43. *du ch.* 13. *ci deſſus.*

℣. 5. *Le Grec ajoûte* : qui étoient demeurés dans l'incredulité.

Ibid. *Grec.* des Marchands forains.

Ibid. *autr.* ayant aſſemblé bien du monde.

Ibid. *expl.* Les Apôtres & leurs compagnons étoient logés chez Jaſon qui étoit parent de Paul. *Rom. ch.* 16. *v.* 21.

Ibid. *expl.* pour les expoſer à la fureur de cette populace qui les auroit accablés à coups de pierres & à coups de bâtons.

℣. 6. *expl.* pour le faire condanner comme ſeditieux. Saint Luc qui parle ici en troiſiéme perſonne, ne ſemble pas s'être trouvé alors à Theſſalonique : il étoit apparemment employé autre part : auſſi ne parle-t-il point de pluſieurs choſes dont ſaint Paul fait reſſouvenir les Theſſaloniciens dans ſes Epîtres. 1. *Theſſ. ch.* 1. *v.* 5. *&* 2. 9. *&* 2. *Theſſ. ch.* 3. *v.* 8.

Ibid. *lettr.* qui troublent la ville. *Expl.* D'autres exemplaires portent : *orbem*, tout l'univers. *Grec.* Ces gens qui troublent toute la terre, ſont auſſi venus, &c.

Digitized by Google

9. *Et acceptâ satisfactione à Jasone & à ceteris, dimiserunt eos.*

9. Mais Jason & les autres ayant donné caution ℣, les Magistrats les laissérent aller.

10. *Fratres verò confestim per noctem dimiserunt Paulum & Silam in Beroëam: qui cùm venissent, in synagogam Judæorum introierunt.*

10. Dès la nuit même les freres conduisirent hors de la ville Paul & Silas pour aller à Berée ℣: où étant arrivés ils entrerent dans la synagogue des Juifs.

11. *Hi autem erant nobiliores eorum qui sunt Thessalonicæ, qui susceperunt verbum cum omni aviditate, quotidie, scrutantes scripturas, si hæc ita se haberent.*

11. Or ces Juifs de Berée étoient de plus honnêtes-gens ℣ que ceux de Thessalonique; & ils reçûrent la parole avec beaucoup d'affection & d'ardeur: examinant tous les jours les Ecritures, *pour voir* si ce qu'on leur disoit étoit veritable ℣.

12. *Et multi quidem crediderunt ex eis, & mulierum Gentilium honestarum, & viri non pauci.*

12. De sorte que plusieurs d'entr'eux, & beaucoup de femmes Grecques ℣ de qualité, & un assez grand nombre d'hommes crurent en JESUS-CHRIST ℣.

13. *Cùm autem cognovissent in Thessalonicâ Judæi, quia & Beroëæ prædicatum est à Paulo verbum Dei, venerunt & illuc commoventes & turbantes multitudinem.*

13. Mais quand les Juifs de Thessalonique furent que Paul avoit aussi annoncé la parole de Dieu à Berée, ils y vinrent émouvoir & troubler le peuple ℣.

14. *Statimque tunc Paulum dimiserunt fratres, ut iret usque ad mare. Silas autem & Timotheus remanserunt ibi.*

14. Aussi-tôt les freres se hâterent de faire sortir Paul, pour aller ℣ vers la mer ℣; & Silas avec Timothée demeurerent à Berée.

15. *Qui autem deducebant Paulum perduxerunt eum usque Athenas, & accepto mandato ab eo ad Silam & Timotheum, ut quàm celeriter venirent ad illum, profecti sunt.*

15. Mais ceux qui conduisoient Paul, le menerent jusqu'à Athenes, où ils le quitterent, après avoir reçû ordre de lui, de dire à Silas & à Timothée qu'ils le vinssent trouver au-plûtôt ℣.

16. *Paulus autem cùm Athenis eos expectaret, incitabatur spiritus ejus in ipso, videns idololatriæ deditam civitatem.* L'an 52.

16. Pendant que Paul les attendoit à Athenes, son esprit se sentoit ému & comme irrité dans lui-même ℣, en voyant que cette ville étoit si attachée à l'idolatrie ℣.

17. *Disputabat igitur in synagoga cum Judæis & colentibus, & in foro, per omnes dies ad eos qui aderant.*

17. Il parloit donc dans la synagogue avec les Juifs, & avec ceux qui craignoient Dieu ℣, & tous les jours en la place avec ceux qui s'y rencontroient ℣.

18. *Quidam autem Epicurei & Stoici philosophi disserebant cum eo: & quidam dicebant: Quid vult seminiverbius hic dicere? Alii verò: Novorum dæmoniorum videtur annuntiator esse: quia Jesum & resurrectionem annuntiabat eis.*

18. Il y eut aussi quelques Philosophes Epicuriens ℣ & Stoiciens ℣ qui confererent avec lui; & les uns disoient: Qu'est-ce que veut dire ce discoureur ℣? Et les autres: il semble qu'il prêche de nouveaux dieux ℣; *ce qu'ils disoient* à cause qu'il leur annonçoit JESUS, & la resurrection ℣.

19. *Et apprehensum eum ad Areopagum duxerunt, dicentes: Possumus scire quæ est hæc nova, quæ à te dicitur doctrina?*

19. Enfin ils le prirent & le menerent à l'Areopage ℣, en lui disant: Pourrions-nous savoir de vous quelle est cette nouvelle doctrine que vous publiez ℣?

20. *Nova enim quædam infers auribus nostris: volumus ergo scire quidnam velint hæc esse.*

20. Car vous nous dites de certaines choses dont n'avons point encore oui parler. Nous voudrions donc bien savoir ce que c'est.

21. *Athenienses autem omnes, & advenæ hospites, ad nihil aliud vacabant, nisi aut dicere, aut audire aliquid novi.*

21. Or tous les Atheniens & les étrangers qui demeuroient à Athenes, ne passoient tout leur temps qu'à dire & à entendre quelque chose de nouveau.

22. *Stans autem Paulus in medio Areopagi, ait: Viri Athenienses, per omnia quasi superstitiosiores vos video.*

22. ‡ Paul étant donc au milieu de l'Areopage, leur dit: Seigneurs Atheniens, il me semble qu'en toutes choses vous êtes religieux ℣ jusqu'à l'excès. ‡ POUR LE JOUR DE S. DENIS.

23. *Prætereiens enim, & videns simulacra vestra, inveni & aram in qua scriptum erat:*

23. Car ayant regardé en passant les statues de vos dieux ℣, j'ai trouvé même un autel, sur lequel il est écrit: AU DIEU

℣. 9. *expl.* de representer Paul & Silas, ou de se représenter eux-mêmes quand il en seroit besoin. *Autr.* Mais les Magistrats ayant reçû satisfaction de Jason & des autres, ils les, &c. *Autr.* ayant reçû l'argent, &c. car saint Pierre d'Alexandrie l'entend ainsi dans son épitre canonique, *Can.* 12.

℣. 10. *expl.* ville de Macedoine, qui n'est éloignée de Thessalonique que d'environ cinq lieues.

℣. 11. *lettr.* plus nobles. *Expl.* plus traitables, plus dociles.

Ibid. *expl.* pour voir si les passages en avoient été fidellement cités, & si l'application en étoit juste.

℣. 12. *lettr.* payennes. On a suivi le Grec dans la version.

Ibid. *expl.* sans que l'Apôtre eût employé de miracles pour les persuader.

℣. 13. *expl.* pour en chasser les Apôtres comme ils les avoient fait sortir de leur ville. Ce que Dieu permettoit pour répandre l'Evangile en plusieurs endroits, & pour tenir toujours l'Apôtre dans l'humilité.

℣. 14. *Grec.* comme pour aller.

Ibid. *expl.* Ils prirent le chemin de la mer pour le mettre en lieu sûr; où selon le Grec, ils le conduisirent du côté de la mer, comme pour le faire embarquer, afin que le bruit en courût; mais ils tournerent tout court à droite, & le menerent par terre à Athenes, à quinze lieues de Berée.

℣. 15. *expl.* car saint Paul avoit envoyé Timothée à Thessalonique, ne pouvant pas y aller lui-même. 1. *Thess. ch.* 3. *v.* 1. & 2.

℣. 16. *expl.* C'est-à-dire, qu'il se sentoit enflammé de zele pour Dieu, d'indignation contre les idolâtres, & touché d'une douleur sensible de ne voir par tout que temples, qu'idoles & qu'autels dédiés aux faux-dieux dans toutes les rues & places publiques d'Athenes.

Ibid. *autr.* pleine d'idoles.

℣. 17. *expl.* & avec ceux d'entre les Gentils qui craignoient Dieu, soit qu'ils fussent proselytes ou incirconcis.

Ibid. *expl.* qui ne reconnoissant pas le vrai Dieu, n'avoient pas la liberté de se trouver dans les assemblées des Juifs.

℣. 18. *expl.* qui faisoient consister le souverain bien dans les plaisirs des sens, & dans la privation de toutes les peines de la vie.

Ibid. *expl.* Ceux-ci étoient disciples de Zenon & mettoient le souverain bien dans les vertus & la tranquilité de l'ame. Saint Luc ne fait aucune mention des deux autres sortes de sectes de Philosophes, qui demeuroient aussi à Athenes, les Academiciens & Peripateticiens, parcequ'ils habitoient hors de cette ville dans les fauxbourgs. *Voyez saint Augustin lib.* 18. *de civit. cap* 41. *n.* 2. *p.* 523. *tom.* 7.

Ibid. *lettr.* ce semeur de paroles. *Expl.* cet homme qui avance des choses qu'il ne prouve pas. Le mot Grec peut signifier un homme de neant, qui ramasse les grains qui tombent dans un marché.

Ibid. *Grec.* des démons étrangers. *Expl.* c'est-à-dire, des genies ou des dieux inconnus.

Ibid. *expl.* Saint Chrysostome remarque, qu'ils prenoient le mot Grec ἀνάστασις, *la resurrection*, pour une divinité.

℣. 19. *expl.* à dessein de l'entendre parler plus à fond de Jesus-Christ & de cette doctrine de la resurrection. Le mot d'*Areopage* est composé de deux mots Grecs, qui signifient *Bourg de Mars*; ce lieu étoit celebre, parcequ'on y traitoit des affaires & des matieres les plus importantes à l'Etat & à la Religion; il étoit situé dans un des fauxbourgs d'Athenes, sur un promontoire où il y avoit un temple dédié à Mars. *S. Aug. lib.* 18. *de civit. Dei, cap.* 10. *p.* 494. *tom.* 7.

Ibid. *expl.* cette doctrine qui leur paroissoit nouvelle étoit celle de Jesus-Christ, & sur-tout celle de l'immortalité de l'ame que la resurrection des morts établissoit.

℣. 22. *lettr.* un peu trop superstitieux; ce mot signifie un attachement scrupuleux à sa religion.

℣. 23. *Grec.* les choses que vous adorez.

Digitized by Google

INCONNU ℓ. C'est donc ce *Dieu* que vous adorez sans le connoître, que je vous annonce.

Gen. 1. 1. Supr. 7. 48. 24. Dieu qui a fait le monde, & tout ce qui est dans le monde, étant le Seigneur du ciel & de la terre, n'habite point dans les temples bâtis par les hommes ℓ.

25. Il n'est point honoré par *les ouvrages de* la main des hommes ℓ, comme s'il avoit besoin de ses creatures ℓ, lui qui donne à tous la vie, la respiration, & toutes choses.

26. Il a fait naître d'un seul toute la race des hommes, & il leur a donné pour demeure toute l'étendue de la terre, ayant marqué l'ordre des saisons, & les bornes de l'habitation de chaque peuple ℓ,

27. afin qu'ils cherchassent Dieu, & qu'ils tâchassent de le trouver comme avec la main & à tâtons ℓ; quoiqu'il ne soit pas loin de chacun de nous ℓ.

28. Car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement & l'être: & comme quelques-uns de vos Poëtes ont dit: Nous sommes même les enfans & la race de Dieu ℓ.

29. Puis donc que nous sommes les enfans & la race de Dieu, nous ne devons pas croire que la divinité soit semblable à de l'or, à de l'argent, où à de la pierre, dont l'art & l'industrie des hommes a fait des figures ℓ.

30. Mais Dieu étant en colere ℓ contre ces temps d'ignorance, fait maintenant annoncer à tous les hommes & en tous lieux, qu'ils fassent penitence;

31. parcequ'il a arrêté un jour auquel il doit juger le monde selon la justice, par celui ℓ qu'il a destiné *à en être le juge*, dont il a donné à tous les hommes une preuve certaine, en le ressuscitant d'entre les morts.

32. Mais lorsqu'ils entendirent parler de la resurrection des morts, quelques uns s'en moquerent ℓ, & les autres dirent: Nous vous entendrons une autre fois sur ce point ℓ.

33. Ainsi Paul sortit de leur assemblée ℓ.

34. Quelques-uns neanmoins se joignirent à lui, & embrasserent la foi, entre lesquels fut Denys Senateur de l'Areopage ℓ, & une femme nommée Damaris ℓ, & d'autres avec eux ¶.

IGNOTO DEO. *Quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis.*

24. *Deus qui fecit mundum, & omnia quæ in eo sunt, hic cæli & terræ cùm sit Dominus, non in manufactis templis habitat.*

25. *Nec manibus humanis colitur, indigens aliquo, cùm ipse det omnibus vitam, & inspirationem, & omnia.*

26. *Fecitque ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terræ, definiens statuta tempora, & terminos habitationis eorum.*

27. *quærere Deum, si forte attrectent eum, aut inveniant, quamvis non longè sit ab unoquoque nostrûm.*

28. *In ipso enim vivimus, & movemur, & sumus: sicut & quidam vestrorum poëtarum dixerunt: Ipsius enim & genus sumus.*

29. *Genus ergo cùm simus Dei, non debemus æstimare auro, aut argento, aut lapidi, sculpturæ artis & cogitationis hominis, divinum esse simile.*

30. *Et tempora quidem hujus ignorantiæ despiciens Deus, nunc annunciat hominibus, ut omnes ubique pœnitentiam agant.*

31. *eò quòd statuit diem, in quo judicaturus est orbem in æquitate, in viro, in quo statuit, fidem præbens omnibus, suscitans eum à mortuis.*

32. *Cùm audissent autem resurrectionem mortuorum, quidam quidem irridebant, quidam verò dixerunt: Audiemus te de hoc iterum.*

33. *Sic Paulus exivit de medio eorum.*

34. *Quidam verò viri adhærentes ei, crediderunt: in quibus & Dionysius Areopagita, & mulier nomine Damaris, & alii cum eis.*

℣. 23. *expl.* Saint Jerôme *in epist. ad Tit. cap.* 1. & saint Chrysostome sur ce lieu prétendent que les Atheniens, par superstition, de crainte d'oublier d'honorer quelque divinité, & d'en être punis, avoient bâti un autel pour tous les dieux qu'ils ne connoissoient pas, sous ce titre, *Au Dieu inconnu*. D'autres croient que les Atheniens, ayant eu connoissance des livres sacrés par la communication des Juifs, avoient dédié cet autel au vrai Dieu, qu'ils ne connoissoient que très-imparfaitement, & dont ils ignoroient le nom ineffable.

℣. 24. *expl.* C'est-à-dire, qu'il n'y peut être renfermé, étant présent par-tout par l'immensité de son être infini.

℣. 25. *autr.* les offrandes ou les presens que lui font les hommes.

Ibid. *lettr.* de quelque chose.

℣. 26. *lettr.* ayant déterminé le temps précis & les bornes de leur demeure sur la terre. *Expl.* Il a marqué non seulement aux peuples en general, mais encore à tous les hommes en particulier, le temps précis de leur naissance & de leur commencement, la durée de leur vie & de leur demeure sur la terre.

℣. 27. *expl.* au milieu de tant de choses qui le couvrent, & qui ne nous le montrent que par parties & très-imparfaitement, mais qui suffisent pour nous prouver son existence. *Rom. ch.* 1. *v.* 20.

Ibid. *expl.* puisqu'il est au fond de notre être, qu'il remplit, qu'il conserve & qu'il fait agir, desorte que c'est par son influence continuelle que nous vivons, que nous agissons, & que nous subsistons.

℣. 28. *expl.* C'est Aratus Poëte Grec, Astronome Athenien, qui attribue à Jupiter ce qui ne convient qu'à Dieu, d'être intimement présent dans tous les lieux & dans tous les êtres. Il est vrai que ce Poëte a peut-être entendu, comme Platon, que Dieu étoit l'ame du monde, & que nos ames en étoient détachées comme des parcelles de la divinité: mais S. Paul a eu raison de prendre dans son vrai sens une verité qui a été alterée par les imaginations des Philosophes. *Voyez S. Clement d'Alexandrie, lib.* 1. *Strom.*

℣. 29. *expl.* car si cela étoit, notre nature seroit plus excellente que celle de Dieu.

℣. 30. *autr.* Dieu ayant laissé passer & ayant comme dissimulé, &c. *Lettr.* Dieu méprisant ces temps: *c'est-à-dire*, ne voulant plus souffrir ces temps, &c.

℣. 31. *lettr.* l'homme. *Expl.* C'est par condescendance qu'il appelle Jesus Christ seulement un homme, parceque les Atheniens n'étoient point capables de comprendre qu'il fût Dieu. *Voyez Origen. tractat.* 1. *in Matth. sur la fin.* D'ailleurs, la puissance de juger lui a été donnée en qualité d'homme; & c'est dans sa nature humaine qu'il paroîtra pour juger les vivans & les morts.

℣. 32. *expl.* apparemment ces Philosophes qui l'avoient engagé à s'expliquer en public de ses sentimens. *v.* 18 *&* 19. *ci dessus.*

Ibid. *expl.* fâchés qu'on l'eût interrompu, soit que ce fût la curiosité qui les portât à vouloir entendre le reste, soit qu'ils commençassent à goûter des verités dont ils n'avoient pas encore entendu parler. Peut-être étoient-ils Stoiciens, & ainsi dans les sentimens de Platon, assez portés à croire l'immortalité de l'ame.

℣. 33. *expl.* & bien-tôt après de la ville même, jugeant qu'il y avoit peu à faire avec des gens pleins d'eux-mêmes, & prévenus de leurs fausses opinions.

℣. 34. *expl.* qui fut ensuite le premier Evêque d'Atheines, selon Eusebe *liv.* 3. *chap.* 4. & different de celui qui a souffert le martyre à Paris, qui n'a vécu que sous l'empire de Decé, comme l'a fort bien prouvé entr'autres le Pere Sirmond. *Grotius.*

Ibid. *expl.* ou selon d'autres, Damalis: elle n'étoit point femme de cet illustre Senateur, comme le disent sans fondement quelques Peres; mais c'étoit une Dame Athenienne de grande consideration, qui embrassa la foi avec encore quelques autres.

CHAPITRE XVIII.

Saint Paul travaille à Corinthe. Il fait des tentes. Il quitte les Juifs pour instruire les Gentils. Dieu l'instruit dans une vision. Il demeure un an & demi à Corinthe. Les Juifs le menent devant le Proconsul. Il refuse de les écouter. Ils battent devant lui Sosthene. Saint Paul se retire dans la Syrie. Il se fait couper les cheveux ayant fait un vœu. Il va à Jerusalem d'où il retourne en Galatie & en Phrygie. Apollon n'ayant que le batême de saint Jean, annonce JESUS. *A Ephese Priscille & Aquilas l'instruisent, & il fortifie les fidelles.*

La même année 52. 1. APrès cela, Paul étant parti ℓ d'Athenes ℓ, vint à Corinthe ℓ.

2. Et ayant trouvé un Juif nommé Aquilas, originaire du

1. POst hæc egressus ab Athenis, venit Corinthum:

2. & inveniens quemdam Judæum nomine

℣. 1. *expl.* sans attendre le retour de Timothée & de Silas. *Voyez le v.* 15. *du ch. precedent.*

Ibid. *expl.* Y ayant laissé, comme l'on croit, les fidelles sous la conduite de Denys l'Areopagite qu'il fit premier Evêque de cette ville.

Ibid. *expl.* Cette ville étoit la plus fameuse qui fût dans la Grece par son commerce, parcequ'elle étoit située sur l'isthme ou langue de terre, qui joint le Peloponese avec la Grece.

Aquilam,

Digitized by Google

Aquilam, Ponticum genere, qui nuper venerat ab Italia, & Priſcillam uxorem ejus, (eo quòd præcepiſſet Claudius diſcedere omnes Judæos à Roma,) acceſſit ad eos.

3. *Et quia ejuſdem erat artis, manebat apud eos, & operabatur: (erant autem ſcenofactoriæ artis.)*

4. *Et diſputabat in ſynagoga per omne ſabbatum, interponens nomen Domini Jeſu, ſuadebatque Judæis & Græcis.*

5. *Cùm veniſſent autem de Macedonia Silas & Timotheus, inſtabat verbo Paulus, teſtificans Judæis eſſe Chriſtum Jeſum.*

6. *Contradicentibus autem eis, & blaſphemantibus, excutiens veſtimenta ſua, dixit ad eos: Sanguis veſter ſuper caput veſtrum: mundus ego, ex hoc ad Gentes vadam.*

7. *Et migrans inde, intravit in domum cujuſdam, nomine Titi Juſti, colentis Deum, cujus domus erat conjuncta ſynagogæ.*

8. *Criſpus autem archiſynagogus credidit Domino cum omni domo ſua: & multi Corinthiorum audientes credebant, & baptizabantur.*

9. *Dixit autem Dominus nocte per viſionem Paulo: Noli timere, ſed loquere, & ne taceas:*

10. *propter quod ego ſum tecum: & nemo apponetur tibi ut noceat te; quoniam populus eſt mihi multus in hac civitate.*

11. *Sedit autem ibi annum & ſex menſes, docens apud eos verbum Dei.*

12. *Gallione autem proconſule Achaiæ, inſurrexerunt uno animo Judæi in Paulum, & adduxerunt eum ad tribunal,*

13. *dicentes: Quia contra legem hic perſuadet hominibus colere Deum.*

14. *Incipiente autem Paulo aperire os, dixit Gallio ad Judæos: Si quidem eſſet iniquum aliquid, aut facinus peſſimum, ô viri Judæi, rectè vos ſuſtinerem.*

15. *Si verò quæſtiones ſunt de verbo, & nominibus, & lege veſtrâ, vos ipſi videritis: Judex ego horum nolo eſſe.*

16. *Et minavit eos à tribunali.*

17. *Apprehendentes autem omnes Soſthenem principem ſynagogæ, percutiebant eum ante tribunal: & nihil eorum Gallioni curæ erat.*

Pont ℓ, qui étoit nouvellement venu d'Italie avec Priſcille ſa femme, parceque l'Empereur Claude avoit ordonné à tous les Juifs de ſortir de Rome ℓ, il ſe joignit à eux.

3. Et parceque leur métier étoit de faire des tentes ℓ, & que c'étoit auſſi le ſien ℓ, il demeuroit chez eux, & y travailloit.

4. Mais il prêchoit dans la ſynagogue tous les jours de ſabbat; & faiſant entrer dans ſes diſcours le nom du Seigneur JESUS, il s'efforçoit de perſuader ℓ les Juifs & les Grecs.

5. Or quand Silas & Timothée furent venus de Macedoine ℓ, Paul s'employoit ℓ à prêcher avec encore plus d'ardeur, en montrant aux Juifs que JESUS étoit le CHRIST.

6. Mais les Juifs le contrediſant avec des paroles de blaſphême, il ſecoua ſes habits ℓ, & leur dit: Que votre ſang ſoit ſur votre tête ℓ: pour moi j'en ſuis innocent, je m'en vais deſormais vers les Gentils ℓ.

7. Et étant parti de là il entra ℓ chez un nommé Tite-Juſte, qui craignoit Dieu ℓ, dont la maiſon tenoit à la ſynagogue ℓ.

8. Criſpe chef d'une ſynagogue ℓ crut auſſi au Seigneur avec toute ſa famille; & *encore* pluſieurs *autres* des Corinthiens, ayant oui *Paul*, crurent & furent batiſés. *1. Cor. 1. 14.*

9. Alors le Seigneur dit à Paul en viſion durant la nuit: Ne craignez point, mais parlez ſans vous taire *pour quoi que ce ſoit* ℓ;

10. car je ſuis avec vous ℓ, & perſonne ne vous pourra maltraiter ℓ, parceque j'ai en cette ville un grand peuple ℓ.

11. Il demeura donc un an & demi à Corinthe ℓ, leur enſeignant la parole de Dieu.

12. Or Gallion étant Proconſul d'Achaïe ℓ, les Juifs d'un commun accord s'éleverent contre Paul, & le menerent à ſon tribunal, L'an 53.

13. en diſant: Celui-ci veut perſuader aux hommes d'adorer Dieu d'une maniere contraire à la loi.

14. Et Paul étant prêt de parler *pour ſa défenſe*, Gallion dit aux Juifs: O Juifs, s'il s'agiſſoit de quelque injuſtice, ou de quelque mauvaiſe action, je me croirois obligé de vous entendre avec patience.

15. Mais s'il ne s'agit que de conteſtations de doctrine, de mots ℓ, & de votre loi, demêlez vos differends comme vous l'entendrez; car je ne veux point m'en rendre juge ℓ.

16. Il les fit retirer ainſi de ſon tribunal ℓ.

17. Et tous ℓ ayant ſaiſi Soſthene chef d'une ſynagogue, le battoient devant le tribunal, ſans que Gallion s'en mît en peine ℓ.

℣. 2. *expl.* province de l'Aſie mineure.

Ibid. *expl.* Ceci arriva la neuvieme année du regne de cet Empereur. *Voyez Oroſe lib. 7. cap. 6. Suetone cap. 25.* parlant de Claude; & le ſujet de cette ordonnance fut le tumulte que les Juifs exciterent dans Rome, par la jalouſie qu'ils eurent contre le progrès que le Chriſtianiſme y faiſoit.

℣. 3. *expl.* le mot Grec ſignifie des tentes ou pavillons propres à y manger & à y loger, & ſervoient d'hôtelleries dans la campagne.

Ibid. expl. Il avoit appris ce métier, ſelon la coûtume des Phariſiens, que leur ſecte obligeoit de ſavoir quelque art méchanique, & de l'exercer, ainſi le Rabin Gamaliel, *lib. de doctrin. fratr.* intitulé *Haod.* Il s'en ſervit fort à propos dans cette ville, pour n'être point à charge à ceux à qui il prêchoit l'Evangile; quoiqu'il eût droit de vivre aux dépens de ceux qu'il inſtruiſoit. *Voyez Act. 20. v. 33. & 34. ci-après, & 1. Cor. 4. 12. & 9. 4. 1. Theſſ. 2. 9. 2. Theſſ. 3. 8.*

℣. 4 *lettr.* il perſuadoit. *expl.* Il perſuadoit ſa doctrine, non par la force des raiſonnemens humains, mais par la vertu du Saint-Eſprit & la force des miracles. *1. Cor. 2. 4.*

℣. 5. *expl.* Saint Paul leur avoit fait dire de le venir trouver à Athenes. *Act. ch. 17. v. 15. Or*, il les avoit envoyés en Macedoine pour la ſeconde fois, comme on le conjecture par ce qui eſt dit *1. Theſſ. ch. 1. 2. 3. 4. 5.* car cet endroit doit être neceſſairement entendu d'un ſecond voyage qu'ils y firent d'Athenes par ſon ordre: mais eux en y revenant, trouverent qu'il en étoit parti, & le furent trouver à Corinthe. *Synopſ.*

Ibid. *Grec.* ſentoit une grande ferveur d'eſprit.

℣. 6. *expl.* Ce qui marquoit que ce n'étoit point par aucun motif d'interêt qu'il étoit venu leur annoncer la parole de Dieu; puiqu'il ne vouloit pas qu'il lui reſtât rien de leur terre, pas même la pouſſiere qui s'étoit attachée à ſes habits; & qu'il ne vouloit auſſi avoir rien de commun avec eux, depeur d'être envelopé, dans la perte à laquelle ils s'expoſoient eux-mêmes en rejettant l'Evangile.

Ibid. expl. *hebraïſm.* pour dire, que s'ils ſe perdent, ce ſera par leur faute. *Voyez Levit. ch. 20. v. 9. 12. & 16.*

Ibid. *expl.* Il leur marque qu'il ne prendroit plus aucun ſoin de leur ſalut. Ce n'étoit que pour les faire rentrer en eux-mêmes & les piquer de jalouſie par l'exemple des Gentils.

℣. 7. *autr.* ayant quitté le lieu *où il demeuroit auparavant*, il alla loger.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, qui ſans ſe faire circoncire, obſervoit la loi de Dieu, & l'adoroit. *Voyez les notes ſur les v. 16. 26. & 43. du ch. 13. ci-deſſus.*

Ibid. *expl.* afin que ceux d'entre les Juifs qui voudroient l'écouter puſſent le faire facilement.

℣. 8. *expl.* que S. Paul dit lui-même qu'il a batiſé de ſes propres mains, avec Caius & la famille de Stephanas, *1. Cor. ch. 1. v. 14.* & Soſthene autre chef de ſynagogue, dont il parle comme de ſon collegue. *Ibid. v. 1. Voyez plus bas v. 17.*

℣. 9. *expl.* afin de le retenir à Corinthe, nonobſtant la reſolution qu'il avoit priſe, *v. 6. ci-deſſus*, de s'en aller.

℣. 10. *expl.* pour vous aſſiſter & vous ſoûtenir.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il le tireroit d'entre les mains de ceux qui voudroient le maltraiter.

Ibid. *expl.* qui étoit, ou déja converti, ou prédeſtiné à la grace de la foi.

℣. 11. *expl.* & aux environs de cette ville.

℣. 12. *expl.* Il s'appelloit Lucius Junius Novat, & étoit frere de Seneque le Philoſophe, lequel ayant été adopté par Gallion lorſqu'il fut banni ſous Tibere, en avoit pris le nom. Seneque parle de lui, *in Præfat. lib. 4. quæſt. natur. & lib. 18. Epiſt. 101.*

℣. 15. *expl.* de quelques termes de leur loi qu'il falloit interpreter.

Ibid. *expl.* Cette ſentence étoit digne de la moderation & de la douceur qu'on attribue ordinairement à ce Procouſul, qu'on dit avoir été un homme d'eſprit, doux & agreable à tout le monde. *Synopſ.*

℣. 16. *expl.* On a ſuivi le Grec dans la verſion.

℣. 17. *Grec* les Grecs; *c'eſt à dire*, les Juifs Helleniſtes ou Proſelites.

Ibid. *expl.* Outrés de dépit de ſe voir rebutés, ils n'oſerent s'en prendre à Paul, mais ils ſe jetterent tous ſur Soſthene qui étoit chrétien, & le maltraiterent devant Gallion ſans qu'*il s'en mît en peine*; parceque ne voulant point ſe mêler de leurs affaires, il ne ſe ſoucioit pas qu'ils outrageaſſent un chef de leur ſynagogue. Quelques-uns croient que ce furent les Grecs qui le battirent: & que n'étant pas encore converti, il avoit ſuccedé à Criſpe devenu chrétien, ou étoit chef d'une autre ſynagogue, & qu'il ſe mit à la tête des Juifs pour demander juſtice contre Paul: que Gallion ayant rejetté leur requête, il ne laiſſoit pas d'inſiſter avec importunité, ce qui donna lieu aux officiers du Proconſul, ou aux Grecs, qui demandoient auſſi audience, de le faire retirer à coups de poing comme un importun qui troubloit l'audience du Proconſul

Digitized by Google

L'an 54. 18. Quand Paul eut encore demeuré là pluſieurs jours /, il prit congé des freres, & s'embarqua pour aller en Syrie / avec Priſcille & Aquilas, s'étant fait couper les cheveux à Cenchrée /, à cauſe d'un vœu qu'il avoit fait /.

Num. 6. 18. Infr. 21. 24.

19. Et il arriva à Epheſe, où il laiſſa Priſcille & Aquilas. Pour lui, étant entré dans la ſynagogue, il confera avec les Juifs;

20. qui le prierent de demeurer plus long-temps avec eux /; mais il ne voulut point y conſentir,

21. & il prit congé d'eux, en leur diſant /: Je reviendrai vous voir, ſi c'eſt la volonté de Dieu; & il partit *ainſi* d'Epheſe.

22. Etant abordé à Ceſarée /, il alla *à Jeruſalem*; & après avoir ſalué l'Egliſe /, il ſe rendit à Antioche /,

23. où il paſſa quelque temps; & il en partit enſuite traverſant par ordre & de ville en ville, la Galatie / & la Phrygie, & fortifiant tous les diſciples.

24. *En ce même-temps* un Juif nommé Apollon, originaire d'Alexandrie, homme éloquent & puiſſant dans les Ecritures /, vint à Epheſe.

25. Il étoit inſtruit dans la voie du Seigneur; & parlant avec zele & avec ferveur d'eſprit, il expliquoit & enſeignoit avec ſoin ce qui regardoit JESUS, quoiqu'il n'eût connoiſſance que du batême de Jean /.

26. Il commença donc à parler librement & hardiment dans la ſynagogue. Et quand Priſcille & Aquilas l'eurent oui ils le retirerent chez eux, & l'inſtruiſirent plus amplement de la voie de Dieu /.

27. Il voulut enſuite paſſer en Achaïe /: & les freres l'y ayant exhorté, ils écrivirent aux diſciples qu'ils le reçuſſent /. Et y étant arrivé, il ſervit beaucoup aux fidelles /.

28. Car il convainquoit les Juifs publiquement avec grande force, leur montrant par les Ecritures que JESUS étoit le CHRIST /.

18. *Paulus verò cùm adhuc ſuſtinuiſſet dies multos, fratribus valefaciens, navigavit in Syriam. (& cum eo Priſcilla, & Aquila) qui ſibi totonderat in Cenchris caput: habebat enim votum.*

19. *Devenitque Epheſum, & illos ibi reliquit. Ipſe verò ingreſſus ſynagogam, diſputabat cum Judæis.*

20. *Rogantibus autem eis ut ampliori tempore maneret, non conſenſit,*

21. *ſed valefaciens, & dicens: Iterum revertar ad vos Deo volente, profectus eſt ab Epheſo.*

22. *Et deſcendens Cæſaream, aſcendit, & ſalutavit Eccleſiam, & deſcendit Antiochiam.*

23. *Et facto ibi aliquanto tempore profectus eſt, perambulans ex ordine Galaticam regionem, & Phrygiam, confirmans omnes diſcipulos.*

24. *Judæus autem quidam, Apollo nomine, Alexandrinus genere, vir eloquens, devenit Epheſum, potens in ſcripturis.*

25. *Hic erat edoctus viam Domini: & fervens ſpiritu loquebatur, & docebat diligenter ea quæ ſunt Jeſu, ſciens tantùm baptiſma Joannis.*

26. *Hic ergo cœpit fiduciaʼliter agere in ſynagoga. Quem cum audiſſent Priſcilla & Aquila, aſſumſerunt eum, & diligentiùs expoſuerunt ei viam Domini.*

27. *Cùm autem vellet ire Achaïam, exhortati fratres, ſcripſerunt diſcipulis ut ſuſciperent eum. Qui cùm veniſſet, contulit multùm his qui crediderant.*

28. *vehementer enim Judæos revincebat publicè, oſtendens per Scripturas, eſſe* CHRISTUM *Jeſum.*

℣. 18. *expl.* C'eſt de-là qu'il écrivit les deux lettres aux Theſſaloniciens.

Ibid. *expl.* non par en droiture, mais par un grand détour, en parcourant pluſieurs provinces.

Ibid. *expl.* C'étoit un port de Corinthe du côté de l'orient.

Ibid. *expl.* On croit probablement que c'étoit le vœu des Nazaréens. *Voyez dans le ch. 6. des Nombr. & à la note du ch. 21. v. 23. plus bas*, ce que c'étoit que ce vœu, & à quoi il obligeoit. On croit qu'il étoit arrivé à S. Paul quelqu'accident qui l'obligea à ſe couper les cheveux à Cenchrée, remettant à offrir le ſacrifice lorſqu'il ſeroit à Jeruſalem; parcequ'on ne pouvoit l'offrir que dans le temple; & il paroît que S. Paul entreprit exprès ce voyage de Syrie pour l'accomplir. Il vouloit s'accommoder à la foibleſſe des Juifs, qui le prenoient pour l'ennemi de la loi. *Voyez le ch. 21. v. 26.*

℣. 20. *expl.* Ou ils étoient déja convertis, ou ils commençoient à goûter l'Evangile.

℣. 21. *Le Grec aj,* Il faut abſolument que j'aille paſſer la fête prochaine à Jeruſalem, mais, &c. *Expl.* C'étoit apparemment celle de la Penteeôte.

℣. 22. *expl.* en Paleſtine, ſans s'y arrêter.

Ibid. *expl.* Elle eſt appellée l'Egliſe par excellence, comme étant la mere des autres: il y paſſa la fête, & y accomplit ſon vœu, ou quelqu'autre projet, dont S. Luc ne dit rien. *Voyez la note ſur le v. 24. du ch. 21. ci-après:* peut-être ne fit-il que ſaluer en paſſant cette Egliſe ſans s'y arrêter.

Ibid. *expl.* de Syrie, d'où il étoit parti autrefois avec Barnabé pour aller prêcher l'Evangile. Il ne pouvoit oublier cette Egliſe où il avoit reçû tant de graces.

℣. 23. expl. *Voyez la note ſur le v. 6. du ch. 16. ci-deſſus.*

℣. 24. *expl.* inteliigent dans les Ecritures, & les employant efficacement.

℣. 25. *expl.* Il l'avoit reçû ſans doute du ſaint Précurſeur même, de qui il pouvoit avoir appris ce qu'il ſavoit de Jeſus-Chriſt, *c'eſt-à-dire*, qu'il étoit le Meſſie promis aux Juifs, & que la foi en ſon nom étoit neceſſaire pour le ſalut. Il enſeignoit auſſi avec ſoin ce qu'il pouvoit avoir appris des verités de l'Evangile.

℣. 26. *expl.* des myſteres de la Religion chrétienne.

℣. 27. *expl.* pour y annoncer la parole de Dieu.

Ibid. *autr.* les freres écrivirent aux diſciples pour les exhorter de le recevoir.

Ibid. *Grec.* par la grace *dont il étoit rempli.*

℣. 28. *expl.* L'éclat que la prédication d'Apollon fit à Corinthe, où il alla au ſortir d Epheſe, lui acquit beaucoup d'admirateurs, & y produiſit deux ou trois ans après une diviſion fâcheuſe, dont l'Apôtre parle, 1. *Cor. ch. 1. v. 10. 11. & 12.*

CHAPITRE XIX.

Saint Paul trouve à Epheſe des diſciples qui n'ont que le batême de ſaint Jean. Il les batiſe, & les confirme. Il quitte les Juifs & enſeigne les Gentils. Les linges qui l'ont touché guériſſent les malades. Des Juifs exorciſent au nom de JESUS. *Les fidelles confeſſent leurs pechés. Les Gentils brûlent leurs livres de magie. Les orfévres excitent le peuple contre ſaint Paul. Un Magiſtrat les appaiſe.*

La même année 54. ‡ POUR LA VEILLE DE LA PENT.

1. ‡ PEndant qu'Apollon étoit à Corinthe /, Paul ayant traverſé les hautes provinces *de l'Aſie* /, vint à Epheſe /, où ayant trouvé quelques diſciples,

2. il leur dit: Avez-vous reçû le Saint-Eſprit depuis que vous avez embraſſé la foi /? Ils lui répondirent: Nous n'avons pas ſeulement oui dire, qu'il y ait un Saint-Eſprit.

1. *FActum eſt autem, cùm Apollo eſſet Corinthi, ut Paulus peragratis ſuperioribus partibus veniret Epheſum, & inveniret quoſdam diſcipulos:*

2. *dixitque ad eos: Si Spiritum ſanctum accepiſtis credentes? At illi dixerunt ad eum: Sed neque ſi Spiritus ſanctus eſt, audivimus.*

℣. 1. *expl.* Lorſqu'Apollon étoit parti d'Epheſe pour aller à Corinthe.

Ibid. *expl.* les parties de l'Aſie les plus éloignées de la mer & les plus ſeptentrionales, le Pont, la Bythinie, la Galatie & la Phrygie. *Voyez le v. 23. du ch. précedent*, où cela eſt dit par avance.

Ibid. *expl.* pour la ſeconde fois. *Voyez le v. 19. du ch. précedent.*

℣. 2. *expl.* C'eſt-à-dire, avez-vous reçû le ſacrement de la Confirmation, qui eſt un ſacrement inſtitué par Jeſus-Chriſt, pour donner aux batiſés la grace & la vertu du Saint-Eſprit, pour croire, pour confeſſer & pour défendre juſqu'à la mort les verités de la foi. Mais outre cette force interieure, les premiers fidelles recevoient encore differens dons exterieurs qui ſervoient à l'établiſſement de l'Egliſe.

Digitized by Google

3. *Ille verò ait : In quo ergo baptizati estis ? Qui dixerunt : In Joannis baptismate.*

4. *Dixit autem Paulus : Joannes baptizavit baptismo pœnitentiæ populum, dicens : In eum, qui venturus esset post ipsum, ut crederent, hoc est, in Jesum.*

5. *His auditis, baptizati sunt in nomine Domini Jesu.*

6. *Et cùm imposuisset illis manus Paulus, venit Spiritus sanctus super eos, & loquebantur linguis, & prophetabant.*

7. *Erant autem omnes viri ferè duodecim.*

8. *Introgressus autem synagogam, cum fiducia loquebatur per tres menses, disputans, & suadens de regno Dei.*

9. *Cùm autem quidam indurarentur, & non crederent, maledicentes viam Domini coram multitudine, discedens ab eis, segregavit discipulos, quotidie disputans in schola Tyranni cujusdam.*

10. *Hoc autem factum est per biennium, ita ut omnes, qui habitabant in Asia, audirent verbum Domini, Judæi atque Gentiles.*

11. *Virtutesque non quaslibet faciebat Deus per manum Pauli :*

12. *ita ut etiam super languidos deferrentur à corpore ejus sudaria, & semicinctia, & recedebant ab eis languores, & spiritus nequam egrediebantur.*

13. *Tentaverunt autem quidam & de circumeuntibus Judæis exorcistis, invocare super eos, qui habebant spiritus malos, nomen Domini Jesu, dicentes : Adjuro vos per Jesum, quem Paulus prædicat.*

14. *Erant autem quidam Judæi Sceuæ principis sacerdotum septem filii, qui hoc faciebant.*

15. *Respondens autem spiritus nequam, dixit eis : Jesum novi, & Paulum scio : vos autem qui estis ?*

16. *Et insiliens in eos homo, in quo erat dæmonium pessimum, & dominatus amborum, invaluit contra eos, ita ut nudi, & vulnerati effugerent de domo illa.*

17. *Hoc autem notum factum est omnibus Judæis, atque Gentilibus, qui habitabant Ephesi : & cecidit timor super omnes illos, & magnificabant nomen Domini Jesu.*

18. *Multique credentium veniebant confitentes, & annuntiantes actus suos.*

3. Et il leur dit : Quel batême avez-vous donc reçû ? Ils lui répondirent : Le batême de Jean ℣.

4. Alors Paul leur dit : Jean a batisé du batême de la pénitence ℣, en disant au peuple, qu'ils devoient croire en celui qui venoit après lui, c'est-à-dire, en JESUS ℣. *Matt. 3. 11. Marc. 1. 8. Luc. 3. 16. Joan. 1. 26. Supr. 1. 5. & 11. 16.*

5. Ce qu'ayant oui, ils furent batisés au nom du Seigneur JESUS ℣.

6. Et après que Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux ; & ils parloient diverses langues, & ils prophetisoient ℣.

7. Ils étoient en tout environ douze.

8. Paul entra ensuite dans la synagogue, où il parla avec liberté & hardiesse pendant trois mois, conferant *avec les Juifs*, & s'efforçant de leur persuader ce qui regarde le royaume de Dieu ¶.

9. Mais comme quelques-uns s'endurcissoient & demeuroient dans l'incredulité, décriant devant tout le peuple la voie du Seigneur, il se retira, & sépara ses disciples d'avec eux ℣, & il enseignoit tous les jours dans l'école d'un nommé Tyran ℣ : L'an 55.

10. ce qu'il continua durant deux ans ℣. De sorte que tous ceux qui demeuroient en Asie, tant Juifs que Gentils, ouirent la parole du Seigneur *Jesus* ℣.

11. Et Dieu faisoit des miracles extraordinaires par les mains de Paul,

12. jusques-là même que les mouchoirs & les linges ℣ qui avoient touché son corps, étant appliqués aux malades, ils étoient guéris de leurs maladies, & les esprits malins sortoient *du corps des possedés* ℣.

13. Or quelques-uns des Exorcistes Juifs qui alloient de ville en ville ℣, entreprirent d'invoquer le nom du Seigneur JESUS sur ceux qui étoient possedés des malins esprits, en leur disant : Nous vous conjurons par JESUS que Paul prêche.

14. Ceux qui faisoient cela étoient sept fils d'un Juif Prince des Prêtres ℣, nommé Sceva.

15. Mais le malin esprit leur répondit : Je connois JESUS, & je sai qui est Paul ℣ : mais vous, qui êtes-vous ℣ ?

16. Aussi-tôt un homme qui étoit possedé d'un démon très-méchant, se jetta sur deux de ces Exorcistes ℣, & s'en étant rendu maître, il les traita si mal, qu'ils furent contraints de s'enfuir de cette maison tout nûs & blessés.

17. Cet évenement ayant été sû de tous les Juifs & de tous les Gentils qui demeuroient à Ephese, ils furent tous saisis de crainte, & ils glorifioient le nom du Seigneur JESUS ℣.

18. Et plusieurs de ceux qui avoient crû, venoient confesser & declarer ℣ ce qu'ils avoient fait *de mal* ℣.

℣. 3. *expl.* Cette demande & cette réponse nous apprennent : 1. que le Batême de saint Jean ne se donnoit point en la forme ordinaire sous l'invocation des trois Personnes divines : 2. que le Batême de Jesus-Christ est tout different de celui de saint Jean, comme le définit le Concile de Trente. *Sess 7. Can. 1.* sans doute qu'ils avoient reçû ce Batême par Apollon, *v. 25. du ch. precedent.*

℣. 4. *expl.* Jean a donné un Batême qui ne donnoit pas la remission des pechés ni la justice : mais qui servoit à exciter les hommes à la pénitence, & à les préparer à recevoir la remission de leurs pechés par Jesus-Christ dont il annonçoit l'avenement. On peut voir la difference que les Peres de l'Eglise mettent entre le Batême de Jean & celui de Jesus-Christ, voyez Tertullien *lib. de Baptismo*, saint Clement d'Alexandrie, *lib adhort. ad Gentes*, saint Cyrille de Jerus. *Cateches. 3.* saint Cyprien *Epist. 73. ad Pompei.* saint Augustin *lib. 5. de Baptis. contr. Donatist. cap. 9. & 10. tom. 9. p. 146. n. 10. & seq.*

Ibid. *Le Grec, ajoûte* : Christ.

℣. 5. *expl.* du Batême institué par Jesus-Christ, qui a ordonné de l'administrer au nom du Pere & du Fils & du Saint-Esprit. Il paroît que saint Paul ne les batisa pas, mais qu'il ordonna à quelqu'un de le faire.

℣. 6. *expl.* Ce mot signifie en cet endroit : Ils louoient Dieu & publioient ses merveilles. Le Grec cependant se sert du mot de εὐχαριστοῦν, fort different de celui du *v. 46. du ch. 10. ci dessus*, qui signifie, *rendre graces à Dieu*, comme la Vulgate le traduit. *Voyez la 1. note sur le v. 1. du ch. 13. ci-dessus.*

℣. 9. *expl.* de peur que leurs méchans discours ne fissent quelque impression sur ceux qu'il avoit convertis : ou pour n'être point engagé à des disputes inutiles qui n'auroient servi qu'à les aigrir davantage.

Ibid. *expl.* C'est peut-être ce Sophiste dont Suidas parle, *tom. 3. p. 518. nov. edit.* qui a écrit de la Rhetorique.

℣. 10. *expl.* jusqu'en l'année 54. ou 55. de l'Ere vulgaire.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, qu'il convertit grand nombre de Juifs & de Gentils, non seulement à Ephese, mais presque par toute l'Asie. Cette ville étoit la capitale de la province : & de tous les endroits de l'Asie. On y venoit, soit pour y étudier, soit pour visiter le temple de Diane, soit pour d'autres affaires : tous ces gens entendoient les discours de l'Apôtre, & en portoient chez eux la nouvelle ; outre qu'il y a bien de l'apparence que saint Paul ne demeuroit pas tellement à Ephese, qu'il n'allât aussi prêcher par tout aux environs.

℣. 12. *autr.* tabliers.

Ibid. *Grec.* hors de ceux qui en étoient possedés. *Expl.* Entre plusieurs ennemis qui s'éleverent contre lui, comme il le marque lui-même, *1. Cor. ch. 16. v. 9.* on croit qu'Apollone de Tyanes ce fameux magicien, pouvoit être à Ephese en ce temps-là. Mais Dieu opposoit à ce grand imposteur un grand Apôtre, & aux arts diaboliques qu'il exerçoit, les miracles extraordinaires que faisoit saint Paul.

℣. 13. *expl.* pour exorciser les possedés. Il y avoit avant Jesus Christ des exorcistes qui faisoient profession de conjurer les demons, non point par la vertu d'une certaine herbe, que Salomon avoit montrée, comme le dit Josephe, *lib. 8. antiquit. cap. 2. initio p. 257. & Origenes, tractat. 35. in Matth.* mais par le pouvoir du Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob ; & Dieu accordoit souvent à l'invocation de son nom la délivrance des possedés. *Voyez S. Justin dialog. cum Tryphon.*

℣. 14. *expl.* peut-être l'un des chefs des 24. familles sacerdotales.

℣. 15. *expl.* confession forcée du pouvoir de Jesus Christ & des Apôtres sur le démon.

Ibid. *autr.* C'est-à-dire, qu'il ne les connoissoit point, & qu'il se moquoit de leurs exorcismes.

℣. 16. *expl.* Selon le Grec, tous ces exorcistes furent maltraités ; le texte Latin & quelques manuscrits Grecs ne parlent que de deux. Il se peut faire que les cinq autres s'étoient enfuis plus vîte que ces derniers, ou qu'ils ne se trouverent peut-être que deux dans cette rencontre.

℣. 17. *autr.* & le nom du Seigneur JESUS devint illustre & glorieux.

℣. 18. *expl.* Le mot Grec signifie declarer & confesser publiquement. *Ibid.* expl. *Voyez Levitiq. 16. v. 21. & 26. v. 40 & 2. Esdr. cap 9. v. 2.* C'est-à-dire, combien de maux ils avoient fait par l'égarement où leurs livres de magie & d'astrologie, & les fausses maximes du Paganisme les avoient jettés.

Digitized by Google

19. Il y en eut auſſi beaucoup de ceux qui avoient exercé les arts curieux *l*, qui apporterent leurs livres & les brûlerent devant tout le monde *l*, & quand on en eut ſupputé le prix, on trouva qu'il montoit à cinquante mille pieces d'argent *l*.

20. Ainſi la parole de Dieu ſe répandoit de plus en plus, & ſe fortifioit puiſſamment.

21. Après cela Paul ſe propoſa *l* par l'inſtinct du Saint-Eſprit, de paſſer par la Macedoine & par l'Achaie, & d'aller enſuite à Jeruſalem *l*, diſant: Lorſque j'aurai été là, il faut auſſi que je voye Rome.

22. Et ayant envoyé en Macedoine deux de ceux qui le ſervoient *dans ſon miniſtere*, Timothée & Eraſte *l*, il demeura encore quelque-temps en Aſie *l*.

L'an 57. 23. Mais la voie du Seigneur *l* fut alors traverſée par un grand trouble *l*.

24. Car un orfévre nommé Demetrius, qui faiſoit de *petits* temples d'argent de la Diane *d'Epheſe l*, & donnoit beaucoup à gagner à ceux de ce métier,

25. les aſſembla avec d'autres qui travailloient à ces ſortes d'ouvrages, & leur dit: Mes amis, vous ſavez que c'eſt de ces ouvrages que vient tout notre gain:

26. & cependant vous voyez vous-mêmes & vous entendez dire, que ce Paul a ici détourné un grand nombre de perſonnes *du culte des dieux*, non ſeulement à Epheſe, mais preſque par toute l'Aſie, en diſant que les ouvrages de la main des hommes ne ſont point des dieux.

27. Et il n'y a pas ſeulement à craindre pour nous que notre métier ne ſoit décrié, mais même que le temple de la grande deeſſe Diane ne tombe dans le mépris; & que la majeſté de celle qui eſt adorée dans toute l'Aſie, & même dans tout l'univers, ne s'aneantiſſe peu à peu.

28. Ayant entendu ce diſcours, ils furent tranſportés de colere, & ils s'écrierent: *Vive* la grande Diane des Epheſiens.

29. Toute la ville fut *auſſi-tôt* remplie de confuſion: & ces gens-là coururent en foule *à la place publique*, où étoit le theatre *l*, entraînant Gaïus & Ariſtarque Macedoniens, qui avoient acccompagné Paul dans ſon voyage.

30. Paul *l* vouloit aller ſe préſenter à ce peuple *l*, mais les diſciples l'en empêcherent.

31. Et quelques-uns auſſi des Aſiarques *l*, qui étoient ſes amis, l'envoyerent prier de ne ſe préſenter point au theatre.

32. Cependant les uns crioient d'une maniere, & les autres d'une autre; car tout ce concours de peuple n'étoit qu'une multitude confuſe, & la plûpart même ne ſavoient pourquoi ils étoient aſſemblés.

33. Alors Alexandre fut tiré de la foule, *étant aidé* par les Juifs qui le pouſſoient devant eux. Et étendant la main, il demanda audience, pour ſe juſtifier devant le peuple *l*.

19. *Multi autem ex eis qui fuerant curioſa ſectati, contulerunt libros, & combuſſerunt coram omnibus: & computatis pretiis illorum, invenerunt pecuniam denariorum quinquaginta millium.*

20. *Ita fortiter creſcebat verbum Dei, & confirmabatur.*

21. *His autem expletis, propoſuit Paulus in Spiritu, tranſitâ Macedoniâ & Achaiâ ire Jeroſolymam, dicens: quoniam poſtquàm fuero ibi, oportet me & Romam videre.*

22. *Mittens autem in Macedoniam duos ex miniſtrantibus ſibi, Timotheum & Eraſtum, ipſe remanſit ad tempus in Aſia.*

23. *Facta eſt autem illo tempore turbatio non minima de via Domini.*

24. *Demetrius enim quidam nomine, argentarius, faciens ades argenteas Diana, præſtabat artificibus non modicum quæſtum:*

25. *quos convocans, & eos, qui hujuſmodi erant opifices, dixit: Viri, ſcitis, quia de hoc artificio eſt nobis acquiſitio:*

26. *& videtis & auditis, quia non ſolùm Epheſi, ſed penè totius Aſiæ, Paulus hic ſuadens avertit multam turbam, dicens: Quoniam non ſunt dii, qui manibus fiunt.*

27. *Non ſolùm autem hæc periclitabitur nobis pars in redargutionem venire, ſed & magna Diana templum in nihilum reputabitur, ſed & deſtrui incipiet majeſtas ejus, quam tota Aſia, & orbis colit.*

28. *His auditis, repleti ſunt iræ, & exclamaverunt dicentes: Magna Diana Epheſiorum.*

29. *Et impleta eſt civitas confuſione, & impetum fecerunt uno animo in theatrum, raptis Gaio, & Ariſtarcho Macedonibus, comitibus Pauli.*

30. *Paulo autem volente intrare in populum, non permiſerunt diſcipuli.*

31. *Quidam autem & de Aſia principibus, qui erant amici ejus, miſerunt ad eum rogantes ne ſe daret in theatrum:*

32. *alii autem aliud clamabant. Erat enim Eccleſia confuſa: & plures neſciebant qua ex cauſa conveniſſent.*

33. *De turba autem detraxerunt Alexandrum, propellentibus eum Judæis. Alexander autem manu ſilentio poſtulato, volebat reddere rationem populo.*

℣. 19. *expl.* l'aſtrologie judiciaire & la magie: ce qui étoit fort commun à Epheſe.

Ibid. *expl.* ce qu'ils firent librement, convaincus par ce qui venoit d'arriver. *Voyez le v.* 16. *&* 17. *ci-deſſus*, que leur art & leur pouvoir magique n'étoient qu'une illuſion du demon, qui ne pouvoit ſervir qu'à les tromper & à les perdre.

Ibid. *lettr.* cinquante mille deniers. *Le Grec porte:* cinq mille pieces d'argent chacune de dix mille livres.

℣. 21. *expl.* prit en lui-même le deſſein de paſſer, *ou*, reſolut en lui-même.

Ibid. *autr.* d'aller en Macedoine & en Achaïe, & enſuite à Jeruſalem.

℣. 22. *expl.* tant pour conſoler & fortifier les Chrétiens, que pour pour y faire la collecte des aumônes dont il eſt parlé, 1. *Cor.* 16. 1. avec ordre à Timothée d'aller à Corinthe, & après cela de le revenir trouver. 1. *Cor.* 4. 17.

Ibid. *expl.* dans la partie appellée Lydie, où il ſemble qu'il ait prêché neuf mois, ce qui étant joint aux deux ans qu'il enſeigna dans l'école d'un nommé Tyran, *verſ.* 9. & aux trois mois employés à prêcher dans la ſynagogue d'Epheſe, fait les trois ans dont il parle dans le chapitre ſuivant verſ. 31. C'eſt auſſi avant qu'il ſortît d'Epheſe, qu'ayant reçû des nouvelles de l'état de l'Egliſe des Corinthiens, il leur écrivit la lettre que l'on compte la premiere aux Corinthiens: car quelques-uns croient qu'il leur en avoit déja écrit dès auparavant une autre qui eſt perdue.

℣. 23. expl. *c'eſt-à-dire*, l'Evangile; c'eſt ainſi qu'il l'appelle ci-deſſus *ch.* 18. *v.* 26. *& ch.* 19. *v.* 9.

Ibid. *expl.* Il s'éleva une grande ſédition contre S. Paul, à cauſe de la doctrine qu'il enſeignoit.

℣. 24. *expl.* C'eſt-à-dire, de petits temples d'argent faits ſur le modele du temple de Diane d'Epheſe. Car les Epheſiens avoient toûjours extrêmement reveré une ſtatue de Diane faite de bois de vigne, qu'ils pretendoient être deſcendue du ciel, & ils lui avoient fait bâtir un temple très-magnifique. Ce premier temple fut brûlé par Eroſtrate, homme de très-baſſe condition, qui vouloit faire parler de lui; mais comme on en eut bâti un autre encore plus magnifique, il fut ruiné depuis par les Gots. *Plin. liv.* 36. *Strabo liv.* 10. *ch.* 14. *Geogr.*

℣. 29. *expl.* C'étoit là que ſe tenoient les aſſemblées publiques, où l'on prononçoit les harangues, & où les jugemens ſe rendoient: ces furieux courant par les rues comme des inſenſés, rencontrerent Gaïus & Ariſtarque Macedoniens, qu'ils reconnurent pour compagnons de Paul qu'ils cherchoient, ils s'en ſaiſirent, & les y entraînerent pour les faire condamner.

℣. 30. pouſſé par une charité genereuſe.

Ibid. ſachant le danger où ſe trouvoient ces fidelles diſciples, voulant les dégager & eſſayer de calmer ce trouble.

℣. 31. *expl.* des Prêtres Gentils de l'Aſie, principalement établis pour faire celebrer les jeux publics à leurs dépens: ainſi c'étoient les plus riches & les plus conſiderables des villes. *Lettr.* quelques-uns des principaux Princes d'Aſie.

℣. 33. *lettr.* voulant rendre raiſon. *Expl.* Les Juifs qui voyoient qu'on crioit indifferemment contr'eux auſſi-bien que contre les Chrétiens, tirerent de la foule un homme de leur nation, nommé Alexandre, qui devoit être parmi eux en grande conſideration, pour plaider leur cauſe, & la ſéparer de celle des Chrétiens. C'eſt peut-être le même dont Paul ſe plaint. 1. *Tim. ch.* 1. *v.* 20. *&* 2. *Tim. ch.* 4. *v.* 14.

Digitized by Google

34. *Quem ut cognoverunt Judæum esse, vox facta una est omnium, quasi per horas duas clamantium: Magna Diana Ephesiorum.*

35. *Et cùm sedasset scriba turbas, dixit: Viri Ephesii, quis enim est hominum, qui nesciat Ephesiorum civitatem cultricem esse magnæ Dianæ, Jovisque prolis?*

36. *Cùm ergo his contradici non possit, oportet vos sedatos esse, & nihil temerè agere.*

37. *Adduxistis enim homines istos, neque sacrilegos, neque blasphemantes deam vestram.*

38. *Quòd si Demetrius, & qui cum eo sunt artifices, habent adversus aliquem causam, conventus forenses aguntur, & proconsules sunt, accusent invicem.*

39. *Si quid autem alterius rei quæritis, in legitima Ecclesia poterit absolvi.*

40. *Nam & periclitamur argui seditionis hodiernæ: cùm nullus obnoxius sit (de quo possimus reddere rationem) concursûs istius. Et cùm hæc dixisset, dimisit Ecclesiam.*

34. Mais ayant reconnu qu'il étoit Juif *l*, ils s'écriérent tous *comme* d'une seule voix durant près de deux heures: *Vive* la grande Diane des Ephesiens.

35. Après quoi le Greffier *de la ville* les ayant appaisés, il *l* leur dit: Seigneurs Ephesiens, y a-t-il quelqu'un qui ne sache pas que la ville d'Epheſe rend un culte particulier à la grande Diane, fille de Jupiter *l*?

36. Puis donc qu'on ne peut pas disconvenir de cela, vous devez demeurer en paix, & ne rien faire inconsiderément.

37. Car ceux que vous avez amenés ici, ne sont ni sacrileges, ni blasphemateurs de votre déesse *l*.

38. Que si Demetrius, & les ouvriers qui sont avec lui, ont quelque plainte à faire contre quelqu'un, on tient l'audience, & il y a des Proconsuls, qu'ils s'appellent en justice les uns les autres,

39. Que si vous avez quelqu'autre affaire *l* à proposer, elle se pourra terminer dans une assemblée legitime *l*.

40. Car nous sommes en danger d'être accusés de sédition *l* pour ce qui s'est passé aujourd'hui, ne pouvant alleguer aucune raison pour justifier ce concours tumultuaire de peuple. Ayant dit cela, il congedia toute l'assemblée *l*.

℣. 34. *expl.* & par conſequent un ennemi de Diane & des autres dieux.

℣. 35. *expl.* C'eſt-à-dire, le Greffier de la ville, & non Alexandre, qu'ils ne voulurent pas entendre parcequ'il étoit Juif.

Ibid. *Grec.* & à ſa figure qui eſt deſcendue du ciel

℣. 37. *expl.* Il vouloit ſans doute favoriſer les Juifs, ne diſtinguant pas les Chrétiens d'avec eux, & par le *v.* 40. *ci-après*, il paroît qu'il craignoit qu'on n'accusât les Juifs d'être les auteurs de cette émotion, n'ayant pû démêler quel en étoit le veritable ſujet.

℣. 39. *expl.* qui regarde la republique.

Ibid. *expl.* Elle ſe tenoit trois fois par mois.

℣. 40. *expl.* devant l'Empereur.

Ibid. *expl.* Ce diſcours du Greffier fit ſéparer l'aſſemblée.

CHAPITRE XX.

Saint Paul prêche à Troade. Il celebre la Meſſe & prêche juſqu'à minuit. Un jeune-homme tombant du troiſiéme étage ſe tue. Saint Paul le reſſuſcite. Il annonce l'Evangile en divers pays. Partant d'Aſie il donne des avertiſſemens aux Evêques. Ils ſont fort touchés de ce qu'ils ne le doivent plus voir.

1. *Postquàm autem cessavit tumultus, vocatis Paulus discipulis, & exhortatus eos, valedixit, & profectus est ut iret in Macedoniam.*

2. *Cùm autem perambulasset partes illas, & exhortatus eos fuisset multo sermone, venit ad Græciam:*

3. *ubi cùm fecisset menses tres, facta sunt illi insidiæ à Judæis navigaturo in Syriam: habuitque consilium ut reverteretur per Macedoniam.*

4. *Comitatus est autem eum Sopater Pyrrhi Beræensis, Thessalonicensium verò Aristarchus, & Secundus, & Gajus Derbæus, & Timotheus: Asiani verò Tychicus & Trophimus.*

5. *Hi cùm præcessissent, sustinuerunt nos Troade.*

6. *Nos verò navigavimus post dies Azymorum à Philippis, & venimus ad eos Troadem in diebus quinque, ubi demorati sumus diebus septem.*

7. *Una autem Sabbati cùm convenissemus ad*

1. LE tumulte étant ceſſé, Paul fit venir les diſciples *l*, & les ayant exhortés *l*, il leur dit adiéu & partit pour aller en Macedoine *l*.

2. Après avoir été en divers lieux de cette province, & avoir fait pluſieurs exhortations *aux fidelles*, il vint en Grece *l*:

3. où ayant demeuré trois mois *l*, il reſolut de retourner par la Macedoine, à cauſe que les Juifs lui avoient dreſſé des embûches ſur le chemin qu'il devoit prendre pour aller par mer en Syrie *l*. L'an 58.

4. Il fut accompagné *l* par Sopatre *l fils* de Pyrrhus de Berée, par Ariſtarque, & par Second, qui étoient de Theſſalonique, par Gaïus de Derbe, & par Timothée *l*, & par Tychique & Trophime, qui étoient *tous deux* d'Aſie *l*.

5. Ceux-ci étant allés devant *l*, ils nous attendirent à Troade.

6. Pour nous *l*, après les jours des pains ſans levain *l*, nous nous embarquâmes à Philippes: & nous vînmes en cinq jours les trouver à Troade, où nous en demeurâmes ſept.

7. Le premier jour de la ſemaine *l* les diſciples étant aſſem-

℣. 1. *expl.* Les fidelles de cette ville autres que les diſciples qui le ſuivoient ordinairement, & qui ſont nommés au *v.* 4. *ci-après*.

Ibid. *expl.* a la perſeverance dans la foi. Le Grec porte qu'il les embraſſa & les baiſa. C'étoit la coûtume des premiers fidelles de ſe ſaluer les uns les autres par un ſaint baiſer. 1. *Theſſ. ch.* 5. *v.* 26.

Ibid. *expl.* pour executer le deſſein qu'il avoit fait de viſiter les Egliſes d'Achaïe & de Macedoine: mais il prit le chemin de Troade pour prêcher l'Evangile, dans l'eſperance d'y trouver Tite de qui il vouloit apprendre l'état de l'Egliſe de Corinthe où il l'avoit envoyé. *Voyez* 2. *Cor. ch.* 2. *v.* 12. *&* 13.

℣. 2. *expl.* C'eſt-à-dire, dans l'Achaïe, & apparemment à Corinthe qui en étoit la capitale.

℣. 3. *expl.* On croit que ce fut en ce temps-là qu'il écrivit ſon épître aux Romains, pour accorder les differens qui étoient entre les Juifs convertis & les autres Chrétiens.

Ibid. *expl.* Ils avoient envie, ou de ſe défaire de lui, ou d'enlever les aumônes qu'il s'étoit chargé de porter aux pauvres de Jeruſalem: ce qui fut cauſe que quoiqu'il eût reſolu de s'embarquer au port de Cenchrée pour aller en Syrie, il aima mieux aller par terre, & retourner par la Macedoine.

℣. 4. *Grec.* juſqu'en Aſie, *c'eſt-à dire*, juſqu'à Jeruſalem. *Expl.* Voulant avoir des témoins de ſa fidelité dans le tranſport de *cette grande ſomme dont il étoit le diſpenſateur*, il prit avec lui, de la part des villes où la quête s'étoit faite, ceux qu'il appelle *les Apôtres des Egliſes*. 2. *Cor. ch.* 8. *v.* 20. 23. parcequ'ils avoient été choiſis & députés par ces Egliſes pour l'accompagner dans ce voyage.

Ibid. *expl.* par abregé, pour Soſipatre qui étoit couſin de S. Paul. *Rom. ch.* 16. *v.* 21.

Ibid. *expl.* Timothée fut auſſi du voyage: ainſi l'Apôtre ne le laiſſa pas alors à Epheſe, comme quelques-uns l'ont crû.

Ibid. *expl.* d'Epheſe, *ci-deſſous ch.* 21. *v.* 29.

℣. 5. *expl.* Ils l'accompagnerent d'abord juſqu'à Philippes, d'où par ſon ordre ils prirent le devant juſqu'à Troade où ils l'attendirent: ce que quelques-uns n'entendent que des deux derniers, Tychique & Trophime.

℣. 6. *expl.* Saint Paul s'arrêta à Philippes avec quelques diſciples, deſquels étoit ſaint Luc qui les rejoignit là & ne le quitta plus depuis, juſqu'à ce qu'il fût arrivé à Rome: car depuis le *v.* 17. *du ch.* 16. juſqu'a celui-ci cet hiſtorien a toûjours parlé en troiſiéme perſonne.

Ibid. *expl.* Quoique la loi ne permît pas d'immoler l'agneau paſcal hors de Jeruſalem, les Juifs ne laiſſoient pas d'obſerver par tout le monde, comme ils font encore, la ceremonie des pains azymes, & l'Apôtre pour les gagner s'accommodoit à cet uſage qui n'étoit pas encore aboli par-tout.

℣. 7. *expl.* Saint Auguſtin, *Epiſt.* 39. *ad Caſulan. n.* 28. *p.* 79. *tom.* 2. dit que c'étoit le Dimanche qu'on appelloit alors le premier jour de la ſemaine & cite ſaint Matthieu *ch.* 28. *v.* 1.

Digitized by Google

blés ℓ pour rompre le pain ℓ, Paul qui devoit partir le lendemain, leur fit un ſermon qu'il continua juſqu'à minuit.

8. Il y avoit beaucoup de lampes en la ſale haute où nous étions ℓ aſſemblés.

9. Et comme le diſcours de Paul dura long-temps, un jeune-homme nommé Eutyque, qui étoit aſſis ſur une fenêtre, s'endormit, & étant enfin aſſoupi d'un profond ſommeil, il tomba du troiſiéme étage en bas, & on le remporta mort.

10. Mais Paul étant deſcendu en bas, s'étendit ſur lui, & l'ayant embraſſé, il leur dit : Ne vous troublez point, car il vit ℓ.

11. Puis étant remonté, & ayant rompu le pain & mangé ℓ, il leur parla encore juſqu'au point du jour, & s'en alla enſuite ℓ.

12. Et on amena le jeune-homme vivant, dont ils furent extrêmement conſolés.

13. Pour nous, nous montâmes ſur un vaiſſeau, & nous allâmes juſqu'à Aſſon ℓ, où nous devions reprendre Paul, ſelon l'ordre qu'il en avoit donné ; parceque pour lui il avoit voulu faire le chemin à pié ℓ.

14. Lors donc qu'il nous eut rejoint à Aſſon, nous allâmes tous enſemble ℓ à Mitylene ℓ.

15. Et continuant notre route, nous arrivâmes le lendemain vis-à-vis de Chio ℓ, le jour ſuivant nous abordâmes à Samos ℓ & ℓ le jour d'après nous vînmes à Milet ℓ.

16. Car Paul avoit reſolu de paſſer Epheſe ſans y prendre terre, afin qu'il n'eût point d'occaſion de s'arrêter en Aſie, ſe hâtant pour être ℓ, s'il étoit poſſible, le jour de la Pentecôte à Jeruſalem ℓ.

‡ Pour le jour de S. Estienne Pape et Mart.

17. ‡ *Etant* à Milet, il envoya à Epheſe, pour faire venir les Prêtres de cette Egliſe ℓ.

18. Et quand ils furent venu le trouver & qu'ils ſe furent joints, il leur dit : Vous ſavez de quelle ſorte je me ſuis conduit pendant tout le temps que j'ai été avec vous, depuis le premier jour que je ſuis entré en Aſie ℓ :

19. Que j'ai ſervi le Seigneur avec toute humilité, & *avec beaucoup* de larmes, parmi les traverſes qui me ſont ſurvenues par la conſpiration des Juifs contre moi.

20. Que je ne vous ai rien caché de tout ce qui vous pouvoit être utile, rien ne m'ayant empêché de vous l'annoncer, & de vous en inſtruire en public & en particulier ;

21. prêchant aux Juifs auſſi-bien qu'aux Gentils la penitence envers Dieu ℓ, & la foi envers notre Seigneur Jesus-Christ ¶.

22. Et maintenant étant lié par le *Saint*-Eſprit ℓ, je m'en vais à Jeruſalem, ſans que je ſache ce qui m'y doit arriver ;

23. ſinon que dans toutes les villes par où je paſſe, le Saint-Eſprit me fait connoître ℓ que des chaînes & des afflictions m'y ſont préparées.

frangendum panem, Paulus diſputabat cum eis profecturus in craſtinum, protraxitque ſermonem uſque in mediam noctem.

8. *Erant autem lampades copioſæ in cœnaculo, ubi eramus congregati.*

9. *Sedens autem quidam adoleſcens nomine Eutychus ſuper feneſtram, cùm mergeretur ſomno gravi, diſputante diu Paulo, ductus ſomno cecidit de tertio cœnaculo deorſum, & ſublatus eſt mortuus.*

10. *Ad quem cùm deſcendiſſet Paulus, incubuit ſuper eum ; & complexus dixit : Nolite turbari, anima enim ipſius in ipſo eſt.*

11. *Aſcendens autem, frangenſque panem, & guſtans, ſatiſque allocutus uſque in lucem, ſic profectus eſt.*

12. *Adduxerunt autem puerum viventem, & conſolati ſunt non minimè.*

13. *Nos autem aſcendentes navem, navigavimus in Aſſon, inde ſuſcepturi Paulum ; ſic enim diſpoſuerat ipſe per terram iter facturus.*

14. *Cùm autem conveniſſet nos in Aſſon, aſſumto eo, venimus Mitylenem.*

15. *Et inde navigantes, ſequenti die venimus contra Chium, & aliâ applicuimus Samum, & ſequenti die venimus Miletum.*

16. *Proposuerat enim Paulus tranſnavigare Epheſum, ne qua mora illi fieret in Aſia. Feſtinabat enim, ſi poſſibile ſibi eſſet, ut diem Pentecoſtes faceret Jeroſolymis.*

17. *A Mileto autem mittens Epheſum, vocavit Majores natu Eccleſiæ.*

18. *Qui cùm veniſſent ad eum, & ſimul eſſent, dixit eis : Vos ſcitis à prima die, quâ ingreſſus ſum in Aſiam, qualiter vobiſcum per omne tempus fuerim,*

19. *ſerviens Domino cum omni humilitate, & lacrymis, & tentationibus, quæ mihi acciderunt ex inſidiis Judæorum :*

20. *quomodo nihil ſubtraxerim utilium, quò minus annuntiarem vobis, & docerem vos publicè, & per domos,*

21. *teſtificans Judæis atque Gentilibus in Deum pœnitentiam, & fidem in Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum.*

22. *Et nunc ecce alligatus ego ſpiritu, vado in Jeruſalem ; quæ in ea ventura ſint mihi, ignorans :*

23. *niſi quòd Spiritus ſanctus per omnes civitates mihi proteſtatur, dicens : quoniam vincula & tribulationes Jeroſolymis me manent.*

℣. 7. *lettr.* lorſque nous étions aſſemblés.

Ibid. *expl.* Ce jour les Chrétiens de Troade s'aſſemblerent pour celebrer les ſaints myſteres & recevoir l'Euchariſtie, ſoit que ce fût le Samedi au ſoir ou le Dimanche vers le ſoir, ou même à l'heure ordinaire du ſacrifice ſur les neuf heures du matin. *Voyez S. Auguſtin au lieu cité dans la 1. note*, il prouve par ce verſet & les ſuivans contre les Priſcillianiſtes & les Manichéens, que dès lors les Chrétiens ne jeûnoient point le Dimanche. *Voyez la note ſur le v. 42. du ch. 2. ci deſſus touchant la fraction du pain.*

℣. 8. *Grec.* où l'on étoit.

℣. 10. *lettr.* ſon ame eſt en lui. *Expl.* il eſt en vie.

℣. 11. *expl.* ayant celebré les ſaints myſteres, & ayant mangé pour être en état de faire voyage.

Ibid. *expl.* à pié, comme il eſt dit au ℣. 13. *ſuivant*

℣. 13. *expl.* ville de l'Æolie ou de la Myſie, qui ſe nommoit auſſi Apollonie. *S. Jerôme*, & étoit un port celebre.

Ibid. *lettr.* par terre. Le mot Grec ſignifie ordinairement, aller à pié. *Expl.* Ce qu'il faiſoit, ſoit pour avoir par là occaſion d'inſtruire quelqu'un, ſoit pour s'entretenir plus librement avec Dieu ſeul, ſoit par mortification.

℣. 14. *lettr.* l'ayant pris. *Autr.* nous le prîmes *dans notre vaiſſeau* & nous allâmes, &c.

Ibid. *expl.* aujourd'hui Metelin, ville de l'ancienne île de Leſbos dans la mer Egée.

℣. 15. *expl.* autre île dans la même mer.

Ibid. *expl.* île qui a une ville de même nom.

Ibid. *Grec.* & nous étant arrêtés à Trogylle. *Autr.* & nous nous arrêtâmes. *Expl.* c'eſt un promontoire & une île de même nom près de Samos.

Ibid. *expl.* ville celebre dans la province de Carie, environ à trois lieues & demie de Trogylle.

℣. 16. *autr.* pour celebrer.

Ibid. *expl.* ſoit pour gagner les Juifs, en leur marquant le reſpect qu'il avoit pour leurs fêtes & leurs ceremonies ; ſoit qu'il eſperât faire quelque fruit parmi eux, lorſqu'ils ſeroient aſſemblés pour celebrer la fête ; ſoit enfin pour diſtribuer aux Juifs convertis les aumônes qui avoient été recueillies pour eux, ſans être obligé de faire une convocation expreſſe de toutes les parties de la Judée.

℣. 17. *expl.* C'eſt-à-dire, les Evêques & les Prêtres qui ſervoient dans la ville d'Epheſe, & dans les lieux circonvoiſins, ajoûte ſaint Irenée, *lib. 3. adverſ. hæreſ. cap. 14.*

℣. 18. *expl.* S'il parle avantageuſement de lui-même, c'eſt la neceſſité qui l'y oblige, pour leur laiſſer dans ſa conduite irreprochable un modele plus court & plus efficace que toutes les regles qu'il avoit pû leur préſcrire.

℣. 21. *expl.* la neceſſité de faire pénitence pour ſe reconcilier avec Dieu.

℣. 22. *autr.* déja lié en eſprit. *Expl.* Ce qui marque, ou que le Saint-Eſprit lui inſpiroit un deſir ardent d'y aller ſouffrir les maux qui lui étoient deſtinés ; ou, qu'il preſentoit, & qu'il portoit déja en eſprit les liens qu'il lui préparoit ; ou, qu'il étoit tout diſpoſé de cœur & d'affection à être enchaîné ; ou enfin la ferme reſolution par laquelle il s'étoit fait une neceſſité d'y aller.

℣. 23. *expl.* par le rapport des Prophetes qu'il y trouvoit.

Digitized by Google

24. *Sed nihil horum vereor, nec facio animam meam pretioſiorem quàm me, dummodò conſummem curſum meum, & miniſterium verbi, quod accepi à Domino Jeſu, teſtificari Evangelium gratiæ Dei.*

25. *Et nunc ecce ego ſcio quia ampliùs non videbitis faciem meam vos omnes, per quos tranſivi prædicans regnum Dei,*

26. *Quapropter conteſtor vos hodiernâ die, quia mundus ſum à ſanguine omnium.*

27. *Non enim ſubterfugi, quò minus annuntiarem omne conſilium Dei vobis.*

28. *Attendite vobis, & univerſo gregi, in quo vos Spiritus ſanctus poſuit Epiſcopos regere Eccleſiam Dei, quam acquiſivit ſanguine ſuo.*

29. *Ego ſcio quoniam intrabunt poſt diſceſſionem meam lupi rapaces in vos, non parcentes gregi.*

30. *Et ex vobis ipſis exurgent viri loquentes perverſa, ut abducant diſcipulos poſt ſe.*

31. *Propter quod vigilate, memoriâ retinentes: quoniam per triennium nocte & die non ceſſavi, cum lacrymis monens unumquemque veſtrùm.*

32. *Et nunc commendo vos Deo, & verbo gratiæ ipſius, qui potens eſt ædificare, & dare hæreditatem in ſanctificatis omnibus.*

33. *Argentum & aurum, aut veſtem nullius concupivi, ſicut*

34. *ipſi ſcitis: quoniam ad ea quæ mihi opus erant, & his qui mecum ſunt, miniſtraverunt manus iſtæ.*

35. *Omnia oſtendi vobis: quoniam ſic laborantes oportet ſuſcipere infirmos, ac meminiſſe verbi Domini Jeſu, quoniam ipſe dixit: Beatius eſt magis dare, quàm accipere.*

36. *Et cùm hæc dixiſſet, poſitis genibus ſuis oravit cum omnibus illis.*

37. *Magnus autem fletus factus eſt omnium: & procumbentes ſuper collum Pauli, oſculabantur eum,*

38. *dolentes maximè in verbo, quod dixerat, quoniam amplius faciem ejus non eſſent viſuri. Et deducebant eum ad navem.*

24. Mais je ne crains rien de toutes ces choſes, & je ſuis prêt d'expoſer ma vie // pourvû que j'acheve ma courſe //, & *que j'accompliſſe* le miniſtere que j'ai reçû du Seigneur JESUS, qui eſt de prêcher l'Evangile de la grace de Dieu //.

25. Je ſai que vous ne verrez plus mon viſage // vous tous, parmi leſquels j'ai paſſé en prêchant le royaume de Dieu.

26. Je vous declare donc aujourd'hui que je ſuis pur *& innocent* du ſang de vous tous //;

27. parceque je n'ai point feint // de vous annoncer toutes les volontés de Dieu //.

28. Prenez donc garde // à vous-mêmes, & à tout le troupeau ſur lequel le Saint-Eſprit vous a établis Evêques pour gouverner l'Egliſe de Dieu, qu'il a acquiſe par ſon propre ſang.

29. Car je ſai qu'après mon départ, il entrera parmi vous des loups raviſſans //, qui n'épargneront point le troupeau;

30. & que d'entre vous-mêmes, il s'élevera des gens qui publieront des doctrines corrompues, afin d'attirer des diſciples après eux //.

31. C'eſt pourquoi veillez en vous ſouvenant que je n'ai point ceſſé ni jour ni nuit durant trois ans //, d'avertir avec larmes chacun de vous.

32. Et maintenant // je vous recommande à Dieu, & à la parole de ſa grace //, à celui qui peut achever l'édifice // *que nous avons commencé*, & vous donner part à ſon heritage avec tous ſes Saints.

33. Je n'ai deſiré de recevoir de perſonne ni argent, ni or, ni vêtemens: *Supr* 18. 3.

34. & vous ſavez vous-mêmes que ces mains que vous voyez, ont fourni à tout ce qui m'étoit neceſſaire, & à ceux qui étoient avec moi //. 1. *Cor.* 4. 12. 1. *Theſſ.* 2. 9. 2. *Theſſ.* 3. 8.

35. Je vous ai montré qu'en toutes choſes il faut ſoûtenir ainſi les foibles en travaillant, & ſe ſouvenir de ces paroles que le Seigneur JESUS a dites lui-même: Qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir //.

36. Après leur avoir ainſi parlé, il ſe mit à genous, & pria avec eux tous //.

37. Ils commencerent *auſſi-tôt* à fondre en larmes //; & ſe jettant au cou de Paul, ils le baiſoient,

38. étant principalement affligés de ce qu'il leur avoit dit qu'ils ne le verroient plus *jamais* //: & ils le conduiſirent juſqu'au vaiſſeau.

℣. 24. *lettr.* ma vie ne m'eſt point plus précieuſe que moi, *ou* que mon ſalut. *Grec.* ma vie ne m'eſt point précieuſe, c'eſt-à-dire, qu'il n'en faiſoit point d'état.

Ibid. *Grec.* avec joie.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, dans lequel Dieu promet & offre ſes graces à ceux qui croiront en Jeſus-Chriſt.

℣. 25. *expl.* Saint Paul ayant prévû par l'Eſprit de Dieu qu'il ſeroit livré entre les mains des Juifs ſes cruels ennemis, il croyoit qu'il ſeroit mis à mort: neanmoins il paroît qu'il eſt revenu dans l'Orient au grand contentement de toutes les Egliſes qu'il avoit fondées.

℣. 26. *expl.* Si quelqu'un vient à perir, ce ſera par ſa faute.

℣. 27. *autr.* fui, *ou* évité.

Ibid. *lettr.* tout le conſeil de Dieu. *Expl.* C'eſt-à-dire, qu'il n'a pas tenu à lui qu'il ne fuſſent ſuffiſamment inſtruits de tous les moyens neceſſaires que Dieu a établis pour conduire les hommes au ſalut éternel.

℣. 28. *expl.* Saint Paul ſe ſert de deux motifs preſſans pour les engager à veiller ſur leur troupeau: le premier, parceque c'eſt leur charge; car le mot d'Evêque ſignifie inſpecteur & celui qui veille ſur quelque choſe: le ſecond, c'eſt que ce ſeroit negliger ce que Jeſus-Chriſt a acheté au prix de ſon ſang. Ce que dit ici l'Apôtre ſemble avoir quelque rapport avec ce qu'il dit à Timothée, *ch.* 1. *v.* 3. Ainſi Timothée pouvoit être alors du nombre de ces Prêtres d'Epheſe.

℣. 29. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il viendra de dehors des magiciens, des Juifs & des tyrans qui obligeront les fidelles à renoncer à la foi de Jeſus-Chriſt, pour les précipiter dans la mort éternelle. C'eſt la raiſon qu'il leur donne de la neceſſité de leur vigilance.

℣. 30. *expl.* des heretiques.

℣. 31. *autr.* que je n'ai ceſſé jour & nuit durant trois ans d'avertir, &c.

℣. 32 *Grec.* mes freres.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, à l'Evangile. L'Apôtre ſouhaite à ſes diſciples, que la parole de Dieu leur ſerve de maître en ſon abſence, pour les fortifier dans les perſecutions, & les aſſûrer contre les erreurs des heretiques. *Lettr.* à la parole de la grace de celui qui, &c.

Ibid. *expl.* de la foi. *Lettr.* qui a le pouvoir d'édifier & de vous donner part, &c. Il fait le même ſouhait en faveur des Philippiens. *Philipp. ch.* 1. *v.* 6.

℣. 34. *expl.* ſavoir Silas, Timothée, Tichique & les autres qui n'avoient peut-être pas appris de metier comme l'Apôtre. *Voyez ch* 20. *v.* 4 *ci-deſſus*, & peut-être ceux dont il parle. 2. *Cor. ch.* 8. *v.* 16. *& ſuiv.*

℣. 35. *expl.* parceque *donner* eſt une action de vertu, au-lieu que *recevoir* eſt une marque de neceſſité & d'indigence: donner eſt une action de préeminence & de ſuperiorité, par laquelle on ſe rend ſemblable à Dieu qui donne toutes choſes à tous, ſans rien recevoir de ſes creatures, qui puiſſe le rendre heureux. Ces paroles ne ſe trouvent en aucun des quatre Evangeliſtes, ce qui prouve que tout n'a pas été écrit.

℣. 36. *expl.* pour que Dieu imprimât profondément ces veritez dans leur cœur, & qu'il leur fiſt la grace de les mettre en pratique.

℣. 37. *autr.* alors ils commencerent tous à fondre en larmes.

℣. 38. *expl.* Ce que lui-même ne prit pas neanmoins pour une prophetie, puiſqu'il a eu un deſſein formel de revenir en Orient. *Voyez Philipp. ch.* 2. *v.* 24.

Digitized by Google

CHAPITRE XXI.

Voyage de saint Paul. Il s'arrête lorsqu'il trouve des disciples. Agabus lui prédit ce qu'il doit souffrir à Jerusalem. Il ne laisse pas d'y aller, étant prêt de mourir pour Dieu. Saint Jacque lui conseille d'accomplir un vœu dans le temple. Pendant qu'il le fait, les Juifs se saisissent de lui. Le tribun le tire de leurs mains. Il le lie de deux chaînes, & le mene dans la forteresse. Il lui permet avant que d'y entrer, de parler au peuple.

La même année 58.

1. APrès que nous nous fûmes séparés d'eux avec beaucoup de peine, nous nous éloignâmes du port, & nous vînmes droit à Cos ℓ, le lendemain à Rhode ℓ, & de là à Patare ℓ.

2. Et ayant trouvé un vaisseau qui passoit en Phenicie ℓ, nous montâmes dessus, & fîmes voile.

3. Nous découvrîmes l'île de Chypre, que nous laissâmes à gauche; & continuant notre route vers la Syrie, nous vînmes à Tyr, où le vaisseau devoit décharger ses marchandises.

4. Y ayant trouvé des disciples ℓ nous y demeurâmes sept jours; & l'Esprit leur faisoit dire à Paul qu'il n'allât point à Jerusalem ℓ.

5. Après que nous y eûmes passé ces *sept* jours, nous en partîmes, & ils vinrent tous avec leurs femmes & leurs enfans, nous conduire jusques hors de la ville, où ayant mis les genous en terre sur le rivage, nous fîmes la priere.

6. Et après nous être dit adieu les uns aux autres ℓ, nous montâmes sur le vaisseau; & ils retournerent chez eux.

7. De Tyr nous vînmes à Ptolemaïde ℓ, où nous achevâmes notre navigation ℓ: & ayant salué les freres, nous demeurâmes un jour avec eux ℓ.

8. Le lendemain étant partis *de là*, nous vînmes à Cesarée ℓ; & étant entrés dans la maison de Philippe l'Evangeliste ℓ, qui étoit l'un des sept *Diacres*, nous demeurâmes chez lui.

Supr. 6. 5. & 8. 5.

9. Il avoit quatre filles vierges qui prophetisoient ℓ.

10. Pendant notre demeure *en cette ville*, qui fut de quelques jours ℓ, un Prophete, nommé Agabus ℓ, arriva de Judée,

11. qui nous étant venu voir, prit la ceinture de Paul, & s'en liant les piés & les mains ℓ, il dit: Voici ce que dit le Saint-Esprit: L'homme à qui est cette ceinture sera lié de cette sorte par les Juifs dans Jerusalem, & ils le livreront entre les mains des Gentils.

12. Ayant entendu cette parole, nous le priâmes, nous & ceux de ce lieu-là, de ne point aller à Jerusalem ℓ.

13. Mais Paul répondit: Que faites-vous de pleurer ainsi, & de m'attendrir le cœur! *Je vous declare que* je suis tout prêt de souffrir à Jerusalem non seulement la prison, mais la mort même, pour le nom du Seigneur JESUS.

14. Et quand nous vîmes que nous ne pouvions le persuader, nous ne le pressâmes pas davantage, mais nous dîmes ℓ Que la volonté du Seigneur soit faite.

15. Ces jours étant passés, nous nous disposâmes à partir ℓ, & nous allâmes à Jerusalem.

1. *CUm autem factum esset ut navigaremus abstracti ab eis, recto cursu venimus Coum, & sequenti die Rhodum, & inde Pataram.*

2. *Et cùm invenissemus navem transfretantem in Phœnicem, ascendentes navigavimus.*

3. *Cum apparuissemus autem Cypro, relinquentes eam ad sinistram, navigavimus in Syriam, & venimus Tyrum: ibi enim navis expositura erat onus.*

4. *Inventis autem discipulis, mansimus ibi diebus septem: qui Paulo dicebant per Spiritum ne ascenderet Jerosolymam.*

5. *Et expletis diebus, profecti ibamus: deducentibus nos omnibus cum uxoribus & filiis usque foras civitatem: & positis genibus in littore, oravimus.*

6. *Et cùm valefecissemus invicem, ascendimus navem: illi autem redierunt in sua.*

7. *Nos verò navigatione expletâ à Tyro, descendimus Ptolemaïdam: & salutatis fratribus, mansimus die unâ apud illos.*

8. *Aliâ autem die profecti, venimus Cæsaream. Et intrantes domum Philippi Evangelistæ, qui erat unus de septem, mansimus apud eum.*

9. *Huic autem erant quatuor filiæ virgines prophetantes.*

10. *Et cùm moraremur per dies aliquot, supervenit quidam à Judæa propheta, nomine Agabus.*

11. *Is cùm venisset ad nos, tulit zonam Pauli: & alligans sibi pedes & manus, dixit: Hæc dicit Spiritus sanctus: Virum, cujus est zona hæc, sic alligabunt in Jerusalem Judæi, & tradent in manus Gentium.*

12. *Quod cùm audissemus, rogabamus nos, & qui loci illius erant, ne ascenderet Jerosolymam.*

13. *Tunc respondit Paulus, & dixit: Quid facitis flentes, & affligentes cor meum? Ego enim non solùm alligari, sed & mori in Jerusalem paratus sum propter nomen Domini Jesu.*

14. *Et cùm ei suadere non possemus, quievimus, dicentes: Domini voluntas fiat.*

15. *Post dies autem istos præparati, ascendebamus in Jerusalem.*

℣. 1. *expl.* une des îles Cyclades dans la mer Egée.
Ibid. *expl.* la plus considerable des îles de l'Archipel.
Ibid. *expl.* ville capitale de la Lycie.
℣. 2. *expl.* province de la Syrie, dont Tyr étoit la capitale.
℣. 4. *expl.* des fidelles, des Chrétiens.
Ibid. Ils le prioient de ne point aller à Jerusalem, parceque le Saint-Esprit leur avoit revelé qu'il y devoit souffrir beaucoup de maux: mais c'étoit par leur esprit propre & par une tendresse humaine qu'ils vouloient l'empêcher d'y aller.
℣. 6. *Grec.* & après nous être embrassés les uns les autres. *Voyez chap.* 20. *v.* 1.
℣. 7. *expl.* ville de Phenicie sur la mer, autrefois nommée Accho. *Judic. chap.* 1. *v.* 31.
Ibid. *expl.* ce jour-là, quoiqu'il n'y eût que peu d'heures de navigation de Tyr à Ptolemaïde.
Ibid. *expl.* le reste du jour qu'ils y étoient arrivés.
℣. 8. *expl.* ville celebre sur la même côte, que le grand Herode appella de ce nom en l'honneur de Cesar Auguste: c'étoit auparavant la tour de Straton.
Ibid. *expl.* C'est-à-dire, Prédicateur de l'Evangile: comme l'Apôtre prend lui-même ce mot. *Ephes. ch.* 4. *v.* 11. & 2. *Tim. ch* 4. *v.* 5. C'est le même dont il est parlé ci-dessus *ch.* 6. *v.* 5. & *ch.* 8. *v.* 5. *& suivans.*
℣. 9. *expl.* Ce qui marque qu'elles avoient ou le don de prédire l'avenir & les choses cachées, ou selon d'autres, la grace d'entendre & d'expliquer les Ecritures, non point en public, mais en particulier, & dans toutes les rencontres. *Voyez Eusebe lib.* 3. *hist ch.* 25. *S. Jerôme contra Jovinian. lib.* 1. *p.* 181. & *Epist.* 86. *ad Eustoch. p.* 673. *tom.* 4.
℣. 10. Grec de plusieurs jours.
Ibid. *expl.* le même qui avoit déja prédit la famine qui devoit arriver sous l'Empereur Claude, *ch* 11. *v.* 28.
℣. 11. *expl.* On a vû dans l'ancien Testament, que les Prophetes joignoient souvent les actions exterieure aux paroles, afin que leurs prédictions fussent plus sensibles & fissent plus d'impression dans les esprits. *Voyez Jeremie ch.* 27. *v.* 2. & *ch.* 13. *v.* 1. & *suiv. Voyez Tertul. lib. Scorpiac. & lib. de fuga cap.* 6.
℣. 12. *expl.* Le Saint-Esprit le permettoit ainsi, pour éprouver la constance de Paul.
℣. 14. *lettr.* nous demeurâmes en repos, & nous dîmes.
℣. 15. *autr.* ayant chargé nos hardes, nous allâmes.

16. *Venerunt*

Digitized by Google

16. *Venerunt autem & ex diſcipulis à Cæſarea nobiſcum, adducentes ſecum apud quem hoſpitaremur Mnaſonem quemdam Cyprium, antiquum diſcipulum.*

16. Quelques-uns des diſciples *de la ville* de Ceſarée vinrent auſſi avec nous, qui amenoient un ancien diſciple, nommé Mnaſon, originaire de l'île de Chypre, chez lequel nous devions loger ℓ.

17. *Et cùm veniſſemus Jeroſolymam, libenter exceperunt nos fratres.*

17. Quand nous fûmes arrivés à Jeruſalem, les freres nous reçûrent avec joie.

18. *Sequenti autem die introibat Paulus nobiſcum ad Jacobum, omneſque collecti ſunt ſeniores.*

18. Et le lendemain nous allâmes avec Paul viſiter Jacque ℓ, chez lequel tous les Prêtres s'aſſemblerent.

19. *Quos cùm ſalutaſſet, narrabat per ſingula, quæ Deus feciſſet in Gentibus per miniſterium ipſius.*

19. Après les avoir embraſſés, il leur raconta en détail tout ce que Dieu avoit fait par ſon miniſtere parmi les Gentils.

20. *At illi cùm audiſſent, magnificabant Deum, dixeruntque ei: Vides, frater, quot millia ſunt in Judæis, qui crediderunt, & omnes æmulatores ſunt legis.*

20. Ayant entendu toutes ces choſes, ils en glorifierent Dieu, & lui dirent: Vous voyez, mon frere, combien de milliers de Juifs ont cru; & cependant ils ſont tous zelés pour la loi ℓ.

21. *Audierunt autem de te, quia diſceſſionem doceas à Moyſe eorum qui per Gentes ſunt, Judæorum; dicens non debere eos circumcidere filios ſuos, neque ſecundùm conſuetudinem ingredi.*

21. Or ils ont oui dire que vous enſeigniez à tous les Juifs qui ſont parmi les Gentils, de renoncer à Moïſe, en diſant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfans, ni vivre ſelon les coûtumes *reçûes parmi les Juifs.*

22. *Quid ergo eſt? utique oportet convenire multitudinem: audient enim te ſuperveniſſe.*

22. Que faut-il donc faire? Il faut les aſſembler tous ℓ; car ils ſauront que vous êtes arrivé.

23. *Hoc ergo fac quod tibi dicimus: Sunt nobis viri quatuor, votum habentes ſuper ſe.*

23. Faites donc ce que nous vous allons dire: Nous avons ici quatre hommes qui ont fait un vœu ℓ,

24. *His aſſumtis, ſanctifica te cum illis: & impende in illis ut radant capita: & ſcient omnes quia quæ de te audierunt falſa ſunt, ſed ambulas & ipſe cuſtodiens legem.*

24. prenez-les avec vous, & vous purifiez avec eux ℓ, en faiſant les frais de la ceremonie ℓ, afin qu'il ſe raſent la tête, & que tous ſachent que ce qu'ils ont oui dire de vous eſt faux ℓ, mais que vous continuez à garder la loi. *Nombr. 6. 18. Supr. 18. 18.*

25. *De his autem, qui crediderunt ex Gentibus, nos ſcripſimus judicantes, ut abſtineant ſe ab idolis, immolato & ſanguine, & ſuffocato, & fornicatione.*

25. Quant aux Gentils qui ont cru, nous leur avons écrit que nous avions jugé qu'ils ℓ devoient s'abſtenir des viandes immolées aux idoles, du ſang, & des chairs étouffées, & de la fornication. *Supr. 15. 20 29.*

26. *Tunc Paulus, aſſumtis viris, poſterâ die purificatus cum illis intravit in templum, annuntians expletionem dierum purificationis, donec offerretur pro unoquoque eorum oblatio.*

26. Paul ayant donc pris ces hommes, & s'étant purifié avec eux ℓ: entra au temple le jour ſuivant, faiſant ſavoir les jours auſquels s'accompliroit leur purification ℓ, & quand l'offrande devroit être préſentée pour chacun d'eux.

27. *Dum autem ſeptem dies conſummarentur, hi qui de Aſia erant Judæi, cùm vidiſſent eum in templo, concitaverunt omnem populum, & injecerunt ei manus, clamantes:*

27. Mais ſur la fin des ſept jours ℓ, les Juifs d'Aſie ℓ l'ayant vû dans le temple émurent tout le peuple, & ſe ſaiſirent de lui, en criant:

28. *Viri Iſraëlitæ, adjuvate: hic eſt homo, qui adverſùs populum, & legem, & locum hunc, omnes ubique docens, inſuper & Gentiles induxit in templum, & violavit ſanctum locum iſtum.*

28. Au ſecours, Iſraëlites: voici celui qui dogmatiſe partout contre ce peuple ℓ, contre la loi, & contre ce lieu *ſaint*, & qui de plus a encore amené des Gentils ℓ dans le temple, & a profané ce ſaint lieu ℓ.

29. *Viderant enim Trophimum Epheſium in civitate cum ipſo, quem æſtimaverunt quoniam in templum introduxiſſet Paulus.*

29. *Ils diſoient cela*, parcequ'ayant vû dans la ville Trophime d'Epheſe ℓ avec Paul, ils croyoient que Paul l'avoit introduit dans le temple ℓ.

30. *Commotaque eſt civitas tota, & facta eſt concurſio populi. Et apprehendentes Paulum, tra-*

30. Auſſi-tôt toute la ville fut émue, & il ſe fit un concours du peuple; & ayant ſaiſi Paul, ils le tirerent hors

---

℣. 16. autr. *Grec* pour nous mener chez un ancien diſciple, chez qui nous devions demeurer. *Expl.* car il y avoit une maiſon qui ſervoit d'oratoire aux fideles qui y alloient encore aux principales fêtes de l'année. Il paroît par le verſet ſuivant qu'ils ne logerent point chez Mnaſon.

℣. 18. *expl.* appellé le frere du Seigneur, Evêque de Jeruſalem, qui étoit reſté ſeul de tous les Apôtres à Jeruſalem, & chez lequel les fideles s'aſſembloient pour conferer enſemble.

℣. 20. *expl.* C'étoit un reproche tacite qu'ils faiſoient à Paul ſur le bruit qui s'étoit répandu, qu'il détournoit les Juifs convertis de l'obſervance de la loi. *Voyez le verſet ſuiv.* car ils prétendoient que ce qui avoit été decidé dans le Concile de Jeruſalem, *Act. 15. v. 28. & ſeq.* regardoit les Gentils, & non les Juifs. *Voyez le v. 25. ci-après.*

℣. 22. *autr.* Ils ne manqueront pas de s'aſſembler, & d'exciter quelque perſécution contre vous.

℣. 23. *expl.* C'étoi le vœu des Nazaréens qui conſiſtoit à ne point boire de vin, ni de tout ce qui peut enivrer, à laiſſer croître la barbe & ſes cheveux, & à fuir toute ſorte d'impureté légale. *Nomb. ch. 6. v. 18. & ci deſſus ch. 18. v. 18.*

℣. 24. *expl.* ce qui paroiſſoit aſſez convenir au deſſein qu'avoit eu cet Apôtre de venir à Jeruſalem s'acquitter du vœu qu'il avoit fait. *Voyez Act. ch. 18. v. 18.* mais cela détruiroit le ſentiment de ceux qui ſoûtiennent que cet Apôtre s'en étoit déja acquitté dans un précedent voyage qu'on ſuppoſe qu'il fit avant celui-ci à Jeruſalem. *Act. ch. 18. verſ. 22.*

Ibid. *expl.* contribuez avec eux aux frais, *ou*, donnez plus qu'eux pour les frais de la ceremonie.

Ibid. *expl.* Car il n'étoit point vrai que S. Paul détournât les Juifs des obſervances de la loi; puiſque lui-même les pratiquoit encore, & les faiſoit obſerver dans pluſieurs circonſtances; mais il ne les croyoit pas neceſſaires à ſalut, & n'y obligeoit ni les Gentils ni les Juifs, les regardant comme indifferentes.

℣. 25. *Grec.* qu'ils ne devoient rien obſerver de ces choſes, mais ſeulement s'abſtenir, &c.

℣. 26. *expl.* Il ſe purifia d'abord avec eux, ſelon la loi, de toutes les impuretés légales qui étoient preſqu'inévitables, & s'abſtint comme eux avec grand ſoin pendant le temps de leur Nazaréat, de tout ce qui pouvoit ſouiller; ce qu'il fit, dit Tertullien, *lib. de Monogami. cap.* 14 pour ſe faire tout à tous, & les acquerir tous à Jeſus-Chriſt.

Ibid. *autr.* ſa purification. *Expl.* pour déclarer aux Prêtres le jour auquel le vœu de chacun d'eux finiſſoit, & quand on devroit offrir pour eux des ſacrifices. *Voyez Nombr. 6. v. 13 & ſeq.*

℣. 27. *expl.* Le vœu que Paul avoit fait finiſſoit le ſeptiéme jour depuis ſon arrivée à Jeruſalem: auquel il diſpoſoit d'achever la ceremonie de ſon vœu.

Ibid. *expl.* qui étoient venus pour la fête, & qui le connoiſſoient très-bien pour l'avoir vû long-temps à Epheſe, où il avoit fait un ſéjour de plus de trois ans, & qui peut-être étoient les mêmes qui lui avoient dreſſé des embûches ſur le chemin *v. 3. ch. 20. ci deſſus*, & avoient excité à Epheſe une ſédition contre lui, *ch. 19. v. 33. ci deſſus. Voyez la 1. note ſur le v. 29. ci-après.*

℣. 28. *expl.* enſeignant que les Juifs circoncis n'étoient pas plus conſiderés devant Dieu, que les Gentils incirconcis.

Ibid. *Grec.* des Grecs.

Ibid. *expl.* Il n'étoit pas permis aux Gentils, tel qu'étoit Trophime, d'entrer dans le parvis interieur, qui n'étoit ouvert qu'aux ſeuls Juifs purifiés. *Voyez le verſet ſuiv.*

℣. 29. *expl.* Ceci prouve que ces Juifs d'Aſie étoient les mêmes que ceux qui avoient excité une perſécution contre l'Apôtre dans Epheſe, où ils avoient connu Trophime, comme un de ceux qui l'accompagnoient. *Voyez ci-deſſus ch. 20. v. 4.*

Ibid. *expl.* mais ce ſoupçon étoit faux & mal fondé.

Digitized by Google

du temple ℓ, dont les portes furent fermées en même-temps ℓ.

31. Et comme ils ſe diſpoſoient à le tuer, le bruit vint au Tribun ℓ de la cohorte ℓ, que toute la ville de Jeruſalem étoit en trouble & en confuſion.

32. Il prit au même inſtant des ſoldats & des Centeniers avec lui, & courut à ceux *qui tenoient Paul*; qui voyant le Tribun, & ſes ſoldats, ceſſerent de le battre.

Infr. 23.27. 33. Le tribun ℓ s'approchant ſe ſaiſit de lui; & l'ayant fait lier de deux chaînes ℓ, il demandoit qui il étoit, & ce qu'il avoit fait.

34. Mais dans cette foule les uns crioient d'une maniere & les autres d'une autre. Voyant donc qu'il n'en pouvoit rien apprendre de certain à cauſe du tumulte, il commanda qu'on le menât dans la forteresſe ℓ.

35. Lorſque Paul fut ſur les degrés, il fallut que les ſoldats le portaſſent à cauſe de la violence & de la foule de la populace ℓ;

36. car il étoit ſuivi d'une grande multitude de peuple, qui crioit: Faites-le mourir.

37. Paul étant ſur le point d'entrer dans la forteresſe ℓ, dit au tribun: Puis-je prendre la liberté de vous dire quelque choſe? Le tribun lui répondit: Savez-vous ℓ parler Grec?

38. N'êtes-vous pas cet Egyptien, qui ces jours paſſés ſouleva & mena au deſert avec lui quatre mille brigans ℓ?

39. Paul lui répondit: Je vous aſſûre que je ſuis Juif, natif de Tarſe en Cilicie, & citoyen de cette ville qui eſt aſſez connue. Au reſte, je vous prie de me permettre de parler au peuple.

40. Le Tribun le lui ayant permis, il ſe preſenta debout ſur les degrés ℓ, & fit ſigne de la main au peuple. En même-temps il ſe fit un grand ſilence, & il leur dit en langue Hebraïque ℓ:

hebant eum extra templum; & ſtatim clauſa ſunt janua.

31. *Quærentibus autem eum occidere, nuntiatum eſt tribuno cohortis: quia tota confunditur Jeruſalem.*

32. *Qui ſtatim aſſumtis militibus & centurionibus, decurrit ad illos. Qui cùm vidiſſent tribunum & milites, ceſſaverunt percutere Paulum.*

33. *Tunc accedens tribunus apprehendit eum, & juſſit eum alligari catenis duabus: & interrogabat quis eſſet, & quid feciſſet.*

34. *Alii autem aliud clamabant in turba. Et cùm non poſſet certum cognoſcere pra tumultu, juſſit duci eum in caſtra.*

35. *Et cùm veniſſet ad gradus, contigit ut portaretur à militibus propter vim populi.*

36. *Sequebatur enim multitudo populi, clamans: Tolle eum.*

37. *Et cùm cœpiſſet induci in caſtra Paulus, dicit tribuno: Si licet mihi loqui aliquid ad te? Qui dixit: Græcè noſti?*

38. *Nonne tu es Ægyptius, qui ante hos dies tumultum concitaſti, & eduxiſti in deſertum quatuor millia virorum ſicariorum?*

39. *Et dixit ad eum Paulus: Ego homo ſum quidem Judæus à Tarſo Ciliciæ, non ignotæ civitatis municeps. Rogo autem te, permitte mihi loqui ad populum.*

40. *Et cùm ille permiſiſſet, Paulus ſtans in gradibus, annuit manu ad plebem, & magno ſilentio facto, allocutus eſt linguâ Hebreâ, dicens:*

℣. 30. *expl.* parceque c'étoit un aſyle inviolable pour tous les criminels, & qu'ils ne vouloient pas en profaner la ſainteté par l'effuſion de ſon ſang.

Ibid. *expl.* depeur qu'il n'y rentrât une ſeconde fois pour ſauver ſa vie. *From.*

℣. 31. *expl.* Il s'appelloit Claude Lyſias. *Voyez ci-après ch.* 23. *v.* 26. C'étoit un magiſtrat de la part des Romains, qui étoit le juge ordinaire du lieu pour la police. Le mot grec χιλίαρχος ſignifie celui qui commande à mille ſoldats, ou à un regiment d'infanterie.

Ibid. *expl.* qui étoit en garniſon dans la ville.

℣. 33. *expl.* Claude Lyſias.

Ibid. *expl.* l'une aux pieds, l'autre aux mains.

℣. 34. *lettr.* dans le camp. *Expl.* C'étoit à ce qu'on croit, la forteresſe Antonia, que le grand Herode avoit fait rétablir, & qu'il avoit nommée de la ſorte en l'honneur d'Antoine le Triumvir, dont il avoit ſuivi le parti contre Auguſte.

℣. 35. ſoit pour le ſauver d'entre les mains de cette populace mutinée contre lui, ſoit parceque ſes fers l'empêchoient de marcher.

℣. 37. *lettr.* dans le camp.

Ibid. *autr.* vous ſavez donc parler grec. *Expl.* parceque l'Apôtre ne voulant pas être entendu du peuple, lui avoit parlé ſans doute en cette langue. *voyez la* 2. *note ſur le v.* 40. *ci-après.*

℣. 38. *expl.* Cet Egyptien rebelle étoit magicien, & contrefaiſant le Prophete, il s'étoit fait ſuivre d'abord par une troupe de brigans au nombre d'environ quatre mille, mais cette multitude s'étant groſſie juſqu'à trente mille; il les mena dans le deſert, & leur promit que par ſa ſeule parole il feroit tomber les murailles de Jeruſalem. Le Gouverneur Felix en ayant été informé envoya des ſoldats qui défirent une partie de ces miſerables; & en firent pluſieurs priſonniers. *Joſephe, Antiq. lib.* 20. *ch.* 6. *p.* 695, *& lib.* 2. *de bello Judaïc. cap.* 12.

℣. 40. *expl.* les mêmes dont il eſt parlé *v.* 35. *ci deſſus.*

Ibid. *expl.* dans une langue mêlée d'Hebreu & de Syriaque, dont les Juifs de Paleſtine ſe ſervoient alors; ce qui prouve que juſqu'alors il avoit parlé en Grec au Tribun.

CHAPITRE XXII.

Saint Paul raconte ſa converſion au peuple. Ils crient qu'il le faut ôter du monde. Le Tribun le fait mettre à la queſtion. Il declare qu'il eſt citoyen Romain. Le Tribun lui dit qu'il a acheté cherement cette qualité. Saint Paul dit qu'il l'a par ſa naiſſance. Il le fait délier & aſſemble les Prêtres

L'an 58. 1. MEs freres, & mes peres ℓ, je vous prie de vouloir écouter ce que j'ai à vous dire maintenant pour ma juſtification.

1. *Viri fratres & patres, audite quam ad vos nunc reddo rationem.*

2. Quand ils entendirent qu'il leur parloit en langue Hebraïque, ils écouterent avec encore plus de ſilence;

2. *Cùm audiſſent autem quia Hebreâ linguâ loqueretur ad illos, magis præſtiterunt ſilentium.*

3. & il leur dit: Pour ce qui regarde ma perſonne, je ſuis Juif, né à Tarſe en Cilicie ℓ. J'ai été élevé en cette ville aux

Supr. 5. 34. piés de Gamaliel ℓ, & inſtruit dans la maniere la plus exacte d'obſerver la loi de nos peres ℓ, étant zelé pour la loi ℓ, comme vous l'êtes encore tous aujourd'hui.

3. *Et dicit: Ego ſum vir Judæus, natus in Tarſo Ciliciæ, nutritus autem in iſta civitate, ſecus pedes Gamaliel eruditus juxta veritatem paternæ legis, æmulator legis, ſicut & vos omnes eſtis hodie:*

℣. 1. *expl.* Il les appelle *freres* par amitié, & *peres* par reſpect, ſelon l'âge & la dignité de ceux qui compoſoient cette aſſemblée tumultueuſe, & par là il ſe declaroit Juif & deſcendu comme eux de la poſterité de Jacob.

℣. 3. *expl.* aujourd'hui Carmanie, dont Tarſe étoit la metropole, colonie Romaine & ville libre, qui jouiſſoit du droit de bourgeoiſie Romaine, *v.* 28. *ci-après.*

Ibid. *expl.* Ce qui marquoit quelle avoit été ſon aſſiduité, ſon ardeur & ſon reſpect pour ſon maître: & auſſi parceque les diſciples étoient aſſis beaucoup au-deſſous de leurs maîtres.

Ibid. *expl.* pour montrer qu'on ne pouvoit attribuer à ignorance ſon changement de Religion: & dans la ſuite il montre qu'on ne peut pas non plus l'imputer à indifference pour la Religion de ſes peres, ni à libertinage.

Ibid. *Grec.* pour Dieu.

Digitized by Google

4. *qui hanc viam persecutus sum usque ad mortem, alligans & tradens in custodias viros ac mulieres;*

4. C'est moi qui ai persecuté ceux de cette secte *l* jusqu'à la mort *l*, les chargeant de chaînes, hommes & femmes, & les mettant en prison, *Supr. 8. 3.*

5. *sicut princeps sacerdotum mihi testimonium reddit, & omnes majores natu; à quibus & epistolas accipiens, ad fratres Damascum pergebam, ut adducerem inde vinctos in Jerusalem ut punirentur.*

5. comme le Grand-Prêtre & tout le Senat m'en sont témoins; jusques-là même qu'ayant pris d'eux des lettres pour les freres de Damas, j'y allai pour amener aussi prisonniers à Jerusalem ceux *de cette même secte* qui étoient là, afin qu'ils fussent punis. *Supr. 9. 2.*

6. *Factum est autem, eunte me, & appropinquante Damasco mediâ die, subitò de cælo circumfulsit me lux copiosa:*

6. Mais il arriva que comme j'étois en chemin, & que j'approchois de Damas *l* vers l'heure de midi, je fus environné tout-d'un-coup *& frappé* d'une grande lumiere du ciel *l*:

7. *& decidens in terram, audivi vocem dicentem mihi: Saule, Saule, quid me persequeris?*

7. & étant tombé par-terre, j'entendis une voix qui me disoit: Saul, Saul, pourquoi me persecutez-vous?

8. *Ego autem respondi: Quis es, Domine? Dixitque ad me: Ego sum Jesus Nazarenus, quem tu persequeris.*

8. Je répondis: Qui êtes-vous, Seigneur? Et celui *qui me parloit* me dit: Je suis JESUS de Nazareth, que vous persecutez.

9. *Et qui mecum erant, lumen quidem viderunt, vocem autem non audierunt ejus, qui loquebatur mecum.*

9. Ceux qui étoient avec moi virent bien la lumiere *l*, mais ils n'ouirent point la voix de celui qui me parloit *l*.

10. *Et dixi: Quid faciam, Domine? Dominus autem dixit ad me: Surgens vade Damascum, & ibi tibi dicetur de omnibus, quæ te oporteat facere.*

10. Alors je dis: Seigneur, que ferai-je? Et le Seigneur me répondit: Levez-vous, & allez à Damas, & on vous dira là tout ce que vous devez faire.

11. *Et cùm non viderem præ claritate luminis illius, ad manum deductus à comitibus, veni Damascum.*

11. Et comme le grand éclat de cette lumiere m'avoit aveuglé, ceux qui étoient avec moi me prirent par la main, & me menerent à Damas.

12. *Ananias autem quidam, vir secundùm legem testimonium habens ab omnibus cohabitantibus Judæis,*

12. Or il y avoit à Damas un homme *l* selon la loi, nommé Ananie, à la vertu duquel tous les Juifs qui y demeuroient rendoient témoignage.

13. *veniens ad me, & astans dixit mihi, Saule frater, respice. Et ego eâdem horâ respexi in eum.*

13. il me vint trouver, & s'approchant de moi *l*, il me dit mon frere Saul, recouvrez la vûe *l*; & au même instant je *vis &* le regardai.

14. *At ille dixit: Deus patrum nostrorum prædestinavit te, ut cognosceres voluntatem ejus, & videres justum, & audires vocem ex ore ejus:*

14. Il me dit ensuite: Le Dieu de nos peres vous a predestiné pour connoître sa volonté, pour voir le Juste *l*, & pour entendre les paroles de sa bouche;

15. *quia eris testis illius ad omnes homines, eorum quæ vidisti & audisti.*

15. car vous lui rendrez témoignage devant tous les hommes de ce que vous avez vû & entendu.

16. *Et nunc quid moraris? Exurge, & baptizare, & ablue peccata tua, invocato nomine ipsius.*

16. Qu'attendez-vous donc? Levez-vous, & recevez le batême, & lavez vos pechés en invoquant le nom du Seigneur *l*.

17. *Factum est autem revertenti mihi in Jerusalem, & oranti in templo, fieri me in stupore mentis,*

17. Etant retourné *depuis* à Jerusalem *l*, lorsque j'étois en priere dans le temple, j'eus un ravissement d'esprit, L'an 37.

18. *& videre illum dicentem mihi: Festina, & exi velociter ex Jerusalem: quoniam non recipient testimonium tuum de me.*

18. & je le vis *l* qui me dit: Hâtez-vous, & sortez promtement de Jerusalem; car ils ne recevront point le témoignage que vous leur rendrez de moi.

19. *Et ego dixi: Domine, ipsi sciunt quia ego eram concludens in carcerem, & cædens per synagogas eos qui credebant in te:*

19. Je lui répondis: Seigneur, ils savent eux-mêmes que c'étoit moi qui mettois en prison, & qui faisois fouetter dans les synagogues ceux qui croyoient en vous: *Supr. 8. 3.*

20. *& cùm funderetur sanguis Stephani testis tui, ego astabam, & consentiebam, & custodiebam vestimenta interficientium illum.*

20. & que lorsqu'on répandoit le sang de votre martyr Estienne, j'étois présent, & consentois *à sa mort*, & je gardois les vêtemens de ceux qui le lapidoient *l*. *Supr. 7. 57.*

21. *Et dixit ad me: Vade, quoniam ego in nationes longè mittam te.*

21. Mais il me dit: Allez vous-en: car je vous envoyerai bien loin vers les Gentils *l*.

22. *Audiebant autem eum usque ad hoc verbum, & levaverunt vocem suam, dicentes: Tolle de terra hujusmodi: non enim fas est eum vivere.*

22. Les Juifs l'avoient écouté jusqu'à ce mot; mais alors *l* ils éleverent leurs voix, & crierent: Otez du monde ce *méchant*, car ce seroit un crime de le laisser vivre.

℣. 4. *astr.* Cette Religion: *& ainsi dans la suite. Lettr.* cette voie jusqu'à la mort, chargeant.
Ibid. *expl.* les traînant en prison pour les faire mourir.
℣. 6. *expl.* ville environ à six journées de Jerusalem.
Ibid *expl.* Il peut arriver la nuit quelques lueurs brillantes formées par les exhalaisons de la terre: mais cette lumiere éclatante en plein midi ne pouvoit être l'effet d'une cause naturelle.
℣. 9. *Grec.* & en furent effrayés.
Ibid. *expl.* C'est-à-dire, qu'ils virent la lumiere; mais ne virent point le corps glorieux dont elle partoit: ils ouirent aussi le son de la voix; mais ils n'en entendirent pas le sens des paroles.
℣. 12. *Grec.* pieux.
℣. 13. *Grec.* étant au-dessus de moi. *Expl.* pour lui imposer les mains, *ch.* 9.
Ibid. *lettr.* regardez.
℣. 14. *expl.* Jesus-Christ le juste par excellence & la source de toute justice, & non pas un Ange.
℣. 16. *lettr.* son nom.
℣. 17. *expl.* dans le premier voyage qu'il y fit trois ans après sa conversion. Quelques-un l'entendent de celui qu'il y fit huit ans après avec Barnabé, pour y porter aux fideles de cette Eglise les aumônes dont ils s'étoient chargés.
℣. 18. *expl.* Le Seigneur.
℣. 20. *lettr.* qui le faisoient mourir. *Expl.* comme s'il eût voulu le lapider par leurs mains. Saint Paul qui brûloit de charité pour ses freres leur represente qu'ils ne devoient pas tenir son témoignage pour suspect, après qu'il s'étoit montré si zelé pour la défense de leur loi; & que ce n'étoit point sans de grandes raisons qu'il étoit devenu Chrétien; qu'ainsi ils devoient l'écouter plus volontiers que les autres Apôtres.
℣. 21. *expl.* C'est-à-dire, qu'il l'établissoit l'Apôtre des nations plutôt que des Juifs. Ceci a rapport au *v.* 18 *ci-dessus.*
℣. 22. *expl.* ne pouvant souffrir ce qu'il avoit dit de l'ordre qu'il avoit reçû d'aller prêcher aux Gentils. Car ils regardoient le reste comme ne les touchant point.

Digitized by Google

23. Et comme ils crioient, & jettoient leurs robes *k* & faiſoient voler de la pouſſiere en l'air *l*,

24. le Tribun *l* le fit mener dans la fortereſſe *l*, & commanda qu'on lui donnât la queſtion en le fouettant, pour tirer de ſa bouche ce qui les faiſoit ainſi crier contre lui.

25. Mais comme on l'eut lié *l*, Paul dit à un Centenier qui étoit préſent : Vous eſt-il permis de fouetter un citoyen Romain *l*, & qui n'a point été condanné ?

26. Le Centenier ayant oui ces paroles, alla trouver le Tribun, & lui dit : Que penſez-vous faire *l*, car cet homme eſt citoyen Romain ?

27. Le Tribun *auſſi-tôt* vint à Paul, & lui dit : Etes-vous *l* citoyen Romain ? Paul lui répondit : Oui, *je le ſuis*.

28. Le Tribun lui répartit : Il m'a bien coûté de l'argent pour acquerir ce droit d'être citoyen *Romain*. Et moi, lui répondit Paul, je le ſuis par ma naiſſance *l*.

29. Au même-temps ceux qui lui devoient donner la queſtion ſe retirérent ; & le Tribun eut peur, voyant que Paul étoit citoyen Romain, & qu'il l'avoit fait lier *l*.

30. Le lendemain voulant ſavoir au vrai pour quel ſujet il étoit accuſé des Juifs, il lui fit ôter ſes chaînes, & ayant ordonné que les Princes des Prêtres, & tout le Conſeil *l* s'aſſemblaſſent *l*, il amena Paul, & le préſenta devant eux *l*.

23. *Vociferantibus autem eis, & projicientibus veſtimenta ſua, & pulverem jactantibus in aërem,*

24. *juſſit tribunus induci eum in caſtra, & flagellis cadi, & torqueri eum, ut ſciret propter quam cauſam ſic acclamarent ei.*

25. *Et cùm aſtrinxiſſent eum loris, dicit aſtanti ſibi Centurioni Paulus : Si hominem Romanum & indemnatum licet vobis flagellare ?*

26. *Quo audito, Centurio acceſſit ad tribunum, & nuntiavit ei, dicens : Quid acturus es ? hic enim homo civis Romanus eſt.*

27. *Accedens autem tribunus, dixit illi ; Dic mihi ſi tu Romanus es ? At ille dixit : Etiam.*

28. *Et reſpondit tribunus : Ego multâ ſummâ civilitatem hanc conſecutus ſum. Et Paulus ait : Ego autem & natus ſum.*

29. *Protinus ergo diſceſſerunt ab illo, qui eum torturi erant. Tribunus quoque timuit poſtquam reſcivit, quia civis Romanus eſſet, & quia alligaſſet eum.*

30. *Poſterâ autem die volens ſcire diligentiùs, qua ex cauſa accuſaretur à Judæis, ſolvit eum, & juſſit ſacerdotes convenire, & omne conſilium : & producens Paulum, ſtatuit inter illos.*

k. 23. *expl.* par terre pour ſe préparer à le lapider.
Ibid. *expl.* pour marquer qu'il meritoit d'être lapidé, ne trouvant point de pierres qu'ils puſſent lui jetter à la tête.
l. 24. *expl.* le même Lyſias.
Ibid. *lettr.* dans le camp.
l. 25. *Grec.* comme on l'eut mis en état d'être fouetté ; *ou* lorſqu'on le lioit ; *ou* lorſqu'on l'étendoit avec des cordes.
Ibid. *expl.* Paul ſe ſoucioit peu de ſa qualité de citoyen Romain, mais étant parmi des gens qui l'eſtimoient beaucoup, il ſe faiſoit reſpecter par ce qu'ils pouvoient trouver eſtimable en lui : afin qu'ils puſſent profiter des exemples qu'il leur donnoit par ſa patience. *S. Aug. Serm. Dom. in monte lib.* 1. *cap.* 19. *n.* 58. *p.* 191. *tom.* 3. *part* 2. Cet Apôtre s'étoit déja ſervi de cet expedient. *Act. ch.* 16. *v.* 37.
l. 26. *Grec.* prenez-garde à ce que vous allez faire.
l. 27. *lettr.* Dites-moi ſi vous êtes.
l. 28. *expl.* Il étoit né à Tarſe. Cette ville ayant ſuivi le parti de Ceſar, cet Empereur après avoir remporté la victoire ſur ſes competiteurs, lui accorda ce privilege de bourgeoiſie Romaine. *Plin. l.* 5. *ch.* 27. Mais depuis, l'avarice de l'Empereur Claude fit qu'on commença à vendre ce droit, au-lieu qu'on l'accordoit auparavant gratuitement. *Tacite, hiſt. liv.* 5.
l. 29. *expl.* car c'étoit un crime irremiſſible, de violer la liberté du peuple Romain dans la perſonne d'un de ſes citoyens.
l. 30. *Grec.* le Sanedrin. *Expl.* C'eſt-à-dire le Conſeil ſouverain des Juifs.
Ibid. *Le Grec ſemble ſignifier* : le vinſſent trouver.
Ibid. *lettr.* au milieu d'eux.

CHAPITRE XXIII.

Saint Paul declare ſon innocence devant les Prêtres. Le Pontife lui fait donner un ſoufflet. Il lui reproche cette injuſtice. Sachant que c'eſt le Pontife il s'excuſe. Il diviſe le Conſeil en ſe diſant Phariſien. JESUS-CHRIST *le fortifie, & lui prédit qu'il annoncera la foi à Rome. Il découvre une conjuration des Juifs contre ſa vie. Le tribun l'envoye ſûrement à Ceſarée au Preſident Felix.*

La même année 58.

1. PAul regardant fixement le Conſeil, dit *l* : Mes freres, juſqu'à cette heure je me ſuis conduit devant Dieu, en ſuivant entierement les mouvemens de ma conſcience *l*.

2. *A cette parole* ; Ananie Grand-Prêtre *l* ordonna à ceux qui étoient près de lui de le frapper ſur le viſage *l*.

3. Alors Paul lui dit : Dieu vous frappera vous-même, muraille blanchie *l*. Quoi, vous êtes aſſis ici pour me juger ſelon la loi, & cependant contre la loi vous commandez qu'on me frappe ?

4. Ceux qui étoient préſens dirent *à Paul* : Oſez-vous bien maudire le Grand-Prêtre de Dieu ?

5. Paul leur répondit : Je ne ſavois pas, mes freres, que ce fût le Grand-Prêtre *l* ; car il eſt écrit : Vous ne maudirez point le Prince du peuple *l*.

Exod. 22. 28

6. Or Paul ſachant qu'une partie *de ceux qui étoient là* étoient Sadducéens, & l'autre Phariſiens, il s'écria dans l'aſ-

1. *INtendens autem in concilium Paulus, ait : Viri fratres, ego omni conſcientiâ bonâ converſatus ſum ante Deum uſque in hodiernum diem.*

2. *Princeps autem ſacerdotum Ananias præcepit aſtantibus ſibi percutere os ejus.*

3. *Tunc Paulus dixit ad eum : Percutiet te Deus, paries dealbate. Et tu ſedens judicas me ſecundùm legem, & contra legem jubes me percuti ?*

4. *Et qui aſtabant dixerunt : Summum ſacerdotem Dei maledicis ?*

5. *Dixit autem Paulus : Neſciebam, fratres, quia princeps eſt ſacerdotum. Scriptum eſt enim : Principem populi tui non maledices.*

6. *Sciens autem Paulus, quia una pars eſſet Sadducæorum, & altera Phariſæorum, exclama-*

l. 1. *autr.* Alors Paul regarda..... & dit.
Ibid. *autr.* de telle maniere que ma conſcience ne me fait point de reproche. *Lettr.* en toute bonne conſcience, *c'eſt-à-dire*, ſans flatterie & ſans hypocriſie. Car c'étoit par ignorance, & de bonne-foi qu'il avoit perſecuté les Chrétiens, & non par une malice affectée.
l. 2. *expl.* Joſeph met un Ananie Grand-Prêtre ſous la huitiéme année de l'empire de Claude, *lib.* 20. *antiq. cap.* 3. Saint Cyprien, *Epiſt. à Cornille*, confond ce Grand-Prêtre avec Anne Grand-Prêtre, qui avoit contribué à la mort de Jeſus-Chriſt ; mais il n'y a nulle apparence par la difference du temps.
Ibid. *expl.* Peut-être parcequ'il avoit oſé parler ſans en attendre la permiſſion ; ou à cauſe du temoignage qu'il rendoit de lui-même, comme s'il eût voulu blâmer ſes accuſateurs en juſtifiant ſon innocence ; ou enfin, pour avoir manqué de reſpect à leur égard, en les traitant de freres.
Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, Hypocrites qui cachez une ame barbare ſous l'apparence d'un juge équitable. On croit que c'étoit une prophetie de ce qui arriva dix ans ou environ après à ce ſouverain Pontife, qui après avoir contribué à avancer la ruine de ſon pays par une faction puiſſante qu'il y forma, fut tué lui-même par des Juifs d'une autre faction, dont ſon propre fils étoit chef. *Joſephe liv.* 2. *de la guerre des Juifs, ch.* 17. *&* 18. Quoique S. Paul fût tout diſpoſé à preſenter l'autre joue, il jugea qu'il falloit défendre l'honneur de ſon miniſtere par cette réponſe genereuſe
l. 5. *expl.* Ce n'eſt point, comme quelques-uns diſent, en raillant, ou qu'il ne le reconnut pas pour Grand-Prêtre, parceque la loi étoit abolie ; mais c'eſt qu'en effet il ne le connoiſſoit point du-tout, ſoit pacequ'Ananie n'avoit point de marque qui le diſtinguât des autres, ſoit que l'aſſemblée ne ſe tint point dans le lieu ordinaire & dans l'ordre accoûtumé des ſéances. D'ailleurs il n'étoit venu que trois fois à Jeruſalem, & n'y avoit paru qu'en paſſant depuis ſa converſion, qui étoit arrivée vingt-quatre ans auparavant.
l. 5. *lettr.* de votre peuple.

Digitized by Google

vit in concilio : Viri fratres, ego Phariſæus ſum, filius Phariſæorum, de ſpe & reſurrectione mortuorum ego judicor.

7. *Et cùm hæc dixiſſet, facta eſt diſſenſio inter Phariſæos & Sadducæos, & ſoluta eſt multitudo.*

8. *Sadducæi enim dicunt, non eſſe reſurrectionem, neque Angelum, neque Spiritum : Phariſæi autem utraque confitentur.*

9. *Factus eſt autem clamor magnus. Et ſurgentes quidam Phariſæorum, pugnabant, dicentes : Nihil mali invenimus in homine iſto : quid ſi Spiritus locutus eſt ei, aut Angelus ?*

10. *Et cùm magna diſſenſio facta eſſet, timens tribunus ne diſcerperetur Paulus ab ipſis, juſſit milites deſcendere, & rapere eum de medio eorum, ac deducere eum in caſtra.*

11. *Sequenti autem nocte aſſiſtens ei Dominus, ait : Conſtans eſto : ſicut enim teſtificatus es de me in Jeruſalem, ſic te oportet & Romæ teſtificari.*

12. *Factâ autem die collegerunt ſe quidam ex Judæis, & devoverunt ſe dicentes : neque manducaturos, neque bibituros, donec occiderent Paulum.*

13. *Erant autem plus quàm quadraginta viri, qui hanc conjurationem fecerant :*

14. *qui acceſſerunt ad principes ſacerdotum & ſeniores, & dixerunt : Devotione devovimus nos nihil guſtaturos, donec occidamus Paulum.*

15. *Nunc ergo vos notum facite tribuno cum concilio, ut producat illum ad vos, tamquam aliquid certius cognituri de eo. Nos verò priùs quàm appropiet, parati ſumus interficere illum.*

16. *Quod cùm audiſſet filius ſororis Pauli inſidias, venit, & intravit in caſtra, nuntiavitque Paulo.*

17. *Vocans autem Paulus ad ſe unum ex Centurionibus, ait : Adoleſcentem hunc perduc ad tribunum ; habet enim aliquid indicare illi.*

18. *Et ille quidem aſſumens eum duxit ad tribunum, & ait : Vinctus Paulus rogavit me hunc adoleſcentem perducere ad te, habentem aliquid loqui tibi.*

19. *Apprehendens autem tribunus manum illius, ſeceſſit cum eo ſeorſum, & interrogavit illum : Quid eſt, quod habes indicare mihi ?*

20. *Ille autem dixit : Judæis convenit rogare te, ut craſtinâ die producas Paulum in concilium, quaſi aliquid certius inquiſituri ſint de illo :*

21. *tu verò ne credideris illis ; inſidiantur enim ei ex eis viri amplius quàm quadraginta, qui ſe devoverunt non manducare, neque bibere, donec interficiant eum : & nunc parati ſunt, expectantes promiſſum tuum.*

ſemblée : Mes freres, je ſuis Phariſien & fils de Phariſien : & c'eſt à cauſe de l'eſperance *d'une autre vie*, & de la reſurrection des morts que l'on veut me condanner *l*. *Phil. 3. 5.*

7. Paul ayant parlé de la ſorte, il s'émut une diſſenſion entre les Phariſiens & les Sadducéens, & l'aſſemblée fut diviſée *l*.

8. Car les Sadducéens diſent qu'il n'y a ni reſurrection, ni Ange, ni Eſprit *l* : au lieu que les Phariſiens reconnoiſſent l'un & l'autre. *Matt. 22. 23.*

9. Il s'éleva enſuite un grand bruit ; & quelques-uns des Phariſiens *l* conteſtoient, en diſant : Nous ne trouvons point de mal en cet homme. Que ſavons-nous ſi un Eſprit *l*, ou un Ange ne lui auroit point parlé *l* ?

10. Le tumulte s'augmentant, & le Tribun ayant peur que Paul ne fût mis en pieces *l*, il commanda qu'on fît venir des ſoldats, afin qu'ils l'enlevaſſent *l* d'entre leurs mains, & le menaſſent dans la forteresſe.

11. La nuit ſuivante le Seigneur ſe préſenta à lui, & lui dit : *Paul* ayez bon courage, car comme vous avez rendu témoignage de moi dans Jeruſalem, il faut auſſi que vous me rendiez témoignage dans Rome *l*.

12. Le jour étant venu, quelques Juifs s'étant ligués *l*, firent vœu avec ſerment & imprécation *l*, de ne manger ni boire qu'ils n'euſſent tué Paul.

13. Ils étoient plus de quarante qui avoient fait cette conjuration ;

14. & ils vinrent ſe préſenter aux Princes des Prêtres, & aux Senateurs, & leur dirent : Nous avons fait vœu avec de grandes imprecations, de ne point manger que nous n'ayons tué Paul.

15. Vous n'avez donc qu'à faire ſavoir de la part du Conſeil au Tribun, que vous le priez de faire amener demain Paul devant vous comme pour connoître plus particulierement de ſon affaire : & nous ſerons prêts pour le tuer avant qu'il arrive *l*.

16. Mais le fils de la ſœur de Paul *l* ayant appris cette conſpiration, vint & entra dans la forteresſe, & en avertit Paul.

17. Paul ayant appellé un des Centeniers, lui dit : Je vous prie de mener ce jeune homme au Tribun, car il a quelque choſe à lui dire *l*.

18. Le Centenier prit le jeune homme avec lui, & le mena au Tribun auquel il dit : Paul le priſonnier m'a prié de vous amener ce jeune-homme qui a quelque avis à vous donner *l*.

19. Le Tribun le prenant par la main, & l'ayant tiré à part, lui demanda ce qu'il avoit à lui dire *l*.

20. Ce jeune-homme lui dit : Les Juifs ont reſolu enſemble de vous prier que demain vous envoiyez Paul dans leur aſſemblée, comme s'ils vouloient connoître plus exactement de ſon affaire :

21. mais ne conſentez pas à leur demande ; car plus de quarante hommes d'entre eux lui doivent dreſſer des embûches, ayant fait vœu avec de grands ſermens, de ne manger ni boire qu'ils ne l'ayent tué : & ils ſont déja tout préparés, attendant *ſeulement* que vous leur ayez accordé ce qu'ils deſirent *l*.

℣. 6. *autr.* que l'on m'accuſe, *ou* que l'on me met en juſtice. *Expl.* Quoiqu'il y eût d'autres chefs d'accuſation contre lui, il étoit vrai que les Sadducéens lui vouloient du mal, principalement parcequ'il prêchoit la reſurrection des morts : & les Phariſiens qui croyoient la reſurrection à venir, parcequ'il ſoûtenoit que Jeſus-Chriſt étoit reſſuſcité.

℣. 7. *expl.* Quoique Dieu déteſte ceux qui ſement la diſcorde entre les freres, *Prov. c.* 6 *v.* 19. il n'y a point de mal de mettre la diviſion entre ceux qui ne s'accordent que pour faire du mal.

℣. 8. *expl.* C'eſt-à-dire, nient l'immortalité de l'ame, & qu'il puiſſe y avoir quelque eſprit vivant détaché du corps.

℣. 9. *Grec.* les Docteurs de la loi du parti des Phariſiens,

Ibid. *autr* l'Eſprit *de Dieu*, ou, *ſelon d'autres*, une ame ſéparée.

Ibid *expl.* dans cette apparition qu'il racontoit le jour précedent, *verſ.* 7. *du ch. précedent Le Grec aj.* Ne combattons point contre Dieu.

℣. 10. lettr. *ab ipſis*, par eux, *ou* qu'ils ne miſſent Paul en pieces.

Ibid. *autr.* commanda aux ſoldats de l'aller enlever.

℣. 11. *expl.* Jeſus-Chriſt lui apparoît, non pour le retirer de ſes chaînes, ou lui promettre quelques traitemens plus doux ; mais pour l'encourager à ſupporter de nouvelles fatigues. Dieu l'avoit déja préparé au voyage de Rome, comme S. Luc le rapporte. *Act. ch. 19. v.* 21.

℣. 12. *autr.* ſe liguerent, &c. *Expl.* quelques Juifs d'entre les Sadducéens.

Ibid. *expl.* contr'eux-mêmes.

℣. 15. *expl.* lorſqu'il ſera encore entre les mains des ſoldats Romains, afin qu'on ne puiſſe attribuer ce meurtre au Conſeil.

℣. 16. *expl.* Il étoit peut-être venu avec lui de l'Aſie.

℣. 17. *expl.* Quoiqu'il fût aſſûré de la protection de Dieu, il ne falloit pas neanmoins qu'il negligeât les moyens humains que ſa providence lui donnoit pour ſauver ſa vie.

℣. 18. *lettr.* quelque choſe à vous dire.

℣. 19. *lettr.* Qu'avez-vous à me dire ?

℣. 21. *lettr.* en attendant votre promeſſe. *Expl.* le mot grec peut ſignifier auſſi vos ordres.

Digitized by Google

22. Le Tribun *ayant ouï cela* renvoya le jeune-homme, & lui défendit de découvrir à perſonne qu'il lui eût donné cet avis /:

23. & ayant appellé deux Centeniers, il leur dit: Tenez prêts dès la troiſiéme heure de la nuit /, deux cents ſoldats, ſoixante & dix cavaliers, & deux cents archers / pour aller juſques à Ceſarée /.

24. Il leur ordonna auſſi d'avoir des chevaux pour monter Paul, & le mener ſûrement au Gouverneur Felix.

25. Car / il eut peur que les Juifs ne l'enlevaſſent, & ne le tuaſſent, & qu'après cela on ne l'accuſât d'avoir reçû *d'eux* de l'argent *pour le leur livrer.*

26. Il écrivit en même-temps *à Felix* en ces termes: CLAUDE / Lyſias, au très-excellent / gouverneur Felix, Salut /.

27. Les Juifs s'étant ſaiſis de cet homme, & étant ſur le point de le tuer, j'y arrivai avec des ſoldats, & le tirai de leurs mains ayant ſu qu'il étoit *citoyen* Romain.

28. Et voulant ſavoir de quel crime ils l'accuſoient, je le menai en leur Conſeil:

29. mais j'ai trouvé qu'il n'étoit accuſé que de certaines choſes qui regardent leur loi /, ſans qu'il y eût en lui aucun crime qui fût digne de mort, ou de priſon.

30. Et ſur l'avis qu'on m'a donné d'une entrepriſe que les Juifs avoient formée pour le tuer, je vous l'ai envoyé / ayant auſſi commandé à ſes accuſateurs d'aller propoſer devant vous ce qu'ils ont à dire contre lui. Adieu.

31. Les ſoldats donc pour executer l'ordre qu'ils avoient reçû, prirent Paul avec eux, & le menerent la nuit à Antipatride /.

32. Et le lendemain ils s'en retournerent à la forteresſe, l'ayant laiſſé entre les mains des cavaliers /;

33. qui étant arrivés à Ceſarée, rendirent la lettre au Gouverneur /, & lui préſenterent Paul.

34. Le Gouverneur l'ayant lue, s'enquit de quelle province étoit Paul; & ayant appris qu'il étoit de Cilicie,

35. Il lui dit: Je vous entendrai quand vos accuſateurs ſeront venus; & il commanda qu'on le gardât au palais d'Herode /.

22. *Tribunus igitur dimiſit adoleſcentem, præcipiens ne cui loqueretur, quoniam hæc nota ſibi feciſſet.*

23. *Et vocatis duobus Centurionibus, dixit illis: Parate milites ducentos, ut eant uſque Cæſaream, & equites ſeptuaginta, & lancearios ducentos, à tertia hora noctis:*

24. *& jumenta præparate, ut imponentes Paulum, ſalvum perducerent ad Felicem præſidem.*

25. (*Timuit enim ne fortè raperent eum Judæi, & occiderent, & ipſe poſtea calumniam ſuſtineret, tamquam acceſturus pecuniam.*)

26. *ſcribens Epiſtolam continentem hæc:* CLAUDIUS *Lyſias optimo præſidi, Felici, ſalutem.*

27. *Virum hunc comprehenſum à Judæis, & incipientem interfici ab eis, ſuperveniens cum exercitu eripui, cognito quia Romanus eſt:*

28. *volenſque ſcire cauſam, quam objiciebant illi, deduxi eum in concilium eorum.*

29. *Quem inveni accuſari de quæſtionibus legis ipſorum, nihil verò dignum morte aut vinculis habentem criminis.*

30. *Et cùm mihi perlatum eſſet de inſidiis, quas paraverant illi, miſi eum ad te, denuntians & accuſatoribus ut dicant apud te. Vale.*

31. *Milites ergo ſecundùm præceptum ſibi, aſſumentes Paulum, duxerunt per noctem in Antipatridem.*

32. *Et poſterâ die dimiſſis equitibus ut cum eo irent, reverſi ſunt ad caſtra.*

33. *Qui cùm veniſſent Cæſaream, & tradidiſſent epiſtolam præſidi, ſtatuerunt ante illum & Paulum.*

34. *Cùm legiſſet autem, & interrogaſſet de qua provincia eſſet, & cognoſcens quia de Cilicia;*

35. *Audiam te, inquit, cùm accuſatores tui venerint. Juſſitque in prætorio Herodis cuſtodiri eum.*

℣. 22. *expl.* depeur qu'ils ne priſſent de nouvelles meſures pour ſe défaire de Paul: il ne penſa qu'à prévenir la requête qu'ils devoient lui faire le lendemain.

℣. 23. *expl.* ſur les neuf ou dix heures du ſoir: car cette troiſiéme heure, ſelon l'uſage des Juifs, étoit celle qui finiſſoit la premiere partie de la nuit, qui comme le jour ſe diviſoit en douze heures, & en quatre parties chacune de trois heures, dont la premiere commençoit au coucher du ſoleil.

Ibid. *lettr.* deux cens lances. *Astr.* porteurs de lances.

Ibid. *expl.* de la Paleſtine, où le Gouverneur Felix faiſoit ſa reſidence. Par le verſet 31. ci-après, il paroît que les quatre cens ſoldats ne le conduiſirent que juſques à Antipatride à ſeize lieues de Jeruſalem, & revinrent enſuite, le laiſſant entre les mains de ſoixante-dix cavaliers pour le conduire à Ceſarée.

℣. 25. Ce verſet qui n'eſt pas dans le Grec, paroît s'être gliſſé de la marge dans le texte de la Vulgate.

℣. 26. *expl.* On croit que ce Lyſias étoit grec, comme le nom l'inſinue, & qu'il avoit reçû le ſurnom de Claude, lorſqu'il acheta le privilege de citoyen Romain. *Voyez v. 28. du ch. précedent.*

Ibid. *expl.* ainſi porte le Grec.

Ibid. *Grec.* joie.

℣. 29. *expl.* ſur certaines queſtions de leur loi, dont ils diſputoient entr'eux.

℣. 30. *Grec.* à l'heure-même.

℣. 31. *expl.* ville maritime de la Paleſtine, qu'Herode avoit fait bâtir en l'honneur d'Antipatre ſon pere, éloignée de Jeruſalem d'environ ſeize lieues. Ainſi il falloit que tous ces ſoldats fuſſent montés auſſi-bien que Paul.

℣. 32. *expl.* Les quatre cens ſoldats de pied remirent aux cavaliers le ſoin de le conduire à Ceſarée: parcequ'il n'y avoit plus rien à craindre de la part des Juifs, & qu'ainſi on n'avoit plus beſoin d'une ſi grande eſcorte.

℣. 33. *expl.* Ce Gouverneur étoit frere de Pallas grand favori de l'Empereur Claude, & c'étoit par ſa recommandation qu'il avoit eu le gouvernement de la Judée, dont ſon avarice, ſa cruauté, & tous ſes autres vices joints à la baſſeſſe de ſa naiſſance le rendoient très-indigne.

℣. 35. *expl.* Qu'Herode avoit fait bâtir avec une magnificence vraiment royale.

CHAPITRE XXIV.

Saint Paul eſt accuſé devant Felix par l'Avocat des Juifs. Il nie les faits qu'on lui impoſe. Il ſe declare néanmoins Chretien. Felix & ſa femme l'entendent parler de la foi. Ses diſcours ſur la chaſteté, ſur la juſtice & ſur le dernier Jugement, les font trembler. Porcius Feſtus ſuccede à Felix.

La même année 58.

1. CInq jours après / Ananie Grand-Prêtre deſcendit *à Ceſarée*, avec quelques Senateurs /, & un certain Orateur / nommé Tertulle, qui ſe rendirent accuſateurs de Paul devant le Gouverneur.

2. Et Paul ayant été appellé, Tertulle commença de l'accu-

1. *POſt quinque autem dies deſcendit princeps ſacerdotum, Ananias, cum ſenioribus quibuſdam, & Tertullo quodam oratore, qui adierunt præſidem adverſus Paulum.*

2. *Et citato Paulo cœpit accuſare Tertullus, di-*

℣. 1. *expl.* que Paul eut été pris dans le temple, & douze depuis qu'il fut venu à Jeruſalem.

Ibid. *expl.* ſur l'avis que le Tribun leur avoit donné, qu'il avoit renvoyé à Felix l'affaire de Paul.

Ibid. *expl.* Romain, pour plaider, diſent quelques-uns, en Latin devant ce Gouverneur Romain, ſoit pour honorer la langue de l'Empire, ou parceque ce Gouverneur ne ſavoit pas la langue des Juifs. On n'eſt pas aſſûré neanmoins ſi la cauſe fut plaidée en Grec ou en Latin.

Digitized by Google

cens : Cum in multa pace agamus per te, & multa corrigantur per tuam providentiam ;

3. *semper & ubique suscipimus optime Felix, cum omni gratiarum actione.*

4. *Ne diutiùs autem te protraham, oro, breviter audias nos pro tua clementia.*

5. *Invenimus hunc hominem pestiferum, & concitantem seditiones omnibus Judæis in universo orbe, & auctorem seditionis sectæ Nazarenorum :*

6. *qui etiam templum violare conatus est, quem & apprehensum voluimus secundum legem nostram judicare.*

7. *Superveniens autem tribunus Lysias, cum vi magna eripuit eum de manibus nostris,*

8. *jubens accusatores ejus ad te venire : à quo poteris ipse judicans, de omnibus istis cognoscere, de quibus nos accusamus eum.*

9. *Adjecerunt autem & Judæi, dicentes hæc ita se habere.*

10. *Respondit autem Paulus, (annuente sibi Præside dicere :) Ex multis annis te esse judicem genti huic sciens, bono animo pro me satisfaciam.*

11. *Potes enim cognoscere quia non plus sunt mihi dies, quam duodecim, ex quo ascendi adorare in Jerusalem,*

12. *& neque in templo invenerunt me cum aliquo disputantem, aut concursum facientem turbæ, neque in synagogis,*

13. *neque in civitate, neque probare possunt tibi de quibus nunc me accusant.*

14. *Confiteor autem hoc tibi, quòd secundum sectam, quam dicunt hæresim, sic deservio Patri, & Deo meo, credens omnibus, quæ in Lege & Prophetis scripta sunt :*

15. *spem habens in Deum, quam & hi ipsi expectant, resurrectionem futuram justorum, & iniquorum.*

16. *In hoc & ipse studeo sine offendiculo conscientiam habere ad Deum, & ad homines semper.*

17. *Post annos autem plures eleemosynas facturus in gentem meam, veni, & oblationes, & vota.*

18. *In quibus invenerunt me purificatum in templo, non cum turba, neque cum tumultu.*

ser, en ces termes : Comme c'est par vous, très-excellent Felix, que nous jouissons d'une profonde paix, & plusieurs ordres très-salutaires *à ce peuple* ayant été établis par votre sage prévoyance //,

3. nous le reconnoissons en toutes rencontres, & en tous lieux, & nous vous en rendons de très-humbles actions de graces.

4. Mais ne voulant pas vous arrêter long-temps, je vous prie d'écouter avec votre équité ordinaire ce que nous avons à vous dire en peu de paroles.

5. Nous avons trouvé cet homme qui est une peste publique qui met dans tout l'univers la division, & le trouble parmi tous les Juifs, & qui est le chef de la secte séditieuse des Nazaréens //:

6. qui a même attenté de profaner le temple //: de sorte que nous nous étions saisis de lui, & le voulions juger selon notre loi //; *Supr. 25. 29.*

7. mais le tribun Lysias étant survenu, nous l'a arraché d'entre le mains avec grande violence //,

8. ordonnant que les accusateurs viendroient comparoître devant vous, & vous pourrez vous-même en l'interrogeant // reconnoître la verité de toutes les choses dont nous l'accusons.

9. Les Juifs ajoûterent // que tout cela étoit veritable.

10. (Mais le Gouverneur ayant fait signe à Paul de parler,) il le fit de cette sorte : j'entreprendrai avec d'autant plus de confiance de me justifier devant vous, que je sai qu'il y a plusieurs années que vous gouvernez cette province //.

11. Car il vous est aisé de savoir // qu'il n'y a pas plus de douze jours // que je suis venu à Jerusalem pour adorer *Dieu :* *Supr. 21. 26.*

12. & ils ne m'ont point trouvé disputant avec personne, ni amassant le peuple, soit dans le temple, soit dans les synagogues,

13. soit dans la ville : & ils ne sauroient prouver // aucun des chefs dont ils m'accusent maintenant.

14. Il est vrai, & je le reconnois devant vous, que selon cette secte //, qu'ils appellent heresie, je sers le Dieu de nos peres //, croyant toutes les choses qui sont écrites dans la loi & dans les Prophetes //:

15. esperant en Dieu, comme ils l'esperent eux-mêmes, que tous les hommes justes & injustes ressusciteront un jour //.

16. C'est pourquoi je travaille incessamment à conserver ma conscience exemte de reproche devant Dieu & devant les hommes.

17. Mais étant venu, après plusieurs années //, pour faire des aumônes à ma nation //, & rendre *à Dieu* mes offrandes & mes vœux //;

18. lorsque j'étois *encore* dans ces exercices *de religion*, ils m'ont trouvé purifié dans le temple sans amas de peuple & sans tumulte. *Supr. 21. 26.*

℣. 2. *expl.* Cet éloge, quoique faux, avoit neanmoins quelqu'apparence de verité ; car il avoit pris par adresse un certain Eleazar chef d'un parti de voleurs, & appaisé le tumulte qu'avoit excité cet imposteur Egyptien dont il est parlé *ch.* 21. *v.* 38. *ci dessus*, *& voyez Joseph lib.* 2. *de bello Judaïco cap.* 22. Mais d'ailleurs il exerçoit dans son Gouvernement tant de cruautés & d'injustices, qu'on fut contraint de le rappeller, & qu'il ne put éviter sa condannation que par le grand credit de Pallas son frere.

℣. 5. *expl.* C'est-à-dire, des Chrétiens, que les Juifs appelloient Nazaréens par mépris, à cause de Jesus de Nazareth, & du titre de la croix, où Pilate avoit marqué cette qualité.

℣ 6. *expl.* en y introduisant un Gentil nommé Trophime. *Voyez v.* 28. *& 29. du ch.* 21. *ci-dessus.*

Ibid. *expl.* C'étoit un mensonge évident, puisqu'ils ne pensoient qu'à le tuer par voie de fait : & c'est pour cela que le Tribun Lysias le leur avoit arraché. Mais leur dessein etoit de persuader Felix de renvoyer Paul à leur jugement.

℣. 7. *expl.* C'étoit une espece de recrimination contre Lysias, qui dans sa lettre à Felix, avoit accusé les Juifs *v.* 27. *du ch. précedent*, d'avoir dressé des embûches à Paul pour l'enlever à la justice des Romains, & le tuer sans aucune forme de justice.

℣. 8. *expl.* C'est-à-dire, l'accusé ; ou plutôt, Lysias : car ces termes *à quo*, se peuvent entendre de l'un ou de l'autre. Quelques-uns sur le rapport de quelques MSS. croient qu'il faut lire *à quibus*, & rapporter ce plurier aux accusateurs, qui assûrent immediatement apres, que leur Avocat n'a rien avancé qui ne fût vrai.

℣. 9. *antr.* Les Juifs appuyerent *ce discours*, en assûrant que, &c.

℣. 10. *expl.* qu'ainsi il pouvoit connoître mieux que personne le genie de ce peuple prompt à se porter aux seditions & aux entreprises temeraires, à quoi les engageoit le zele indiscret qu'ils avoient pour leur loi. Felix avoit été pendant neuf ans Gouverneur de la Samarie, & il étoit dans la sixiéme année de son gouvernement de la Judée.

℣. 11. *expl.* en interrogeant les témoins.

Ibid. *expl.* dont il faloit retrancher les cinq jours qui s'étoient passés depuis sa captivité : il avoit passé les autres à accomplir dans le temple un vœu qu'il avoit fait, & qu'ainsi il ne pouvoit pas avoir fait en si peu de temps les crimes dont ils l'accusoient.

℣. 13. *lettr.* devant vous.

℣. 14. *Grec.* cette voie, qu'ils appellent une secte ; *c'est-à-dire*, la Religion chrétienne. *Voyez le v.* 4. *ch* 22 *ci dessus.*

Ibid. *lettr.* Dieu mon Pere ; mais on a suivi le Grec dans la version.

Ibid. *expl.* & en cela il suivoit les sentimens des Pharisiens & du commun des Juifs, & non pas des Sadducéens qui ne recevoient, selon plusieurs Auteurs, que les cinq livres de Moïse.

℣. 15. *expl.* C'étoit la doctrine commune des Juifs, les Sadducéens qui la nioient, étoient regardés comme de heretiques.

℣. 17. *expl.* Il y avoit au moins environ six ans que Paul n'étoit venu à Jerusalem, encore faut-il supposer que ces mots du vers. 22. du ch. 18. *il salua l'Eglise*, signifient qu'il alla à Jerusalem, sans quoi il auroit été neuf années sans y aller. *Voyez la* 2. *note sur ce lieu.*

Ibid. *expl.* Il parle des quêtes qu'il avoit ordonnées par toute la Grece, & dont il s'étoit rendu le porteur. *Voyez Act. ch.* 11. *v.* 29. 1. *Cor. ch.* 16. *v.* 1. *& suiv. &* 2 *Cor. ch.* 8. *v.* 2. *&* 3.

Ibid. *expl.* C'étoit le vœu qu'il fit à Cenchrée, *Act. ch.* 18. *v.* 18.

Digitized by Google

19. Et ce ſont ℣ certains Juifs d'Aſie, qui devoient comparoître devant vous, & ſe rendre accuſateurs, s'ils avoient quelque choſe à dire contre moi.

20. Mais que ceux-ci mêmes declarent s'ils m'ont trouvé coupable de quoi que ce ſoit, lorſque j'ai comparu dans *leur* aſſemblée:

21. ſi ce n'eſt qu'*on me veuille faire un crime* de cette parole
Supr. 23. 6. que j'ai dite hautement en leur préſence: C'eſt à cauſe de la reſurrection des morts que vous me voulez condanner aujourd'hui.

22. Felix *ayant oui tous ces diſcours* ℣ les remit à une autre fois, en diſant: Lorſque je me ſerai plus exactement informé de cette ſecte ℣, & que le tribun Lyſias ſera venu *de Jeruſalem*, je jugerai de votre affaire ℣.

23. Il commanda enſuite à un Centenier de garder Paul, mais en le tenant moins reſſerré ℣, & ſans empêcher aucun des ſiens de le ſervir ℣.

24. Quelques jours après Felix étant revenu *à Ceſarée* avec Druſille ſa femme, qui étoit Juive ℣, fit venir Paul, & il écouta ce qu'il lui dit de la foi en JESUS-CHRIST.

25. Mais comme Paul lui parloit de la juſtice, de la chaſteté, & du jugement à venir, Felix en fut effrayé ℣, & lui dit: C'eſt aſſez pour cette heure, retirez-vous, quand j'aurai le temps je vous manderai.

26 Et parcequ'il eſperoit que Paul lui donneroit de l'argent ℣, il l'envoyoit querir ſouvent, & il s'entretenoit avec lui.

L'an 60. 27. Deux ans ℣ s'étant paſſés, Felix eut pour ſucceſſeur Porcius Feſtus; & voulant obliger les Juifs ℣, il laiſſa Paul en priſon.

19. *Quidam autem ex Aſia Judæi, quos oportebat apud te præſto eſſe, & accuſare ſi quid haberent adverſum me:*

20. *aut hi ipſi dicant ſi quid invenerunt in me iniquitatis, cum ſtem in concilio,*

21. *niſi de una hac ſolummodo voce, qua clamavi inter eos ſtans: Quoniam de reſurrectione mortuorum ego judicor hodie à vobis.*

22. *Diſtulit autem illos Felix, certiſſimè ſciens de via hac, dicens: Cum tribunus Lyſias deſcenderit, audiam vos.*

23. *Juſſitque Centurioni cuſtodire eum, & habere requiem, nec quemquam de ſuis prohibere miniſtrare ei.*

24. *Poſt aliquot autem dies veniens Felix cum Druſilla uxore ſua, quæ erat Judæa, vocavit Paulum, & audivit ab eo fidem, quæ eſt in Chriſtum Jeſum.*

25. *Diſputante autem illo de juſtitia, & caſtitate, & de judicio futuro, tremefactus Felix reſpondit: Quod nunc attinet, vade: tempore autem opportuno accerſam te:*

26. *ſimul & ſperans, quòd pecunia ei daretur à Paulo, propter quod & frequenter accerſens eum, loquebatur cum eo.*

27. *Biennio autem expleto, accepit ſucceſſorem Felix Porcium Feſtum. Volens autem gratiam præſtare Judæis Felix, reliquit Paulum vinctum.*

℣. 19. *expl.* Ceux qui m'y ont trouvé ſont, &c. *ou bien*, il veut dire, que s'il y avoit eu quelque tumulte, il n'en étoit pas la cauſe, mais que c'étoient certains Juifs d'Aſie qui étoient ſes premiers accuſateurs, *voyez v. 27. ch. 21. ci-deſſus*, & qui ſe défioient de la bonté de leur cauſe, puiſqu'ils ne paroiſſoient pas à ce tribunal: car ceux qui étoient là préſens étoient ceux du Conſeil, devant leſquels il avoit paru, qui ne pouvoient être ni témoins contre lui, ni ſes juges alors. *Voyez le verſ. ſuiv.*

℣. 22. *expl.* Ceci eſt dans le Grec.

Ibid. *lettr.* Felix les remit à une autre fois, ſachant très-bien ce que c'étoit que cette voie *ou* ſecte. *Autr.* Comme Felix ſavoit très-bien ce que c'étoit que cette voie, (*ou* que les Nazaréens) il les remit à une autre fois en leur diſant: Lorſque le Tribun, &c. *Autr.* Felix pour être tout-à-fait informé de ce qui concerne cette Religion les remit à une autre fois, en diſant: Lorſque..... je connoîtrai de votre affaire. *Autr.* connoiſſant bien tout le fin de cette intrigue, ou voulant démêler plus profondément cette intrigue. C'eſt le ſens que ſaint Chryſoſtome donne à ces paroles. *Homil.* 51.

Ibid. *lettr.* Je vous entendrai. *Expl.* il jugea bien que Paul étoit innocent; mais il ne vouloit pas mécontenter les Juifs. D'ailleurs, il avoit remarqué que ſaint Paul avoit dit qu'il avoit apporté de l'argent pour le diſtribuer aux pauvres, il crut qu'il lui en pourroit bien tomber quelque partie entre les mains.

℣. 23. *lettr.* lui donnant du repos.

Ibid. *Grec. aj.* ou de le viſiter.

℣. 24. *expl.* Elle étoit fille d'Herode-Agrippa, qui fit trancher la tête à ſaint Jacque, & ſœur du jeune Agrippa, dont il eſt fait mention au *ch. ſuivant v.* 13.

℣. 25. *expl.* L'Apôtre fut bien aiſe d'avoir occaſion de les inſtruire ſur leurs principaux devoirs, pour les exciter à la pénitence. Il leur parla ſur la juſtice au mépris de laquelle Félix avoit commis tant d'injuſtices; ſur la chaſteté qu'il violoit par un adultere public, puis Druſile ayant épouſé Azize Roi d'Emeſe, il employa juſqu'à l'art magique pour la débaucher; en ſorte qu'elle quitta ſon mari & ſa Religion pour l'épouſer, *Joſeph lib. 20. antiq. cap. 5. p. 693.* ſur le jugement dernier qui devoit tirer vengeance de tous ces crimes.

℣. 26. *Grec. aj.* afin qu'il le mît en liberté. *Expl.* Il préſumoit qu'étant fort conſideré dans ſa ſecte, il trouveroit bien des amis qui s'emploieroient pour le délivrer, d'autant que ſaint Paul lui avoit dit en paſſant, *v. 17. ci-deſſus*, qu'il étoit venu à Jeruſalem chargé d'aumônes pour diſtribuer aux pauvres de ſa nation. Tertullien *lib. de fuga cap. 12.* dit que Felix avoit fait en ſecret à cet Apôtre la propoſition de ſe racheter, mais que Paul n'avoit pas cru que cela lui fût permis.

℣. 27. *expl.* de la captivité de Paul. Quelques-uns diſent du gouvernement de Felix; mais il paroît par ce qui eſt dit au *v. 10. ci-deſſus*, qu'il y avoit un plus long temps que Felix gouvernoit la Judée. *Voyez la note ſur cet endroit.* D'autres prétendent que ces deux années ont rapport aux deux premieres années de l'empire de Neron, auquel temps cet Empereur revoqua Felix, & envoya Porcius Feſtus en ſa place.

Ibid. *expl.* Il voulut un peu adoucir leur haine & moderer les plaintes & les pourſuites qu'ils avoient déja faites contre lui auprès de Neron. Ce qui n'empêcha pas que pluſieurs d'entr'eux n'allaſſent l'accuſer à Rome, & il ne put éviter le ſupplice que par le moyen de Pallas ſon frere, qui poſſedoit encore de grandes richeſſes, quoiqu'il eût perdu ſon credit dès la premiere année de cet Empereur.

CHAPITRE XXV.

Feſtus refuſe de renvoyer ſaint Paul à Jeruſalem. Il entend à Ceſarée ſes accuſateurs & ſa défenſe. Il lui donne l'option d'être jugé à Ieruſalem. Saint Paul appelle à Ceſar. Le Roi Agrippa deſire l'entendre. Feſtus le fait amener devant lui.

La même année 60. 1. FEſtus étant donc arrivé dans la province, vint trois jours après de Ceſarée à Jeruſalem ℣.

2. Et les Princes des Prêtres ℣ avec les premiers d'entre les Juifs le vinrent trouver, pour accuſer Paul devant lui;

3. & ils lui demandoient comme une grace, qu'il le fit venir à Jeruſalem ℣, leur deſſein étant de le faire aſſaſſiner par des gens qu'ils avoient diſpoſés dans le chemin.

4. Mais Feſtus *leur* répondit que Paul étoit en priſon à Ceſarée où il iroit dans peu de jours ℣.

1. *FEſtus ergo cùm veniſſet in provinciam, poſt triduum aſcendit Jeroſolymam à Ceſarea.*

2. *Adieruntque eum principes ſacerdotum, & primi Judæorum adverſus Paulum, & rogabant eum,*

3. *poſtulantes gratiam adverſus eum, ut juberet perduci eum in Jeruſalem, inſidias tendentes ut interficerent eum in via,*

4. *Feſtus autem reſpondit ſervari Paulum in Cæſarea: ſe autem maturius profecturum.*

℣. 1. *expl.* pour prendre poſſeſſion de ſon gouvernement dans cette capitale de la Judée.

℣. 2. Grec. Le Grand-Prêtre. *Expl* Iſmaël ſucceſſeur d'Ananie.

℣. 3. *expl.* Comme pour terminer ſa cauſe au même tribunal où elle avoit commencé. Il paroît par le verſ. 15. qu'ils ne lui firent cette demande qu'après qu'il leur eut refuſé de le condanner à mort ſans forme de procès.

℣. 4. *expl.* Les Romains avoient établi cette ville la capitale de la province & le ſejour des Gouverneurs.

5. *Qui*

Digitized by Google

5. *Qui ergo in vobis (ait) potentes sunt, descendentes simul, si quod est in viro crimen, accusent eum.*

6. *Demoratus autem inter eos dies non amplius quàm octo, aut decem, descendit Cæsaream, & alterâ die sedit pro tribunali, & jussit Paulum adduci.*

7. *Qui cùm perductus esset, circumsteterunt eum, qui ab Jerosolyma descenderant Judæi, multas & graves causas objicientes, quas non poterant probare.*

8. *Paulo rationem reddente: Quoniam neque in legem Judæorum, neque in templum, neque in Cæsarem quidquam peccavi.*

9 *Festus autem volens gratiam præstare Judæis, respondens Paulo, dixit: Vis Jerosolymam ascendere, & ibi de his judicari apud me.*

10. *Dixit autem Paulus: Ad tribunal Cæsaris sto, ibi me oportet judicari: Judæis non nocui, sicut tu melius nosti.*

11. *Si enim nocui, aut dignum morte aliquid feci, non recuso mori: si verò nihil est eorum, quæ hi accusant me, nemo potest me illis donare. Cæsarem appello.*

12. *Tunc Festus cum concilio locutus, respondit: Cæsarem appellasti? ad Cæsarem ibis.*

13. *Et cum dies aliquot transacti essent, Agrippa Rex & Bernice descenderunt Cæsaream, ad salutandum Festum.*

14. *Et cum dies plures ibi demorarentur, Festus Regi indicavit de Paulo, dicens: Vir quidam est derelictus à Felice vinctus,*

15. *de quo cum essem Jerosolymis, adierunt me principes sacerdotum, & seniores Judæorum, postulantes adversus illum damnationem.*

16. *Ad quos respondi: Quia non est Romanis consuetudo damnare aliquem hominem, priùs quàm is, qui accusatur: præsentes habeat accusatores, locumque defendendi accipiat ad abluenda crimina.*

17. *Cum ergo huc convenissent, sine ulla dilatione, sequenti die sedens pro tribunali, jussit adduci virum.*

18. *De quo, cum stetissent accusatores, nullam causam deferebant, de quibus ego suspicabar malum:*

19. *quæstiones verò quasdam de sua superstitione habebant adversus eum, & de quodam Jesu defuncto, quem affirmabat Paulus vivere.*

20. *Hæsitans autem ego de hujusmodi quæstione, dicebam si vellet ire Jerosolymam, & ibi judicari de istis.*

21. *Paulo autem appellante ut servaretur ad*

5. Que les principaux d'entre vous, leur dit-il, y viennent avec moi ℓ; & si cet homme a commis quelque crime, qu'ils l'en accusent.

6. Ayant demeuré à Jerusalem huit ou dix jours au plus ℓ, il revint à Cesarée: & le lendemain s'étant assis sur le tribunal, il commanda qu'on amenât Paul.

7. Et comme on l'eut amené, les Juifs qui étoient venus de Jerusalem se présenterent tous autour *du tribunal* ℓ, accusant Paul de plusieurs grands crimes, dont ils ne pouvoient apporter aucune preuve.

8. Et Paul se défendoit en disant: Je n'ai rien fait, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre Cesar.

9. Mais Festus étant bien-aise de favoriser les Juifs, dit à Paul: Voulez-vous venir à Jerusalem, & y être jugé devant moi sur les choses dont on vous accuse ℓ?

10. Paul lui répondit: Me voici devant le tribunal de Cesar ℓ, c'est-là où il faut que je sois jugé ℓ; je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme vous-même le savez fort bien.

11. Que s'il se trouve que je leur aye fait quelque tort, ou que j'aye commis quelque crime digne de mort, je ne refuse pas de mourir: mais s'il n'y a rien de veritable dans toutes les accusations qu'ils font contre moi, personne ne me peut livrer entre leurs mains: J'en appelle à Cesar ℓ.

12. Alors Festus, après en avoir conferé avec son Conseil, répondit: Vous avez appellé à Cesar, vous irez devant Cesar ℓ.

13. Quelques jours après le Roi Agrippa & Berenice ℓ vinrent à Cesarée pour saluer Festus.

14. Et comme ils y demeurerent assez long-temps, Festus parla au Roi *de l'affaire* de Paul, en lui disant: Il y a ici un homme que Felix a laissé prisonnier;

15. que les Princes des Prêtres & les Senateurs des Juifs vinrent accuser devant moi lorsque j'étois à Jerusalem, me demandant que je le condannasse *à la mort.*

16. Mais je leur répondis: Que ce n'étoit point la coûtume des Romains de condanner un homme ℓ, avant que l'accusé ait ses accusateurs présens devant lui, & qu'on lui ait donné la liberté de se justifier du crime ℓ dont on l'accuse ℓ.

17. Après qu'ils furent venus ici, je m'assis dès le lendemain sur le tribunal, ne voulant point differer cette affaire, & je commandai que cet homme fût amené.

18. Ses accusateurs étant devant lui, ne lui reprocherent aucun des crimes dont je m'étois attendu ℓ *qu'ils l'accuseroient:*

19. mais ils avoient seulement je ne sai quelle dispute avec lui touchant leur superstition ℓ, & un certain JESUS mort, que Paul assûroit être vivant ℓ.

20. Ne sachant donc quelle resolution je devois prendre sur cette affaire, je lui demandai s'il vouloit bien aller à Jerusalem, pour y être jugé sur les points dont on l'accusoit ℓ.

21. Mais Paul en ayant appellé, & voulant que sa cause

℣. 5. *autr.* Que ceux donc, leur dit-il, qui pourront venir avec moi y viennent: *ou*, Que ceux qui pourront l'accuser, &c.

℣. 6. *Grec.* plus de dix jours.

℣. 7. autr. *de Paul*, l'accusant de. *Autr.* l'environnerent, l'accusant, Ce qui fait l'équivoque, c'est le pronom *eum*, qui ne se trouve point dans le Grec.

℣. 9. *expl.* Paul étant citoyen Romain, on ne pouvoit selon les loix Romaines, le contraindre de répondre à aucun Juge de province. *Synops.*

℣. 10 *autr.* Cela pouvoit signifier: *Je veux paroître devant le tribunal de Cesar.* Comme en effet il le dit au verset suivant.

Ibid. *expl.* & non devant le Sanedrin, qui étoit sa partie.

℣. 11. *expl.* Paul fut dans la necessité d'appeller à l'Empereur, pour n'être pas livré entre les mains des Juifs, qui apparemment avoient gagné Festus pour l'abandonner à leur discretion, quoiqu'il reconnût son innocence, comme saint Paul lui-même semble le lui reprocher.

℣. 12. *expl.* Cette sentence d'appel ôta aux Juifs toute esperance de pouvoir nuire à saint Paul.

℣. 13. *expl.* Agrippa & sa sœur Berenice, aussi-bien que Drusille femme de Felix, étoient tous trois enfans du premier Agrippa, qui ayant fait trancher la tête à saint Jacque, avoit aussi fait mettre saint Pierre en prison. *Voyez ci dessus ch.* 12. *v.* 1.

℣. 16. *Grec.* d'abandonner un homme *à ses ennemis* pour le faire mourir.

Ibid. *lettr.* des crimes.

Ibid. *expl.* Cette coutume est une regle du droit naturel.

℣. 18. *autr.* que je m'étois imaginé.

℣. 19. *expl.* Les Romains appelloient la religion Judaïque, *une superstition*, principalement à cause de l'observance du sabbat & de l'abstinence de chair de pourceau, & de mille autres pratiques singulieres. *From.* Festus ne fait point difficulté de parler ainsi avec mépris de la religion d'Agrippa, même en sa présence, ce qui fait voir le peu de cas que les Gouverneurs faisoient des Rois dans les provinces.

Ibid. *expl.* Il paroît par ce recit, que S. Paul ne s'en étoit pas tenu comme auparavant, à la these generale de la resurrection; mais qu'il entra dans les preuves de la Religion chrétienne, ce qui reünit aisément les Pharisiens & les Sadducéens contre lui. Festus parle de Jesus-Christ avec mépris, parceque ces Gouverneurs de provinces ne croyoient pas qu'il fût digne d'eux de savoir ce que c'étoit, ou plutôt parcequ'ils ne le meritoient pas.

℣. 20. *expl.* Il déguise le mauvais dessein qu'il enfermoit sous cette proposition; car il est évident par son procedé, que ce n'étoit que pour favoriser les Juifs qu'il vouloit le transferer à Jerusalem, & le livrer à leur vengeance. *Voyez le v.* 9 *ci-dessus.*

Digitized by Google

fût reservée à la connoissance d'Auguste ℣, j'ai ordonné qu'on le gardât jusqu'à ce que je l'envoyasse à Cesar.

22. Agrippa dit à Festus : Il y a déja du temps que j'ai envie d'entendre parler cet homme ℣. Vous l'entendrez demain, répondit Festus.

23. Le lendemain donc Agrippa & Berenice vinrent avec grande pompe, & étant entrés dans la sale des audiences avec les Tribuns & les principaux de la ville, Paul fut amené par le commandement de Festus.

24. Et Festus dit *à Agrippa :* O Roi Agrippa, & vous tous qui êtes ici présens avec nous, vous voyez cet homme contre lequel tout le peuple Juif m'est venu trouver dans Jerusalem ℣, me representant avec de grandes instances & de grands cris, qu'il n'étoit pas juste de le laisser vivre plus longtemps.

25. Cependant j'ai trouvé qu'il n'avoit rien fait qui fût digne de mort ℣; & comme lui-même a appellé à Auguste, j'ai resolu de le lui envoyer.

26. Mais parceque je n'ai rien de certain à en écrire à l'Empereur, je l'ai fait venir devant cette assemblée, & principalement devant vous, ô Roi Agripga ℣; afin qu'après avoir examiné son affaire ℣ je sache ce que j'en dois écrire.

27. Car il me semble qu'il n'y a point d'apparence d'envoyer un prisonnier, sans marquer en même-temps quels sont les crimes dont on l'accuse.

Augusti cognitionem, jussi servari eum, donec mittam eum ad Cæsarem.

22. *Agrippa autem dixit ad Festum : Volebam & ipse hominem audire. Cras, inquit, audies eum.*

23. *Alterâ autem die cum venisset Agrippa, & Bernice cum multa ambitione, & introissent in auditorium cum tribunis, & viris principalibus civitatis, jubente Festo, adductus est Paulus.*

24. *Et dicit Festus : Agrippa Rex, & omnes, qui simul adestis nobiscum viri, videtis hunc, de quo omnis multitudo Judæorum interpellavit me Jerosolymis, petentes & acclamantes non oportere eum vivere amplius.*

25. *Ego verò comperi nihil dignum morte eum admisisse. Ipso autem hoc appellante ad Augustum, judicavi mittere.*

26. *De quo quid certum scribam domino, non habeo. Propter quod produxi eum ad vos, & maximè ad te Rex Agrippa, ut interrogatione factâ habeam quid scribam.*

27. *Sine ratione enim mihi videtur mittere vinctum, & causas ejus non significare.*

℣. 21. *expl.* Nom commun à tous les Empereurs, aussi-bien que celui de Cesar, parceque ç'avoit été celui des deux premiers : c'étoit alors Neron.

℣. 22. *lettr.* Je souhaitois aussi moi-même d'entendre parler cet homme.

℣. 24. *Grec aj.* & ici.

℣. 25. *expl.* Car les Juifs n'avoient pû soûtenir leurs accusations par de bonnes preuves.

℣. 26. *expl.* qui étoit instruit en ces sortes de questions.

Ibid. *lettr.* après l'avoir interrogé.

CHAPITRE XXVI.

Saint Paul défend sa cause devant le Roi Agrippa. Il rapporte sa conversion. Il dit qu'il a rendu témoignage de JESUS *aux Juifs & aux Gentils. Festus dit que la science lui trouble l'esprit. Il le nie, & il invite tous ceux qui l'écoutent à être Chrétiens. Agrippa le declare innocent.*

La même année 52.

1. ALors Agrippa dit à Paul : On vous permet de parler pour votre défense. Paul aussi-tôt ayant étendu la main ℣, commença à se justifier de cette sorte :

2. Je m'estime heureux, ô Roi Agrippa, de pouvoir aujourd'hui me justifier devant vous, de toutes les choses dont les Juifs m'accusent.

3. Parceque vous êtes pleinement informé de toutes les coûtumes des Juifs, & de toutes les questions qui sont entr'eux ℣; c'est pourquoi je vous supplie de m'écouter avec patience.

4. Premierement pour ce qui regarde la vie que j'ai menée dans Jerusalem parmi ceux de ma nation depuis ma jeunesse, elle est connue de tous les Juifs :

5. car s'ils veulent rendre témoignage *à la verité*, ils savent que suivant l'exemple de mes ancêtres ℣, j'ai vêcu en Pharisien, faisant profession de cette secte qui est la plus approuvée ℣ de notre religion.

6. Et cependant on m'oblige aujourd hui de paroître devant des Juges, parceque j'espere en la promesse que Dieu a faite à nos peres ℣ :

7. de laquelle nos douze tribus, qui servent Dieu nuit & jour, esperent d'obtenir l'effet. C'est cette esperance, ô Roi ℣, qui est le sujet de l'accusation que les Juifs forment contre moi.

1. *AGrippa verò ad Paulum ait : Permittitur tibi loqui pro temetipso. Tunc Paulus extentâ manu cœpit rationem reddere.*

2. *De omnibus, quibus accusor à Judæis, Rex Agrippa, æstimo me beatum, apud te cum sim defensurus me hodie,*

3. *maximè te sciente omnia, & quæ apud Judæos sunt consuetudines, & quæstiones : propter quod obsecro patienter me audias.*

4. *Et quidem vitam meam à juventute, quæ ab initio fuit in gente mea in Jerosolymis, noverunt omnes Judæi :*

5. *præscientes me ab initio (si velint testimonium perhibere) quoniam secundum certissimam sectam nostræ religionis vixi Pharisæus.*

6. *Et nunc in spe, quæ ad patres nostros repromissionis facta est à Deo, sto judicio subjectus.*

7. *in quam duodecim tribus nostræ, nocte ac die deservientes, sperant devenire. De qua spe accusor à Judæis, Rex.*

℣. 1. *expl.* C'est un usage commun à tous les hommes d'étendre la main en commençant à parler ; mais chez les Orientaux c'étoit un signe de l'attention que l'on demandoit.

℣. 3. *expl.* Il avoit éprouvé que Felix & Festus, & les autres Présidens se moquoient de tout ce qu'il avançoit pour sa justification, qui étoit tiré de la loi & des Prophetes : mais il esperoit en parlant à Agrippa, qu'il lui prouveroit son innocence, & qu'il pourroit même le toucher par le respect qu'il avoit pour les Prophetes, en lui faisant voir que tout ce qu'ils avoient prédit s'étoit accompli en Jesus-Christ.

℣. 5. *autr.* dès mes plus tendres années.

Ibid. *autr.* exacte. *Expl.* Quoique les Pharisiens eussent alteré la loi en plusieurs points, c'étoit pourtant la secte qui s'écartoit le moins de sa pureté : mais S. Paul n'y consideroit que le dogme principal, qui est celui de la resurrection des morts, & declare que c'étoit le sujet de l'accusation que les Juifs formoient contre lui.

℣. 6. *expl.* Les Pharisiens & les Sadducéens ne l'accusoient qu'à cause qu'il renfermoit dans la creance generale de la resurrection des morts, la foi en Jesus-Christ, sur la resurrection duquel il prétendoit qu'étoit fondée toute l'esperance des fidelles : qu'ainsi la religion des Juifs étoit nulle, si elle ne regardoit ce médiateur promis à leurs peres, comme auteur d'une vie nouvelle, que c'étoit par lui qu'on obtient le bonheur où ils esperoient de parvenir par tout le culte qu'ils rendoient à Dieu nuit & jour.

℣. 7. *Grec aj.* Agrippa.

Digitized by Google

8. *Quid incredibile judicatur apud vos, si Deus mortuos suscitat?*

9. *Et ego quidem existimaveram, me adversus nomen Jesu Nazareni debere multa contraria agere,*

10. *quod & feci Jerosolymis, & multos sanctorum ego in carceribus inclusi, à principibus sacerdotum potestate acceptâ; & cum occiderentur, detuli sententiam.*

11. *Et per omnes synagogas frequenter puniens eos, compellebam blasphemare: & amplius insaniens in eos, persequebar usque in exteras civitates.*

12. *In quibus dum irem Damascum cum potestate & permissu principum sacerdotum,*

13. *die mediâ in via, vidi, Rex, de cælo supra splendorem solis circumfulsisse me lumen, & eos qui mecum simul erant.*

14. *Omnesque nos cùm decidissemus in terram: audivi vocem loquentem mihi Hebraicâ linguâ, Saule, Saule, quid me persequeris? durum est tibi contra stimulum calcitrare.*

15. *Ego autem dixi: Quis es, Domine? Dominus autem dixit: Ego sum Jesus, quem tu persequeris.*

16. *Sed exurge, & sta super pedes tuos: ad hoc enim apparui tibi, ut constituam te ministrum, & testem eorum quæ vidisti, & eorum quibus apparebo tibi,*

17. *eripiens te de populo, & gentibus, in quas nunc ego mitto te,*

18. *aperire oculos eorum, ut convertantur à tenebris ad lucem, & de potestate satanæ ad Deum, ut accipiant remissionem peccatorum, & sortem inter sanctos per fidem, quæ est in me.*

19. *Unde, Rex Agrippa, non fui incredulus cælesti visioni:*

20. *sed his, qui sunt Damasci primùm & Jerosolymis, & in omnem regionem Judææ, & Gentibus annuntiabam, ut pœnitentiam agerent, & converterentur ad Deum, digna pœnitentiæ opera facientes.*

21. *Hac ex causa me Judæi, cùm essem in templo, comprehensum tentabant interficere.*

22. *Auxilio autem adjutus Dei usque in hodiernum diem sto, testificans minori atque majori, nihil extra dicens quàm ea, quæ Prophetæ locuti sunt futura esse, & Moyses,*

23. *si passibilis Christus, si primus ex resurrectione mortuorum, lumen annuntiaturus est populo, & Gentibus.*

24. *Hæc loquente eo, & rationem reddente, Festus magnâ voce dixit: Insanis, Paule: multæ te litteræ ad insaniam convertunt.*

25. *Et Paulus: Non insanio (inquit) optime Feste, sed veritatis & sobrietatis verba loquor.*

8. Vous semble-t-il donc incroyable que Dieu ressuscite les morts ℣?

9. Pour moi j'avois cru d'abord qu'il n'y avoit rien que je ne dûsse faire contre le nom ℣ de Jesus de Nazareth.

10. Et c'est ce que j'ai executé dans Jerusalem, où j'ai mis en prison plusieurs des saints, en ayant reçû le pouvoir des Princes des Prêtres: & lorsqu'on les faisoit mourir, j'y ai donné mon consentement. *Supr. 8. 3.*

11. J'ai été souvent dans toutes les synagogues, où je les forçois de blasphemer ℣ à force de tourmens & de supplices. Et étant transporté de fureur contr'eux, je les persecutois jusques dans les villes étrangeres.

12. Un jour donc que j'allois dans ce dessein ℣ à Damas, avec un pouvoir & une commission des Princes des Prêtres, *Supr. 9. 2.*

13. lorsque j'étois en chemin, ô Roi, je vis en plein midi briller du ciel une lumiere plus éclatante que celle du soleil, qui m'environna, & tous ceux qui m'accompagnoient.

14. Et étant tous tombés par-terre, j'entendis une voix qui me disoit en langue hebraïque: Saul, Saul, pourquoi me persecutez-vous: Il vous est dur de regimber contre l'éguillon ℣.

15. Je dis alors: Qui êtes-vous, Seigneur? Et le Seigneur me dit: Je suis Jesus que vous persecutez ℣.

16. Mais levez-vous, & vous tenez debout ℣, car je vous ai apparu, afin de vous établir ministre & témoin des choses que vous avez vûes ℣, & de celles aussi que je vous montrerai en vous apparoissant de nouveau ℣,

17. & je vous délivrerai de ce peuple, & des gentils auxquels je vous envoye maintenant,

18. pour leur ouvrir les yeux, afin qu'ils se convertissent des tenebres à la lumiere ℣, & de la puissance de satan à Dieu; & que par la foi qu'ils auront en moi, ils reçoivent la remission de leurs pechés, & qu'ils ayent part à l'heritage des saints ℣.

19. Je ne resistai donc point ℣, ô Roi Agrippa, à la vision celeste ℣:

20. mais j'ai annoncé premierement à ceux de Damas, & ensuite dans Jerusalem, dans toute la Judée & aux gentils qu'ils fissent pénitence, & qu'ils se convertissent à Dieu, en faisant de dignes œuvres de pénitence. *Supr. 9. 20.*

21. Voilà le sujet pour lequel les Juifs s'étant saisis de moi dans le temple, se sont efforcés de me tuer. *Supr. 21. 30.*

22. Mais par l'assistance que Dieu m'a donnée, j'ai subsisté jusqu'aujourd'hui, rendant témoignage *de Jesus* aux grands & aux petits, & ne disant autre chose que ce que les Prophetes & Moïse ont prédit devoir arriver:

23. savoir ℣, que le Christ souffrit *la mort*, & qu'il seroit le premier qui ressusciteroit d'entre les morts ℣, & qui annonceroit la lumiere au peuple & aux Gentils ℣.

24. Lorsqu'il disoit ces choses pour sa défense, Festus s'écria: Vous êtes insensé, Paul, votre grand savoir vous met hors du sens ℣.

25. Paul lui répondit: Je ne suis point insensé, très-excellent Festus; mais les paroles que je viens de dire, sont des paroles de verité & de bon sens.

℣. 8. *expl.* Celui qui a donné la vie à tous les hommes, peut bien aussi la leur rendre quand il voudra. Sous la resurrection en general, il y comprend toûjours celle de Jesus-Christ qui en est la cause & le modelle. Et il semble qu'il confirma par plusieurs raisons & plusieurs témoignages de l'Ecriture, ce point capital de la Religion chrétienne.

℣. 9. *lettr.* que je devois entreprendre beaucoup de choses pour détruire le nom de....

℣. 11. *expl.* C'est-à-dire, de renoncer Jesus-Christ.

℣. 12. *expl.* d'exterminer tous les chrétiens qu'il y trouveroit.

℣. 14. *Voyez la note sur le ch. 9. v. 5.*

℣. 15. *expl.* Il fait voir par ce recit, que ce ne fut point par legereté qu'il avoit renoncé au Judaïsme pour suivre Jesus-Christ, nonobstant l'opposition qu'il avoit alors pour le Christianisme.

℣. 16. *lettr.* sur vos piés.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, afin qu'il publiât par tout le monde sa resurrection, son état glorieux, sa divinité, sa demeure dans le ciel, & les autres verités qu'il devoit lui reveler dans la suite.

Ibid. *expl.* Saint Paul fait mention de ces visions & de ces revelations dans la 2. aux Corinthiens *chap* 12. *v.* 1. 4.

℣. 18. *expl.* des tenebres de l'ignorance & de l'incredulité, à la lumiere de l'Evangile & de la foi.

Ibid. *expl.* au bonheur éternel que les Saints possedent.

℣. 19. *lettr.* ainsi..... je n'ai point été incredule.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, qu'il embrassa d'abord la foi en Jesus-Christ.

℣. 23. *lettr.* si Jesus-Christ est passible. *Expl.* si il a souffert. Cette conjonction *si*, n'est pas toûjours conditionelle ou douteuse; elle est souvent affirmative, & en ce sens on peut traduire: Sinon que très-certainement Jesus-Christ souffriroit la mort, &c.

Ibid. *expl.* toutes expressions des Prophetes qui pouvoient être familieres & intelligibles à Agrippa.

Ibid. *expl.* qu'il devoit ressusciter pour être la cause de la resurrection & de l'immortalité des hommes, & qu'il devoit leur annoncer par ses Apôtres, aux Juifs & aux Gentils la verité de son Evangile.

℣. 24. *expl.* des mysteres si profonds ne povoient être regardés par un Payen, que comme des chimeres.

Digitized by Google

26. Car le Roi eſt bien informé de tout ceci, & je parle devant lui avec d'autant plûs de liberté, que je ſai *l* qu'il n'ignore rien de ce que je dis, parceque ce ne ſont pas des choſes qui ſe ſoient paſſées en ſecret *l*.

27. O Roi Agrippa, ne croyez-vous pas aux Prophetes *l*? Je ſai que vous y croyez.

28. Et Agrippa dit à Paul : Il ne s'en faut guere que vous ne me perſuadiez d'être chrétien *l*.

29. Paul lui repartit : Plût à Dieu que non ſeulement il ne s'en fallût guere, mais qu'il ne s'en fallût rien du tout, que vous & tous ceux qui m'écoutent préſentement devinſſiez tels que je ſuis, à la reſerve de ces liens *l*.

30. *l* Le Roi, le Gouverneur, Berenice, & ceux qui étoient aſſis avec eux, ſe leverent.

31. Et s'étant retirés à part, ils parlerent enſemble, & dirent : Cet homme n'a rien fait qui ſoit digne de mort ou de la priſon *l*.

32. Et Agrippa dit à Feſtus : Il pouvoit être renvoyé abſous, s'il n'eut point appellé à Ceſar *l*.

26. *Scit enim de his Rex, ad quem & conſtanter loquor : latere enim eum nihil horum arbitror. Neque enim in angulo quidquam horum geſtum eſt.*

27. *Credis, Rex Agrippa, Prophetis ? Scio quia credis.*

28. *Agrippa autem ad Paulum : In modico ſuades me Chriſtianum fieri.*

29. *Et Paulus : Opto apud Deum, & in modico, & in magno, non tantùm te, ſed etiam omnes qui audiunt, hodie fieri tales, qualis & ego ſum, exceptis vinculis his.*

30. *Et exurrexit Rex, & præſes, & Bernice, & qui aſſidebant eis.*

31. *Et cùm ſeceſſiſſent, loquebantur ad invicem, dicentes : Quia nihil morte, aut vinculis dignum quid fecit homo iſte.*

32. *Agrippa autem Feſto dixit : Dimitti poterat homo hic, ſi non appellaſſet Cæſarem.*

℣. 26. *lettr.* je croi. *Grec.* je ſuis perſuadé.

Ibid. *expl.* Pour ce qui regarde Jeſus-Chriſt, ſa vie avoit été ſi publique & ſi fameuſe, & il y avoit ſi peu de temps qu'il avoit operé ces merveilles, que perſonne d'entre les Juifs ne les pouvoit ignorer : & ſa reſurrection avoit été confirmée par tant de témoins & tant de preuves, qu'il n'étoit nullement permis d'en douter. Le Roi pouvoit auſſi avoir appris ce qui étoit arrivé à Paul ſur le chemin de Damas, par le rapport de ceux qui l'accompagnoient dans ce voyage.

℣. 27. *expl.* Tout ce que les Prophetes ont prédit du Meſſie, dont l'attente étoit l'objet de toute la pieté des Juifs. Saint Paul laiſſe à conclure qu'il doit croire auſſi à l'Evangile, qui montre que tout ce que les Prophetes ont prédit a été accompli en Jeſus-Chriſt.

℣. 28. *autr.* vous voudriez preſque me perſuader, &c. *Expl.* Mais parcequ'il ſemble que ce Prince dans ce lieu & dans cette conjoncture n'auroit pas oſé declarer ſi ouvertement l'inclination qu'il auroit eue pour la Religion Chrétienne, ſur tout en préſence de Feſtus qu'il n'auroit pas voulu mécontenter, on donne cet autre ſens à ces paroles : *Vous me preſſez de me faire Chrétien ; c'eſt-à-dire*, ſans me donner le loiſir d'y penſer. D'autres y donnent ce troiſiéme ſens fondé ſur l'aoriſte Grec qui ſignifie, *être*, ou *être fait*, & non pas *devenir* : *Peu s'en faut que vous ne me perſuadiez à moi-même que je ſuis devenu Chrétien* ſans le ſavoir. *Mauduit, diſſert.* 41.

℣. 29. *expl.* Ce qui marque, ſelon quelques-uns, qu'il étoit priſonnier & environné de gardes, quoique ſans être enchaîné : mais il y a plus d'apparence, qu'il étoit actuellement dans les fers, ce qui n'empêchoit pas qu'il n'eût la liberté d'étendre la main.

℣. 30. *Grec aj.* Paul ayant dit ces paroles,

℣. 31. *expl.* C'étoit là ſans doute un grand préjugé pour la gloire de l'Evangile & de la Religion Chrétienne.

℣. 32. *expl.* La providence divine avoit ordonné ce moyen pour le faire venir dans la capitale du monde, où l'Evangile que les Juifs ne vouloient point recevoir, devoit remporter d'illuſtres victoires ſur l'idolatrie.

CHAPITRE XXVII.

Saint Paul eſt envoyé priſonnier à Rome. Le vent contraire l'arrête en Candie. Il eſt d'avis qu'on y paſſe l'hyver. N'ayant pas été cru, le vaiſſeau eſt battu d'une furieuſe tempête. Ils jettent en mer la charge du vaiſſeau, &c. Saint Paul promet la vie à tous. Il empêche que les mariniers ne ſe dérobent. Il les prie tous de manger. Ils continuent de décharger le navire. Ils échouent & font naufrage. Tous ſe ſauvent ou à la nage ou ſur des planches.

La même année 60.

1. APrès qu'il eut été reſolu *l* que Paul *l* iroit en Italie, & qu'on le mettroit avec d'autres priſonniers entre les mains d'un nommé Jule, Centenier dans la cohorte appellée l'Auguſte *l*,

R. Cor. 11. 25

2. nous montâmes ſur un vaiſſeau d'Adrumette *l*, & nous levâmes l'ancre pour côtoyer *l* les terres d'Aſie, ayant avec nous Ariſtarque Macedonien de Theſſalonique *l*.

3. Le jour ſuivant nous arrivâmes a Sidon : & Jule traitant Paul avec humanité, lui permit d'aller voir ſes amis *l*, & de pourvoir lui-même à ſes beſoins.

4. Etant partis de là, nous prîmes notre route au-deſſous *l* de Chypre parceque les vents étoient contraires.

5. Et après avoir traverſé la mer de Cilicie & de Pamphilie, nous arivâmes à Lyſtre *l* de Lycie :

6. où le Centenier ayant trouvé un vaiſſeau d'Alexandrie *l*, qui faiſoit voile en Italie, il nous y fit embarquer.

7. Nous allâmes fort lentement pendant pluſieurs jours, & nous arrivâmes avec grande difficulté vis-à-vis de Gnide *l*;

1. UT autem judicatum eſt navigare eum in Italiam, & tradi Paulum cum reliquis cuſtodiis Centurioni nomine Julio cohortis Auguſtæ,

2. aſcendentes navem Adrumetinam, incipientes navigare circa Aſiæ loca, ſuſtulimus, perſeverante nobiſcum Ariſtarcho Macedone Theſſalonicenſi.

3. Sequenti autem die devenimus Sidonem. Humanè autem tractans Julius Paulum, permiſit ad amicos ire, & curam ſui agere.

4. Et inde cùm ſuſtuliſſemus, ſubnavigavimus Cyprum, propterea quòd eſſent venti contrarii.

5. Et pelagus Ciliciæ & Pamphyliæ navigantes, venimus Lyſtram, quæ eſt Lyciæ :

6. & ibi inveniens centurio navem Alexandrinam navigantem in Italiam, tranſpoſuit nos in eam.

7. Et cùm multis diebus tardè navigaremus, & vix deveniſſemus contra Gnidum, prohibente

---

℣. 1. *expl.* par la ſentence de Feſtus, confirmée par le conſeil du Roi Agrippa.

Ibid. *Grec.* que nous irions.... Saint Luc s'y comprend auſſi-bien qu'Ariſtarque. *Voyez le v. ſuivant.*

Ibid. *expl.* ou plutôt, ſelon d'autres, d'une cohorte de la légion qui portoit ce nom. *Autr.* dans un regiment qui portoit le nom d'Auguſte.

℣. 2. *expl.* ainſi appellé, parcequ'il en venoit & s'y en retournoit ; c'eſt ainſi qu'au *v.* 6. on donne par la même raiſon à un autre vaiſſeau le nom d'Alexandrie. Cette ville d'Adrumette étoit ſur les côtes d'Affrique. *Le Grec porte :* un vaiſſeau d'Adramyſte ville de Miſie dans l'Aſie mineure ; ce qui eſt plus probable, parceque ce vaiſſeau devoit côtoyer l'Aſie, & ce n'étoit qu'en attendant qu'on en trouvât un autre ſur la route, qui allât à Rome.

Ibid. *lettr.* nous commençâmes à cotoyer.

Ibid. *expl.* Il étoit Juif de naiſſance. Ayant ſuivi Paul à Epheſe, il avoit été expoſé à la fureur du peuple dans la ſédition de Demetrius, *ch.* 19. *v.* 29. Il le ſuivit encore l'année d'après lorſqu'il paſſa de la Grece en Aſie, pour venir à Jeruſalem, *ch.* 20. *v.* 4. & l'ayant accompagné juſqu'à Rome, il l'aſſiſta dans ſa captivité, & fut enſuite priſonnier avec lui. *Voyez Coloſſ. ch.* 4. *v.* 10. *& Philem. verſ.* 24.

℣. 3. *expl.* les Chrétiens : il étoit accompagné de quelque garde : il reçut ſans doute des fidelles les ſecours neceſſaires à ſon voyage.

℣. 4. *autr.* le long des côtes.

℣. 5. *Grec.* Myre. D'autres diſent qu'il faut lire *Lymira*, qui eſt une ville de Lycie, plus maritime que Myre. Car on ne connoît point d'autre ville de Lyſtre que celle qui eſt en Lycaonie bien loin de la mer. *Voyez Act. ch.* 14. *v.* 6.

℣. 6. *expl.* ainſi nommé, parcequ'il étoit venu d'Alexandrie.

℣. 7. *expl.* ville de la Carie, qui n'eſt qu'à onze ou douze lieues de Myre.

Digitized by Google

nos vento, adnavigavimus Cretæ, juxta Salmonem:

8. & vix juxta navigantes, venimus in locum quendam, qui vocatur Beniportus, cui juxta erat civitas Thalassa.

9. Multo autem tempore peracto, & cùm jam non esset tuta navigatio, eo quòd & jejunium jam præterisset, consolabatur eos Paulus,

10. dicens eis: Viri, video quoniam cum injuria, & multo damno non solùm oneris, & navis, sed etiam animarum nostrarum incipit esse navigatio.

11. Centurio autem gubernatori & nauclero magis credebat, quàm his quæ à Paulo dicebantur.

12. Et cùm aptus portus non esset ad hiemandum, plurimi statuerunt consilium navigare inde, si quomodo possent, devenientes Phœnicen, hiemare, portum Cretæ respicientem ad Africum, & ad Corum.

13. Aspirante autem Austro, æstimantes propositum se tenere, cùm sustulissent de Asson, legebant Cretam.

14. Non post multum autem misit se contra ipsam ventus Typhonicus, qui vocatur Euroaquilo.

15. Cùmque arrepta esset navis, & non posset conari in ventum, datâ nave flatibus, ferebamur.

16. In insulam autem quamdam decurrentes, quæ vocatur Cauda, potuimus vix obtinere scapham.

17. Quâ sublatâ, adjutoriis utebantur, accingentes navem, timentes ne in Syrtim inciderent, summisso vase sic ferebantur.

18. Validè autem nobis tempestate jactatis, sequenti die jactum fecerunt:

19. & tertiâ die suis manibus armamenta navis projecerunt.

20. Neque autem sole, neque syderibus apparentibus per plures dies, & tempestate non exiguâ imminente, jam ablata erat spes omnis salutis nostræ.

21. Et cùm multa jejunatio fuisset, tunc stans Paulus in medio eorum, dixit: Oportebat quidem, ô viri, audito me, non tollere à Creta, lucrique facere injuriam hanc, & jacturam.

22. Et nunc suadeo vobis bono animo esse: amissio enim nullius animæ erit ex vobis, præterquàm navis.

23. Astitit enim mihi hac nocte Angelus Dei, cujus sum ego, & cui deservio,

& parceque le vent nous empêchoit *d'avancer*, nous cotoyâmes l'île de Crete vers Salmone *l*.

8. Et allant avec peine le long de la côte, nous abordâmes à un lieu nommé Bonsports *l*, près duquel étoit la ville de Thalasse *l*.

9. Mais parceque beaucoup de temps s'étoit écoulé *l*, & que la navigation devenoit perilleuse, le *temps du* jeûne *l* étant déja passé, Paul *l* donna cet avis *à ceux qui nous conduisoient:*

10. Mes amis, je voi *l* que la navigation s'en va devenir très-fâcheuse, & pleine de peril, non seulement pour le vaisseau & sa charge, mais aussi pour *nos personnes &* nos vies *l*.

11. Mais le Centenier ajoûtoit plus de foi aux avis du pilote & du maître du vaisseau, qu'à ce que disoit Paul.

12. Et comme le port n'étoit pas propre pour hiverner, la plûpart furent d'avis de se remettre en mer, pour tâcher de gagner Phenice, qui est un port de Crete, qui regarde les vents du couchant, d'hiver & d'été *l*, afin d'y passer l'hiver.

13. Le vent du midi commençant à soufflер doucement, ils penserent qu'ils viendroient à bout de leur dessein, & ayant levé l'ancre d'Asson, ils côtoyerent de près *l* l'île de Crete.

14. Mais il se leva peu-après un vent impetueux d'entre le levant & le nord *l*, qui donnoit contre l'île:

15. & comme il emportoit le vaisseau, sans que nous pussions y resister; nous le laissâmes aller au gré du vent.

16. Nous fûmes poussés au-dessous d'une petite île appellée Caude *l*, où nous pûmes à peine être maîtres de l'esquif *l*.

17. Mais l'ayant enfin tiré à nous, les matelots employerent toute sorte de moyens, & lierent le vaisseau par-dessous, craignant d'être jettés sur des bancs de sable *l*; ils abaisserent le mât *l*, & s'abandonnerent ainsi à la mer.

18. Et comme nous étions rudement battus de la tempête, le jour suivant ils jetterent les marchandises dans la mer.

19. Trois jours après, ils y jetterent aussi de leurs propres main l'équipage du vaisseau *l*.

20. Le soleil ni les étoiles ne parurent point durant plusieurs jours *l*, & la tempête étoit toûjours si violente, que nous perdîmes toute esperance de nous sauver.

21. Mais parcequ'il y avoit long-temps que personne n'avoit mangé *l*, Paul se leva au milieu d'eux, & leur dit: Sans doute, mes amis, vous eussiez mieux fait de me croire, & de ne point partir de Crete, pour nous épargner tant de peine, & une si grande perte.

22. Je vous exhorte neanmoins à avoir bon courage, parceque personne ne perira, & il n'y aura que le vaisseau de perdu.

23. Car cette nuit même un Ange du Dieu à qui je suis, & que je sers, m'a apparu:

℣. 7. *expl.* c'est un promontoire qui est à l'orient de cette île, qu'on nomme aujourd'hui le cap de Salmani.

℣. 8. *Grec.* Beaux-ports.

Ibid. *Grec.* Lasée. La Geographie ne connoît ni l'un ni l'autre de ces deux mots. Fromond croit que c'est peut-être la même ville que Calacta. Dautres, que la vraie leçon c'est Alassa, qui se lit en quelques manuscrits Grecs.

℣. 9. *expl.* depuis qu'ils étoient partis de Cesarée.

Ibid. *expl.* le grand jeûne des Juifs aux jours de l'expiation, qui arrivoit à leur septiéme mois, qui répond partie au mois de Septembre, partie au mois d'octobre, où les tempêtes sont plus ordinaires. *Autr.* & que l'on avoit déja passé beaucoup de temps sans manger. *Expl.* en partie par la disette des vivres, & par l'inquietude & la consternation où l'on étoit, vû le danger pressant. *Voyez ci-après vers.* 21. & 23.

Ibid. *letter.* les consoloit.

℣. 10. *expl.* Il prévoyoit ce danger, non seulement par conjecture, mais aussi par esprit de prophetie, dit saint Chrysostome, quoiqu'il ne le témoignât pas, parcequ'il n'avoit pas encore acquis assez de credit pour être cru.

Ibid. *expl.* leur laissant à conclure qu'il valoit beaucoup mieux s'arrêter à Crete pour se reposer & prendre des vivres, que de passer outre.

℣. 12. *expl.* sur la côte meridionale de cette île, mais qui regarde l'occident. Quelques-uns croyent que ce port étoit disposé de telle sorte, que faisant un demi cercle, il présentoit ses divers côtés aux vents du couchant d'hiver & du couchant d'été, qu'on nomme Sud-Oüest & Nord-Oüest, & qu'on s'y pouvoit mettre à l'abri de ces vents en changeant de côté, selon que le vent soufflоit.

℣. 13. *Grec.* ayant levé l'ancre, ils côtoyerent le plus près qu'ils purent, *ou* de plus près; ἄσσον, en cet endroit, n'est point un nom propre, c'est un adverbe qui signifie *proche*, n'y ayant point de ville de ce nom que dans les terres. *Voyez Act.* 20. *v.* 13.

℣. 14. *letter.* euro-aquilon, aujourd'hui Nord-Est.

℣. 16. *expl.* ou, Gaude, située au midi de Candie. *Grec.* Claude.

Ibid. *expl.* Ils firent tous leurs efforts pour mettre l'esquif dans le vaisseau, de-peur que le vent ne l'emportât, ou qu'il ne se brisât, ou même qu'il n'endommageât le vaisseau en le choquant, & ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'ils en vinrent à bout.

℣. 17. *letter. sur les* bancs des *Syrtes. Expl.* qui sont sur les côtes d'Afrique, ou dans quelques autres bancs de sable. C'est pourquoi ils lierent le vaisseau par dessous, de-peur que les sables ne le fissent ouvrir.

Ibid. *autr.* ils abattirent la vergue & les voiles. *autr.* la Sartie, c'est-à-dire, les agreils, les cordages, &c.

℣. 19. *expl.* les cordages, voiles, ancres, rames & tout ce qui sert à gouverner un vaisseau, que l'on avoit de reserve, & qui n'étoit pas absolument necessaire. *letter.* L'armement du vaisseau, tout ce qui sert à l'équiper, & non pas les soldats ni les matelots, qui font aussi partie de l'équipage d'un vaisseau.

℣. 20. *expl.* Ce qui augmentoit encore le danger où ils se trouvoient, c'est que les matelots conduisoient le vaisseau à l'avanture, sans pouvoir connoître la route: car c'étoit à la vûe du soleil & des étoiles que les matelots se conduisoient sur mer avant l'invention de la boussole.

℣. 21. *letter.* parcequ'il y avoit eu un grand jeûne. *Expl.* Le mot grec signifie, une grande diette ou abstinence. *Voyez le v.* 9. *précédent, & le v.* 33 *ci après*, & saint Chrysostome sur ce lieu.

Digitized by Google

24. & m'a dit : Paul, ne craignez point, il faut que vous comparoissiez devant Cesar : & je vous annonce que Dieu vous a donné tous ceux qui navigent avec vous ℓ.

25. C'est pourquoi, mes amis, ayez bon courage ; car j'ai cette confiance en Dieu, que ce qui m'a été dit arrivera.

26. Mais nous devons être jettés contre une certaine île ℓ.

27. La quatorziéme nuit ℓ, comme nous navigions ℓ sur la mer Adriatique, les matelots crurent vers le minuit qu'ils approchoient de quelque terre.

28. Et ayant jetté la sonde ℓ, ils trouverent vingt brasses, & un peu plus loin, ils en trouverent quinze ℓ.

29. Alors craignant que nous n'allassions donner contre quelque écueil, ils jetterent quatre ancres de la poupe ℓ, & ils attendoient avec impatience que le jour vînt.

30. Or comme les matelots cherchoient à s'enfuir du vaisseau ℓ, & qu'ils descendoient l'esquif en mer, sous prétexte d'aller jetter des ancres du côté de la proue.

31. Paul ℓ dit au Centenier & aux soldats : Si ces gens-ci ne demeurent dans le vaisseau, vous ne pouvez vous sauver ℓ.

32. Alors les soldats couperent les chables de l'esquif, & le laisserent tomber.

33. Sur le point-du-jour ℓ, Paul les exhorta tous à prendre de la nourriture, en leur disant : Il y a aujourd'hui quatorze jours ℓ que vous êtes à jeun ℓ, & que vous n'avez rien pris ℓ, en attendant *la fin de la tempête.*

34. C'est pourquoi je vous exhorte à prendre de la nourriture pour vous pouvoir sauver ℓ ; car il ne tombera pas un seul cheveu de la tête d'aucun de vous.

35. Après avoir dit cela, il prit du pain, & ayant rendu graces à Dieu devant tous ℓ, il le rompit, & commença à manger.

36. Tous les autres prirent courage *à son exemple*, & se mirent aussi à manger.

37. Or nous étions dans le vaisseau deux cens soixante & seize personnes en tout.

38. Quand ils furent rassasiés, ils soulagerent le vaisseau en jettant le blé ℓ dans la mer.

39. Le jour étant venu, ils ne reconnurent point quelle terre c'étoit : mais ils apperçurent un golfe où il y avoit un rivage, & ils resolurent d'y faire échouer le vaisseau s'ils pouvoient.

40. Ils retirerent les ancres ℓ, & lâcherent en même-temps les attaches des gouvernaux ℓ ; & s'abandonnant à la mer, après avoir mis la voile de l'artimon ℓ au vent, ils tiroient vers le rivage.

41. Mais ayant rencontré une langue de terre ℓ, qui avoit la mer des deux côtés, ils y firent échouer le vaisseau : & la proue s'y étant enfoncée demeuroit immobile, mais la pouppe se rompoit par la violence des vagues.

24. *dicens : Ne timeas, Paule, Cæsari te oportet assistere : & ecce donavit tibi Deus omnes qui navigant tecum.*

25. *Propter quod bono animo estote viri : credo enim Deo, quia sic erit, quemadmodum dictum est mihi.*

26. *In insulam autem quamdam oportet nos devenire.*

27. *Sed posteaquàm quartadecima nox supervenit, navigantibus nobis in Adria circa mediam noctem, suspicabantur nautæ apparere sibi aliquam regionem*

28. *Qui & summittentes bolidem, invenerunt passus viginti, & pusillum inde separati, invenerunt passus quindecim.*

29. *Timentes autem ne in aspera loca incideremus, de puppi mittentes anchoras quatuor, optabant diem fieri.*

30. *Nautis verò quærentibus fugere de navi, cùm misissent scapham in mare, sub obtentu quasi inciperent à prora anchoras extendere,*

31. *dixit Paulus Centurioni, & militibus : Nisi hi in navi manserint, vos salvi fieri non potestis.*

32. *Tunc abscideruntmilites funes scaphæ, & passi sunt eam excidere.*

33. *Et cùm lux inciperet fieri, rogabat Paulus omnes sumere cibum, dicens : Quartadecimâ die hodie expectantes jejuni permanetis, nihil accipientes.*

34. *Propter quod rogo vos accipere cibum pro salute vestra : quia nullius vestrûm capillus de capite peribit.*

35. *Et cùm hæc dixisset, sumens panem, gratias egit Deo in conspectu omnium : & cùm fregisset, cœpit manducare.*

36. *Animæquiores autem facti omnes, & ipsi sumserunt cibum.*

37. *Eramus verò universæ animæ in navi ducentæ septuaginta sex.*

38. *Et satiati cibo alleviabant navem, jactantes triticum in mare.*

39. *Cùm autem dies factus esset, terram non agnoscebant : sinum verò quemdam considerabant habentem littus, in quem cogitabant, si possent, ejicere navem.*

40. *Et cùm anchoras sustulissent, committebant se mari : simul laxantes juncturas gubernaculorum : & levato artemone secundum auræ flatum tendebant ad littus.*

41. *Et cùm incidissemus in locum dithalassum, impegerunt navem : & prora quidem fixa manebat immobilis, puppis verò solvebatur à vi maris.*

℣. 24. *expl.* C'est-à-dire, que quoiqu'ils meritassent de perir à cause de leur desobeïssance, Dieu neanmoins lui accordoit la vie de tous ceux qui étoient avec lui dans le vaisseau. Ce qu'il disoit, non pour attirer sur lui leur estime & leur reconnoissance, mais pour les engager à recevoir plus aisément les instructions qu'il pourroit leur donner dans la suite.

℣. 26. *expl.* dont il ne leur dit pas le nom, c'étoit l'Ile de Malte. *Voyez ci-après v. 1. du chap. suivant*, il ajoûte cela pour leur marquer que ce qu'il leur disoit de la part de Dieu arriveroit infailliblement.

℣. 27. *expl.* depuis que la tempête s'étoit élevée.

Ibid. *Grec.* comme les vents nous poussoient deça & delà.

℣. 28. *expl.* le mot grec signifie, un plomb attaché au bout d'une corde ou cable.

Ibid. *expl.* Ce qui marquoit qu'ils approchoient de la terre.

℣. 29. *expl.* pour arrêter le vaisseau jusqu'au jour.

℣. 30. *expl.* soit que ce fussent des captifs & des forçats qui ne cherchoient qu'à s'enfuir, soit que ce fussent les nautonniers mêmes qui voulurent lâchement abandonner ceux dont ils s'étoient chargés.

℣. 31. *expl.* qui s'apperçût de leur dessein par un esprit prophetique. *S. Chrysostome.*

Ibid. *expl.* parceque Dieu ne vouloit les sauver que par les moyens humains que sa providence rendoit necessaires pour l'execution de sa promesse ; & c'eût été le tenter que de les negliger.

℣. 33. *Grec.* En attendant que le jour vînt.

Ibid. *expl.* Les quatorze jours se comptent depuis leur embarquement de Lystre. *Voyez ci-dessus v. 5. & 6.*

Ibid. *expl.* C'est le même mot dans le grec qu'au *v.* 21. *ci-dessus*, qui explique le sens du *v.* 9. *ci-dessus.*

Ibid. *expl.* fort peu de chose ; car on est à jeun quand on ne prend qu'un peu de nourriture de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, ce qu'ils avoient été contraints de faire, soit par la disette des vivres, soit par la consternation où ils se trouvoient. *Voyez le v. 36. suivant.*

℣. 34. *expl.* Il leur representa que s'ils ne mangeoient, ils n'auroient ni la force, ni la présence d'esprit pour sortir du vaisseau qui devoit faire naufrage.

℣. 35. *expl.* Il leur apprenoit le saint usage de ne prendre point la nourriture sans en remercier celui qui est l'auteur de tous les biens que nous recevons de sa liberalité.

℣. 38. *Grec.* les vivres ; car en stile de l'Ecriture, le pain & le blé, signifient toutes sortes de vivres.

℣. 40. *expl.* qui arrêtoient le vaisseau.

Ibid. *expl.* afin de les faire descendre plus bas dans l'eau pour soûtenir le vaisseau : anciennement il y en avoit deux, un de chaque côté.

Ibid. *expl.* petite voile dont les nautonniers ont coûtume de se servir, lorsqu'ils craignent que les grandes voiles ne s'enflent trop, & ne fassent trop avancer le navire : d'autres prétendent que c'est l'antenne : d'autres la grande voile.

℣. 41. *expl.* Le mot grec, selon quelques-uns, signifie la rencontre de deux differents torrens ou courans d'eau ; mais on a suivi dans la version, la signification qui convient mieux au sens.

Digitized by Google

42. *Militum autem consilium fuit, ut custodias occiderent, ne quis cùm enatasset, effugeret.*

42. Les soldats étoient d'avis de tuer les prisonniers, de peur que quelqu'un d'eux s'étant sauvé à la nage ne s'enfuît,

43. *Centurio autem volens servare Paulum, prohibuit fieri: jussitque eos, qui possent natare, emittere se primos, & evadere, & ad terram exire:*

43. Mais le Centenier les en empêcha, parcequ'il vouloit sauver Paul, & il commanda que ceux qui pouvoient nager se jettassent les premiers hors du vaisseau, & se sauvassent en terre.

44. *& ceteros alios in tabulis ferebant, quosdam super ea, quæ de navi erant. Et sic factum est, ut omnes animæ evaderent ad terram.*

44. les autres se mirent sur des planches ou sur des pieces du vaisseau ℓ. Et ainsi ils gagnerent tous la terre, & se sauverent.

℣. 44. *Grec.* & que les autres se missent, &c.

CHAPITRE XXVIII.

Saint Paul & les siens sont bien reçûs dans Malte. Il est piqué par une vipere sans qu'il lui en arrive aucun mal. Les barbares le prennent pour un Dieu. Il guérit le Seigneur de l'île & beaucoup d'autres malades. Après trois mois de séjour ils s'embarquent pour Rome. Saint Paul y assemble les Juifs, & leur dit la cause de son appel. Il leur assigne un jour pour leur annoncer JESUS-CHRIST. *Quelques-uns croient, d'autres non. Il prêche à tous la foi pendant deux ans.*

1. *ET cùm evasissemus, tunc cognovimus quia Melita insula vocabatur. Barbari vero præstabant non modicam humanitatem nobis.*

1. NOus étant ainsi sauvés, nous reconnûmes que l'île s'appelloit Malthe ℓ. Et les barbares ℓ nous traiterent avec beaucoup de bonté.

2. *Accensâ enim pyrâ, reficiebant nos omnes, propter imbrem, qui imminebat, & frigus.*

2. Car ils nous reçûrent tous chez eux, & ils y allumerent un grand feu à cause de la pluye & du froid qu'il faisoit ℓ.

3. *Cùm congregasset autem Paulus sarmentorum aliquantam multitudinem, & imposuisset super ignem, vipera, à calore cùm processisset, invasit manum ejus.*

3. Alors Paul ayant ramassé quelques sarmens, & les ayant mis au feu, une vipere que la chaleur en fit sortir, le prit à la main.

4. *Ut verò viderunt Barbari pendentem bestiam de manu ejus, ad invicem dicebant: Utique homicida est homo hic, qui cùm evaserit de mari, ultio non sinit eum vivere.*

4. Quand les barbares virent cette bête qui pendoit à sa main, ils s'entredisoient: Cet homme est sans doute quelque meurtrier, puisqu'après avoir été sauvé de la mer, la vengeance *divine le poursuit encore*, & ne veut pas le laisser vivre ℓ.

5. *Et ille quidem excutiens bestiam in ignem, nihil mali passus est.*

5. Mais Paul ayant secoué la vipere dans le feu, n'en reçut aucun mal ℓ.

6. *At illi existimabant eum in tumorem convertendum, & subitò casurum, & mori. Diù autem illis expectantibus, & videntibus nihil mali in eo fieri, conversentes se, dicebant eum esse Deum.*

6. Les barbares s'attendoient qu'il enfleroit, & qu'il tomberoit mort tout-d'un-coup ℓ; mais après avoir attendu longtemps, lorsqu'ils virent qu'il ne lui en arrivoit aucun mal, ils changerent de sentiment, & dirent que c'étoit un Dieu.

7. *In locis autem illis erant prædia principis insulæ, nomine Publii, qui nos suscipiens, triduò benignè exhibuit.*

7. Il y avoit en cet endroit-là des terres qui appartenoient à un nommé Publius, le premier de cette île ℓ, qui nous reçut fort humainement, & qui exerça envers nous l'hospitalité durant trois jours ℓ.

8. *Contigit autem, patrem Publii febribus & dysenteria vexatum jacere. Ad quem Paulus intravit: & cùm orasset, & imposuisset ei manus, salvavit eum.*

8. Or il se rencontra que son pere étoit malade de fiévre & de dissenterie: Paul l'alla donc voir, & ayant fait sa priere, il lui imposa les mains, & le guérit.

9. *Quo facto, omnes qui in insula habebant infirmitates, accedebant, & curabantur:*

9. Après ce miracle, tous ceux de l'île qui étoient malades vinrent à lui, & ils furent guéris.

10. *qui etiam multis honoribus nos honoraverunt, & navigantibus imposuerunt quæ necessaria erant.*

10. Ils nous rendirent aussi de grands honneurs; & lorsque nous nous remîmes en mer, ils nous pourvûrent de tout ce qui nous étoit necessaire pour notre voyage ℓ.

11. *Post menses autem tres navigavimus in navi Alexandrina, quæ in insula hiemaverat, cui erat insigne Castorum.*

11. Au bout de trois mois ℓ nous nous embarquâmes sur un vaisseau d'Alexandrie, qui avoit passé l'hiver dans l'île, & qui portoit pour enseigne Castor *& Pollux* ℓ. L'an de J. C. 61.

12. *Et cùm venissemus Syracusam, mansimus ibi triduò.*

12. Nous abordâmes à Syracuse, où nous demeurâmes trois jours ℓ:

℣. 1. *expl.* île située entre la Sicile & l'Afrique; & non pas Melite qui est dans le golfe de Venise sur les côtes de Dalmatie, & fort differente de Milet, dont il est parlé ci-dessus *ch.* 20. *v.* 15. *& 2. Timoth. ch.* 4. *v.* 20.

Ibid. *expl.* Les Grecs premierement, & puis les Romains appelloient Barbares generalement tous les peuples qui parloient une langue differente de la leur, ou un langage fort grossier & fort corrompu. C'étoient apparemment des Afriquains qui s'y étoient établis.

℣. 2. *autr.* Car après avoir allumé un grand feu, à cause de la pluie & du froid qu'il faisoit, ils nous donnerent à tous les secours dont nous avions besoin. *Expl.* C'étoit sur la fin du mois de Novembre, ou au commencement de celui de Decembre.

℣. 4. *expl.* Comme ils voyoient qu'il étoit enchaîné, ils crurent que c'étoit un meurtrier, que la justice divine n'avoit laissé échapper de la fureur de la mer, que pour en faire une punition plus exemplaire sur la terre.

℣. 5. *expl.* C'est ce que Jesus-Christ avoit promis à ses Apôtres, *Marc ch.* 16. *v.* 18.

℣. 6. *Grec.* qu'il lui alloit survenir une grande inflammation, *ou*, qu'il alloit devenir tout en feu, &c. *Expl.* Tel est l'effet ordinaire du venin de ce serpent.

℣. 7 *expl.* Quelques-uns croient qu'il en étoit le magistrat. Car en ce temps-là sous Neron l'île de Malte relevoit apparemment du Gouvernement de Sicile. C'étoit peut-être aussi un grand Seigneur de Rome, qui s'y étoit retiré dans ces temps fâcheux.

Ibid. *expl.* Il reçut chez lui Paul & tous ceux qui s'étoient sauvés du naufrage, & les traita pendant trois jours avec beaucoup d'humanité. Quelques-uns ne croient pas probable qu'il ait invité tant de monde, mais qu'ayant invité le Centenier chez lui, il fit venir aussi S. Paul en sa compagnie.

℣. 10. *expl.* Marques évidentes de la docilité avec laquelle ils avoient reçû les verités qu'il leur annonça, & combien grand fut le nombre de ceux qui se convertirent.

℣. 11. *expl.* Decembre, Janvier & Février, durant lesquels la mer est impraticable.

Ibid. *expl.* que les idolâtres disoient être deux fils de Jupiter: ils avoient beaucoup de confiance en ces deux divinités, qu'ils croyoient être favorables aux nautonniers dans les tempêtes.

℣. 12. *expl.* sans doute pour y décharger de la marchandise.

Digitized by Google

13. De là en côtoyant *la Sicile*, nous vînmes à Rhege: & un jour après le vent de midi s'étant levé, nous arivâmes en deux jours à Pouzzoles /,

13. *Inde circumlegentes devenimus Rhegium: & post unum diem flante Austro, secundâ die venimus Puteolos;*

14. où nous trouvâmes des freres / qui nous prierent de demeurer chez eux sept jours /; & ensuite nous prîmes le chemin de Rome /.

14. *ubi inventis fratribus rogati sumus manere apud eos dies septem: & sic venimus Romam.*

15. Lorsque les freres de Rome eurent appris *des nouvelles de notre arrivée*, ils vinrent au-devant de nous / jusqu'au *lieu appellé* le Marché d'Appius / & aux Trois-Loges /: & Paul les ayant vûs rendit graces à Dieu /, & fut rempli d'une *nouvelle* confiance.

15. *Et inde cùm audissent fratres, occurrerunt nobis usque ad Appii forum, ac tres Tabernas. Quos cùm vidisset Paulus, gratias agens Deo, accepit fiduciam.*

La septiéme année de l'Empire de Neron.

16. Quand nous fûmes arrivés à Rome /, il fut permis à Paul de demeurer où il voudroit, avec un soldat qui le gardoit /.

16. *Cum autem venissemus Romam, permissum est Paulo manere sibimet cum custodiente se milite.*

17. Trois jours après, Paul pria les principaux d'entre les Juifs de le venir trouver; & quand ils furent venus /, il leur dit: Mes freres, quoique je n'eusse rien commis contre le peuple, ni contre les coûtumes de nos peres, j'ai été fait prisonnier à Jerusalem, & mis entre les mains des Romains;

17. *Post tertium autem diem convocavit primos Judæorum. Cùmque convenissent, dicebat eis: Ego, viri fratres, nihil adversus plebem faciens, aut morem paternum, vinctus ab Jerosolymis traditus sum in manus Romanorum:*

18. qui m'ayant examiné, me vouloient mettre en liberté, parcequ'ils ne me trouvoient coupable d'aucun crime qui meritât la mort.

18. *qui cùm interrogationem de me habuissent, voluerunt me dimittere, eo quòd nulla esset causa mortis in me:*

19. Mais les Juifs s'y opposant /, j'ai été contraint d'appeller à Cesar, sans que j'aye dessein neanmoins d'accuser en aucune chose ceux de ma nation.

19. *contradicentibus autem Judæis, coactus sum appellare Cæsarem, non quasi gentem meam habens aliquid accusare.*

20. C'est pour ce sujet que je vous ai prié de venir ici, afin de vous voir & de vous parler; car c'est pour l'esperance d'Israël / que je suis lié de cette chaîne.

20. *Propter hanc igitur causam rogavi vos videre, & alloqui: propter spem enim Israël catenâ hac circumdatus sum.*

21. Ils lui répondirent: Nous n'avons point reçû de lettre de Judée sur votre sujet, & il n'est venu aucun de nos freres de ce pays-là qui nous ait dit du mal de vous /.

21. *At illi dixerunt ad eum: Nos neque litteras accepimus de te à Judæa, neque adveniens aliquis fratrum nuntiavit, aut locutus est quid de te malum.*

22. Mais nous voudrions bien que vous nous dissiez vous-même vos sentimens; car ce que nous savons de cette secte /, c'est qu'on la combat par-tout.

22. *Rogamus autem à te audire quæ sentis; nam de secta hac, notum est nobis quia ubique ei contradicitur.*

23. Ayant donc pris jour avec lui, ils vinrent en grand nombre le trouver dans son logis, & il leur prêchoit / le royaume de Dieu /, leur confirmant ce qu'il leur disoit par plusieurs témoignages, & depuis le matin jusqu'au soir il tâchoit de leur persuader la foi de JESUS / par la loi de Moïse & par les Prophetes.

23. *Cum constituissent autem illi diem, venerunt ad eum in hospitium plurimi, quibus exponebat testificans regnum Dei, suadensque eis de Jesu ex lege Moysi & prophetis, à manè usque ad vesperam.*

24. Les uns croyoient / ce qu'il disoit, & les autres ne le croyoient / pas.

24. *Et quidam credebant his quæ dicebantur: quidam verò non credebant.*

25. Et ne pouvant s'accorder entr'eux, ils se retiroient; ce qui donna sujet à Paul de leur dire cette parole /: C'est avec grande raison que le Saint-Esprit, qui a parlé à nos peres par le Prophete Isaïe,

25. *Cùmque invicem non essent consentientes, discedebant, dicente Paulo unum verbum: Quia benè Spiritus sanctus locutus est per Isaiam prophetam ad patres nostros,*

℣. 13. *expl.* C'étoit en cette ville située dans la Campagne d'Italie, que les vaisseaux d'Alexandrie qui apportoient souvent du blé de l'Egypte, avoient accoutumé d'aborder.

℣. 14. *expl.* des Chrétiens qui apparemment avoient été convertis par S. Pierre, ou par ceux qu'il avoit envoyés.

Ibid. *expl.* Ce qu'il leur accorda par la permission du Centenier qui aimoit S. Paul, & qui étoit ou converti, ou bien disposé à l'être.

Ibid. *expl.* par terre.

℣. 15. *expl.* Ils avoient sans doute appris son arrivée par ceux de Pouzzoles: & ils étoient ravis de voir l'auteur de cette belle epître, où ils avoient reçû tant d'instructions si excellentes, trois ans ou environ auparavant.

Ibid. *expl.* les uns jusqu'au marché d'Appius à cinquante-un mille de Rome.

Ibid. *expl* les autres jusques aux Trois-loges. *Autr.* hôtelleries, selon le Grec, c'est un nom propre de lieu à trente-trois mille de Rome.

Ibid. *expl.* de la benediction que Dieu avoit donnée à l'Evangile dans cette capitale de l'Empire, & il conçut une nouvelle confiance d'y faire du progrès par la prédication de l'Evangile.

℣. 16. *Grec. aj.* le Centenier remit ses prisonniers entre les mains du Capitaine des Gardes, mais il fut, &c. *Expl.* du Préfet du prétoire, qui n'étoit alors que le Capitaine des Gardes de l'Empereur; c'étoit Afranius Burrus, dont les bonnes qualités sont rapportées avec éloge dans l'histoire.

Ibid. *expl.* avec lequel il étoit vrai-semblablement enchaîné, selon l'usage de ce temps-là, avec une chaîne qui tenoit au bras gauche du soldat, afin que le prisonnier ne pût s'enfuir. Ce traitement favorable venoit, ce semble, du témoignage avantageux que le Centenier avoit rendu de la vertu extraordinaire de S. Paul, & de ce que le Gouverneur Festus, en faisant son rapport au Préfet du prétoire, l'avoit informé que ce prisonnier étoit innocent.

℣. 17. *expl.* ne pouvant point les aller trouver, parcequ'il étoit enchaîné.

℣. 19. *expl.* C'est-à-dire, que voyant que les Juifs s'opposoient à son élargissement, & craignant que par leur importunité, ou par argent, ils n'obtinssent de Festus quelque chose contre lui, il fut contraint pour sa sûreté de protester de nullité de tout ce qui se feroit contre lui, & d'en appeller à Cesar.

℣. 20. *expl.* ce qu'espere Israël; *c'est-à-dire*, à cause qu'il prêchoit la venue du Messie, qui étoit toute l'esperance du peuple d'Israël; ou ce qui revient à la même chose, la resurrection des morts qu'on devoit obtenir par son moyen. *Voyez ci-devant ch. 26. v. 6.*

℣. 21. *expl.* Les Juifs de Jerusalem considerant que toutes leurs accusations ne regardoient que des points de la loi, jugerent bien par le peu d'estime qu'on en avoit fait en Judée, qu'elles seroient encore plus mépriſées à Rome.

℣. 22. *Grec.* heresie. *Autr.* Car nous savons que l'on combat partout cette secte. Ils appellent ainsi la Religion Chrétienne.

℣. 23. *Grec. autr.* prêcha, *& de même plus bas.*

Ibid. *expl.* Il leur montra par des témoignages de l'Ecriture en quoi consistoit le royaume de Dieu que la plûpart croyoient devoir être temporel, & qu'ils mettoient dans la jouissance des biens de ce monde.

Ibid. *lettr.* ce qui regarde Jesus. *Expl.* sa divinité, sa mission, sa mort, sa resurrection, & tous les autres mysteres de la Religion Chrétienne.

℣. 24. *Grec.* crurent.

Ibid. *Grec.* se retirerent.

℣. 25. *expl.* L'Apôtre voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur eux, il leur dit franchement, que leur incredulité avoit été prédite par Isaïe, dont il cita les paroles, non pour insulter les incredules, mais pour confirmer dans la verité ceux qui l'avoient embrassée, & pour les empêcher de se scandaliser de l'endurcissement des autres.

26. *dicens,*

Digitized by Google

26. *dicens : Vade ad populum istum, & dic ad eos : Aure audietis, & non intelligetis ; & videntes videbitis, & non perspicietis :*

27. *incrassatum est enim cor populi hujus, & auribus graviter audierunt, & oculos suos compresserunt ; ne fortè videant oculis, & auribus audiant, & corde intelligant, & convertantur, & sanem eos.*

28. *Notum ergo sit vobis, quoniam Gentibus missum est hoc salutare Dei, & ipsi audient.*

29. *Et cùm hæc dixisset, exierunt ab eo Judæi, multam habentes inter se quæstionem.*

30. *Mansit autem biennio toto in suo conducto : & suscipiebat omnes qui ingrediebantur ad eum,*

31. *prædicans regnum Dei, & docens quæ sunt de Domino Jesu Christo cum omni fiducia, sine prohibitione.*

26. a dit : Allez vers ce peuple, & lui dites : Vous écouterez, & en écoutant vous n'entendrez point : vous verrez, & en voyant vous ne verrez point ℣. *Isai. 6. 9. Matt. 13. 14 Marc. 4. 12. Luc. 8. 10. Jean. 12. 40. Rom. 11. 8.*

27. Car le cœur de ce peuple s'eſt appeſanti ℣, & leurs oreilles ſont devenues ſourdes ℣, & ils ont fermé leurs yeux ; de peur que leurs yeux ne voyent, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne, & que s'étant convertis je ne les guériſſe.

28. Sachez donc que ce ſalut de Dieu eſt envoyé ℣ aux gentils, & qu'ils le recevront ℣.

29. Lorſqu'il leur eut dit ces choſes, les Juifs s'en allerent, ayant de grandes conteſtations entr'eux ℣.

30. Paul enſuite demeura deux ans entiers ℣ dans un logis qu'il avoit loué, où il recevoit tous ceux qui le venoient voir,

31. prêchant le royaume de Dieu, & enſeignant ce qui regarde le Seigneur JESUS-CHRIST avec toute liberté, ſans que perſonne l'en empêchât ℣.

℣. 26. *expl.* Voyez l'explication de ce paſſage du Prophete Iſaïe, en *S. Jean ch. 12. v. 38. & ſuiv.* ſaint Luc ſuit ici la verſion des Sept.

℣. 27. *lettr.* engraiſſé *Expl.* épaiſſi.

Ibid. *lettr.* Ils ont oui dur de leurs oreilles. *Expl.* Ce verſet explique l'aveuglement volontaire des Juifs d'une maniere plus dure que les Sept. & en même-temps plus conforme à l'Hebreu.

℣. 28. *autr.* Cette grace ſalutaire de Dieu eſt employée. *Expl.* Le royaume de Dieu, dont il vient de parler au *v.* 23. *ci-deſſus.*

Ibid. *lettr.* l'écouteront, *c'eſt-à-dire*, qu'ils obeiront.

℣. 29. *expl.* ſans doute au ſujet de S. Paul. Les uns approuvant, les autres condannant ce qu'il avoit dit, & tous ne ſachant quel parti prendre.

℣. 30. juqu'à l'an 63.

℣. 31. *expl.* Neron n'avoit pas encore commencé à perſecuter les Chrétiens, & les Juifs ne ſe ſentoient pas aſſez forts pour s'oppoſer au progrès de l'Evangile. Pluſieurs croient que pendant le ſejour que S. Paul fit à Rome, il écrivit les lettres aux Philippiens, à Philemon, aux Coloſſiens, aux Epheſiens & aux Hebreux.

Digitized by Google